RECUEIL

DES

Notices et Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

5e VOLUME DE LA CINQUIÈME SÉRIE

QUARANTE-HUITIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1914

CONSTANTINE
IMPRIMERIE D. BRAHAM, 21, RUE CARAMAN, 21

ALGER
JOURDAN, Libraire-Editeur
Place du Gouvernement

PARIS
René ROGER
Librairie africaine et coloniale
38, rue de Fleurus

1915

965.5
S678r
V.48
1914

UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES

RECUEIL

DES

Notices et Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

5e VOLUME DE LA CINQUIÈME SÉRIE

QUARANTE-HUITIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1914

CONSTANTINE
IMPRIMERIE D. BRAHAM, 21, RUE CARAMAN, 21

ALGER
JOURDAN, Libraire-Editeur
Place du Gouvernement

PARIS
René ROGER
Librairie africaine et coloniale
38, rue de Fleurus

1915

University of Florida Libraries

Avis important

—

Article 29 des statuts. — « La Société laisse aux « auteurs la responsabilité des faits et déductions histori- « ques, archéologiques, scientifiques ou autres, exposés « dans les mémoires imprimés dans son *Recueil.* »

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Lutaud, Gouverneur Général de l'Algérie.

Seignouret, O. ✻, Préfet du Département.

Leguay, C. ✻, O. ❦, Général, commandant la Division de Constantine.

Morinaud, O. ✻, O ❦, Maire de Constantine.

Composition du Bureau pour 1914

Président :	M. Maguelonne.
1er Vice-Président :	M. Hinglais.
2e Vice-Président :	M. Gustave Mercier.
Secrétaire-Bibliothécaire :	M. Thépenier.
Trésorier :	M. Debruge.

Commission des Manuscrits

MM. Maguelonne, *Président ;*

Hinglais,
Mercier (Gustave),
Debruge,
Choisnet,
} *Membres*

MEMBRES HONORAIRES

1904 MM. Babelon, ✻, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale, rue de Vermeuil, 30.

1904 Ballu, O ✻, O I ❦, inspecteur des Monuments historiques de l'Algérie, rue Blanche, 80.

1894 Bréal (Michel), C ✻, O I ❦, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 70, rue d'Assas, Paris.

1893 Cagnat (René), O ✻, O I ❦, membre de l'Institut, professeur d'épigraphie au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, 96, Boulevard Montparnasse, Paris.

1891 Gsell, ✻, O I ❦, professeur au Collège de France, correspondant de l'Institut., 92, rue de la Tour, Paris.

1885 Héron de Villefosse, O ✻, I ❦, membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, président du Comité des travaux archéologiques. 16, rue Washington, Paris.

1904 Maspéro, ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

1904 Reinach (Salomon), ✻, O I ❦, membre de de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain, rue de Traktir, 4, Paris, (XVIe ar.).

1904 Saglio (Edmond), ✻, membre de l'Institut, directeur des Thermes de Cluny, rue de Sèvres, 85.

1904 Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut, Avenue d'Antin, 37.

MEMBRES TITULAIRES

1892 MM. Arripe, ✻, O I ✿, secrétaire Général de la Préfecture, à Constantine.

1892 Aubry (Dr), ✻, O A ✿, sénateur.

1909 Barraud (A.), O A ✿, docteur en médecine, 1, rue Casanova, Constantine.

1903 Bénos, O A ✿, directeur de l'école primaire supérieure, Sétif.

1913 Boisnier, ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Constantine.

1911 Bonnell, O A ✿, architecte à Constantine.

1911 Bosco (Joseph), O. A. ✿, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Constantine.

1903 Braham (David), O I ✿, éditeur, Constantine.

1907 Braham (Marius), O A ✿, éditeur, Constantine.

1913 Cabon, ✻, capitaine, chef de bureau des Affaires indigènes à la Division de Constantine.

1895 Cambuzat-Roy, propriétaire, Boulevard du Temple, Auxerre (Yonne).

1876 Carbonnel, O A ✿, imprimeur, Constantine.

1883 Charrier, O A ✿, sous-chef de bureau de Préfecture, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Masqueray, par Aumale (Algérie).

1907 Choisnet, O I ✿, Préfet honoraire, directeur du Mont de Piété, à Constantine.

1913 Cour, professeur à la chaire publique d'arabe à Constantine.

1902 Debruge, O I ✿, commis principal des Postes, correspondant du Ministère, Constantine.

1912 MM. Fauvelle, O. A. ✿, receveur de l'Enregistrement, à Constantine.

1906 Gastu, O I ✿, avoué à Constantine.

1914 Gouce, propriétaire à Bekaria, par Tébessa.

1874 Hinglais, O I ✿, proviseur en retraite, conservateur du Musée, bibliothécaire de la ville, correspondant du Ministère, Constantine.

1899 Dom H. Jaubert, bénédictin, O I ✿, Chiari Brescia (Italie).

1912 Joleaud, docteur ès sciences, collaborateur au service de la Carte géologique de l'Algérie, à Constantine.

1904 Joly, ✻, O I ✿, architecte, délégué financier, maire de Guelma, correspondant du Ministère.

1907 Jonchay (du), ✻, colonel, directeur du Dépôt des Remontes à Alger.

1910 Latournerie (Maurice), O A ✿, imprimeur, Constantine.

1903 Leroy, ✻, O I ✿, docteur en médecine, conseiller général, Constantine.

1878 Luciani, ✻, O I ✿, conseiller du Gouvernement, Alger.

1892 Maguelonne, O I ✿, directeur des Domaines, Constantine, Membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques.

1913 Maniquet (de), directeur général de la Compagnie des Phosphates de Constantine, à Tébessa.

1907 Marçais, O A ✿, directeur de la Médersa, Tlemcen.

1891 Mejdoub Kalafat, O I ✿, professeur d'arabe au Lycée, Constantine.

1896 Mercier (Gustave), O A ✿, avocat au barreau de Constantine, officier interprète de réserve, correspondant du Ministère.

1908 MM. Merlin, ✻, directeur des Antiquités, à Tunis.

1912 Meyer (Edmond), pasteur protestant, à Constantine.

1904 Montagnon (l'abbé), O A ❦, à Ollioules, villa la Sirène (Var).

1890 Morinaud (Emile), ✻, ancien député, maire de Constantine, président du Conseil Général, délégué financier.

1913 Mourot (Eugène), O A ❦, professeur à l'Ecole normale, Constantine.

1908 Narboni (Elie), président du Consistoire israélite, Constantine.

1911 Renault (Jules), architecte, correspondant du Ministère, place Sidi-el Bahri, Tunis.

1903 Ribet, O I ❦, administrateur principal de la commune mixte d'Oum-el-Bouaghi (Canrobert), correspondant du Ministère.

1913 Ricoux (Numa), avoué à Bône.

1881 Robert, O I ❦, administrateur principal en retraite, correspondant du Ministère, Bordj-bou-Arréridj (Constantine).

1903 Sabatier, O I ❦, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur des Exploitations de Phosphates, au Kouif, près Tébessa.

1907 Saint-Calbre, O I ❦, directeur de la Médersa, à Alger,

1913 Sorel, O A ❦, interprète judiciaire à Constantine.

1910 Thépenier, O A ❦, contrôleur du Mont-de-Piété, Constantine.

1912 Tron, professeur d'histoire au Lycée de Constantine.

1906 Vignon, O A ❦, surveillant général au Lycée de Constantine.

1912 Villa, juge au Trfbunal civil, Constantine.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1900 MM. Barry, O I ✿, inspecteur des fouilles de Timgad, correspondant du Ministère, Timgad, (Constantine).

1889 Bernard, architecte, 3, rue des Cordeliers, Compiègne.

1891 Bertrand (François), conservateur-adjoint du Musée de Philippeville.

1900 Carton (Dr), ✻, O I ✿, médecin-major de 1re classe, en retraite, correspondant de l'Institut, Villa-Stella, à Khereddine, par La Goulette (Tunisie).

1910 Causse, conservateur des Hypothèques, Batna.

1913 Chenin, ✻, capitaine, chef d'annexe, Biskra.

1903 Cherbonneau, O A ✿, avoué, Sétif.

1888 Delattre (le R. P.), ✻, O I ✿, prêtre missionnaire d'Alger, correspondant de l'Institut, conservateur du Musée de St-Louis de Carthage, La Goulette (Tunisie).

1911 Duprat, contrôleur principal des Douanes, à Bône.

1892 Escurré, O I ✿, directeur d'école primaire supérieure en retraite, Toulouse, rue Neuve des Chalets, 6.

1890 Espérandieu, ✻, O I ✿, commandant d'Infanterie en retraite, membre non résidant du Comité, correspondant de l'Institut, Saint-Hippolyte-de-Caton, par Vézenobes (Gard).

1878 Farges, O ✻, O I ✿, commandant en retraite, correspondant du Ministère, Amplepuis (Rhône).

1912 MM. Ferrez, O I ✿, commissaire, chef de la Sûreté, Oran.

1906 Flamand, ✻, O I ✿, professeur à la Faculté des sciences d'Alger, directeur-adjoint de la carte géologique, Alger-Mustapha.

1905 François (l'abbé), curé à Philippeville.

1907 Gauthier, Joseph (l'abbé), curé à Djidjelli.

1892 Gœtschy, O ✻, O I ✿, général de division, ancien commandant de corps d'armée en retraite, à La Rochelle.

1874 Goyt, topographe principal en retraite, 31, rue Saint-André, Grenoble.

1893 Guérin, O A ✿, sous-directeur des Contributions diverses en retraite, avocat, 4. rue de Constantine, Alger.

1892 Hannezo, O ✻, O I ✿, lieutenant-colonel, 32 bis, quai du Nord, Mâcon.

1909 Hovart, capitaine, affaires indigènes, à Khenchela.

1890 Jacquot, O I ✿, avocat, juge honoraire, capitaine d'artillerie de réserve, 6, rue Fantin-Latour, Grenoble.

1912 Lévi-Provençal (Evariste), professeur d'arabe au collège de Médéa (Alger).

1901 Loizillon, administrateur de la commune mixte des Bibans (Bordj-Medjana).

1888 Milvoy, architecte, rue Dijon, 1, Amiens

1913 Mollandin, capitaine au 7e escadron du Train, à Dôle.

1907 Morris, O A ✿, administrateur de la commune mixte d'Aïn M'lila (Constantine).

1908 Maitrot, ✻, O A ✿, capitaine de gendarmerie, Casablanca (Maroc).

1908 Nicloux, lieutenant aux Affaires indigènes, à Biskra.

1888 Pallu de Lessert, avocat, rue de Tournon, 17, Paris.

1910 Rebuffel, conducteur des Ponts et Chaussées. à Batna.

1911 MM. Reygasse, administrateur-adjoint, Tébessa.

1913 Rolland (Edouard), avocat à Biskra.

1902 Rouquette (Dr), ✻, O I ❦, médecin-major chef de service, correspondant du Ministère, 4, place de la Liberté, Nice.

1875 Roy, O ✻, O I ❦, ministre plénipotentiaire, secrétaire général du gouvernement tunisien, Tunis.

1910 Simon, capitaine des affaires indigènes, détaché à Casablanca.

1908 Solignac (Marcel), professenr au Lycée, Constantine.

1892 Toutain, O I ❦, professeur à l'école des hautes études, 25, rue du Four, Paris.

1911 Touze, O A ❦, receveur des Postes, à Lambèse.

1903 Vallet, O A ❦, ancien publiciste, conseiller général, Fedj-M'zala.

1905 Vel, O A ❦, directeur de l'Hôpital, à Souk-Ahras.

Lycée de Constantine.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

AGEN. — Société d'agriculture, sciences et arts.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

— Société d'études provençales.

— Bibliothèque de l'Université.

ALAIS. — Société scientifique et littéraire.

ALGER. — École supérieure des Lettres.

— Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.

ANGOULÊME. — Société archéologique et historique de la Charente.

AUCH. — Société archéologique du Gers.

AUTUN. — Société éduenne.

AVALLON. — Société d'études.

AVIGNON. — Académie de Vaucluse.

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

BEAUNE. — Société d'archéologie.

BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BÔNE. — Académie d'Hippone.

BORDEAUX. — Société archéologique.

— Société de géographie commerciale.

BOURG. — Bulletin de la Société de géographie de l'Ain.

BOURGES. — Société historique, littéraire et artistique du Cher.

BREST. — Société académique.

CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

DAX. — Société de Borda.

DOUAI. — Union géographique du Nord de la France.

ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.

GAP. — Société d'études des Hautes-Alpes.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

LANGRES. — Société historique et archéologique.

LAON. — Société académique.

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

— Académie des sciences, belles-lettres et arts.

— *Bulletin historique du diocèse de Lyon.*

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.

MARSEILLE. — Société de statistique.

— Société archéologique de Provence, 63, boulevard Longchamps.

MONTAUBAN. — Société archéologique du Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

MONTPELLIER. — Société languedocienne de géographie.

— — Société archéologique.

NANCY. — Académie de Stanislas.

— Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.

— Société de géographie de l'Est.

NANTES. — Société archéologique.

NARBONNE. — Commission archéologique.

NICE. — Société des lettres, sciences et arts.

NÎMES. — Académie du Gard.

ORAN. — Société de géographie et d'archéologie.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Institut de France.
— Comité des travaux historiques et scientifiques.
— Bulletin de l'Ecole des Chartes.
— Société des antiquaires de France.
— Société d'ethnographie.
— Société de géographie.
— Société d'anthropologie.
— Association pour l'encouragement des études grecques.
— Société des études historiques.
— *Revue géographique internationale.*
— Musée Guimet.
— *Revue des Colonies et des Protectorats*, ministère des Colonies.
— Réunion d'études algériennes, 12, galerie d'Orléans.
— Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes.

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire.

PERTUIS. — Athénée de Pertuis (Vaucluse).

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

REIMS. — Académie nationale.

RENNES. — Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

ROCHECHOUART. — Société des Amis des sciences et des arts.

RODEZ. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

ROUEN. — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.

SAINT-BRIEUC. — Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique.

SAINT-MALO. — Société historique et archéologique.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SEMUR. — Société des sciences historiques et naturelles.

SENS. — Société archéologique.

SOISSONS. — Société archéologique, historique et scientifique.

SOUSSE. — Bulletin de la Société archéologique.

TOULON. — Académie du Var.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

— Bulletin de la Société de géographie.

— Société archéologique du Midi de la France.

TOURS. — Société d'archéologie de la Touraine.

— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

— Société de géographie.

TUNIS. — Institut de Carthage. — Association tunisienne des lettres, sciences et arts, à Tunis.

VALOGNE. — Mémoires de la Société archéologique.

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERVINS. — Société archéologique.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

ALSACE-LORRAINE. — Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, à Metz.

— Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.

AMÉRIQUE DU SUD (LA PLATA). — Direction générale de statistique de la province de Buenos-Ayres.

ANGLETERRE. — Société des antiquaires de Londres.

— Écosse. — Société des Antiquaires, Edimbourg.

— Société des antiquaires de Cambridge.

— Institut canadien de Toronto (Canada).

— Société de numismatique et d'archéologie de Montréal.

BELGIQUE. — Société des Bollandistes, Bruxelles.

— Société d'archéologie de Bruxelles.

BRÉSIL. — Musée national de Rio-Janeiro.

ÉGYPTE. — Institut égyptien, au Caire.

— Comité de conservation des monuments de l'art arabe.

— Société khédivale de géographie, au Caire.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Musée Peabody d'archéologie et d'ethnographie américaine de Cambridge.

— Institut Smithsonien de Washington.

— Commission d'inspection géologique des Etats-Unis (Département de l'Intérieur), à Washington.

— Société d'anthropologie, à Washington.

— Académie des sciences naturelles de Davenport, Iowa.

États-Unis d'Amérique. — Université de Californie, à Berkeley.
— Musée américain d'histoire naturelle, à New-York.
— Association américaine pour l'avancement des sciences, à Washington.

Italie. — École française de Rome.
— Société africaine d'Italie, à Naples.
— Société africaine d'Italie, à Florence.
— Académie des Lincei, à Rome.

Norvège. — Université royale, à Christiana.

Pérou. — Bulletin de la Société de géographie de Lima.

Suède. — Académie royale archéologique de Stockholm.
— Institut géologique de l'Université d'Upsala.

Suisse. — Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— Société de géographie de Berne.
— Société neuchâtelloise de géographie, à Neuchâtel.

LES
STATUES D'HERCULE
DES
GRANDS THERMES DE LAMBÈSE

Les fouilles poursuivies depuis plusieurs années dans les Grands Thermes de Lambèse, au sud-ouest de l'Arc de Septime Sévère, ont amené la découverte, à des dates diverses [1], soit dans le *frigidarium* central, soit dans les déblais des couloirs d'accès, de plusieurs statues ou fragments semblant se rapporter au mythe d'Hercule. Sept bases, trouvées en place, toutes dédiées à Hercule Invictus par un même personnage, P. Aelius Menecrates Florianus [2], ont confirmé cette hypothèse et nous permet-

---

(1) Cf. *Bulletin arch. du Comité des Travaux historiques*, année 1911, p. 98; année 1912, p. 479.

(2) Ces inscriptions ont été publiées et étudiées par M. N. E. Weydert, dans le *Bull. du Comité*, 1912, p. 345 et suiv. En voici le texte :

I. *Herculi invicto s. pro salute et vic. Impp. Caess. L. Septimi Severi Pertinacis Pii et M. Aurel. Antonini Augg. et Juliae Aug. matris Aug. Q. Anicio Fausto leg. Augg. pr. pr. c. v. in honorem P. Aeli Q. f. Meonia Menecratiani Zita ex ⊤ leg. hon. mis. patris sui permittente eo P. Ael. Menecrates Flor. eq. p. p. fl. pp. patriae suae don. ded. n. III.*

II. *Herculi invic. s. pro sal. et victoria Impp. Caess. L. Septimi Severi Pertinacis Pii et M. Aur. Ant. Augg. et Juliae Aug. matris*

tent aujourd'hui d'étudier avec quelque certitude cet ensemble à peu près unique : car on ne peut plus guère douter que nous possédions les débris des sept statues ou groupes consacrés à Hercule dans les Thermes de Lambèse, tout à la fin du IIe siècle de notre ère.

I.

Comment se présentent ces débris? Les photographies ci-jointes, que je dois à l'obligeance de M. Cagnat, me dispenseront d'une longue description (1).

Trois statues, quoique très mutilées, se distin-

Aug. in hon. P. Maevi Saturnini Honoratiani proc. Auggg. c. v. sorori sui P. Ae. Menecrates don. patriae suae dedit num. III.

III. *Herculi invicto s. pro salute et victoria Impp. Caess. L. Septimi Severi Pertinacis Pii et M. Aur. Antonini Augg. et Jul. Augustae matris Aug. P. Aelius Menecrates in honorem Saturnini sororii sui. dono patriae dedit.*

IV. *Herculi invicto s. pro salute et victoria Impp. Caess. L. Septimi Severi Pertinacis Pii et M. Aureli Antonini Augg. et Juliae Aug. matris Aug. P. Ael Menec. don. patriae suae dedit nom. fil. sororis.*

V. *Herculi invic. s. pro salute et victoria Impp. Caess. L. Septimi Severi Pertinacis Pii et M. Aureli Antonini Augg. et Juliae Aug. matris Aug. P. Ael. Menec. don. patriae suae dedit nom. fil. sororis.*

VI. *Herculi invicto s. pro salute et victoria Impp. Caess. L. Sep. Severi Pertinac. Pii et M. Aur. Ant. Augg. et Juliae Aug. matris Aug. in honorem P. Maevi Saturnini Honoratiani trib. lat. mil. leg. XI Cl. C. J. fili. Aeliae Menecratillae sororis suae P. Ael. M. don. patria suae dedit num. III.*

VII. *Herculi invic. s. pro salute et victoria Impp. Caess. L. Septimi Seceri Pertinacis Pii et M. Aur. Antonini Augg. et Juliae Aug. matris Aug. in hon. D. Ael. Menecr. a. mil fratris P. Aelius Menecrat. don. pat. suae de. num. III.*

Dans toutes ces inscriptions, le nom de *Julia Augusta mater Augusti* a remplacé le nom de Géta, martelé après le meurtre de ce prince par son frère Caracalla.

(1) Les monuments décrits sont inédits sauf un, notre n° 7 (fig. 6). Ce torse a été décrit et reproduit par M. R. Cagnat, dans le *Musée de Lambèse* (Collection des Musées et des Collections de l'Algérie et de la Tunisie, etc.), p. 29. — M. Salomon Reinach l'a reproduit dans son *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. II., vol. 1, p. 148, 3, sous le nom de « satyre ».

S.S.S

guent des autres par leur conservation plus complète :

1° Hercule, la jambe gauche brisée au haut de la cuisse, la jambe droite pliée, appuyée sur un rocher, est aux prises avec un gros serpent qui lui enserre le mollet, et monte le long de son côté droit. Le héros a le dos couvert de la peau du lion, les deux pattes de devant nouées sur sa poitrine (fig. 1).

2° Hercule, complètement nu, lutte avec le lion. Il a entouré de ses deux bras le corps de la bête, dont la tête est sous les reins du dieu. Le lion enfonce ses griffes dans le bras droit d'Hercule (fig. 2).

3° Hercule debout, le côté gauche de la poitrine couvert de la peau du lion, un baudrier passant sur l'épaule droite. La tête manque ; les deux bras sont brisés ; la jambe droite, avancée, légèrement pliée, est brisée au-dessous du genou ; la jambe gauche tout au haut de la cuisse ; le côté gauche d'Hercule est engagé dans la pierre et semble s'en détacher en haut-relief [1].

Trois socles mutilés ne paraissent pas avoir appartenu aux statues précédentes :

4° Le socle représente un cheval très massivement sculpté, agenouillé, le col penché, la tête renversée sur le sol vers la gauche, la crinière pendant toute à droite [2]. L'animal est enjambé par un homme, brisé

---

(1) Le cliché, brisé, n'a pas permis de reproduire ce monument.

(2) Quoique la tête soit brisée, il est facile de reconnaître un cheval. La crinière, l'oreille, pointue et non ronde, le pied grossièrement sculpté sur le côté droit du socle, ne laissent aucun doute. Il semble que ce cheval ait un licol très épais (qui ne se voit que fig. 4.) Le pied gauche qu'on aperçoit en avant de la fig. 3 n'appartient évidemment pas à la statue ; le pied gauche du personnage est d'ailleurs chaussé d'une sandale (fig. 4).

à la ceinture, vêtu d'une tunique sur laquelle se voient des traces de la peau de lion (fig. 3 et 4).

5° Un cheval terrassé, la crinière éparse, la tête étendue sur le sol vers la droite, entre les deux jambes de devant repliées. Un homme l'enjambait, assis peut-être sur son corps.

6° Il y faut sans doute reconnaître encore un animal, et peut-être un cheval, couché sur le flanc, la tête ramenée en avant par une flexion accentuée du col. Hercule, dont il ne subsiste que les cuisses très mutilées, est assis sur la peau de lion qu'il a étendue sur le flanc de l'animal. Il nous est fort difficile, sur une seule photographie, de reconnaître le motif exact de la statue (fig. 5).

Parmi les autres débris, les seuls intéressants sont les suivants :

7° Torse nu, brisé à l'aine, cravaté des pattes du lion. La tête et les bras sont brisés (fig. 6).

8° Torse d'homme nu, brisé au bassin, cravaté des pattes du lion ; la peau retombe sur le dos. Le bras droit porté en avant est brisé au coude [1] (fig. 5).

9° Fragment de torse d'homme, tenant fortement sous le bras un animal velu, dont les membres, la tête et le train de derrière sont brisés.

10° Morceau de socle avec des pieds d'homme, et un vase rond à côté des pieds.

Ce rapide inventaire donnera, nous l'espérons, plus de clarté à l'étude des monuments qui nous sont parvenus en si mauvais état [2].

---

(1) Groupé sans raison décisive avec le n° 6.

(2) Les statues sont à peu près de grandeur naturelle. Le n° 1 pourtant est assez sensiblement plus petit que nature.

3.

4.

5.

6.

II.

Que tous se rapportent au mythe d'Hercule, cela n'est pas douteux : la présence de la peau de lion dans toutes ces représentations, sauf précisément dans la lutte du héros contre l'animal, est une raison plus que suffisante[1]. Il est sûr, d'autre part, que le donateur, P. Aelius Menecrates, n'a pas tenu à faire sculpter toute la suite des travaux d'Hercule : on n'a en effet découvert que sept bases, et le même motif semble répété dans les statues 4 et 5 (au moins), ce qui ne peut être que volontaire. Dans l'innombrable série d'exploits que les Grecs attribuaient à Héraklès, quels sont donc ceux que le riche bourgeois africain a fait représenter pour sa ville?

La lutte d'Hercule contre le lion de Némée (fig. 2) et son combat contre l'hydre de Lerne (fig. 1) sont très facilement reconnaissables, et l'universelle célébrité de ces hauts faits suffisait à les imposer. Les deux socles où l'on devine à coup sûr un cheval terrassé (n°s 4 et 5) ne peuvent se rapporter qu'à la légende des juments de Diomède : et c'est en effet le seul motif que le sculpteur pouvait répéter dans un ensemble, avec quelques variantes, sans choquer la vraisemblance et sans paraître maladroit. — Une cinquième statue est facile à identifier, bien qu'il n'en reste qu'un misérable fragment : c'est notre n° 9; il faut reconnaître dans l'animal au poil rude, aux soies hérissées en crinière sur le sommet du dos,

(1) Primitivement, en Grèce, la peau de lion que porte Héraklès n'est pas forcément celle du lion de Némée. Mais on arriva vite et naturellement à considérer qu'elle ne pouvait être que la dépouille du lion de Némée. C'est une première simplification de la légende.

le sanglier d'Erymanthe qu'Hercule apporte à Eurysthée épouvanté. Sur quelques vases grecs déjà [1], on voyait le héros feignant de lancer le monstre dans la cuve (πίθος) où s'est cachée Eurysthée; les sculpteurs romains ou gréco-romains s'étaient emparés du motif en le modifiant un peu : Hercule, au lieu de tenir le sanglier renversé sur son épaule, le serre avec effort à bras-le-corps : un relief de Chiragan (au Musée de Toulouse) [2] le représente ainsi ; et la statue de Lambèse est dérivée du même type.

Il nous est malheureusement impossible de rien affirmer sur les deux dernières statues qui décoraient la grande salle des Thermes. Il faudrait voir les œuvres elles-mêmes, et nous en sommes réduits aux conjectures. Une statue pourtant (n° 3) présente des particularités qui peuvent nous aider à en découvrir le sujet. Hercule est debout; le corps est harmonieux, sans effort; il pesait tout entier sur la jambe gauche; la droite est portée un peu en avant et vers le dehors; les deux bras sont légèrement détachés du corps; mais surtout un baudrier lui barre la poitrine. Ce baudrier ne peut soutenir une épée : cette arme, que porte parfois l'Héraklès grec, jamais, à notre connaissance, les Romains ne l'ont donnée à Hercule. D'ailleurs, l'attitude de la statue n'est pas celle d'une lutte violente. Si le baudrier n'est pas un simple ornement, ce que nous ne croyons pas, il doit soutenir un carquois; ce serait l'Hercule Archer, non pas en train de viser les oiseaux du lac de Stymphale

---

(1) Voir Baumeister, *Denkmäler des Klassischen Altertums*, t. I, p. 658.

(2) Salomon Reinach, *Répertoire des reliefs grecs et romains*, I, p. 102; et *Bulletin arch. du Comité*, année 1891, p. 413 et pl. XXVII.

— le mouvement des bras s'y oppose, — mais avant l'action, ou après le massacre plutôt, se reposant sur la jambe gauche, le pied droit fatigué reporté en avant. Il faudrait alors reconnaître le carquois un peu perdu dans les plis de la peau du lion qu'Hercule a jetée sur son épaule gauche.

La clef de la septième représentation d'Hercule devrait nous être donnée par le socle que nous avons placé sous le n° 6. Mais il est beaucoup trop mutilé pour qu'on en puisse tirer quelque chose. Hercule est assis sur une masse arrondie ; qu'est-ce que cette masse ? Elle serait plus anguleuse, si c'était un rocher, moins polie si c'était de la terre. Il nous semble reconnaître à gauche le cou ployé d'un animal terrassé. Si l'on voyait des traces certaines de crinière, il n'y aurait pas de doute : ce serait encore Hercule vainqueur d'une des juments de Diomède. Il n'est pas probable qu'il s'agisse de la biche Cérynite, qui serait plus mince, et dont le poil serait plus indiqué. Il resterait donc le taureau de Crète ? A moins d'impossibilité absolue, nous préférerions y voir le motif déjà traité des juments de Diomède, mais il vaut mieux rester sur la réserve.

En nous en tenant aux motifs sûrement identifiés, nous reconnaissons déjà, dans cette sorte de sélection, un éclaircissement de la légende d'Hercule. Des Africains de la fin du second siècle, même d'origine romaine et d'éducation classique, ne pouvaient pas avoir l'idée de la variété immense, de cette sorte de multiplicité de l'Héraklès grec. Les monstres des temps fabuleux, le triple Géryon, Cerbère aux trois têtes, sont moins souvent représentés ; l'hydre perd de son horreur profonde, se réduit à trois, quatre

serpents, devient presque vraisemblable [1]. D'autres légendes étaient trop particulières à l'hellénisme, comme celle de la ceinture de l'Amazone, ou de sens trop peu clair, comme celle des Hespérides : elles ont disparu peu à peu [2]. Il reste les exploits qui prouvent uniquement la force du héros, qui gardent une apparence de réel, et sont compréhensibles à tous : car la force est toujours admirée. C'est ainsi que l'épisode des écuries d'Augias subsiste, quoique difficile à interpréter pour les arts figurés [3] ; le lion, le sanglier resteront toujours populaires ; l'hydre de Lerne aussi, et les serpents envoyés par Junon pour étouffer Hercule au berceau [4] ; la fable du Taureau de Crète s'est sans doute perdue, mais la représentation s'en est conservée [5] ; enfin la légende des Juments de Diomède, réduite à un domptage de chevaux, devait être particulièrement chère à des Africains, bons cavaliers et passionnés pour les courses de chevaux [6].

En un mot, le mythe d'Hercule, éclairci et amoindri, semble tendre à ne conserver justement que les

---

(1) Que l'on compare par exemple à notre statue le petit fronton de l'Acropole, dit de l'Hydre, à Athènes. (S. Reinach, *Rép. reliefs*... I, p. 42, 1) où l'épouvante des époques mythiques et l'intrépidité du héros sont si bien rendues et si simplement.

(2) Il y a pourtant des exemples du mythe d'Hercule représenté en entier, ou presque, mais sans ampleur. C'est le cas d'un autel trouvé à Djemilâ. Dans les reliefs de Chiragan on voit entre autres, Hercule et l'Amazone, Hercule et Géryon... Mais on suppose que c'étaient les métopes d'un temple, donc imitées de plus ou moins loin des exemples grecs.

(3) Par exemple, dans les bas-relief de Chiragan, *op. cit*, p. 100, Hercule, une sorte de pic à la main, le pied gauche sur une corbeille renversée, se repose, après le nettoyage des écuries d'Augias.

(4) Un relief trouvé à Sens (S. Reinach, *Rép. reliefs*... I, p. 402), un bronze de Naples (Clarac, *Musée*, V, pl. 783, 1955 A), des bronzes de la Bibliothèque Nationale (Babelon, 589), etc...

(5) Relief de Chiragan, *op. cit.*, p. 101.

(6) Cf. Boissier, *Afrique romaine*, 4e éd., p. 241 et suiv.

épisodes plus simples et plus populaires qui se sont transmis jusqu'à nous presque sans interruption.

III.

Deux caractères frappent d'abord, quand on examine d'un peu près les statues de Lambèse. Elles ont été faites pour être appliquées à une muraille, peut-être même placées dans des niches. Le revers n'est pas absolument négligé, mais plutôt simplifié et un peu fruste (voir fig. 4) : il était destiné à ne pas être vu, ou bien à être à demi aperçu dans une ombre opaque. Puis, même dans les groupements très nets, Hercule et le lion, Hercule et les juments de Diomède, seul le personnage du héros est bien détaché, mis en pleine valeur : le lion est mesquin, devient presque un accessoire, à côté du torse épais de ce lutteur de palestre ; les chevaux terrassés ne sont qu'un socle sur lequel s'élève le corps du héros ; les replis de l'hydre qui montaient jusqu'à la tête d'Hercule, ne font qu'allonger sa stature sans rien nous en cacher, et semblent presque plaqués sur un corps d'homme nu debout (fig. 1). Nous nous représenterons alors assez exactement l'ensemble décoratif voulu et obtenu dans la composition de ces statues. N'étant pas isolées au milieu d'un espace libre, elles se présentaient plutôt comme des hauts-reliefs fort accentués, tous inscrits dans des rectangles très hauts comparativement à leur largeur, et servaient à varier l'uniformité plane de la muraille. Leur relief considérable, la tendance forcément ascendante d'une décoration de ce genre [1], la nécessité de faire sentir

(1) Les niches jouent un rôle comparable à celui des pilastres ou des caryatides engagées : elles font paraître une muraille plane moins écrasée, plus haute.

l'ensemble du premier coup d'œil, exigeaient une certaine uniformité dont le bas-relief disposé en frise n'a pas à se soucier. D'autre part, si l'on cesse de considérer le but ornemental, les bases et les statues étant toutes consacrées à Hercule, l'idée du dieu que l'on voulait honorer devait repousser au second plan les particularités mythiques.

Il faut joindre à ces raisons la réelle difficulté technique de représenter en ronde-bosse les exploits d'Hercule : alors que de nombreux petits bronzes, dont certains remontent très haut, nous montrent véritablement des luttes, la série est très brève des combats d'Hercule taillés dans le marbre ou la pierre : tous les tailleurs d'image n'avaient pas la prodigieuse habileté et la technique raffinée des sculpteurs du « Laocoon » ou du « Supplice de Dircé » ! A vrai dire, nous ne connaissons que trois groupes où l'adversaire d'Hercule lui soit proportionné, l'un découvert à Belval (Ardennes), les deux autres à Cologne[1] : tous trois représentent la lutte contre le lion de Némée, et les deux derniers se ressemblent étrangement. Le « type » de Belval, plus calme, se rapproche davantage de la statue de Lambèse. Le « type » de Cologne est beaucoup plus violent : mais l'artisan a dû laisser Hercule à moitié engagé dans un rocher factice et le style, très grossier, s'en ressent. D'ailleurs, ces tentatives, relativement aisées tant qu'il s'agissait d'un lion, étaient très dangereuses si l'on voulait aborder les autres travaux du héros. On dut se contenter souvent d'adjoindre à une statue d'Hercule au repos un attribut, évidemment dispropor-

(1) Salomon Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, II, 1, p. 238, 1; II, 2, p. 797, 2; et III, p. 249, 7.

tionné, mais destiné simplement à rappeler un de ses exploits. Nous avons conservé des exemples de cette conception calme et sage : une statuette singulière de Würtzbourg[1], où Hercule, debout et tranquille tient l'hydre vaincue de la main gauche, le long du bras, comme il tiendrait une massue; et une petite statue du Louvre, provenant d'Italie[2]. C'est un marbre de 1m02 de haut, assez finement travaillé. Hercule est représenté nu et debout, la tête un peu inclinée, la jambe droite, légèrement ployée, appuyée en arrière contre un tronc d'arbre; il est imberbe, avec une courte chevelure frisée; il pose la main droite sur sa massue, la gauche sur la tête de Diomède terrassé, vêtu en « roi barbare » et coiffé du bonnet phrygien; très petit à côté d'Hercule, Diomède lui sert pour ainsi dire de soutien; le caractère purement symbolique de la représentation est d'ailleurs affirmé par un tout petit cheval agenouillé, sculpté en bas-relief peu accentué sur le côté gauche du groupe. Cette conception, au moins originale, n'a pas été celle des sculpteurs de Lambèse : il est évident que, dans leurs groupes, ils n'ont pas pensé à pousser si loin la convention : ils se seraient donné moins de mal, et auraient encore plus dégagé qu'ils ne l'ont fait le personnage d'Hercule.

Il reste un troisième groupe des représentations en ronde-bosse des travaux d'Hercule, constitué par les quatre statues du Vatican, trouvées près d'Ostie, et qui paraissent avoir appartenu à un même ensem-

---

(1) Salomon Reinach. *op. cit.*, II. 1, p. 338, 6; et II, 2, p. 796, 7. L'hydre a un visage féminin.

(2) J'en dois communication à M. Et. Michon, conservateur au Musée du Louvre.

ble [1]. Les plus curieux sont les groupes d'Hercule et Diomède et d'Hercule et Géryon; ils sont symétriques, très animés, ou si l'on préfère agités : Hercule marchant à grands pas, prêt à assommer son ennemi ; un cheval ou un bœuf cabré ; et, dans un coin, une petite figure de cheval agenouillé dans le premier groupe, de bœuf couché dans le second. Tous ces détails, traités dramatiquement, ne sont pourtant que des accessoires, nécessairement sacrifiés, comme dans les statues de Lambèse, au personnage d'Hercule. Mais voici les différences, et elles sont importantes. Dans les groupes d'Ostie, un sculpteur relativement habile, a tout subordonné de parti-pris à une figure d'Hercule emporté par un mouvement violent, la massue brandie, tous les muscles tendus : là il pouvait montrer son talent ; et, comme cependant on avait commandé une série des travaux d'Hercule, et qu'il fallait bien les indiquer, il a du moins réduit les adversaires du héros au rôle de pygmées accessoires. Puis, Visconti dit très bien qu'il a eu sans doute pour modèles des œuvres de peinture [2], qu'il a suivies dans la composition générale sans en pouvoir reproduire exactement les proportions. Dans les groupes de Lambèse, c'est tout le contraire : nous verrons que le personnage d'Hercule est uniformément calme, et comme au repos, qu'il n'est nullement un « morceau de bravoure » ; nous sentons au premier coup d'œil que

(1) Visconti *Museo Pio Clementino*, t. II, planches V, VI, VII et VIII : Hercule et le trépied, II. et Diomède, II. et Géryon, II. et Cerbère. Hauteur des figures variant entre 1m33 et 1m42 (environ). C'est à peu près la taille des statues de Lambèse. Les statues du Vatican semblent très restaurées.

(2) Ou de la sculpture hellénistique pittoresque, c'est tout un.

les artisans ont essayé de rendre plus ou moins bien la réalité, et qu'ils ont été vaincus dans une tâche qui les dépassait ; enfin il est trop clair qu'ils n'ont pas cherché le pittoresque, mais que leurs groupes sont inspirés uniquement d'œuvres de sculptures. Ce sont d'autres nécessités qui les ont conduits à négliger dans leurs statues les adversaires d'Hercule.

Nécessité technique, nécessité ornementale, intention du dédicant, par ces raisons s'explique suffisamment, nous semble-t-il, que la représentation du dieu soit l'important dans les groupes de Lambèse : c'est ce qui doit frapper d'abord celui qui entre dans le frigidarium, ce qui doit dominer dans son esprit : les particularités de la légende sont des variantes, des accessoires importants sans doute, mais ne sont au fond que des accessoires.

IV.

Aussi y a-t-il une certaine uniformité dans les représentations d'Hercule découvertes à Lambèse. Du moment que la figure du héros devenait l'essentiel, et que l'on ne cherchait pas la composition dramatique des épisodes [1], le type d'Hercule, connu dans tous les ateliers, uniformisé par une production incessante, s'imposait aux marbriers plus ou moins habiles qui se chargèrent de la commande de P. Aelius Menecrates. Trois des torses d'Hercule trouvés à Lambèse [2] semblent dériver de ce type

(1) Comme elle est obtenue, par exemple, dans les magnifiques métopes d'Olympie, en particulier celle des Oiseaux de Stymphale, et surtout celle du Taureau de Crète, au Louvre.

(2) Figures 1, 5 et 6. La peau de lion nouée sur la poitrine apparaît déjà sur un miroir étrusque du Louvre. Dans les statues de Lambèse, comme, du reste, fréquemment ailleurs, Hercule devait être coiffé du mufle du lion.

général : le dieu est nu, la peau de lion nouée devant la poitrine retombe sur son dos. Il faut en rapprocher l'Hercule du Lion de Némée qui présente l'analogie la plus complète de pose et de mouvement avec le torse de la figure 5. Et non seulement le type général est semblable, mais les détails d'exécution de ces quatre statues ne diffèrent pas sensiblement. La position du corps est droite, sans flexion, les épaules au même niveau; par suite, les sculpteurs n'ont eu qu'à suivre le « canon », une statue quelconque d'homme nu, la poitrine bien marquée, le ventre et le bassin très accentués [1]. Dès lors la personnalité du sculpteur ne peut se manifester que dans l'exécution matérielle, exceptionnellement bonne, semble-t-il, dans le torse de la fig. 6, mauvaise dans l'épisode de l'hydre de Lerne, où le marbrier pourtant a essayé de rendre l'effort d'un corps qui se tend, s'allonge, pour échapper à l'étreinte des serpents. On ne remarque pas une telle recherche dans l'Hercule au lion, dont l'exécution est meilleure, mais où le corps du dieu reste d'une tranquillité et d'une atonie singulières.

Les trois autres statues de Lambèse sont jusqu'à un certain point plus originales. Nous avons vu plus haut comment s'était formé le type de l'Hercule au sanglier : le sculpteur africain n'a rien innové, il a plutôt amoindri la violence du sujet, beaucoup mieux rendue dans le relief de Chiragan; mais enfin il a fait autre chose que ses camarades, et nous lui en savons gré. On en peut dire autant de l'Hercule au baudrier;

---

(1) C'est le type du Doryphore de Polyctète, à la fois affadi et exagéré. Il y aurait à rechercher si les proportions correspondent à ce canon universellement connu.

l'épaule droite un peu abaissée, le hanchement qui met mieux en valeur l'harmonie du corps, la peau de lion jetée sur l'épaule gauche, toutes choses qui sont loin d'être des nouveautés [1], plaisent dans l'ensemble un peu uniforme de Lambèse. Mais le fragment principal, pour qui veut étudier le genre d'originalité de ces marbriers, c'est l'un des deux socles de l'épisode des Juments de Diomède (fig. 3 et 4).

Cette statue est loin d'être un chef-d'œuvre : l'exécution est lourde et épaisse et le cheval terrassé semble bien massif ; mais au moins n'est-il pas ridicule de petitesse et ne ressemble-t-il pas à un jouet de bois, comme dans l'autre statue consacrée au même exploit. Le sculpteur a représenté Hercule dressé sur le pied gauche, enjambant le corps du cheval, le pied droit ne touchant pas encore terre : il est de cette façon assis un peu sur le flanc droit de l'animal. Il semble se pencher en avant, tenant peut-être de la main gauche un épais licol que de la main droite il cherche à saisir afin de le nouer autour du cou du cheval. Enfin le héros est vêtu d'une tunique et chaussé de sandales : ce qui n'est certainement pas dans la tradition classique de l'Hercule romain. Le mouvement est singulièrement juste; le type banal du héros nu a été abandonné; le sculpteur a vu un épisode, un groupement, où ses camarades n'avaient vu qu'un prétexte à statues d'Hercule; si nous ne craignions pas d'aller trop loin, nous dirions qu'il a pensé à un domptage de cheval fait sous ses yeux par un Africain ou un Romain de

(1) Ce type d'Hercule semble dater de la fin du IVe siècle avant J.-C. Voir un très beau bronze du Louvre (n° 32) : Hercule est nu, la main droite tendue, la peau de lion sur l'épaule gauche, la massue dans la main gauche; il est légèrement hanché.

son temps, qu'il s'est remis à l'école de la réalité et de la nature, alors que les autres sculpteurs de son atelier copiaient des statues ou des copies de statues.

Mais, de toutes façons, l'exécution a été très rapide. Nous ne possédons malheureusement aucune tête d'Hercule, qui eût pu nous fournir des renseignements précis sur la technique des ouvriers et sur le soin qu'ils avaient apporté à leur travail; mais si l'on en découvrait une par hasard, ce serait sans doute pour nous une désillusion, et il y a peu de chances que ces marbriers aient cherché à donner à la physionomie d'Hercule des expressions variées, fussent-elles même un peu théâtrales. Examinons donc les débris qui nous restent, l'hydre par exemple (fig. 1). Le sculpteur ne s'est pas attaché à rendre le corps écailleux d'un serpent; deux raies longitudinales, des segments d'anneaux suffiront à donner l'illusion; une partie même, celle qui étreint le mollet droit d'Hercule, est complètement lisse : elle se trouvait sans doute cachée presque toute par la jambe gauche du héros. On ne pouvait pas s'attendre, évidemment, à la minutie d'un bronzier ou d'un archaïsant : mais cette exécution hâtive étonne pourtant. Même chose dans le groupe du lion. Depuis l'exemple des grands maîtres grecs du IVe siècle, on cherchait très souvent à faire valoir le poli et la souplesse des chairs en leur opposant des parties travaillées, à ombres épaisses ou à larges plis, la chevelure, un vêtement, une nébride[1]; il est naturel que l'artisan du IIe siècle de notre ère se soit souvenu de ce prin-

(1) Cf. M. Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, p. II, 277, 290, 301, 304. On peut voir au Louvre quantité de bustes d'empereurs du IIe siècle, Aelius Caesar, L. Verus, Marc-Aurèle, où la barbe et la chevelure sont extraordinairement fouillées.

cipe en mettant Hercule nu aux prises avec un lion à la crinière hérissée et touffue; mais quelle dureté, quelle grossièreté presque dans l'exécution! Il a découpé dans le marbre, à coups de ciseau courbe, de lourdes mèches, une sorte de toison emmêlée dans tous les sens, sans souci de la réalité, et même de la beauté, uniquement, semble-t il, pour aller vite. Ces marbriers étaient plus à leur aise pour traiter le corps humain; ils possédaient pour ce genre de sujets une plus grande habileté, ou, si l'on veut, habitude de main, qui leur permettait, sans s'appliquer peut-être davantage, d'avoir l'air moins négligé. On peut trouver qu'ils ont représenté plus un lutteur qu'un dieu : cependant le corps est moins épais que dans certaines œuvres de cette époque ou même antérieures; dès Lysippe le type d'Hercule évoluait en ce sens. Les nus sont en somme de beaucoup la meilleure partie des groupes de Lambèse.

L'impression d'ensemble, qui s'impose après un examen superficiel de ces sculptures, c'est que l'on se trouve en présence d'une tradition classique très forte et très ancienne. Ces statues, dont la facture trahit suffisamment la main de plusieurs artisans, sont inspirées des mêmes modèles et travaillées selon les mêmes principes, ou plutôt suivant la même routine. On sent en effet que rien n'y a été laissé, je ne dis pas à l'originalité, mais à la personnalité de l'artiste; on ne peut même dire que ces marbriers, comme les copistes grecs du temps d'Auguste, ont cherché à combiner deux ou plusieurs statues célèbres. Ils ont suivi un seul modèle, copié une seule statue, presque toujours la même, sans y rien changer. L'on est même tenté de supposer qu'une sorte

de « Manuel de la sculpture » courait les ateliers, si l'on songe à l'identité singulière du motif du Sanglier d'Erymanthe près de Toulouse en Gaule, et à Lambèse, non loin du désert africain. Cette sculpture classique dégradée ne remonte pas au-delà du quatrième siècle héllénique, où l'on retrouve la source de presque toutes les particularités de type et de style des statues de Lambèse. Mais les principes découverts et mis en œuvre par les grands maîtres sont devenus une leçon vide qu'on apprend sans l'approfondir et qu'on applique machinalement. Puis les types se sont encore matérialisés, s'éloignant de plus en plus de l'idéal sans s'engager franchement dans un réalisme qui pouvait les renouveler. On le sent pourtant, ce réalisme, dans quelques détails, le juste mouvement du groupe de la Jument, dans celui du Lion même, où sous l'effort violent des bras d'Hercule, la peau de l'animal remonte et fait des plis. Mais en dehors de ces quelques indications, il n'y a rien qui frappe : et ainsi, la série des Travaux d'Hercule, de Lambèse, si importante par le nombre et l'état de conservation, est pour l'étude de la sculpture elle-même moins instructive que les reliefs mutilés de Chiragan.

En résumé, des œuvres exécutées probablement dans un seul atelier [1], par plusieurs artistes d'habileté différente et en général peu originaux, œuvres qui présentent des traces certaines d'exécution hâtive et relativement peu soignée : voilà les premières conclusions qui s'imposent à nous [2].

---

(1) L'uniformité du type d'Hercule semble prouver que les artisans ont étudié les mêmes modèles.

(2) Il faudrait encore étudier la question, très importante au point de vue ornemental, des *pendants*. Mais l'état de mutilation des sta-

V.

Nous avons donc là des spécimens de la sculpture décorative en province à une époque parfaitement déterminée par les inscriptions des bases. Ces inscriptions examinées de plus près vont nous permettre, nous l'espérons, d'aller encore un peu plus loin.

Toutes sont rédigées de façon analogue : P. Aelius Menecrates élève chaque monument en l'honneur, ou au nom d'un des membres de sa famille. Quatre d'entre elles[1], après la formule de consécration, portent la mention N III ou NUM III, que M. Weydert interprète « num(ero) tres ». Il nous est impossible ici de le suivre. Pourquoi les dédicaces de *quatre* statues sur sept, élevées toutes les *sept* par le même personnage, se termineraient-elles par cette bizarre formule : « P. Aelius Menecrates (Florianus) a donné à sa patrie, au nombre de trois » ? Je ne vois qu'une façon d'interpréter cette explication : il faut supposer que les statues étaient primitivement au nombre de douze, groupées par trois, et que nous possédons justement les quatre bases « têtes de séries » pour ainsi parler, alors que cinq autres ne nous seraient pas parvenues ; il peut y avoir de ces hasards dans les découvertes archéologiques. On comprendrait, à la rigueur, une telle explication, si les statues avaient été élevées à des dates différentes et en admettant que plusieurs ont disparu, mais elles datent

---

tues ne le permet pas. Les deux groupes des Juments de Diomède devaient se faire pendant : la tête du cheval est tournée dans l'un vers la droite, dans l'autre vers la gauche. L'Hercule à l'Hydre avait le bras *droit* levé presque verticalement, et le torse de la fig. 6 semble avoir eu le bras *gauche* levé. Nous ne povons aller plus loin.

(1) Les numéros I, II, VI et VII.

toutes, dit M Weydert, de l'année 197-198, et dans tous les débris qui nous sont parvenus, l'on ne peut retrouver que sept sujets différents ; — ou si divers personnages les avaient dédiés : mais il n'y a qu'un dédicant ; ou si même P. Aelius Menacrates les avait élevées par trois en l'honneur de chacun des membres de sa famille; mais il n'a honoré qu'une fois son père et son frère, deux fois son beau-frère, une fois son neveu ; car deux des bases, les numéros IV et V, ont été dressées « au nom » (et non pas en l'honneur) « du fils de sa sœur ». Il est même impossible de supposer avec quelque certitude que les sujets étaient groupés par trois : sans parler du nombre des bases qui s'y oppose, pourquoi le donateur aurait-il aussi singulièrement amoindri l'effet de ses inscriptions dédicatoires et morcelé pour ainsi dire, l'ensemble imposant dont il décorait les Thermes de sa ville? Et d'ailleurs nous n'avons découvert aucun signe qui puisse nous faire croire à un groupement par trois des statues que nous avons étudiées; l'épisode des Juments de Diomède était peut-être traité trois fois, mais ce n'est pas sûr; et comment grouper les quatre statues restantes? Enfin le nombre de douze représentations des Travaux d'Hercule n'est lui-même que spécieux, puisque l'épisode des Juments de Diomède est traité au moins deux fois dans les débris qui nous restent. Il faut donc renoncer à l'hypothèse de M. Weydert.

Il n'y a qu'une autre interprétation possible, qui consiste à faire de ces quelques lettres une mention du prix, et à lire « num(*mûm*) tribus (*millibus*) » = statue du prix de 3,000 sesterces, environ 750 francs, au poids de l'argent. Il subsiste bien quelques difficul-

tés, mais elles sont plus faciles à résoudre. Que la formule habituelle soit différente, et que généralement on joigne à *nummus* le mot *sestertius* pour écrire : « ex HS (*sestertiûm*) tribus (*millibus*) n(*ummûm*) », cela ne veut pas dire qu'une certaine liberté n'ait pas été laissée aux lapicides pour exprimer la même chose d'une autre manière ; le mot *nummus* seul est employé parfois dans le sens de sesterce [1], et le sens ne s'en est pas encore perdu sous l'Empire, puisqu'on le retrouve dans Martial [2]. Le chiffre III est surmonté d'une barre dans les inscriptions 2 et 6, ce qui est la forme habituelle pour désigner des milliers, et non des unités de la monnaie de compte. Et même, dans la deuxième, le mot NUM est surmonté d'une barre semblable, ce qui ne peut que confirmer l'interprétation « num(*mûm*). » Ainsi, chacune des quatre statues qui nous occupent, aurait coûté 3,000 sesterces à P. Aelius Menecrates.

Restent les trois bases qui ne portent pas la mention NUM III., élevées par P. Aelius Menecrates, l'une en l'honneur de son beau-frère, les deux autres « au nom » de son neveu, sans indication des fonctions qu'ils remplissent, alors que sur les autres bases, toutes les charges et fonctions sont gravées avec soin. Pourquoi ces différences, et pourquoi surtout le prix des statues n'est-il pas noté ici comme sur les autres bases ? Ce prix était-il plus bas que celui des quatre statues précédentes ? On ne peut l'affirmer, car dans les débris qui nous sont restés, malgré les différences de facture, on ne saurait faire

---

(1) E. Babelon, *Traité des Monnaies grecques et romaines (Théorie et doctrine)*, I, p. 551-552.

(2) *Epigrammes*, IV, 15, I : mille tibi nummos hesterna luce roganti..... ; *id.*, *ib.*, X, 75 et XIII, 3. — Pétrone, *Sat.*, 97, 2.

nettement deux groupes, de travail l'un meilleur, l'autre plus médiocre. Il y aurait peut-être une autre explication : les trois bases que nous étudions auraient été dressées à un autre moment que les quatre précédentes ; ainsi s'expliquerait que leur rédaction ne soit pas identique. Voyons si cette hypothèse est soutenable.

Les bases I, II, VI et VII, avec des inscriptions tout à fait semblables dans le détail, donnant le prénom, le nom, la fonction de chaque personnage honoré, sont datées certainement toutes quatre de 197 ou du début de 198, par la légation de Q. Anicius Faustus. Dédiées avec une certaine solennité, chacune en l'honneur d'un membre différent de la famille de P. Aelius Menecrates, elles ne présentent donc pas de difficultés. Les inscriptions III, IV et V, de rédaction plus brève et plus familière, sont comparables entre elles par leur manque d'apparat ; le beau-frère de P. Aelius Menecrates y est mentionné avec son surnom seulement ; le nom de son neveu n'est même pas indiqué. C'est la preuve certaine que, si ces dernières bases n'ont pas été élevées en même temps que les précédentes, elles leur sont postérieures ; elles se placeraient alors entre 198 et 201, année où Caracalla prend le surnom de Pius, qui serait forcément indiqué sur des inscriptions où Septime-Sévère, son père, est qualifié de Pertinax Pius. Cette supposition n'est ni confirmée ni infirmée par l'examen de la gravure des bases ; autant que nous avons pu en juger sur des photographies, les très légères différences entre les lettres des diverses inscriptions ne correspondent à aucun groupement ; l'intervalle de temps serait d'ailleurs trop faible pour justifier

de fortes dissemblances. Mais, si ces trois bases constituent un groupe nettement distinct du premier, nous serons autorisés à les placer à une date postérieure, de peu il est vrai, à la première dédicace. Or, les inscriptions IV et V indiquent une circonstance tout à fait nouvelle; les statues ont bien été données par P. Aelius Menecrates, mais « nomine filii sororis », au nom de son neveu. Il est impossible de l'entendre autrement : ce jeune homme, P. Maevius Saturninus Honoratianus, soit à la suite d'un avancement, soit pour toute autre raison, a témoigné le désir d'honorer Hercule Invictus, et P. Aelius Menacrates, en bon oncle, s'est chargé de la dépense, et il n'est en rien extraordinaire qu'il ait honoré en même temps le père de P. Maevius, son beau-frère, un personnage important, et sans doute influent. Il devrait d'ailleurs être d'autant plus porté à cette munificence qu'il s'agissait pour lui d'amplifier un don personnel fait à sa patrie et de compléter un ensemble ornemental qui lui tenait à cœur. Enfin, dans des inscriptions évidemment inspirées pour leur forme générale des précédentes dédicaces, mais plus simples et familières, on pouvait omettre de simples détails, tels que les fonctions d'hommes bien connus dans la ville, et le prix de revient, d'une inutile ostentation et suffisamment indiqué aux regards par l'ensemble des sept statues.

En résumé, de deux interprétations épigraphiquement possibles des mots NUM III, « nummûm tribus millibus » et « numero tres », l'une suppose la perte complète de cinq inscriptions[1] et de cinq statues

(1) Il n'y a pas un seul fragment d'inscription, recueilli à Lambèse, qui puisse se rapporter à une base de rédaction analogue à celle de P. Aelius Menecrates. Cf. *C. I. L.*, VIII.

dans un ensemble dont le reste nous est parvenu en relativement bon état; l'autre suppose un don important fait en deux fois dans un court espace de temps, sans qu'aucune raison matérielle ou psychologique s'y oppose, au moins à notre connaissance. Jusqu'à nouvelles découvertes, il nous semble raisonnable de nous en tenir à l'hypothèse la plus simple, et de comprendre que chacune des statues du premier groupe a coûté 3,000 sesterces à P. Aelius Menecrates.

VI.

Mais cette somme, n'est-elle pas bien considérable, étant donné la médiocrité et les négligences que nous avons remarquées dans le travail? C'est l'objection qui vient aux lèvres, lorsque, pour retrouver le prix *réel* actuel, on multiplie par quatre ou cinq la valeur que nous avons donnée au poids de l'argent; ce qui mettrait une des statues de Lambèse à 3,000 fr. environ. Mais ce n'est là qu'un moyen empirique et trompeur. Reportons-nous aux quelques pages où Friedlander a donné un aperçu des prix des statues sous l'Empire[1]. Les exemples de prix inférieurs à 3,000 sesterces sont très rares; deux des exemples cités sont ceux de petites figures de bronze, peut-être dans le genre de beaucoup de nos bronzes d'art, et prêtant facilement à une fabrication de pacotille; une autre inscription[2] indique que deux statues ont coûté plus de 1,200 deniers, c'est-à-dire de 4,800 sesterces; elle ne peut nous servir. Il resterait « une

(1) Friedlander, *Sittengeschichte Roms* 5 (1881), p. 285 sqq.
(2) *C. I. L.*, II, 1359.

petite figure très élégante de Mars trouvée près de Lincoln, et datant du deuxième siècle », en bronze, qui n'a coûté que 100 sesterces, sans compter, il est vrai, la matière première; c'est le prix du travail du bronze, et pour une statuette[1]. Par contre, M. Friedlander a rassemblé une quantité d'exemples de bases de statues indiquant des prix égaux ou supérieurs à 3,000 sesterces. Il y en a beaucoup de 5 à 6,000 sesterces, et l'on monte jusqu'à 16 et 20,000 sesterces (3,840 et 4,800 francs au poids). Et il ne s'agit pas là de statues colossales : une statue élevée à la Fortuna Redux Augusta, à Thamugas, sur une base de 1m27 de haut sur 0m60 de large, ne pouvait dépasser une taille ordinaire[2]. Ce n'était pas non plus l'œuvre d'un sculpteur célèbre, qui eut signé sur la base, ou au moins fait indiquer son nom. Elle a coûté pourtant 16,000 sesterces, cinq fois plus, et davantage, que les statues de Lambèse. Celui qui l'a fait élever a payé un travail extrêmement soigné, sans doute, mais un travail d'atelier et probablement sans originalité. On comprend mieux alors que P. Aelius Menecrates n'ait pu avoir que des œuvres d'atelier médiocres et même peu soigneusement exécutées pour 3,000 sesterces; ce n'était pas le prix le plus bas qu'il put décemment y mettre, mais peu s'en fallait.

S'il restait encore quelques doutes sur cette question, et si l'on demandait plus de précisions de lieu et de date, il serait facile d'en donner. Nous possédons, en Afrique même, et datées exactement de

---

(1) *Celatus aerarius fecit et aeramenti libram donavit factam denariis tribus.*

(2) *C. I. L.*, VIII, 2344.

University of Florida Libraries

l'époque de Septime Sévère et de Caracalla, des bases de statues qui nous donnent une idée très exacte des prix exigés par les marbriers du pays dans les dernières années du deuxième, et les premières années du troisième siècle de notre ère. A Lambèse même, une statue est élevée au Génie de la troisième légion, pour le salut de Sévère et de Caracalla, du prix de 3,000 HS [1]. A Diana, on en élève une à la Victoire Parthique de Septime Sévère et de Caracalla : elle coûte plus de 4,000 HS [2]. A Lambèse encore, une statue à Caracalla de plus de 5,000 HS [3]; à Verecunda, une statue à la Victoire Germanique de Caracalla revient à 8,000 HS [4]; à Diana, une statue à Septime Sévère [5], et une à Commode « frère de notre empereur » Septime Sévère [6], coûtent chacune 10,000 HS. Voilà donc, pensons-nous, notre interprétation largement confirmée et expliquée.

Si nous avons tellement insisté sur cette question, qui paraît assez mince au premier abord, c'est que l'intérêt nous semble grand, et qu'il est rare, de trouver des statues et des fragments nombreux exactement datés, avec une mention authentique du prix qu'elles ont coûté au moment de leur érection. Les bases de statues découvertes en Afrique sont nombreuses, beaucoup peuvent être datées; mais les statues elles-mêmes ont disparu pour la plupart ou sont difficiles à identifier. Avec les débris de Lambèse, nous pou-

---

(1) *C. I. L.*, VIII, 2527.
(2) *Id. ib.* 4583.
(3) *Id. ib.* 2711.
(4) *Id. ib.* 4202.
(5) *Id. ib.* 4594.
(6) *Id. ib.* 4596.

vons affirmer : Voici le genre de travail que, dans l'Afrique du Nord, à la fin du deuxième siècle, on payait tant. Et ce petit détail a son importance pour l'étude des mœurs et du travail industriel à cette époque.

Revenons maintenant aux statues de Lambèse; même en supposant que ce sont les quatre meilleures que P. Aelius Menecrates a payées 3,000 sesterces chacune, nous sommes frappés des négligences de détail et des différences de facture de l'une à l'autre. Un examen même superficiel fournit des indices certains d'un travail entrepris à forfait : les inscriptions ne peuvent s'expliquer autrement, et les inégalités du travail comparées à l'égalité des prix valent preuve en ce cas. Il est donc évident que P. Aelius Menecrates, commandant à une même date les quatre statues d'un ensemble décoratif, et sans doute à un seul atelier, avait fait son prix d'avance, fixé le nombre des statues à exécuter et la somme qu'il voulait y mettre : résigné aux différences de facture, inévitables du moment que plusieurs marbriers se chargeaient de la besogne. Les quatre statues ayant coûté 12,000 sesterces, le prix moyen de chacune était de 3,000; l'une était un peu meilleure, l'autre un peu plus médiocre, peu importait dans l'ensemble, et l'on pouvait graver au bas de chaque dédicace la même somme pour l'une comme pour l'autre.

Il faut pourtant se garder de trop rabaisser la valeur du don fait à sa patrie par P. Aelius Menecrates. Les sept statues ont dû lui revenir à environ 20,000 sesterces : et une telle somme n'est pas rien dans une famille de fonctionnaires. Aelius Mene-

crates, sans doute, est un grand personnage de sa petite ville : il a été flamine augustal, il est arrivé au faîte des honneurs municipaux; mais rien ne permet d'affirmer qu'il ait été un de ces grands propriétaires fonciers qui s'enrichissaient si vite en Afrique, et se plaisaient à embellir leur patrie et à s'en vanter. D'autre part, chacune de ces statues de Lambèse (en nous en tenant à celles dont le prix est certain) peut, et sans doute doit représenter un travail que l'on payait ordinairement plus de 3,000 sesterces. En effet, il n'est pas probable que, dans un marché à forfait tel que nous l'avons indiqué, P. Aelius ait accepté des statues d'un travail inférieur au prix moyen qu'il avait lui-même fixé. Et si l'on veut d'ailleurs réfléchir à l'importance de la commande faite en une seule fois, à la possibilité de nouvelles commandes, et à la nécessité de ne pas mécontenter un pareil client, qui avait le droit de se montrer difficile, on donnera aux statues de Lambèse une valeur commerciale plutôt un peu supérieure à 3,000 sesterces (1). Nous ne donnons cela que comme une hypothèse, mais une hypothèse extrêmement plausible.

Sur cette base, toutes nos remarques nous semblent valables : le prix est moyen, le travail l'est aussi; c'est pourtant loin d'être de la pacotille, et si l'on se représente l'ensemble décoratif de cette grande

---

(1) Il nous semble qu'on peut étendre cette remarque à toutes les sept statues d'Hercule dont nous nous occupons. En effet : 1° les mêmes négligences se remarquent plus ou moins dans toutes et il n'y en a pas quatre qui soient manifestement supérieures aux autres; 2° comme il est évident, par les inscriptions, que toutes (qu'elles aient été données en une ou en deux fois) constituaient un ensemble, il est impossible d'admettre que P. Aelius ait accepté d'y introduire des œuvres trop inférieures à la moyenne de 3,000 HS.

salle des Thermes, on avouera que dans une petite ville presque exclusivement militaire comme était Lambèse, les statues données par P. Aelius Menecrates devaient produire grand effet.

VII.

Si le type de ces statues n'a rien que de banal, le donateur n'innovait pas non plus en les plaçant dans une salle des Thermes. Comme patron de la palestre et dieu des sources, Hercule était souvent représenté dans ces monuments, et il en était bien peu sans doute où l'on ne vit pas le héros figuré d'une manière quelconque.

Le dieu de la palestre, chez les Grecs, était surtout Hermès; mais Héraklès, qui était censé avoir établi les Jeux Olympiens [1], lui fut souvent associé, et l'on donnait des fêtes en son honneur, dans les gymnases, à Thèbes, en Béotie, mais surtout en Asie Mineure [2]. Or, c'est précisément en Asie Mineure que s'élevèrent les gymnases les plus luxueux, accompagnés de bains, et qui furent comme le prototype des Thermes romains; la palestre, dans ces villes asiatiques, occupait le centre d'un cadre de portiques, et constituait la partie principale du monument. Les Romains, eux, donnèrent la première place aux bains : pourtant la palestre ne disparut jamais, et, jusqu'à la fin de l'Empire, on appela indifféremment les thermes « bains » ou « gymnases » [3]. Les grands Thermes de Lambèse ont aussi leur gymnase, un

(1) Pindare, *Olymp.*, III, 11. sqq.

(2) Cf. Daremberg-Saglio, *Dict. des Ant.*, au mot *Herakleia*, 3[1], p. 78.

(3) Isidore, *Orig.*, 2, 40, écrit : haec (c'est-à-dire balnea) et gymnasia dicuntur.

hall immense, très allongé, large de plus de 9 mètres, long de 45, qui prend toute la largeur de l'établissement, entre deux vestiaires. Il était donc naturel d'y honorer Hercule comme Dieu de la force et protecteur attitré de la palestre.

Hercule, comme Dieu des sources, était plus national chez les Romains. On disait que, dans ses voyages à travers le monde[1], il avait découvert toutes les sources d'eau chaude ; et les Romains, quand ils en avaient trouvé une, honoraient souvent Hercule comme « Génie du lieu »[2]. Parfois ils donnaient son nom à l'établissement même des Thermes, comme en témoigne une inscription trouvée dans les ruines des Thermes d'Allifa : *Fabius Maximus v(ir) c(larissimus) rect(or) prov(inciae) thermas Herculis vi terrae motus eversas restituit a fundamentis*[3]. Par là, Hercule peu à peu devenait le véritable Dieu de ces établissements luxueux que les Romains élevèrent partout, à Rome et dans les provinces ; une localité de Transylvanie s'appelait les « Bains d'Hercule », et elle a gardé son nom jusqu'à nos jours. Il devint même le Dieu des eaux, puisque, en Afrique, où l'eau était si précieuse, on donna le nom d' « Aquae Herculis » à une station de Numidie, à 12 kilomètres d'El-Kantara, aujourd'hui Sidi-el-Hadj[4]. Quelle importance avait donc acquise le culte d'Hercule, déjà national et indigène en Afrique ![5] Il est dès lors

(1) Ce type d'Hercule Voyageur n'a pas été mis en lumière par les Grecs.

(2) *C. I. L.*, III, 1566 : *Herculi*, Genio loci, *Fontibus calidis*, *Calpurnius*.

(3) *C. I. L.*, IX, 2338.

(4) *C. I. L.*, VIII, 2192 et 2193.

(5) Cf. J. Toutain, *Les Cités romaines de la Tunisie*, p. 215.

tout naturel que P. Aelius Menecrates ait élevé dans les Thermes les statues qu'il voulait dédier à Hercule.

Il ne prétendait sans doute pas, en le faisant, agir de façon nouvelle ou originale ; il n'y a peut-être seulement pas pensé. Il agissait par habitude, par routine, comme les sculpteurs qui s'étaient chargés de sa commande. Il n'y a que banalité pour un Romain à dédier dans des Thermes des statues d'Hercule. Mais on saisit autre chose dans les inscriptions de Lambèse, une nouveauté, une intention certaine de P. Aelius Menecrates. Pourquoi, dans des Thermes, a-t-il dédié sept bases à Hercule Invictus ? Et d'où vient d'abord ce terme, *invictus*, appliqué à Hercule ? (1)

Nous trouvons le nom pour la première fois mentionné dans une satire Ménippée de Varron, intitulée Ἄλλος οὗτος Ἡρακλῆς, et dans les inscriptions, cette épithète est beaucoup plus fréquente que celle de *Victor* que l'on donnait aussi au héros. Les uns disaient qu'il le devait à sa victoire sur Cacus ; mais Varron (2) affirme qu'on le nomma Victor parce qu'il avait vaincu toutes sortes d'adversaires, « *quod omne genus animalium vicerit* ». Cette opinion semble avoir prévalu ; elle expliquait mieux l'épithète courante « invictus », qui suppose une longue suite d'épreuves et de triomphes ; enfin, elle paraît bien avoir dominé dans l'esprit de P. Aelius Menecrates lorsqu'il fit exécuter les groupes de Lambèse. Sans doute, puisqu'il faisait faire une série de statues, il ne pouvait

(1) Sur cette question, il faut constamment se reporter à Roscher, *Lexikon der Mythologie*, 1, col. 2923 sqq.

(2) Dans Macrobe, *Sat.*, 3, 6, 10.

mieux les varier qu'en représentant plusieurs des travaux d'Hercule; mais le but ornemental n'est certainement pas le seul. On ne commande pas sept statues dans une petite ville de province, sans avoir pendant des mois caressé ce projet grandiose, réglé dans son esprit tous les détails, subordonné l'ensemble à une pensée belle et large, ou que l'on croit telle. Nous pouvons être sûrs qu'Aelius Menecrates a vu dans l'ensemble des œuvres qu'il donnait « à sa patrie » et dans les dédicaces qui les accompagnaient une foule de significations plus ou moins cachées ; et nous ne saurions nous égarer en les recherchant. Une des premières idées qui ont dû le séduire, c'est de donner comme une représentation concrète de tout ce que contenait l'épithète « Invictus » : et quoi de plus frappant, en effet, que ces sept luttes présentées ensemble, presque toutes finies ou touchant à leur fin, montrant partout le héros triomphant sur le monstre terrassé ?

Mais cela, n'importe qui pouvait le voir; faire d'Hercule le type du héros victorieux était devenu banal. Les peintres de vases athéniens avaient déjà souvent fait conduire par Nikè le char de leur Héraklès; et les bronziers étrusques, élargissant l'idée, montrèrent fréquemment le héros couronné (1). Les Romains allèrent bien plus loin : ils firent d'Hercule un dieu de la guerre, un autre Mars; la victoire sur Cacus devient le prélude et comme le type de toutes les victoires romaines (2). Une inscription du troi-

(1) Un miroir étrusque du Louvre (n° 7190), à patine verte, montre un Hercule juvénile, imberbe et nu, armé seulement de la massue, assis sur un tertre, couronné par une Lasa, nue et ailée, debout auprès de lui.

(2) Tite-Live, I, 7, 4 sqq.

sième siècle[1] mentionne un « Collegium Martis et Herculis » ; Hercule qui, dès l'origine, figurait dans les cortèges triomphaux, se vit souvent représenté avec les dieux protecteurs de Rome sur les monuments de victoire[2]. Il fut remercié « ob victoriam » ou imploré « pro victoria » par le peuple romain ou par ses généraux. La deuxième formule se retrouve dans les dédicaces P. Aelius Menecrates, appliquée à Septime Sévère et à ses fils. L'Hercule Invictus des Thermes de Lambèse cessait d'être le héros victorieux international et vague : il était le dieu romain et le protecteur de l'Empire.

Il était encore plus aux yeux du donateur, qui rédige ainsi sa dédicace : « *Herculi invicto s(acrum) pro salute et victoria Imp(eratorum duorum) Caes(arum duorum) L. Septimi Severi Pertinacis Pii et M. Aureli Antonini Aug(ustorum duorum)...* » Hercule était devenu le protecteur particulier de certains hommes : ici de l'empereur et de sa famille. Les grands ambitieux, Pompée, Marc-Antoine, avaient commencé assez tôt à confisquer Hercule à leur profit[3] : ils ne faisaient que suivre l'exemple d'Alexandre-le-Grand, et c'était encore l'Hercule Invictus des Triomphateurs qu'ils invoquaient avec l'empire, Hercule prend le titre d'Augustus qui le lie très étroitement à la famille impériale, il devient *Comes* ou *Conservator*

---

(1) *C. I. L.*, VI, 2819. Il est représenté avec un trophée sur les monnaies de la gens Antia, 49-45 avant J.-C.

(2) Deux fois sur l'Arc-de-Triomphe de Bénévent; quatre fois sur la Porte Noire de Besançon; une fois sur la Colonne de Cussy et sur celle de Mayence; sur l'Arc de Constantin (médaillon du temps d'Hadrien ; sur l'Arc des Orfèvres (du temps de Septime Sévère).

(3) Pompée éleva un temple à Hercule Victor ou Invictus près du Cirque Maxime. A Pharsale, il donna comme mot d'ordre à ses troupes « Hercules Invictus » (Appien, *b. c.*, 2, 76).

du prince : il l'accompagne et le protège. On le prie « pour le salut » de l'Empereur [1]. Son importance croît de plus en plus avec les princes qui se succèdent dans l'Empire : Domitien lui bâtit un temple sur la voie Appienne, Trajan l'honore; il est fréquemment représenté sur les monnaies impériales [2]; sur celles d'Hadrien, il prend les traits du prince. Enfin Commode s'identifie avec Hercule [3] et se fait honorer comme tel : Hercule est devenu vraiment le dieu particulier de l'Empereur. P. Aelius Menecrates ne l'a pas oublié.

L'avènement de Septime Sévère (193) et les premiers actes de son règne ne purent que le confirmer dans l'idée qu'Hercule était le dieu principal de l'Empire. Le prince s'empressa de faire honorer à Rome les dieux de Leptis Magna, sa patrie : Hercule Phénicien et Bacchus. Tous les deux parurent sur les monnaies avec l'inscription « *Di patrii* » ; tous deux devaient être les divinités principales des Jeux séculaires de 204. Ainsi, en admettant même que P. Aelius Menecrates, dont les dédicaces sont de 197, quatre ans seulement après l'avènement de Septime Sévère. n'ait pas voulu faire acte de flatteur et de bon courtisan (ce qui n'aurait rien d'impossible dans une famille de fonctionnaires comme est la sienne [4]), il avait toutes sortes de raisons d'hono-

---

(1) Le *Lexikon*, de Roscher, ne cite qu'un exemple de la formule *pro salute imp. caes.*, jointe à H. Invictus (*C. I. L.*, III, 4272). Il faut aujourd'hui y joindre les sept bases de Lambèse.

(2) Monnaies de Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle.

(3) Dio Cassius, LXXII, 7, 15, 17, 18, etc.

(4) Son père est ancien centurion ; son frère, D. Aelius Menecratianus, est *a militiis*; son beau-père, P. Maevius Saturninus Honoratianus, procurateur impérial; son neveu, P. Maevius Saturninus, tribun laticlave de la légion XI Claudia; lui-même est flamine perpétuel. L'importance du don et la dédicace ne pouvaient passer inaperçues.

rer publiquement, dans un lieu fréquenté, un Dieu ancien, universellement connu, profondément Romain et Impérial. Il sut le faire très habilement dans la formule nette et concise de consécration, qui donnait à sa donation un sens bien plus vaste et plus sérieux que celui d'une simple décoration de Thermes.

Nous ne prétendons pas avoir épuisé tout ce que l'on pourrait dire soit sur les statues de Lambèse elles-mêmes, soit sur leur signification ou sur les intentions du donateur. Beaucoup de nos remarques demanderaient à être vérifiées ou complétées sur les lieux mêmes, et en présence des originaux. Mais nous espérons avoir montré de quelle importance sont de telles découvertes pour l'étude de la vie psychologique et matérielle des cités romaines en Afrique, et pour celle des ateliers d'artisans, où la sculpture achevait de perdre toute originalité, et se faisait industriellement, suivant des habitudes et des préceptes transmis et déformés de siècle en siècle [1].

Jean BAYET,

Elève de l'Ecole Normale Supérieure.

---

(1) Nous tenons, en terminant, à remercier M. Touze, conservateur du Musée de Lambèse, qui nous a aimablement fourni les photographies jointes à cet article.

LES MINES ANTIQUES

DE LA

RÉGION DE COLLO

I.

L'exploitation des mines a pris, dans le monde antique, un développement prodigieux si l'on songe aux moyens rudimentaires dont disposaient les Anciens pour rechercher les minerais dans les profondeurs du sous-sol. Les premiers travaux miniers remontent à une époque très reculée. Dès le sixième millénaire avant l'ère chrétienne, les mines de la presqu'île du Sinaï étaient exploitées [1] : des filons cuivreux, malgré leur grande pauvreté, y étaient attaqués, dans les débuts tout au moins, à l'aide d'instruments en silex. Les hommes qui enseignèrent la première métallurgie aux populations africaines avaient eux-mêmes reçu ces connaissances en héritage de peuples très anciens, — probablement de ceux qui constituèrent la source commune des civilisations chaldéenne et égyptienne.

(1) *Recherches sur l'origine de l'Egypte*, par J. de Morgan, t. I, p. 217 et suiv.

Les Africains connurent dans le même temps, et sans doute par l'intermédiaire de l'Egypte, l'usage du cuivre et celui du fer ; il n'y a pas eu à proprement parler, dans ce pays, d'âge du bronze [1].

Quant au plomb, il fut, lui aussi, très anciennement connu ; l'aspect métallique de la galène, la fréquence de ce minerai dans certaines régions, ont de bonne heure attiré l'attention des hommes ; mais la métallurgie et l'utilisation du plomb métal ne prit une réelle importance qu'avec les applications nombreuses que surent lui donner les civilisations égyptienne, égéenne, mycénienne, phénicienne, grecque, enfin et surtout la civilisation romaine.

Les Romains employèrent le plomb à fabriquer une multitude d'ustensiles domestiques, récipients, réservoirs de liquides, comptoirs de boutiques, instruments de cuisine ou de toilette, sarcophages, plus rarement objets d'art. Ils en ont consommé des quantités à fabriquer des balles de fronde ou des boulets de catapultes ; ils l'ont utilisé en grand dans la construction, non seulement pour l'établissement des conduites d'eau, des tuyaux et des égoûts, mais encore comme enduit ou revêtement des murs à l'intérieur des habitations, pour préserver les peintures et les fresques des ravages que l'humidité aurait pu provoquer à la suite d'un contact direct avec la maçonnerie.

Un emploi aussi courant, aussi général, a naturellement exigé des masses énormes de métal. Nous savons que des seules mines du Laurion, exploitées

---

(1) Cf. Gsell, *Hist. ancienne*, I, p. 212 « Il semble bien que le cuivre et le bronze aient été très peu répandus parmi les indigènes, ou ignorés d'eux, avant l'époque où ils commencèrent à faire usage du fer. »

à la belle époque, les anciens ont tiré des centaines de mille tonnes de plomb. Le vil métal était d'ailleurs une production en quelque sorte accessoire de ces mines, les Grecs ayant principalement en vue l'argent qu'ils retiraient du plomb fondu par coupellation dans la proportion de deux à trois kilos d'argent pour mille kilos de plomb.

Plus tard, avec les conquêtes de Rome, de nouveaux pays s'ouvrirent au commerce, et l'exploitation de leurs mines devint un des facteurs de la la richesse mondiale. Les principaux centres de production du plomb, « les seuls probablement, dit « M. Besnier, qui pussent donner lieu à un com- « merce d'exportation en même temps qu'ils satis- « faisaient à la consommation locale, étaient dans « l'Europe occidentale l'Espagne du Sud, la Gaule « et la Bretagne [1]. »

L'exploitation des mines de ce dernier pays, et l'exportation du plomb (*plumbum nigrum*, par opposition au *plumbum album*, nom de l'étain), y prirent bientôt même une telle importance que, malgré l'énormité de la demande et les besoins de la consommation, les Romains sentirent la nécessité de limiter par une loi la production du *plumbum nigrum* en Bretagne [2]. Le prix du métal était tombé, au temps de Pline, à six centimes la livre. Il est juste d'ajouter qu'au Ier siècle, à Athènes, il ne valait déjà que de cinq à sept centimes le kilo : prix qui représente à peine, de nos jours, les frais de traitement métallurgique de la galène, et qui sont six à huit fois moins élevés que les prix actuels du métal lourd !

(1) *Dict. des Antiquités*, voir *Plumbum*.
(2) Besnier, *op. cit.*

II.

Quel rôle joua l'Afrique du Nord dans la production métallurgique mondiale de l'antiquité? La Tunisie et le département de Constantine plus spécialement, se sont révélés depuis une dizaine d'années comme assez bien dotés en gisements de fer, plomb et zinc. Dans quelle mesure les Anciens ont-ils découvert et exploité ces richesses naturelles? A cette question répondent éloquemment les innombrables travaux antiques, encore peu ou point connus, qui couvrent les zones minéralisées.

En ce qui concerne le zinc, dont les gisements sont nombreux dans les terrains primaires et secondaires, gisements de blende (sulfure de zinc) dans le premier cas, de calamine (carbonate de zinc) dans les terrains crétaciques, on n'a nulle part trouvé de traces d'exploitation ancienne. Les Romains ont cependant connu l'oxyde de zinc, qui est employé dans leur pharmacopée. Mais ils ont certainement ignoré la métallurgie du zinc. Ils ont méconnu la nature métallifère de la calamine, qui ne se révèle par aucun indice extérieur ; quant à la blende, si souvent associée au plomb, et formant avec lui tant de minerais mixtes, ils n'ont pas su en extraire le métal et l'ont laissé perdre par volatilisation, lorsqu'ils traitaient le minerai pour en tirer le plomb. Les anciens travaux qui jalonnent parfois les filons blendeux, sur le littoral algérien, n'avaient d'autre but que de reconnaître les parties galénifères de ces filons, et ce lors même que la proportion de galène nous paraît absolument insignifiante.

Les gisements de fer ont été exploités en Afrique du Nord dès que ses habitants apprirent à connaître le métal et à s'en servir ; nous avons vu que cette connaissance est, sans doute, aussi ancienne que celle du cuivre. Les gisements de fer sont abondants sur le littoral algérien, principalement dans les régions de Bougie-Djidjelli. Le minerai le plus commun est l'hématite, qui affleure parfois en masses considérables. De nos jours encore, les kabyles en tirent parti sur place pour les besoins de leur industrie, et leur métallurgie *est restée ce qu'elle était dans les tous premiers âges*. L'abondance du minerai en surface rendait inutiles les travaux souterrains ; les Anciens se contentèrent d'exploiter superficiellement de véritables minières ; ils n'avaient à forer ni puits ni galeries dans la profondeur ; c'est ce qui rend si difficilement reconnaissables leurs travaux, recouverts aujourd'hui d'une épaisse couche d'humus. Seules, les nombreuses scories que retourne la charrue et qui parsèment certaines régions témoignent de l'intensité de l'industrie métallurgique.

Il n'en est pas de même pour le plomb, qui se trouve isolé dans l'incrustation des filons, dont la recherche et l'exploitation donnèrent lieu à des travaux autrement difficiles et importants, et qui sont en tous points comparables à ceux déjà étudiés en Gaule ou en Espagne.

M. Besnier mentionne que dans l'Afrique du Nord des traces d'exploitation romaine « et peut-être même punique » ont été relevées au Djebel-Ressas, près de Tunis à Djebba, dans la vallée du Bagradas (Medjerda). Il ajoute que les Romains ont travaillé aux

gisements du Cap Négro, en Tunisie, prolongement de ceux de l'Oum-Theboul, en Algérie au Djebel-Skikda, près de Philippeville, chez les Nbaïl du Nador, et sans doute aussi au Djebel-Medjana, près de Tébessa, où au moyen-âge Ibn Haoukal et El-Bekri mentionnent de l'argent. »

Cette liste pourrait être considérablement allongée. Les Anciens ont exploité en grand les mines du Bou-Djaber, près de Souk-Ahras, où ils ont laissé plus de cent mille tonnes de déblais titrant encore de 2 à 6 °/₀ de plomb. Ils ont surtout jalonné de leurs travaux la plupart des filons plombeux du littoral algérien, et qui sont particulièrement nombreux dans le département de Constantine. Les régions de Philippeville, Collo, El-Milia, Djidjelli, Bougie et d'une manière générale tous les terrains primitifs qui s'étendent depuis la mer jusqu'à 40 et 50 kilomètres du littoral, ont été, dans certaines zones, imprégnées de blende ou de galène, souvent des deux ensemble, et dans d'autres, sillonnés par des filons minéralisés qui affleurent au fond des ravins ou sur les crêtes, là où disparaît la couche superficielle d'humus et l'abondante végétation qui les masque à la vue. Etudier l'ensemble de ces travaux serait faire le relevé et l'examen des filons eux-mêmes et des gisements, ce qui n'est ni dans nos possibilités, ni dans le cadre de ce travail. Du moins nous était-il possible d'esquisser cette étude pour une région limitée, que nous avons souvent parcourue, et qui est en même temps l'une des plus riches en minerais de plomb. Elle nous permettra de reconnaître suffisamment les procédés, les méthodes et l'importance des travaux accomplis par nos devanciers.

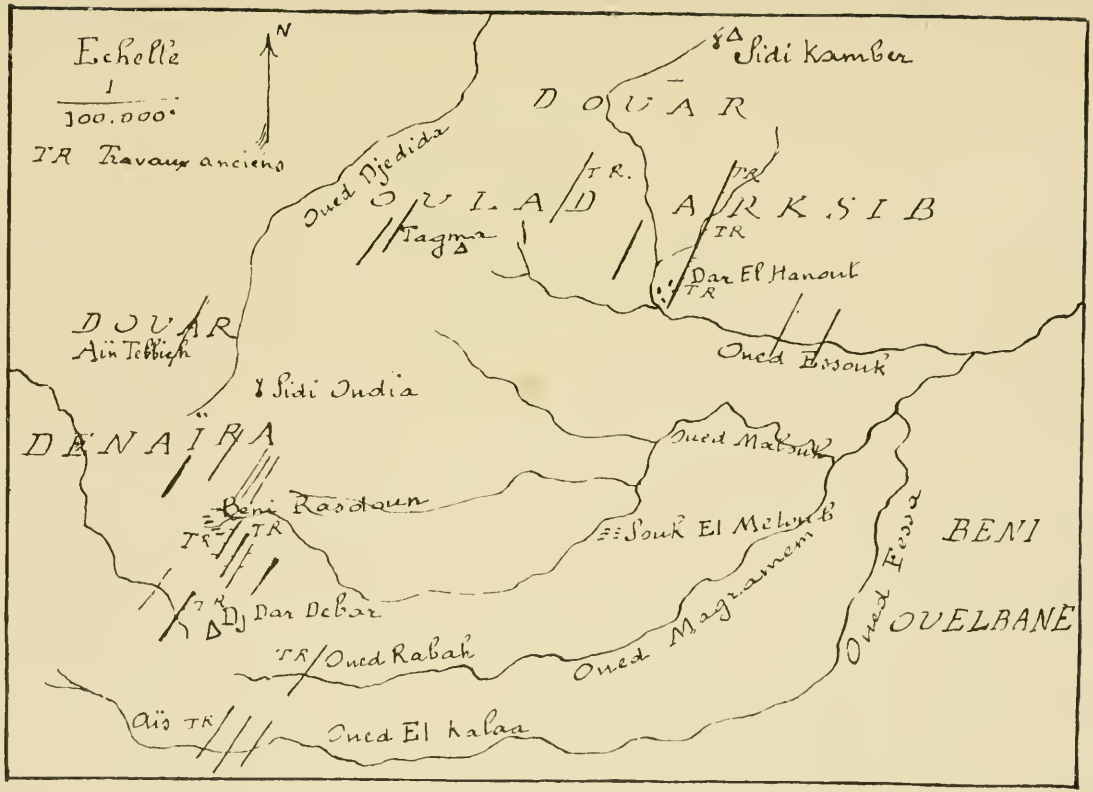

Carte du Champ de Filons des douars Denaira et Ouled-Arksib (Collo)

III.

La région étudiée comprend les douars Ouled-Arksib et Denaïra, dans la commune mixte de Collo, à environ 30 kilomètres au sud de cette localité, et à 15 kilomètres à l'ouest du hameau européen de Sidi-Mezrich, section de la commune de Robertville.

Au nord, cette région confine à celle d'Aïn-Kechera, dont les terrains ont été profondément métamorphisés par des centres éruptifs d'âge tertiaire, et sont imprégnés d'injections volcaniques et de minerais blendeux. Son relief principal est constitué par le Djebel-Dar-Debagh dont la crête court du nord au sud à une altituee de 7 à 800 mètres et qui projette à l'est des contreforts, séparés par de profonds ravins. Le Djebel-Dar-Debagh est un puissant massif de schistes anciens, tantôt talqueux et brillants, tantôt noirs et compacts avec de nombreuses inclusions de quartz. Les torrents l'ont profondément entaillé, coupant à pic la partie inférieure des pentes, mettant à nu des filons qu'il est impossible de retrouver ailleurs, les affleurements étant dissimulés sous une épaisse couche d'humus. Une immense forêt de chênes-lièges couvre toutes les hauteurs, où la broussaille faite de bruyères blanches, de myrtes et d'arbousiers, est tellement dense, qu'elle rend infranchissable tout passage hors des sentiers tracés.

A l'est de ce massif principal, une succession de collines d'altitude moindre étagent leurs croupes également boisées. Le Coudiat Bou-el-Bellout en occupe le centre, et se prolonge à l'est par diverses

hauteurs comprises dans le périmètre de la concession minière de Sidi-Kamber. Les schistes font ici place aux gneiss, également injectés de quartz ; on retrouve cette roche en masses de toutes les dimensions, depuis les nodules jusqu'aux boules massives et aux bancs compacts de plusieurs mètres d'épaisseur.

Cette région est traversée de nombreux filons parallèles et orientés au nord 30° est. Presque tous sont jalonnés par des travaux romains. Il nous est impossible d'en donner ici une nomenclature complète ; nous citerons les mieux connus, parce qu'ils donnent lieu actuellement à des travaux de recherches ou d'exploitation. Ce sont, du nord au sud : les filons de Tagma, de Dar-el-Hanout, de Beni-Rasdoun, de Dar-Debagh, de Mekket-Boulmal, d'Oued-Rabah, d'Aïs et de Mechta-Kelaa, que nous avons indiqué sur la carte ci-jointe, aux points où portent les travaux actuels.

Nous étudierons les plus intéressants au point de vue des travaux anciens.

Filon de Dar-el-Hanout

Ce filon est minéralisé à l'aide des trois sulfures de fer (pyrite), de zinc (blende) et de plomb (galène), avec gangue de barytine. D'une régularité remarquable, il est constitué : 1° à chaque éponte par une veine de minerai d'un centimètre d'épaisseur, suivie d'un ruban de barytine de $0^{m}20$ d'épaisseur moyenne ; au centre, par le minerai en épaisseur variable, de 0 à 60 centimètres et plus. La largeur totale du filon varie de $0^{m}40$ à $1^{m}50$. La partie superficielle, qui

renferme de nombreuses zones stériles, paraît être aussi la plus pauvre en plomb.

C'est cependant cette partie que les Anciens ont exploitée. Le filon n'affleure pas dans la partie basse de la colline, dont les pentes sont recouvertes de terre végétale, et nulle part l'Oued-Essouk qui la borde ne l'a recoupé d'une façon visible. Par contre, il affleure presque partout sur le sommet du mamelon surplombant Dar-el-Hanout, mamelon dénudé ou recouvert d'une couche d'humus n'excédant pas $0^{m}20$, ce qui est exceptionnel dans cette région boisée.

Cette ligne d'affleurements, que la blancheur de la baryte signale à l'attention du passant, a été attaquée par les Anciens en des points multiples.

Les travaux consistent en puits et descenderies suivant exactement le filon, dont le pendage est variabte et se rapproche de la verticale. Les descenderies communiquent avec des galeries qui viennent successivement se brancher sur elles et suivent le filon à peu près de niveau.

La largeur des descenderies est de $0^{m}80$ à $1^{m}20$ en moyenne : les galeries d'allongement ont une hauteur de $1^{m}50$ en moyenne avec une largeur variable suivant l'épaisseur du filon; ce dernier est entièrement enlevé; ceci à cause des parties minéralisées des épontes. La roche encaissante, qui est du gneiss de dureté moyenne, n'a été attaquée que dans les endroits où le filon se trouvait trop étroit pour livrer passage, une fois enlevé, à un homme. Les places des lampes sont creusées dans les parois des galeries, à environ $0^{m}60$ l'une de l'autre, indifféremment à droite ou à gauche. Dans les descenderies ont été pratiquées, au toit et au mur, des entailles destinées

à permettre aux ouvriers de remonter au jour; il est vraisemblable que ces derniers ne faisaient point usage d'échelles. De temps à autre, des traverses de bois, encastrées dans les épontes du filon, leur servaient de point d'appui. Le peu de largeur des puits et descenderies, les entailles pratiquées dans les parois leur permettaient de circuler en se livrant à une gymnastique qui n'était certes point exempte de dangers.

Le creusement des puits et galeries s'est fait uniquement au pic et à la pointerolle, dont les traces sont encore visibles. La partie ferrugineuse constituant le milieu du filon, qui est la plus tendre, était enlevée la première; ils recueillaient dans cette partie, après élimination de la pyrite et de la blende, une certaine proportion, assez faible en général, de galène. Puis, le mineur rabattait sur le milieu évidé et formant crevasse, les parties plus consistantes des bandes barytiques dans lesquelles étaient fréquemment incluses des nodules de galène; il recueillait enfin le minerai des épontes, qui forme ordinairement deux petites veines d'un centimètre d'épaisseur. Certains avancements abandonnés accusent nettement ce procédé qui était, en somme, le plus simple et le plus pratique.

Les travaux étaient d'ailleurs conduits sans plan d'ensemble et sous l'empire d'une préoccupation unique : suivre le minerai. Les galeries de niveau étaient prises dans les parties les plus minéralisées de la descenderie : on les arrêtait aussitôt que la minéralisation devenait trop pauvre, et tout passage stérile était considéré comme un infranchissable obstacle. La descenderie était alors poussée un peu

plus bas, jusqu'au point où la minéralisation paraissait suffisante pour commencer, vers le nord ou vers le sud une nouvelle galerie.

Les travaux actuels de la mine de Dar-el-Hanout ont rencontré, à quarante-deux mètres de profondeur, l'extrémité d'une de ces galeries. Nous devons à l'obligeance de M. Sisson, directeur de la mine, le plan du travail ancien que nous donnons ci-contre; les descenderies romaines, en partie comblées, ont été dégagées et servent ainsi à l'aération de la mine actuelle.

La longueur totale des puits, galeries et descenderies relevés dans ce travail est d'environ cent quarante mètres. Mais il existe le long du même filon, et dans le voisinage immédiat de ces travaux, d'autres travaux analogues ou plus considérables, qui sont révélés par les orifices des puits et par les cônes de déjections et de déblais à proximité de chaque orifice.

Certaines galeries étaient remplies de morceaux de barytine. « Ce fait, nous écrit M. Sisson, peut provenir de deux causes : ou bien les Romains ont abandonné en premier les chantiers inférieurs et se sont évité la peine de remonter les déblais provenant de travaux supérieurs en les jetant simplement dans les travaux abandonnés; ou bien encore, et peut-être pour les deux motifs, les pierres trouvées dans les galeries sont dues à des affaissements extérieurs de remblais trop rapprochés des orifices. En tout cas, *il n'y a pas lieu d'y voir une manœuvre de remblayage voulu, telles que celles qui se produisent de nos jours dans les chantiers d'abatage.* »

Tout en maintenant l'exactitude de cette dernière

remarque, nous ne sommes pas absolument de l'avis de notre correspondant en ce qui concerne le mode de procéder des Anciens.

Ils ont commencé le puits P sans savoir à quelle profondeur ils s'arrêteraient. Ils ont dû traverser d'abord une zone superficielle d'une quinzaine de mètres d'épaisseur qui était ou stérile ou trop pauvre pour être exploitée. Au-dessous, commençait une zone un peu plus riche dans laquelle ils creusaient successivement diverses galeries qui, à une distance de 10, 15, 20 mètres de leur origine, étaient de nouveau arrêtées, soit en raison de la dureté de la roche, soit parce qu'elles rencontraient un passage stérile. On approfondissait alors le puits, soit par une descenderie, soit en creusant un nouveau tronçon qui permettait de prendre des galeries en direction, quelquefois immédiatement au-dessous des précédentes. Arrivés à 42 mètres de profondeur verticale, les ouvriers se trouvaient obligés d'arrêter le travail en raison des difficultés rencontrées pour la remonte des déblais. Le plus ordinairement même, ces derniers étaient déposés dans une galerie supérieure abandonnée, au lieu d'être remontés jusqu'au jour. C'est ce qui explique l'abondance des morceaux de baryte trouvés dans ces galeries.

A cette profondeur de 42 mètres, l'exploitation devait en effet rencontrer des difficultés soit pour l'aération, soit pour l'évacuation des eaux, soit pour la remonte des déblais ou celle des ouvriers, qui la rendaient pratiquement impossible. On abondonnait alors le travail pour commencer, trente ou quarante mètres plus loin, et toujours dans le même filon, un nouveau puits.

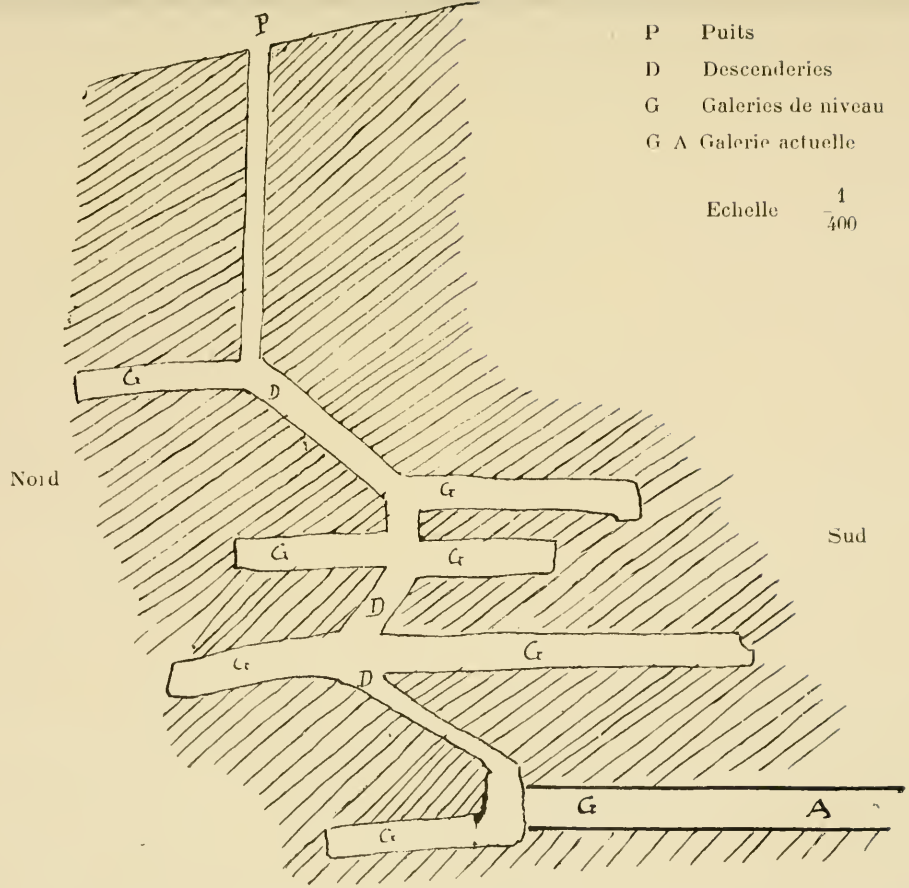

P Puits
D Descenderies
G Galeries de niveau
G A Galerie actuelle

Echelle $\frac{1}{400}$

Projection verticale d'une partie du Filon de Dar El Hanout
montrant les travaux anciens

Une de leurs exploitations, qui avait atteint la partie du filon riche en galène, est cependant descendue au-dessous du niveau limite ordinaire des travaux antiques.

Le 5 juin 1914, une galerie d'allongement de la mine actuelle (niveau + 20 mètres) a en effet rencontré à 300 mètres au nord des travaux précédents et à une distance verticale du niveau du sol de 67 mètres, une galerie antique qui avait été poussée au-dessous du niveau hydrostatique actuel de la montagne.

Le mineur qui travaillait à l'avancement sentit tout à coup son burin s'enfoncer dans des parties molles. L'explosion des coups de mine provoqua un éboulement de déblais anciens pêle-mêle avec des tessons de poterie et des débris de lampes indéterminables, et ramollis par un séjour plus que millénaire dans l'humidité. En même temps s'éboulaient des bois utilisés par les Anciens, dont nous avons recueilli lesplus remarquables.

L'un, offert par notre confrère et ami M. Gastu et nous-même au musée de Constantine, présente la forme d'un barreau cylindrique de $0^{m}60$, avec un diamètre de $0^{m}10$. Il est taillé en pointe très régulièrement à ses deux extrémités, qui forment deux cônes. Quelle pouvait être sa destination? Nous ne pensons pas qu'il ait appartenu à un cadre de boisage. Les extrémités étaient plutôt faites pour s'encastrer dans les épontes du filon, et le barreau servait ainsi de point d'appui aux ouvriers pour circuler dans la descenderie.

D'autres bois, de dimensions plus fortes, et moins soigneusement taillés à leurs extrémités, ont été

retirés de ces déblais. Ce sont, comme le précédent, des poteaux en chêne-liège du pays. L'un mesure plus de 2 mètres de longueur. Ils sont encore revêtus de leur écorce dans laquelle des débris de blende se sont profondément incrustés, au point de faire corps avec la souche qu'ils revêtent ainsi d'une épaisse gangue protectrice. Est-ce à cette circons tance, ou à l'imputrescibilité du chêne-liège qu'il faut attribuer sa parfaite conservation? Toujours est-il que ces bois, extraits, après un séjour de quinze ou vingt siècles, de déblais situés au voisinage du niveau hydrostatique de la montagne, dans un filon qui draîne toutes les eaux avoisinantes, sont remarquables de conservation. Ils nous apportent en même temps la preuve que la végétation du pays était identique, dans l'antiquité, à ce qu'elle est aujourd'hui; peut-être aussi celle que le régime des pluies ne devait guère différer. Des précipitations plus abondantes auraient élevé le niveau hydrostatique au-dessous duquel les difficultés d'épuisement rendaient l'exploitation impossible.

L'avancement de la galerie actuelle présentait donc, lors de notre visite, l'aspect de la figure ci-contre.

La partie inférieure de la figure représente le filon dans un passage riche laissé intact par les Anciens.

La partie supérieure représente le vide fait par eux dans la partie exploitée, vide comblé :

En A (couche archéologique) par des débris de toute espèce, principalement de la blende, abandonnés par eux, avec les bois utilisés au cours de leurs travaux;

En E, par les éboulis venant des épontes (gneiss, baryte, blende. etc.)

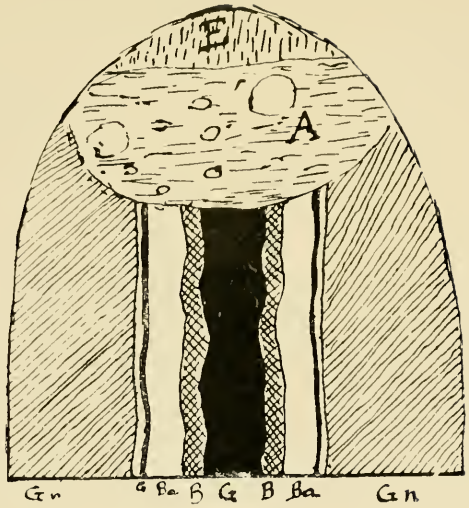

G Galène
B Blende
Ba Barytine
Gn Gneiss

A Couche archéologique
E Eboulis des épontes

Avancement d'une Galerie actuelle rencontrant dans sa partie supérieure une Galerie romaine à 67 mètres de profondeur.

Il n'y a donc pas trace de remblayage méthodique et voulu.

Comment l'exploitation a-t-elle été abandonnée dans un passage aussi riche? Très probablement en raison de ce qu'elle avait lieu à 67 mètres de profondeur, au-dessous du niveau hydrostatique, et que les mineurs ont été arrêtés par l'eau.

Mais y avait-il eu seulement exploitation à proprement parler? Le plan des travaux que nous avons donné plus haut nous permet d'en douter. Les ouvriers n'ont procédé, à proprement parler, à *aucun dépilage méthodique ;* les parties hachurées du filon n'ont pas été exploitées. Au lieu de partir de la couronne d'une galerie pour abattre par tranches successives, *tout le filon,* au moins dans ses parties exploitables, en remblayant sous leurs pieds, — ce qui leur eut imposé la nécessité de boiser, — les ouvriers se sont bornés à ouvrir des galeries un peu au hasard, et quelquefois les unes immédiatement au-dessous des autres. Il est inutile de faire remarquer combien cette manière de procéder était difficile et onéreuse, pour aboutir à de bien maigres résultats.

Des procédés aussi défectueux, aussi primitifs, sont de nature à nous étonner de la part des Romains qui, en d'autres contrées, ont agi d'une manière plus expéditive et plus rationnelle.

Une autre cause d'étonnement est la pauvreté même des parties du filon qui a donné lieu à d'aussi nombreuses et importantes attaques.

Le filon de Dar-el-Hanout n'est puissamment minéralisé en plomb qu'au-dessous du niveau où les Anciens ont généralement dû s'arrêter. Toute sa partie supérieure, la seule où aient porté les travaux an-

ciens, contenait surtout de la blende ou de la pyrite de fer, minerais inutilisables pour les Romains, et les quelques noix ou veinules de galène qui y sont disséminées ne réprésentent qu'une épaisseur de minerai utile, vraiment bien réduite.

En un temps où le plomb abondait dans l'empire romain et se vendait à un excessif bon marché, il peut paraître étrange que l'on ait songé à exploiter, fût-ce pour les besoins locaux, des gisements aussi pauvres, et dont la teneur en argent est presque nulle.

On se demande, dès lors, s'il ne faut pas faire remonter ces exploitations à une époque antérieure à la conquête romaine? Et s'il ne faut pas y voir, au début tout au moins, des travaux purement indigènes, dont les produits étaient centralisés et vendus dans les comptoirs phéniciens de Chullu et de Rusicada, qui sont tout proches.

Filons de Beni-Rasdoun

C'est sur le versant est du Djebel-Dar-Debagh, à mi-hauteur de la montagne et sur le flanc de celle-ci, que ces filons ont été attaqués par les Anciens.

Au-dessous de la forêt des chênes-lièges existent des parties dénudées dont les pentes extrêmement rapides sont lavées par les pluies torrentielles de l'hiver. Les filons de baryte apparaissent à nu, souvent en relief; les schistes encaissants sont rongés par les pluies, et bientôt la baryte désagrégée roule dans les ravins, entraînant avec elle des boules de galène qui atteignent exceptionnellement 20 et 30 centimètres de diamètre.

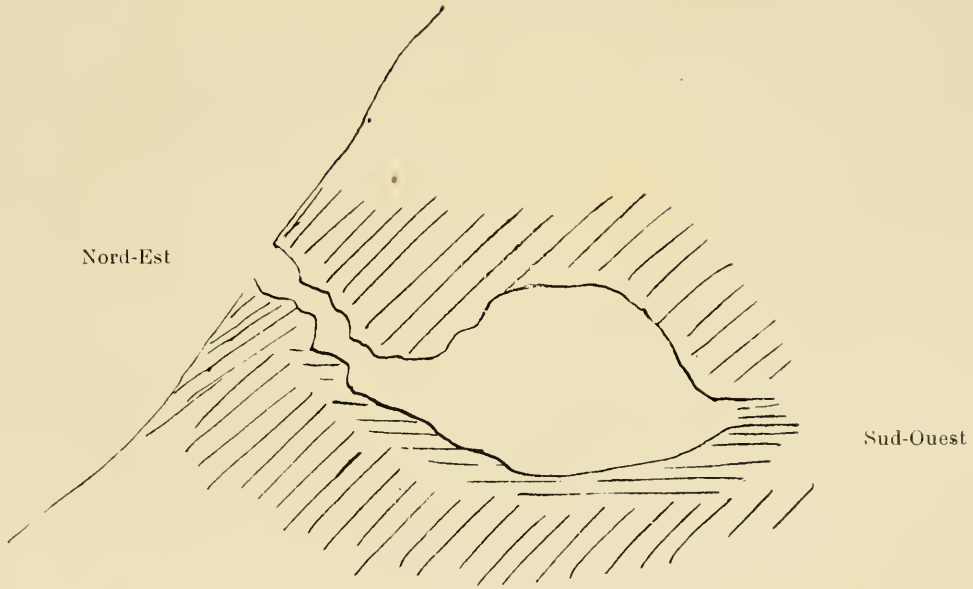

Coupe de la montagne de Dar Debagh suivant les dépilages anciens de Beni Rasdoun

═══ terres et guanos, remblayant les dépilages à une profondeur inconnue.

//// remplissage du filon.

L'attaque était ici plus facile; le forage des puits devenait inutile. Les ouvriers entraient directement dans la montagne par une galerie d'allongement prise dans le filon même, qui était ainsi attaqué de plain-pied, à différents niveaux.

Une cheminée, prise dans le filon, faisait communiquer le niveau inférieur avec le niveau supérieur.

Il n'y a pas eu d'exploitation proprement dite, et les mineurs se sont contentés d'abattre les parties riches à la couronne des galeries.

Le minerai était disposé par boules noyées dans la barytine et formant exceptionnellement, dans les parties riches, un ruban continu de quelques centimètres d'épaisseur.

Les travaux anciens du filon de Beni-Rasdoun, à l'exception de ceux du niveau supérieur, ont été englobés dans les travaux de la mine actuelle et ne sont plus reconnaissables.

Mais il existe, à 300 mètres environ à l'est du filon de Beni-Rasdoun, un autre filon parallèle au précédent, que les Anciens ont profondément entaillé et dépilé, et que les Modernes n'ont pas touché.

Les dépilages s'étendent sur une profondeur d'une cinquantaine de mètres et sur une hauteur visible d'une vingtaine de mètres. Le filon a été entièrement enlevé sur une épaisseur de $0^{m}40$ à un mètre, sans remblayage. C'est donc une immense crevasse qui coupe actuellement la montagne de haut en bas. Toute la partie basse est comblée par de la terre, du guano amoncelé sur une épaisseur inconnue; la circulation, au-dessus de cette couche naturellement remblayée, ne laisse pas d'être très difficile en rai-

son des inégalités du terrain, de l'étroitesse extrême du passage en certains endroits où il offre à peine la largeur de la poitrine, et des blocs rocheux qui se sont éboulés de la partie haute.

Comment les ouvriers anciens ont-ils procédé pour enlever sans remblayer une aussi grande surface de filon?

Notons tout d'abord que cet enlèvement n'a été possible qu'en raison de la nature de la roche encaissante. Celle-ci, quoique schisteuse, est d'une extrême dureté. Elle renferme de nombreuses boules de quartz que le pic ou la pointerolle entamaient difficilement.

Les dépilages se font de nos jours en partant d'une partie basse, pour s'élever par tranches successives qui sont remblayées au fur et à mesure. Les Anciens, qui ne remblayaient pas, ne procédaient point ainsi. Faut-il supposer que, sans remblayer, ils exploitaient néanmoins de bas en haut, en fixant des tirants de bois entre le toit et le mur du filon dépilé, sur lesquels grimpaient et se maintenaient les ouvriers pendant tout le temps que durait leur travail? C'est inadmissible. Les déblais et le minerai lui-même, détachés au pic, seraient alors tombés d'une hauteur quelquefois très grande sur la partie basse du filon, à la limite des dépilages. Outre l'incommodité et les dangers d'un semblable travail, il faut bien admettre dans ce cas que les déblais stériles et la gangue seraient restés sur place et auraient rempli les vides, tandis que seul le minerai aurait été ramassé. Or, il n'y a pas trace de déblais dans le filon évidé. Force nous est donc de conclure que les ou-

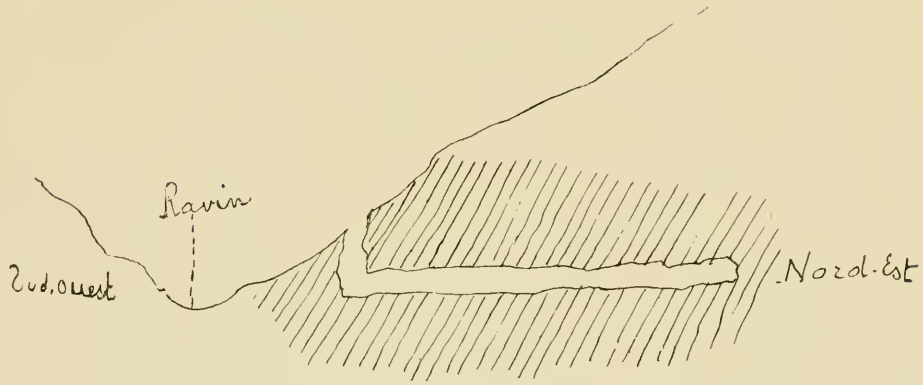

Coupe du Ravin de Dar Debagh suivant l'ancienne galerie

vriers ont procédé *de haut en bas*, et à l'inverse de ce qui se fait aujourd'hui. Attaquant l'affleurement dans sa partie la plus haute, ils ont pénétré dans la montagne par une galerie en direction, poussée aussi longtemps qu'il y avait du minerai à l'avancement; et, comme ils trouvaient du minerai sous leurs pieds, ils l'ont enlevé, et avec lui la gangue pour pouvoir aller plus bas, abaissant successivement le sol de leur travail jusqu'à la profondeur, encore inconnue, où il leur a fallu s'arrêter.

Il est vraisemblable que toute la partie enlevée devait être relativement riche. Le filon tel qu'il apparaît, soit en couronne, soit à l'avancement, est cependant très pauvre : quelques mouches de galène noyées dans une épaisseur de baryte de 30 à 50 centimètres. Du moins n'y a-t-il plus trace, dans cette région, de blende ni de pyrite.

Filon de Dar-Debagh

Afffeurant sur le versant ouest de la montagne du même nom, ce filon n'est probablement que le prolongement d'un de ceux des Beni-Rasdoun.

Il y a quelques années, un prospecteur italien travaillait au pic sur l'affleurement barytique de ce filon, lorsqu'il rencontra, sous son outil, un vide dont l'orifice était masqué par un éboulement.

Après l'avoir dégagé, il descendit dans un puits de cinq à six mètres de profondeur, communiquant avec une galerie de niveau, longue de 35 mètres, haute de 1^{m} à $1^{m}20$.

Entièrement creusée dans le filon, cette galerie

laissait voir à l'avancement et au pied un ruban de galène de plus de $0^{m}10$ d'épaisseur réduite.

Les Anciens avaient ainsi attaqué, puis abandonné, l'un des gîtes les plus riches de la région.

IV.

Indépendamment des filons que nous avons mentionnés, il en existe une quantité d'autres, qui ne sont pas explorés, et dont la présence n'est révélée que par les travaux dont ils ont fait l'objet de la part des Anciens.

Ces travaux eux-mêmes ne sont pas toujours aisément reconnaissables. Une épaisse couche d'humus les recouvre le plus souvent, et la végétation pare de son manteau les éboulis qui obstruent l'orifice des puits ou des descenderies. Les galeries, qui n'étaient jamais boisées, se sont effondrées presque toujours à leur entrée, où les schistes et les argiles décomposés par l'humidité n'offrent pas la même cohésion que les roches, plus consistantes, de l'intérieur. Seuls, un dénivellement, une excavation, décèlent la plupart du temps la présence d'un travail ancien, dont il est impossible de mesurer l'importance. Il n'y a guère que le hasard heureux d'un travail actuel débouchant à l'intérieur de la montagne dans une galerie ancienne non éboulée qui puisse en permettre, comme à Dar-el-Hanout, l'exploration.

Tels quels, les travaux romains demeurent pour le prospecteur le plus précieux des guides. Ils ont jalonné les filons dont ils sont souvent seuls à déceler la présence, et, après une interruption du tra-

vail plus que millénaire, l'ouvrier de nos jours reprend la tâche au point où l'ont laissée ses devanciers.

Le nombre considérable et l'importance de ces travaux nous prouvent jusqu'à quel point les anciens habitants du pays, avec des moyens rudimentaires, ont réussi à tirer parti de ses richesses minérales.

Mais bien des questions restent à résoudre : peut-on déterminer avec quelque précision l'époque de ces exploitations; pouvons-nous savoir si le minerai était traité sur place, et comment? Quelles industries, quel commerce pouvaient naître de l'exploitation des mines? Quelle influence a-t-elle pu avoir sur la civilisation?

On peut dire que l'aspect même de ces travaux, ce qu'en aperçoit le passant, est un témoignage de leur antiquité. Mais c'est là une donnée bien vague, et bien insuffisante pour les situer dans la série des âges écoulés.

La population du pays, bien que parlant l'arabe, est de sang exclusivement berbère. Elle représente bien le type des habitants de ce qu'on est convenu d'appeler la Petite Kabylie, race peu musclée, à face large, de petite taille, race très prolifique et très pauvre, d'une intelligence faite de ruse et de malice. Passionnément attachée à la terre, elle vit sur des enclaves perdues dans l'immensité de la forêt, qui imprime parfois à ses habitants un facies quasi simiesque.

Ces gens, dont l'état moral ne diffère pas beaucoup de ce qu'il était il y a trois mille ans, n'ont que faire du plomb, qu'ils n'emploient à aucun usage domes-

tique; encore l'utilisent-ils de nos jours pour fondre leurs balles; et les blocs roulés par les orages au fond des ravins leur en fournissent en quantité plus que suffisante pour cet usage.

Turcs et Arabes n'ont jamais rien possédé dans ce pays, où il leur était impossible de s'implanter et de trouver à vivre.

Nous ne pensons donc pas qu'on puisse faire remonter à la période dite berbère une exploitation de quelque importance. Les usages du plomb sont en rapport étroit avec la civilisation; les Berbères n'avaient ni conduites d'eau à établir ni objets d'art ou d'utilité domestique à fabriquer, en dehors de leurs grossières poteries. Tout au plus peut-on supposer qu'ils apportaient de temps à autre à Constantine, comme ils le font encore aujourd'hui, une charge de galène qu'ils vendaient aux droguistes indigènes pour la fabrication du kohol dont se servent les femmes; ce débouché local était trop peu important pour motiver une exploitation ou un travail de quelque envergure. Il est donc bien certain que ces mines n'ont été exploitées ni pendant la période turque, ni sous la domination arabe.

Nous voici donc reportés à l'antiquité : périodes vandale, byzantine, romaine et phénicienne.

Il serait vain de vouloir rattacher à une seule époque des travaux qui, dans leur ensemble, ne laissent pas d'être considérables.

Ils ont certainement subvenu aux besoins locaux pendant le cours de l'antiquité, et vraisemblablement à toutes les époques de cette période; mais nous ne croyons pas qu'ils aient jamais donné lieu à un

commerce d'exportation, si ce n'est à l'époque phénicienne.

Un fait à remarquer, c'est l'extrême pauvreté de certains gisements qui ont cependant donné lieu aux travaux les plus considérables. Les filons attaqués sur les crêtes, dans leurs régions hautes, ont été exploités dans des parties que nous jugeons trop pauvres, avec la puissance de nos moyens actuels, pour donner des résultats rémunérateurs; au contraire, les filons attaqués dans leurs régions basses, au fond des ravins, comme celui de Dar Debagh, ont été abandonnés alors que les travaux portaient sur de très riches parties, susceptibles de donner un bénéfice immédiat et avantageux. Qu'en conclure, sinon que les seconds sont postérieurs aux premiers; que les plus riches filons ont été découverts les derniers, et qu'ils ont été abandonnés à une époque où l'abondance et le bas prix du métal rendaient leur exploitation même peu intéressante ?

S'il nous était permis d'établir une chronologie dans les travaux que nous venons d'examiner, nous donnerions ainsi l'antériorité à ceux de Dar El Hanout ; puis viendraient ceux de Beni Rasdoun et leurs abondants dépilages; enfin ceux de Dar Debagh.

Il est inadmissible que les premiers datent de la belle époque, où l'exploitation du Laurion et les importations de Bretagne jetaient une telle quantité de métal lourd sur le marché. S'il y a jamais eu commerce d'exportation ce ne peut donc être qu'à l'époque antérieure, — Carthaginoise et Phénicienne.

On a dit et répété que les indigènes se servaient encore d'armes et d'outils en silex lors de la conquête romaine.

C'est assurément possible, mais il faut se garder d'ériger en règle générale et absolue une affirmation qui doit être entourée, pour être acceptable, de restrictions nombreuses et importantes.

Que les armes et outils de pierre aient persisté longtemps après l'invention et l'introduction des métaux dans le pays, ce n'est guère contestable; il n'en est pas moins vrai que le bronze et le fer ont porté à l'industrie de la pierre arrivée à un si haut degré de perfection à la fin du néolithique, le coup mortel : ce qui n'a pas empêché les deux industries de coexister pendant de longs siècles.

Nous en avons un exemple frappant dans l'ancienne Egypte, où l'introduction des métaux, cuivre et fer, date au moins du cinquième millénaire avant notre ère.

L'industrie du silex, qui était arrivé chez elle « à « un état de perfection que n'ont atteint sur aucun « autre point du monde les hommes de l'âge de la « pierre », [1] s'est néanmoins maintenue pendant des milliers d'années encore; mais elle n'a cessé de péricliter.

Or, cette belle industrie était commune aux autochtones de l'Egypte et aux néolithiques Sahariens; il est de même impossible de supposer que l'industrie des métaux importée par les envahisseurs asiatiques se soit cantonnée en Egypte et n'ait point, dans les siècles qui suivirent cette époque, pénétrée en Libye et par elle dans l'Afrique du Nord [2].

---

(1) G. Jéquies. *Origines de l'Egypte*, in de Morgan, T. II, p. 268.

(2) Cf. Gsell, *Hist. ancienne de l'Afrique du Nord*, p. 30. « Du côté de l'Orient, on devine des rapports très anciens entre la Berbérie

Mais à partir du XVe siècle avant notre ère, les métaux arrivèrent par une autre voie : celle de la mer, ouverte par les Mycéniens et après eux par les Phéniciens.

A une époque où le Laurion était inconnu, où le monde méditerranéen oriental n'était ravitaillé en métaux que par les gisements de l'Asie, il était naturel que ces navigateurs cherchassent dans les contrées occidentales de nouveaux territoires d'exploitation.

Nous savons que leurs vaisseaux allaient quérir l'étain jusque dans les lointaines îles Cassitérites. A partir du septième siècle, Carthage couvre le littoral algérien de ses comptoirs, dont plusieurs succèdent à d'anciens établissements phéniciens. Comment supposer que ces colons, ces marchands de Rusucurru, de Chullu, d'Igilgili aient négligé le plomb dont les gisements sillonnaient le sol à moins d'une journée de marche de leurs établissements ? C'est d'autant plus invraisemblable qu'avec ce plomb ils rencontraient une proportion, minime il est vrai, mais cependant appréciable, d'argent [1].

Nous pensons donc que les premiers qui enseignèrent aux indigènes du pays l'industrie extractive pratiquée à l'aide des métaux, pics et pointerolles en fer et en acier trempé, furent les Phéniciens, et après eux les Carthaginois ; à l'époque carthaginoise re-

---

et le nord-est de l'Afrique. Les langues ont la même origine lointaine. Les ressemblances physiques d'une partie des habitants permettent de croire à des parentés plus ou moins étroites. Vers le second millénaire avant J.-C., une divinité égyptienne était adorée dans le sud-ouest de l'Algérie ».

(1) Les minerais de plomb de cette région donnent une proportion d'argent qui varie suivant les filons de 50 à 200 grammes par tonne de minerai.

monte un grand nombre des exploitations rencontrées [1].

L'aspect même des travaux vient nous confirmer dans cette opinion. Rien qui dénote un plan arrêté, l'intervention de l'ingénieur, les moyens dont disposaient les Romains, soit pour épuiser l'eau, soit pour franchir les passages de roche dure. Jamais aucun travers banc ne recoupe les gîtes ; une boule de quartz, une venue d'eau du plus faible débit arrêtent les ouvriers. Aucune installation pour le lavage des minerais, si rudimentaire soit-elle. Les déblais et cônes de déjections aux orifices des travaux anciens, donnent encore une appréciable proportion de métal, en grenaille si menue que le triage à la main en est impossible, alors que le moindre lavage aurait permis de le recueillir.

Le triage se faisait donc uniquement à la main et à la martelette ; la plus grande partie du métal était d'ailleurs recueillie dans la mine même, aux avancements, et remontée à part.

Le métal était traité sur place, dans des fours rudimentaires en tout point semblables à ceux des Kabyles de nos jours, dont la métallurgie du fer et du plomb est restée ce qu'elle était dans ces tous premiers débuts.

Nulle part, la trace de fours n'a pu être retrouvée ; mais par contre, les scories abondent dans le voisinage des travaux, et l'araire primitif des indigènes les retourne tout le long des parcelles cultivables qui bordent les ruisseaux.

---

(1) Aux îles Canaries, où les Phéniciens ne se sont pas établis, l'usage du métal est demeuré inconnu. Cf. Gsell, *Histoire anc.*, I, 520, note 5.

Les premiers ouvriers étaient exclusivement indigènes. Le produit de leur travail était échangé sur les comptoirs de la côte, contre des marchandises. On ne voit d'ailleurs pas trop ce que les négociants carthaginois pouvaient tirer d'un pays très pauvre, dont la principale production est le liège, pour eux sans valeur. Il est fort vraisemblable que les minerais, ou plutôt le plomb métal, et un peu l'argent, ont dû constituer un appoint important de leur commerce, tout au moins dans les ports de Chullu, Rusicade et Stora.

Plus tard, dans les premiers siècles de l'empire romain, le développement du commerce, la découverte de mines plus riches, amenèrent l'avilissement des cours qui provoqua l'abandon des mines anciennes. Il est possible que certaines exploitations aient été reprises au cours des périodes vandale et byzantine; avec les Arabes, l'industrie extractive, comme toutes les autres, tomba rapidement dans le néant où nous l'avons trouvée, et dont nous nous efforçons, non sans peine, de la tirer.

GUSTAVE MERCIER.

NOTES

SUR LA

LA PRÉHISTOIRE A KHENCHELA

En 1874-1875, étant médecin de l'ambulance militaire de Khenchela, j'ai, le premier, je crois exploré, au point de vue de la préhistoire, les environs de cette localité. Voici mes notes sur ce sujet; elles pourront aujourd'hui encore, être utiles aux chercheurs :

1° A gauche de la route qui va de Khenchela à Batna, un peu avant d'arriver à l'Oued-Menzel, c'est-à-dire à 9 kilomètres environ de Khenchela et sur un versant montagneux, est une vaste nécropole s'étendant du S.-E. au N,-O. et formée d'environ 800 petits dolmens à quatre piliers;

2° Au nord et à 3 kilomètres environ de Khenchela, sur le versant nord du Djebel-Menchar (montagne-scie, à profil dentelé; en Espagne, sierra), est une autre nécropole formée de petits dolmens à deux piliers, nécropole qui s'étend de l'ouest à l'est; quelques-uns de ces dolmens se voient aussi non loin du Djebel-Touchent;

3° Près du versant sud du Djebel-Menchar, entre l'Oued-bou-Gh'gal et la route qui mène aux intéressantes ruines romaines de Baraï, que j'allais visiter, j'ai remarqué, à côté d'un dolmen à deux piliers, et dans un terrain riche en éclats de silex taillés, un dolmen à trois piliers, le seul de ce type que j'aie observé dans la région ; ses dimensions sont les suivantes :

table... { longueur : $1^{m}36$
largeur : $1^{m}26$
épaisseur : $0^{m}57$

piliers.. hauteur de l'un d'eux : $0^{m}40$;

4° Lorsque, quittant Khenchela, on suit la route de Tébessa, on trouve, un peu après avoir traversé l'Oued-bou-Gh'gal, deux grands mamelons entre lesquels passe la route : ils sont formés par l'accumulation d'innombrables silex (couteaux, éclats, etc.), de cendres, de pierres calcinées, et aussi de coquilles d'escargots (helix) dont la chair servait alors, suivant moi, d'aliment à l'homme, Là étaient certainement des huttes en branchages, avec revêtement d'argile, et, en effet, ces huttes ayant été jadis incendiées, l'argile qui tapissait les murs est devenue terre cuite rougeâtre, dont les fragments sont lisses d'un côté (face extérieure), et, de l'autre (face intérieure) montrent l'empreinte des minces rameaux entrelacés qui constituaient les murs de ces habitations, De ces fragments, j'ai déposé en 1901 un spécimen au musée de Tunis, On sait que les huttes des villages lacustres de la Suisse, et aussi les cabanes gauloises (par exemple à Alesia) présentaient, de

même, un revêtement d'argile. Le long de l'Oued-bou-Gh'gal sont quelques mamelons semblables, mais plus petits ;

5° Les silex taillés (couteaux, grattoirs, pointes, perçoirs, etc.), abondants dans la région, et ordinairement de très petites dimensions, sont de l'époque néolithique. Ils sont le plus souvent de travail assez sommaire ; exceptionnellement, une petite pointe de flèche très aigüe, avec pédicule entre deux barbelures, taillée sur les deux faces, est d'un travail remarquable, Les points riches en silex taillés et éclats (ateliers), sont : *A*. dans les ravins à droite du chemin d'Aïn-Mimoun ; *B*, le long du chemin de Tazouguert ; *C*. sur le versant sud du Drakellal. et aussi à sa droite ; enfin, *D*. le long des bords de l'Oued-bou-Gh'gal et de l'Oued-el-Agrour (sans doute le *rivus agrorum* des Romains). Non loin de Khenchela, sur les hauteurs à gauche de la route d'Aïn-Beïda, j'ai tronvé, pièces rares ici, deux pointes de flèche assez grandes, pédiculées, planes sur une face, et en forme de feuille de laurier, Les haches sont très rares ; je n'en ai découvert que deux : l'une, longue, plan-convexe, à tranchaut à peu près rectiligne, non polie (erminette) ; l'autre, plus petite, polie et du type ordinaire ; elles proviennent de la région comprise entre Khenchela et le Djebel-Menchar. J'ai déposé tous ces objets au musée de Tunis ;

6° A 800 mètres environ de la fontaine du Figuier, sur le versant nord du Chabor, est une grotte qui était comblée de terre noire et dont l'ouverture était fermée par de grosses pierres. Explorée en 1876 sur

mes indications par M. Jullien, lieutenant de Tirailleurs, elle livra de nombreux crânes et ossements humains, quelques silex et poteries, tous donnés, en 1878, au Musée d'anthropologie. Mais, plus loin que cette grotte, à 1,800 mètres environ de la fontaine du Figuier et sur le même versant du Chabor, il s'en trouve une autre qui, je crois, n'a pas encore été explorée ;

7° Entre la première de ces grottes et la fontaine du Figuier, j'ai mis au jour des amas considérables d'ossements d'animaux domestiques verdis, depuis des siècles, par des sels de cuivre naturels. Faut-il voir là des débris préhistoriques ?? Quoi qu'il en soit, je signale à ce propos que j'ai trouvé, sur les pentes sud du Chabor et du Ras Acerdoun, des blocs d'azurite indiquant que des minerais de cuivre affleurent le sol dans cette région. J'ai offert un de ces blocs au Musée de Rouen.

Observations. — Les nécropoles à dolmens sont situées sur les pentes nord des montagnes, et elles s'étendent de l'ouest à l'est Altitude de Khenchela : 1,200 mètres. Les indigènes (berbères Chaouïas) sont souvent du type blond. La région est montagneuse, ravinée, assez boisée au S.-O. Terrain crétacé, étages albien, néocomien, etc. ; les fossiles y sont nombreux et intéressants ; par exemple, au bas et non loin de la fontaine du Figuier, à droite de la route allant à Aïn-Beïda, j'ai recueilli un très curieux fragment, fossile, du tronc finement cannelé, avec cicatrice annulaire et cavité médullaire, d'un végétal qui appartenait, suivant moi, à la famille des Palmiers.

Dr A.-T. VERCOUTRE.

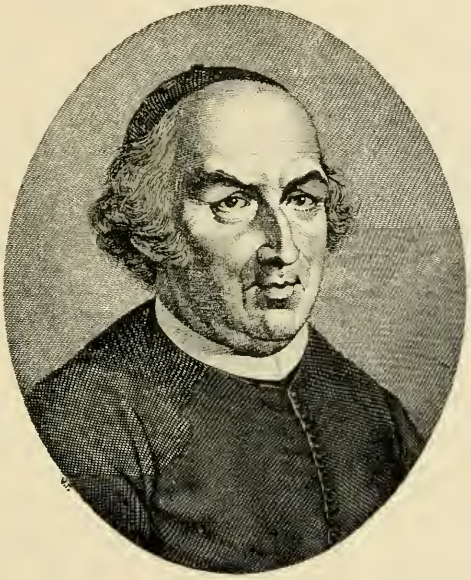

MORCELLI

STEPHANE-ANTOINE MORCELLI

Le nom du savant Morcelli rappelle à ceux qui ont étudié l'histoire religieuse de l'Afrique romaine le souvenir du beau monument élevé par cet auteur, il y aura cent ans en 1916-1917, sous le titre d'*Africa Christiana*.

Sans doute, depuis l'apparition de cet ouvrage, les études historiques ont fait des progrès incontestables, les documents anciens ont été encore mieux analysés, de nouveaux ont été découverts, l'archéologie en a fait surgir du sol comme de nombreux et précieux témoins, la critique a merveilleusement épuré et complété les travaux antérieurs, mais l'*Africa Christiana* n'en reste pas moins une œuvre digne d'admiration. On peut rectifier, critiquer et compléter les trois in-4° de Morcelli, cet auteur n'en a pas moins ouvert la voie aux historiens de l'Eglise d'Afrique par un long, patient et consciencieux travail dont les matériaux furent puisés dans les ouvrages des Pères, les Actes des Conciles et autres sources de l'Antiquité ; à ce titre, il a droit à notre respect et à notre vénération.

C'est pour cela qu'il n'a pas semblé hors de propos

d'insérer dans un *Recueil d'archéologie africaine* quelques notes historiques et bibliographiques sur Morcelli qui fut, on le verra, un véritable érudit fort estimé de ses contemporains, un littérateur distingué, un investigateur passionné de l'antiquité, un savant de mérite dont le nom survivra dans les fastes de l'histoire.

Morcelli, Stéphane-Antoine, vit le jour à Chiari, en Italie. Aujourd'hui sous-préfecture de la province de Brescia, cette ville s'élève probablement sur l'emplacement du *Leuceris* de la *Table de Peutinger*. On y a trouvé non seulement des monnaies et autres vestiges de l'époque romaine, mais aussi une nécropole antérieure à cette époque. Une bulle d'Eugène IV (1148) mentionne le *castellum* de Chiari et son église dédiée aux Saints Martyrs Faustin et Jovite.

Ruinée par les Guelphes en 1272, elle fut relevée par les Gibelins. Les Visconti lui accordèrent de nombreux privilèges, comme on peut le voir dans les *Statuts de la Commune* encore conservés à la *Bibliotheca Morcelliana*.

La ville de Chiari subit bien des vicissitudes, feudataire de la République de Venise, elle fut prise par les ennemis de cette République; reprise par les Sforza, elle fut encore saccagée dans diverses circonstances; finalement on la céda au roi de France Louis XII qui la donna, en 1509, à Jacques Chabannes de la Palisse [1].

---

(1) C'est au couvent des Frères Mineurs, près de Chiari, à San-Bernardino, qu'après la victoire d'Agnadel (14 mai 1509), Louis XII reçut la soumission des délégués de Brescia et de Crémone. Le roi occupait les appartements actuellement réservés à l'évêque et celui de l'abbé des Bénédictins français exilés et réfugiés à San-Bernardino. Ce sont les pièces de l'extrémité sud du bâtiment ouest.

Mais en 1516, après que les Français, les Allemands et les Espagnols eurent été chassés définitivement de la région, Venise affermit son haut domaine sur Chiari.

Seuls, deux événements de marque vinrent troubler la paix du pays jusqu'à la Révolution française ; ce sont, de 1521 à 1529, les incursions et déprédations des Suisses conduits par Lautrec, puis, en 1701, la célèbre victoire par laquelle le prince Eugène de Savoie illustra son nom en mettant en pleine déroute les Français et les Espagnols commandés par Villeroy [1].

C'est le 17 janvier 1737 que vint au monde notre Morcelli. Ses parents furent François Morcelli et Jeanne della Rocca, honorables habitants de Chiari. Il reçut au baptême les noms de Jean-Antoine, qu'il se plut de bonne heure à changer contre ceux de Stéphane-Antoine, traditionnels dans la famille Morcelli, car il fut le seul survivant de quatre garçons, ses trois frères Gervais, Jean et Stéphane étant décédés en bas-âge.

Il commença son éducation au collège de Chiari, sa patrie, et de bonne heure maîtres et condisciples admirèrent ses aptitudes, prévoyant pour lui un brillant avenir littéraire. Ainsi le jugèrent surtout les Jésuites, qui dirigeaient alors le florissant Collège des *Grâces*, de Brescia, où son père l'envoya, à l'âge de quatorze ans, pour achever ses études.

A dix-sept ans il demanda à ses parents la permission de suivre sa vocation en entrant dans la

(1) *Il Comune di Chiari*, par D. J.-B. Rota, depuis prévost de Chiari, puis évêque de Lodi. Brescia, 1880, *Bersi*, in-8°.

Compagnie de Jésus. Bien qu'il fut le seul enfant qu'il leur restât, ceux-ci profondément chrétiens, accédèrent à son désir; la gloire de leur fils fut la récompense de ce sacrifice. Stéphane partit aussitôt pour Rome où il entra, en 1753, au noviciat de Saint André de Montecavallo et fit sa profession religieuse le 4 novembre 1755. Après quelques années de professorat à Raguse, Fermo et autres villes, il revint à Rome où il célébra sa première messe le 1er novembre 1768 et prononça ses vœux solennels le 2 février 1771.

Nous le trouvons alors professeur de rhétorique au Collège Romain et préfet du Musée Kirker, ce qui nous montre le cas que l'on faisait dès lors de son érudition et de ses connaissances littéraires. Comme on le verra, dès 1766 il avait publié une remarquable dissertation intitulée : *Des lettres et des arts des Italiens avant la fondation de Rome.* En 1772, il lut, à l'Académie archéologique fondée par lui au Collège Romain, sa dissertation sur *La bulle d'or des enfants romains*, etc., etc.

Après la suppression des Jésuites, en 1773, le célèbre et docte cardinal Alexandre Albani le nomma conservateur de sa belle bibliothèque, et lui obtint du Pape une pension viagère de cinquante écus sur la mense épiscopale de Carpentras (1775). Le cardinal Albani favorisa de tout son pouvoir les travaux de Morcelli dont il devint le véritable Mécène. Le premier ouvrage important que fit paraître le nouveau bibliothécaire fut celui intitulé *De stilo Inscriptionum latinarum libri III*, publié en 1781 et suivi en 1784 d'un volume in-4° d'*Inscriptions* accompagnées de

Commentaires précieux et précédées d'un remarquable *Discours sur les Fastes chrétiens*, sorte d'histoire abrégée de l'Eglise, supposant chez son auteur de très vastes connaissances. L'illustre cardinal Garampi disait de l'ouvrage *Sur le style des Inscriptions latines*, qu'on ne pouvait faire une inscription défectueuse après l'avoir consulté; les contemporains tels que Marini, Visconti et Lanzi le proclament un *livre d'or, classique, plein d'érudition, rappelant le siècle d'or de la langue latine.*

En 1785, Morcelli publia une *Notice archéologique sur la Villa suburbaine de l'Excellentissime Maison Albani.* Cette Notice fut revue, corrigée et améliorée en 1803. En 1788, parut le *Ménologe* ou *Calendrier de l'Eglise de Constantinople* qui, à lui seul, eût suffi pour illustrer le nom de Morcelli. Un marchand de Syrie avait apporté à Rome ce précieux manuscrit grec et cherchait à le vendre, plusieurs savants l'avaient dédaigné à cause de son style peu élégant et de son orthographe, mais l'érudit bibliothécaire l'ayant examiné attentivement, reconnut que le *Ménologe* était un codex du VIIIe siècle et, sur sa proposition, le cardinal Albani en enrichit sa bibliothèque moyennant 30 écus. Morcelli s'était rendu compte de la valeur d'un pareil document antérieur à l'époque du schisme grec, il le publia avec de savants commentaires, en 2 vol. in-4°. Ce fut un événement, car le *Calendrier de Constantinople* était une nouvelle preuve de l'unité de langage et de croyance qui existait dans les premiers siècles entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine, c'était une vraie mine théologique et liturgique exploitée avec un rare

talent de controversiste par le docte commentateur qui le faisait connaître au public.

En 1791, notre érudit faisait paraître *la Vie et les Œuvres de Saint Grégoire d'Agrigente*, texte grec et traduction latine avec des notes savantes fort appréciées. C'était la première édition des œuvres de ce saint évêque. Les contemporains associaient dès lors le nom de Morcelli à ceux de Mabillon et de Ruinart, cette publication *apportant de nouveaux et fort précieux temoignages à la tradition de l'église catholique par la bouche d'un maître vigilant de la discipline chrétienne*, pour parler avec le P. Pacifique Deani en son *Eloge funèbre* du Prévôt de Chiari.

C'est pendant son séjour à Rome, chez le cardinal Albani, que notre infatigable travailleur amassa les matériaux de son *Africa Christiana* et composa la plus grande partie de cet ouvrage qui ne fut toutefois publié qu'en 1816-17.

Le savant conservateur de la bibliothèque Albani préparait encore de précieuses notes destinées à commenter les manuscrits grecs de cette bibliothèque, entr'autres certains manuscrits des œuvres de S. Grégoire de Nazianze, mais il mourut sans les publier.

Le pape Pie VI l'estimait grandement, l'appelait souvent auprès de lui et avait recours à sa plume en l'absence de son secrétaire des lettres latines.

Sur ces entrefaites, la Prévosté de Chiari vint à vaquer par la promotion de son titulaire, le comte Ange Faglia, au doyenné de Pontevico, et le Conseil de la ville nomma Morcelli à ce bénéfice le 11 octobre 1790 (1).

(1) Le doyenné de Pontevico est une cure supérieure à celle de Chiari, son prévost a le titre d'abbé.

Le premier mouvement du modeste ecclésiastique fut de refuser cette responsabilité, mais sur les instances nombreuses faites auprès de lui et après un nouveau vote du Conseil communal émis en sa faveur le 27 novembre, il se décida à devenir Prévost de Chiari. Présentée à Mgr Nani, évêque de Brescia, le 17 janvier 1791, cette nomination fut agréée par lui le 4 février. Morcelli reçut le 28 son institution canonique, ses bulles lui parvinrent à Chiari le 11 avril et le 12 il prit possession de sa Prévosté par procureur; enfin il fit son entrée solennelle dans son église le 16 mai 1791.

La Prévosté de Chiari est une collégiale composée de quatre chanoines, dont le Prévost. Le plus ancien *Statut du Chapitre de Chiari* est un manuscrit des *Archives paroissiales* que Don Rivetti, conservateur de la bibliothèque *Morcelliana*, à Chiari, a publié avec commentaires, en 1914; ce *Statut* date de 1430. On fait remonter l'érection de l'église en collégiale et la fondation du Chapitre à l'an 1349 ou même à une date comprise entre 1300 et 1349.

Celui qui avait été un fervent religieux et un infatigable travailleur, fut aussi un pasteur plein de zèle, sans pour cela renoncer à ses chères études.

Si on voulait le suivre dans sa nouvelle carrière, il suffirait de prendre un manuscrit rédigé au jour le jour par le pieux Prévost lui-même : *Memorie della Prepositura Clarense*, 1790-1815, mais ce n'est pas le but de cette Notice destinée surtout à rappeler le savant. Disons seulement que les trente années de la Prévosté de l'érudit ecclésiastique furent fécondes en œuvres de tout genre pour la gloire de Dieu

et le salut des âmes, malgré les vicissitudes qu'amenèrent avec eux les événements politiques et religieux qui se produisirent de 1791 à 1821.

Aux heures sombres que traversèrent sa patrie et la religion sous la Révolution et sous l'Empire, la dignité, la fermeté, la grande vertu de Morcelli furent un rempart et une vraie sauvegarde pour la ville de Chiari. Ce n'est pas sans émotion qu'on peut suivre pas à pas dans ses *Mémoires* les péripéties de ces tristes jours, l'invasion du pays par les troupes françaises, la proclamation de la République de Brescia en 1796; son union avec la République Cisalpine; les arrestations de l'évêque de Brescia et du chanoine Ricci, de Chiari; la suppression de la Collégiale en 1797; le dépouillement des églises dont les lampes et chandeliers d'argent sont consignés entre les mains d'un commissaire national; la paroisse servant pour les assemblées du peuple et parfois pour loger les troupes; l'indignation des habitants de Chiari et leurs protestations contre ces sacrilèges; leur vote repoussant la nouvelle et impie constitution de la République Cisalpine; les vexations des membres du gouvernement républicain et du gouvernement de Napoléon, etc. En novembre 1806, notre Prévost offrit sa démission au sous préfet de Chiari qui voulait l'obliger à chanter de nouveau en sa présence un *Te Deum* ordonné à l'occasion des victoires de l'*Empereur et Roi* et déjà chanté par le clergé, le sous-préfet se faisant attendre. Le sous-préfet fut du reste blâmé quelques jours après par l'autorité supérieure.

Non content d'instituer ou de ranimer dans sa pa-

roisse nombre d'associations et de coutumes pieuses pour entretenir la vie spirituelle de ses fidèles et de son clergé, Morcelli voulut procurer à son église la protection du ciel en l'enrichissant de précieuses reliques de Martyrs.

En 1792, ayant obtenu de Mgr Nani, alors évêque de Brescia, de belles reliques des SS. Faustin et Jovite, protecteurs du diocèse et patrons de la paroisse de Chiari, il fit célébrer un solennel triduum à l'occasion de la réception de ces restes sacrés (1).

Ce fut surtout en 1796 qu'il déploya une pompe magnifique dans une série de cérémonies splendides en l'honneur de l'arrivée à Chiari du corps de Sainte Agape, martyre, qu'il déposa dans la crypte richement restaurée de la paroisse. Pie VI avait fait don au pieux Prévost de ce corps saint trouvé dans le cimetière de S. Calliste et que le Souverain Pontife avait d'abord placé dans sa chapelle privée.

Les goûts littéraires de Morcelli l'accompagnaient toujours, même au milieu des œuvres de son zèle et dans les manifestations constantes de sa tendre piété. C'est ainsi que nous le voyons fonder à Chiari une *Académie* dont il fixa le siège au collège de la ville. Son *Parergon*, ses *Michaeleia*, ses *Agapea* et tant d'autres œuvres de notre Prévost nous le montrent auteur d'inscriptions commémoratives et de vers latins remarquables, qu'il composait avec

(1) Puisque ces lignes sont écrites par un Bénédictin français, réfugié près de Chiari, dans l'ancien Couvent des Observantins de S. Bernardino, disons que le 26 septembre 1792, un vol sacrilège ayant été commis dans l'église de ce couvent, Morcelli organisa, le 30 du même mois, une procession et cérémonie expiatoire à San Bernardino.

une étonnante facilité, en l'honneur de Dieu et de ses Saints et pour l'édification de son peuple.

Il chanta aussi sa patrie, ses industries, ses habitants et jusqu'aux jeux, aux maraudes et aux coutumes naïves de ses gamins, dénicheurs d'oiseaux ou gourmands de baies sauvages, le tout avec une grâce charmante toujours mêlée d'aimables enseignements :

Eja agite pueri, jam loti bacca nigrescit,
Octobresque idus dulcia dona ferunt (1).
Etc.....

En avril 1799, les *Memorie* de la Prévosté mentionnent que, pour la première fois, après la tourmente révolutionnaire, il fut permis de porter publiquement (comme jadis) le Saint Viatique à un infirme. A cette occasion, la population de Chiari manifesta sa foi d'une manière remarquable, tout le clergé et une foule immense formèrent un cortège d'honneur au Saint Sacrement et le curé prononça un discours entraînant qui fit grande impression.

A cette heure où son zèle et sa charité, dont nous verrons bientôt les preuves, le faisaient apprécier de tous, il faillit être enlevé à son Eglise et à sa Patrie.

L'archevêché de Raguse étant devenu vacant par la mort de son titulaire Mgr Lud. Spagnolletti O.S.FR., le Sénat de cette ville élut Morcelli pour occuper le siège archiépiscopal et lui adressa à cette occasion les lettres les plus flatteuses que lui portèrent des députés choisis parmi les membres les plus distingués de la cité. Mais rien ne put vaincre sa mo-

(1) *Poésies choisies*, V, p. 18, P. Maffoni.

destie et son attachement inébranlable à sa paroisse et à sa patrie.

Au reste, loin de songer aux honneurs, le saint Prévost qui vivait toujours avec la plus grande simplicité, ne perdait pas l'espoir de reprendre un jour la vie religieuse. Aussi, lorsque Pie VII eut rétabli, en août 1814, la Compagnie de Jésus, Morcelli voulut-il reprendre sa place dans les rangs de cette milice; mais, tout en l'acceptant parmi les Jésuites, on lui accorda, en avril 1815, une dispense, qui lui fut transmise par le Cardinal della Somaglia, et qui lui permettait de conserver sa Prévosté ainsi que l'habit de prêtre séculier ; il avait à cette époque 77 ans [1].

Ainsi s'explique comment l'*Africa Christiana*, dont le premier volume parut en 1816 et les deux autres en 1817, porte dans son titre les mots *E Societate Jesu*, que l'auteur tint à y placer.

L'éditeur orna l'ouvrage d'un beau portrait du Pape Pie VII, auquel l'œuvre fut dédiée, ainsi que d'un portrait de l'auteur à côté duquel furent inscrits les vers du docteur Jean Labus, maître et ami de Morcelli :

Dulcia cui docte dictarunt carmina Musæ,
Cui Latios rebus titulos aptare Vetustas,
Relligioque dedit Graios penetrare recessus
Afrorum sacros nunc dat describere Fastos.

Disons en passant que les cartes de l'*Africa Christiana* sont l'œuvre du savant chanoine Rhô,

(1) 14 avril 1815. Le cardinal della Somaglia mentionne à ce sujet un billet du R. P. Panissoni, chef de la Consulte des Jésuites.

coadjuteur de la Prévosté de Chiari, sous le gouvernement de Morcelli [1].

Le savant restait toujours avant tout pasteur plein de sollicitude pour ses ouailles et surtout pour les plus malheureuses d'entre elles. Sa charité était connue de tous. Il stipula expressément que, sur l'édition de son *Africa Christiana,* on donnerait deux cents aunes de toile blanche ordinaire pour l'asile des pauvres orphelines qu'il venait de fonder à Chiari, en 1815, afin d'élever et de préserver les jeunes filles. Ces deux cents aunes de toile représentaient presque cent exemplaires de l'ouvrage, comme valeur, or dans une de ses lettres, celle où il spécifie qu'il exige ce paiement à l'orphelinat, Morcelli nous apprend que pour chaque ouvrage publié par lui, tout ce qu'il demandait c'était cent exemplaires [2]. Tous les bénéfices de l'*Africa Christiana* furent donc consacrés par son auteur aux orphelines de sa paroisse. Les *Mémoires* du charitable Prévost nous montrent combien son ophelinat de pauvres filles était l'objet de sa sollicitude, on y voit qu'en la seule année 1815 il dépensa pour cette œuvre deux mille écus romains.

Un autre orphelinat, pour les garçons, fut projeté par lui, il n'eut pas le bonheur de le réaliser, mais il laissa deux mille livres pour cette fondation, qui se fit après sa mort.

---

(1) Le chanoine Rhô a laissé des œuvres inédites considérables, elles concernent surtout l'histoire de l'Eglise et de l'Apologétique, ainsi que l'ascèse. On conserve les manuscrits de Rhô à la *Morcelliana.* Dans son *Sogno Morcelliano*, l'érudit chanoine défend la Leçon de Morcelli concernant le *Céphas* des Actes des Apôtres. (Impr. à Bergame, 1819, Mazzoleni, in-8°.

(2) Lettre de Morcelli, Gussago. *Bibliotheca Clarensis*, III, p. 72.

Ces deux orphelinats, encore florissants, rappellent sa mémoire comme tant d'œuvres que lui doit la population de Chiari.

Son nom est demeuré attaché pour toujours à un don généreux que, de son vivant même, il fit à sa patrie et qui acheva d'immortaliser son nom parmi ses concitoyens. Ce fut en 1817 qu'il résolut de donner à sa ville natale ce qui lui tenait le plus à cœur ici-bas, après la Religion, sa chère bibliothèque, formée par lui en grande partie à Rome, puis transportée chez le docte Prévost. Cette bibliothèque fut estimée alors à cent mille francs. Il la donna à la ville par un acte en faisant la propriété de la Congrégation de Charité de Chiari, à la condition expresse que, cinq ans après la donation, cette bibliothèque fut convenablement installée dans un local faisant partie du collège municipal et ouverte au public, ce qui eut lieu en 1821, l'année même de sa mort.

Le Collège de Chiari était connu pour les bonnes études que l'on y faisait. L'enseignemennt classique florissait à Chiari au XVe siècle et les écoles communales de cette ville sont anciennes, on a des documents sur celles qui existaient au XIIIe siècle. Avant Morcelli, qu'on a appelé *le prince de l'épigraphie latine*, plusieurs enfants de Chiari s'illustrèrent dans les lettres. Citons entr'autres le cardinal Gabriel Rangoni, au XVIe siècle, Fauste Sabeo, custode de la Bibliothèque Vaticane de Léon X à Paul IV et l'orientaliste Isidore Clario (Taddes Cucchi), qui devint évêque de Foligno, etc.

La *Bibliotheca Morcelliana* formée de volumes

de choix est encore conservée avec un soin tout spécial comme bibliothèque communale de Chiari, elle est classée parmi les bibliothèques d'Italie. Morcelli lui-même avait préparé une *Methode pour travailler avec sa bibliothèque et indication des livres de cette bibliothèque*. Le premier conservateur de cette bibliothèque désormais communale, Don Thomas Begui, de Chiari, a publié cette *Méthode* en 1826, la faisant précéder d'une courte préface. C'est un curieux catalogue raisonné, indiquant en 34 chapitres les ouvrages utiles à consulter selon le but du travailleur. On y voit ainsi désignées successivement les catégories d'ouvrages utiles pour l'étude des Saintes Ecritures, des SS. Pères, de la théologie, de l'éloquence, de la littérature grecque et latine, du droit civil et canonique, de l'antiquité profane et chrétienne, de la numismatique ancienne, etc.

En outre, dès 1814, Morcelli avait fait une *Anthologie* destinée à faciliter les études des élèves du Collège de Chiari. On en fit une seconde édition en 1818.

Voici la classification de la *Bibliotheca Morcelliana :*

A. *Biblia Sacra et Commentarii* ..... A.
B. *Patres et Doctores Ecclesiæ* ..... B.
C. *Concilia et jus omne sacrum*. .. .. C.
D. *Monimenta rerum Christianarum*.... ..... D.
E. *Annales Ecclesiæ et Ord. Religios* .... E.
F. *Acta et Fasti Cœlit. Sanctor*..... ..... F.
G. *Ethice et Theologia* . ... G.
H. *Critice Litterarum et Artium* . ..... H.
I. *Græci et Latini veteres* .... I.
K. *Oratoria et Poesis recentiorum*..... .. K.
L. *Grammatici, Antiquarii, Philologi* ..... L.

M.	*Geographia et Corographia*.....	M.
N.	*Vices Rerum Public. et regnorum*.....	N.
O.	*Leges Principum et sita prudentum*..... ...	O.
P.	*Disciplinæ Philosophorum*...	P.
Q.	*Opes et subsidia Naturæ*.....	Q.
R.	*Miscelli, artiù bonarum.*	R.
S.	*Miscelli,*	S.
T.	*Miscelli : Codices veteres Latini et Græci*	T.
V.	*Miscelli : It. Itali et Barbari*.....	V.

Dans sa modestie, Morcelli disait que sa bibliothèque était petite, mais qu'il espérait cependant que le lecteur en sortirait toujours un peu plus instruit et un peu meilleur.

Quamquam Bibliotheca sum pusilla
Et multo inferior Queriniana[1]
.....
.....
Doctior meliorque quisquis abibit.

Notre savant Prévost avait coutume de dire qu'après son Eglise, c'était dans sa Bibliothèque qu'il se reposait de ses fatigues et de ses soucis.

Morcelli faisait partie de l'Académie de Milan.

Depuis 1821, plusieurs citoyens de Chiari ont légué leurs livres à la *Morcelliana*, qui se compose aujourd'hui de cinq belles salles, dont la principale contient la bibliothèque même de Morcelli. Il y a là 25,000 volumes de choix. A côté, quatre belles salles renfer-

(1) Allusion au don de sa Bibliothèque fait, au milieu du XVIIIe siècle, à la ville de Brescia, par le célèbre Cardinal A.-M. Querini, bénédictin, qui avait fait construire derrière son évêché de Brescia un superbe et monumental édifice pour cette Bibliothèque désormais communale qui compte à cette heure, avec les legs qu'elle a reçus depuis, plus de 140,000 volumes.

ment des tableaux, plus de 2,000 gravures de prix et deux marbres précieux dont l'un est une superbe statue d'Hygie, œuvre du sculpteur Gaëtan Monti, de Ravenne. C'est la *Pinacoteca Repossi*, ainsi appelée du nom de son principal donateur, l'avocat Repossi.

Le conservateur actuel de la *Bibliotheca Morcelliana* et de la *Pinacoteca Repossi*, Don Luigi Rivetti, est un érudit, auteur de diverses *Notices* concernant ces trésors ou extraites des Manuscrits y conservés.

L'amour des Lettres et le zèle du savant pasteur ne l'empêchaient pas de songer à la prospérité matérielle de sa patrie. Il favorisa de tout son pouvoir l'industrie locale et contribua à fonder à Chiari une papeterie et une imprimerie, l'imprimerie Tellaroli.

Pendant ce temps, il composait pour l'édification des fidèles ses *Opuscoli Ascetici*, dans lesquels il traite, entr'autres, de la *Patience dans les maladies*, de la *Bonne Mort* et du *Ciel*.

Toujours amateur d'inscriptions, il en faisait de commémoratives pour la restauration de l'église Notre-Dame et de la rue qui porte son nom, ainsi que pour la réfection des portes de Chiari, comme il en avait jadis composé pour les SS. Faustin et Jovite, pour Ste Agape, pour les événements mémorables de son église et de sa patrie, ainsi qu'on peut le voir encore sur les plaques de marbre où elles furent gravées [1].

Enfin, après une longue maladie supportée avec

(1) Vid. son *Parergon*, *passim*.

résignation (il fut infirme cinq ans), Morcelli s'éteignit pieusement le 1er janvier 1821, laissant le souvenir de ses vertus, de sa charité et de sa science, emportant les regrets de ses paroissiens, de ses concitoyens, de tous ceux qui s'intéressent aux Lettres et à l'étude de la vérité et de l'histoire.

On lui fit de magnifiques funérailles, il fut pleuré comme un père, plusieurs oraisons funèbres retracèrent sa vie et rappelèrent ses travaux, ses exemples et ses vertus.

Dans l'église actuelle de Chiari, construite au XVe siècle et restaurée dans le style du XVIIIe, ses concitoyens lui ont élevé, en 1828, le beau monument en marbre, œuvre du sculpteur Gaëtan Monti, de Ravenne, que l'on admire au bas de la nef de droite.

On le reproduit ici.

Sur la maison natale de ce savant, qui fut aussi un saint prêtre, située au nº 7, de la rue Cortezano, le conseil municipal a fait placer l'inscription suivante, due à Don Luigi Rivetti :

IN QVESTA CASA
DA FRANCESCO E GIOVANNA ROCCA
NACQVE IL 17 GENNAIO 1737
STEPHANO ANTONIO MORCELLI
PRINCIPE DELL'EPIGRAFIA LATINA
ARCHEOLOGO INSIGNE
MODELLO DEI PASTORI DI ANIME

Œuvres de MORCELLI

I. — *Agon Firmanus apud Collegium S. J.* Firmi, 1766. *Lazzarini*, in-4°.

II. — *Panegirico del S. Cuore di Gesù,* nella racolta di ragionamenti in lode del S. Cuore, parte 1ª. Roma, 1768, *Casaletti,* in-8°.

III. — *De stilo Inscriptionum latinarum, libri* III, Romæ, 1781. *Giunchi*, in-4°. — Patavii, 1819-22. *Typis Seminarii*, 5 vol. in-4°.

IV. — *Inscriptiones commentariis subjectis.* — Romæ, 1784. *Giunchi.* in-4°. — Patavii, 1823, *Typ. Seminarii*, in-4°.

V. — *Sermonum, libri* II. Romæ, 1785. *Giunchi*, in-8°. — Brixiæ, 1814. *Bettoni.* in-8°.

VI. — *Indicazione antiquaria per la villa suburbana dell'exellentissima casa Albani.* Romæ, 1785, *Giunchi*, in-8°. Autre édition en 1803.

VII. — *Spiridionis Berioli Archiepiscopi Urbinatium litterae pastorales ad Clerum et populum diocesis suae.* (Ecrites par Morcelli). Romæ, 1787, in-8°.

VIII. — *Jacobi Boschii Episcopi Ecclesiae Bertinoriensium litterae pastorales ad Clerum et populum diocesis suae* (Ecrites par Morcelli). Romæ 1788, in-8°.

IX. — ΜΗΝΟΛΟΓΙΟΝ ΤΩΝ ΕΥΑΓΓΕΛΙΩΝ ΕΟΡΤΑΣΤΙΚΩΝ *sive Kalendarium Ecclesiæ Constantino-*

politanæ M. annorum vetustate insigne primitus e Bibliotheca Romana Albanorum excerptum. Romæ, 1788. *Monaldini* et *Giunchi*, 2 vol. in-4°.

X. — Les *Annotations* signées *M.* dans les œuvres de Muratori, *Le Antichità Italiane*, édit. de Rome, 1790, in-8°.

XI. — *LXXV Epigrammata graecorum elegantissima,* Homeri narrationes binae, Theocriti idyllium VIIII, et Moschi IIII latinis versibus reddita a Steph. Ant. Morcello S. J. Modena, *Soliani*..., in-8°.

XII. - ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΓΡΗΓΟΡΙΟΥ ΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΑΓΡΙΓΕΝΤΟΥ ΕΞΗΓΗΣΕΩΝ ΕΙΣ ΤΟΝ ΕΚΚΛΗΣΙΑΣΤΗΝ ΛΟΓΟΙ ΔΕΚΑ. *Sancti Gregori II Pontificis Agrigentinorum libri decem explanationis Ecclesiastæ, græce primum et cum latina interpretatione ac commentariis vulgati, quibus præposita est vita ejusdem Pontificis a Leontio Monacho scripta, nec hactenus græce edita.* Venetiis, 1791, *Coleti*, in-f°.

XIII. — *Constituzione delle scuole publiche di Chiari esposta in tre libri.* Brescia, 1793. *Bendiscioli,* in-8°.

XIV. — *Comento sull' Iscrizion sepolcrale della S. Martire Agape il cui sacro Corpo per dono del Beatissimo Padre Nostro Pio sesto si possiede dall' insigne Collegiata di Chiari.* Brescia, 1795, *Bendiscioli*, in-8°. - Modena, 1824, *Soliani*, in-8°. (1)

XV. — *De institutione puerili,* colla traduzione italiana di Aldino Melpeo (Alessandro Vermiglioli) Perugia, 1795.

XVI. — *Omelia detta in Chiari nella solenne Traslazione della S. Martire Agape, et illustrata con alcune note in*

(1) Voici cette inscription, trouvée à Saint-Calliste avec le corps de Sainte Agape, une ampoule de sang fixée extérieurement dans le mur du loculus à la tête du corps saint et une palme gravée.

AGAPENI BENEMERENTI QVAE VIXIT ANNOS PLVS MINVS
XXVI QAE FECIT CVM MARITO ANN — IIII DPOSITA
IN PACE XVII KAL. SEPT. FL STILICONE VC. CONSS

occasione della prima festa del suo martirio. Brescia, 1796, *Bendiscioli*, in 8°. — Modena, 1824, *Soliani*, in-8°.

XVII. — *Electorum libri* II *quos Andreas Andreius rhetor edendos curavit eruditioni Lycii Clarensis.* (Anthologie pour les élèves du collège de Chiari). Brixiæ, 1814, *Bettoni*, in-8°. — Patavii, 1818, *Minerva*, in-8°.

XVIII. — *Agapea, sive dies festi Agapes Martyris apud Clarenses.* Brixiæ, 1815, *Spinelli* et *Valotti*, in 8°. — Bononiæ, 1822, *Nobili*, in-8°.

XIX. — *Lezione sacra sopra il Cephas degli Atti Apostolici, dedicata a Monsignore D. Giovanni Conte Mosconi*, Brescia, 1816, *Spinelli* et *Valotti*, in 8°.

XX. — *Dissertazione sull' Agone Capitolino.* Milano, 1816, *Pirotta*, in 8°.

XXI. — *Dissertazione della Bolla d'oro de fanciulli Romani con note del Dottor Giovanni Labus.* Milano, 1816, in-8°.

XXII. — *Stephani Antonii Morcelli, e Societate Jesu, Præpositi Clarensis, Africa Christiana in tres partes tributa.* Brixiæ, 1816-17, *Bettoni*, 3 vol. in-4°.

XXIII. — ΜΙΧΑΗΛΕΙΑ *sive dies festi Principis Angelorum apud Clarenses.* Mediolani, 1817, *Pirotta*, in-8°. — Bononiæ, 1822, *Nobili*, in-8°.

XXIV. — ΠΑΡΕΡΓΟΝ *Inscriptionum novissimarum ab anno* M.DCC.LXXXIIII, *Andreas Andreii Rhetoris cura editum.* Patavii, 1818, *Typis Seminarii*, in-4°.

XXV. — *Opuscoli ascetici per istruzione e profitto de' pii fedeli.* Brescia, 1820, *Foresti* et *Cristiani*, 3 vol. in-8°.

Morcelli laissa encore bien des travaux inachevés ou simplement inédits. La *Morcelliana* conserve presque tous ses manuscrits, entr'autres celui de l'*Africa Christiana* et

les *Memorie della Prepositura Clarense*. On a publié après lui avec ses manuscrits :

1° *Dello scrivere degli antichi Romani dissertazioni accademiche publicate per nozze Borromeo d'Adda del dottor Giovanni Labus con alcune annotazioni*. Milano, 1822, *Pogliani*, in-8°.

2° *Appendix Inscriptionum Novissimarum*. Patavii, 1823, *Typis Seminarrii*, in 4°,

3° *Delle arti e delle Lettere degl'Italiani prima della fondazione di Roma*, Modena, 1823, *Soliani*, in-8°.

4° *Dei Littori dei Magistrati Romani, con note dell'editore*. Modena, 1824, *Soliani*, in-8°.

5° *Della apoteosi degli Imperatori Romani*, Modena, *Soliani*, 1825, in-8°.

6° Entr'autres œuvres inédites, Morcelli a laissé un *Compendio anacoretico*, dont Baraldi a donné la substance à la fin de sa *Notizia Biografica di S. A. Morcelli*. Modena, *Soliani*, 1825.

7° *Tirocinium litterarum græcarum*, Modène, 1826. *Soliani*, in-8°.

8° *Il metodo di studiare nella Biblioteca Morcelliana*. Thomas Begni. Chiari, 1826, *Baronio*, in-8°.

9° *De Phisicis, elegia*, Chiari, 1826, *Tellaroli*, in-16°.

10° *Delle tessere degli spettacoli romani*, dissertazione. Milano, *Pogliani*, 1827, in 8°.

11° *Miscellanea*. (Théologie et Philosophie). Modena, 1828, *Soliani*, in 8°.

12° *Opusculum S. Epiphanii : de divina inhumatione*, quod ex Bibliotheca Albanorum deprompsit et in latinum vertit Steph. Ant. Morcellus, Modena, *Soliani*, 1828, in-8°.

13° *Sullo studio delle antiche monete*, dissertazione, Milano, *Bonfanti*. 1829, in-8°.

14° *Dell' arte critica diplomatica*, publicata nelle *Memorie di religione* di Modena, 1836, *Soliani*, in-8°.

15° *Iscrizioni varie*, publicate da Gaetano de Minicis, Romæ, 1841, in-8°.

16° *De Mariae luctu Filii mortem dolentis*, elegia, Chiari. *Baronio*, 1845, in-8°.

17° *De D. N. Maria dei Parente designata*, oratio, Brescia, *Istituto Pavoni*, 1853, in-8°.

18° *Reliquorum de Sacramentis*, libri II. Publié au t. XIV, série 3, des *Memorie di Religione, di Morale e di Letteratura*, Modena, 1853, *Soliani*, in-8°.

19° *In Christi funere*, oratio habita in metropolitana Ragusina Ecclesia Feria V hebdomadae majoris anno MDCCLXII; Venezia, *Merlo*, 1853, in-8°.

20° *Oratio de summa Dei Filii in omnes homines charitate : De puerorum in scholis institutione;* Carmen, Cremona, *Feraboli*, 1856, in-8°.

21° *Inscriptions Napoléoniennes*. Paris, 1858, Firmin Didot, in-8 . Dédiées à Napoléon III par Michel Ferruzzi qui les publia avec quelques inscriptions de Philippe Schiassi.

22° *Carmina aliquot*. Chiari, *Buffoli*, 1863, in-8°.

23° *De institutione puerili*, con traduzione italiana di Filippo Poggi, Genova, *Schenone* 1863, in-16°.

24° *Inscriptiones IV*. — Chiari, *Buffoli*, 1894, in-16°.

MONVMENTVM

STEPHANI · ANTONII · MORCELLI

DOMO · CLARIS
PRAEPOSITI · ECCLESIAE · N · PER · ANNOS · XXX.
SODALIS · BENEFICIARII · INSTITVTI · ITALICI
QVI · DECESS · KAL · IANVAR · AN · M . DCCC . XXI.
QVVM · VIXISS · ANN · LXXXIII · M · XI · D. XV.
CLARENSES · VNIVERSI · POS.
MORCELLVS · IACET · HIC · TOTVS · QVEM · SVSPICIT · ORBIS
DIVINO · INGENIO · MORIBVS · ANGELICIS.

Œuvres entièrement inédites

(Manuscrits à la *Morcelliana*)

1. *Memorie della Prepositura clarense*, dal 1790 à 1815.

2. *Discorsi varii* — schemi di esercizii spirituali.

3. *Notizie di filologia, filosofia, storia, medaglie, lapidi*, etc., etc.

4. ΔΙΟΝΙΣΙΟΥ ΟΙΚΟΥΜΕΝΗΣ ΠΕΡΙΗΓΗΣΙΣ — ΑΡΑΟΥ ΣΟΛΕΩΣ ΦΑΙΝΟΜΕΝΑ. Travail sur les œuvres de Denys le Périégète, géographe grec du IVe siècle de l'ère chrétienne.

5. *Res theologicae, dogmaticae, historicae.* Fragmenta.

6. *Miscellanea.*

7. *Sylloge* quaestionum moralium.

8. *Congregationes theologicae.*

9. *Parabolae* D. N. J. Ch. in evang. Matthaei.

10. *Memoriale pel ristabilimento della Collegiata di Chiari.*

11. *Dottrine straordinarie. Tridui della Dottrina Cristiana e della B. V. Assunta. — Novene di Natale. — Discorsi.*

12. *Appunti per dissertazioni.* — Notizie di autori ed edizioni di libri non nominati nel Dizionario portatile e nella Biblioteca italiana di Mons. Fontanini. — *Notizie spettanti a scrittori Ragusei.*

13. *Alcune lettere ed iscrizioni*, nonchè la corrispendanza con Paolo Brognoli di Brescia, per l'edizione dell'*Africa Christiana.*

Bibliographie Morcellienne

1° *Défense de S. Pierre et du travail de Morcelli sur le Céphas des Actes des Apôtres, Sogno Morcelliano,* en manuscrit, par le chanoine Rhô, sus-nommé. *La difesa di S. Pietro Apostolo....* Bergamo, 1819, *Mazzoleni,* in-8°.

2° *Discorso funebre istorico di S. A. Morcelli,* prononcé le 7 janvier 1821, aux obsèques solennelles de Morcelli, par le chanoine D. Paul Bedoschi, qui lui succéda comme Prévost. Chiari, 1821, in-4°, *Tellaroli.*

3° *Eloge funèbre* du même, prononcé aux mêmes obsèques solennelles qui durèrent trois jours, par le P. Pacifique Deani, le 8 janv. 1821, *Ibid.*, in-4°.

4° *Oraison funèbre* prononcée par le Prévost A. F. Bazzoni, le 9 janv. 1821. *Ibid.,* in-4°.

5° *Elogio storico*, écrit par l'avocat P. Lottieri. *Ibid.*, in-4°, 1821.

6° *Articolo necrologico* del Dottor Giovanni Labus. (*Gazetta di Milano*, 1821, n° 8, *appendice*).

7° *Inscriptiones* Michaelis Ferruzzi *in obitu S. A. Morcelli.* Luci in Æmilia, 1821, *Melandri,* in-8°. — Clarii, 1822, in 8°.

8° *Sermo habitus in Archig. Pontificio Bononiensi V non Jul. an.* M.D.CCC.XXI *a Philippo Schiassio.* Bononiæ, 1821, Sassi, in-8°.

9° *Epistola in esametri latini*, avec traduction en vers italiens, en l'honneur de Morcelli, par B. Del Bene. Chiari, 1822, *Tellaroli*, in 8°.

10° *In morte di S. A. Morcelli*, poëme de P. Chizzola. Brescia, 1822, *Bettoni*, in-8°.

11° *Epistola in versi italiani in S. A. Morcelli*, Guiseppe Baraldi. Torino, 1822, *Stamperia Reale*, in-8°. (V. *Amico d'Italia*, t. I, p. 89).

12° *Inscriptiones temporariæ inferiales*, Andreæ Borda. (V. *fascic. Inscript. ejusd.* Mediolani, 1823, in 8°, p. 113).

13° *Memorie di S. A. Morcelli*, recolte dell'abate G. Jac. Gussago. Chiari, 1824, in-8°. *Tellaroli*. (V. *Bibl. Clar.*, t. III, p. 1).

14° *Biblioteca Clarense*; Gussago, Chiari, 1824, *Tellaroli*, in-8°. Le t. III est tout entier sur les œuvres de Morcelli.

15° *Notizia Biografica di S. A. Morcelli*. Baraldi, Modena, 1825, *Soliani*, in-8°.

16° *La tomba e tutto que fu dato da Chiari a S. A. Morcelli*. D. Ant. Adami, Chiari, 1828. *Boronio*, in-16°.

17° *Elogio di S. A. Morcelli nel giorno in cui gli fu posto il monumento*. D. Abb. Bazzoni, Chiari, 1828, *Baronio*, in 16°.

18° *Excerpta e Lexico epigraphico Morcelliano, vocibus italicis in usum tironum digesta*. Ferrucci, Bononiæ, 1830, *Annesius Nobili*, in-4°.

Dès 1818, Philippe Schiassi, professeur de langue latine et d'archéologie à l'Université de Bologne, prépara son *Lexicon epigraphicum Morcellianum* qui ne parut qu'en 1835. En 1830, avec sa permission et son concours, sur le manuscrit du *Lexicon*, Ferrucci, son disciple, publia le présent *Excerpta e Lexico epigraphico Morcelliano*.

19° *Lexicon epigraphicum Morcellianum*, Philippus Schiassi, 1835, Bononiæ, *Annesius Nobili*, 4 vol. in 4°.

20° *Brevi memorie di alcune letterati Clarensi*. Thomas Begni, Chiari, 1838, in-16°.

21° *Biografia di Steph. Ant. Morcelli*. Ferd. Cavalli, Venezia, 1846, *Centrini*, in-16°.

22° *Eloge de Morcelli* dans la préface des *Inscriptiones* que publia Grosso, à Milan, 1886, chez *Hepli*, in-4°.

23° *Liriche scelte di S. A. Morcelli dal latino in metro italiano.* P. Maffoni, avocat, Chiari, 1889, *Buffoli*, in-12°.

24° *Stephano Antonio Morcelli*, par le même avocat Pietro Maffoni, aujourd'hui syndic de Chiari, dans le numéro publié à Chiari en 1896, avec illustrations, chez *Buffoli*, in-4°, à propos du *Centenaire de Ste Agape*, c'est-à-dire de la réception solennelle de ses Reliques, en 1796.

25° *La Biblioteca Morcelliana, con indice descrittivo dei codici et dei Manoscritti.* (Extrait du vol. XIV des *Inventaires des Manuscrits et Bibliothèques d'Italie*). Notes biographiques sur Morcelli, par Don Luigi Rivetti, bibliothécaire de la *Morcelliana* et conservateur de la *Pinacoteca Repossi.* Forli, 1909, *Bordandini*, in-4°.

26° *La Biblioteca Morcelliana e la Pinacoteca Repossi.* Du même auteur, avec Notes biographiques sur Morcelli. Brescia, 1907, *Geroldi*, in 8°.

La *Morcelliana* contient en particulier dans la section des Manuscrits, n° 14, Arm. B. II, I, des lettres écrites à Morcelli par divers savants et personnages de marque. Gussago en a donné la substance au t. III de sa *Biblioteca Clarense.*

DOM H. JAUBERT.
O. S. B.

NOTE

SUR

L'ÉTYMOLOGIE DU NOM "RUSUCCURU"

A l'inverse de ce qui se passe de nos jours, — où des noms bien français, tels que Bossuet, Rabelais, Montaigne, mais trop souvent sans rapports directs et sans attaches avec le pays, sont peu à peu substitués aux noms indigènes, — nos prédécesseurs les Romains n'ont importé qu'un nombre relativement restreint de termes géographiques. Dans la presque totalité des cas, ils se sont contentés de latiniser les noms préexistants : on retrouve donc partout, à peine déguisée par une allure et une désinence latines la toponymie antérieure.

Nous avons cherché ailleurs [1] à déterminer les caractères et l'origine de cette toponymie, et nous avons abouti à cette conclusion : qu'à part une influence phénicienne limitée, très reconnaissable

(1) *Etude sur la toponymie berbère de la région de l'Aurès.* Actes du Congrès des Orientalistes (Paris, Imprimerie Nationale).

d'ailleurs, et surtout sensible sur le littoral. elle était berbère; et comme d'autre part les dialectes berbères ont très peu évolué depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, — l'influence arabe mise à part, — nous avons précisé nos conclusions en ce sens que non seulement la toponymie africaine romanisée emprunte la majorité de ses radicaux au Berbère, mais encore que la morphologie des noms de lieu libyques devait différer très peu de la morphologie des noms berbères de nos jours.

Nous en avons déjà donné de multiples exemples.

La découverte récente d'une borne milliaire dans la région de Dellys, en permettant de l'identifier, rappelle l'attention sur l'antique *Rusuccuru*. Une fois de plus, la question se pose de l'origine de son nom, et de son étymologie. C'est elle que nous voulons essayer d'élucider ici, en utilisant, s'il y a lieu, les données que peut nous fournir la linguistique berbère.

Gesenius, qui a étudié la question au point de vue exclusivement phénicien, part de cette idée préconçue que le nom ne peut être que punique : et, parmi tant d'étymologies dont beaucoup sont ingénieuses et quelques-unes critiquables, il donne celle de Rusuccuru formée, suivant lui, des deux mots phéniciens רוש *Rous*, cap et קרת *Qart*, ville.

La première partie de cette explication n'est pas contestable. La syllabe *Rous* est bien la même qu'on retrouve dans les mots *Rusicade, Rusguniae. Rusadir* et qui signifie à la fois tête et cap. Mais de ce que la première syllabe du nom est phénicienne, il ne s'ensuit pas que le nom tout entier ait la même

origine. Les Phéniciens ont très bien pu conserver le vocable indigène préexistant, absolument comme nous le conservons nous-mêmes quand nous disons : le *Cap Matifou*. Ils l'ont fait d'ailleurs bien d'autres fois, et précisément vient de tomber sous notre plume le mot *Rusaddir* formé du phénicien *Rous*, cap et du berbère *Addir* ou *Yddir*, nom propre d'homme, qui signifie « le vivant », et nom de divinité libyque : *Baliddir* (1).

Or, l'étymologie de Gesenius, outre qu'elle satisfait peu l'esprit, car on ne voit pas bien pourquoi les Phéniciens auraient appelé le « cap de la ville » ou la « tête de la ville » un *emporium* où il est fort douteux qu'avant leur arrivée ait existé une agglomération quelque peu importante ; l'étymologie de Gesenius, disons-nous, ne rend compte : 1° ni du redoublement du *c* ou *k* de Rusuccuru; 2° ni de la voyellation en *ou* des trois dernières syllabes ; 3° ni de l'absence du ת, *t*, qui fait bien partie du radical *Qart*, rac. קרת QRT, et qu'on ne retrouve nullement dans *Rusuccuru*.

On objectera peut-être que le premier point n'a guère d'importance, puisqu'on rencontre l'orthographe *Rusucurru*. Mais précisément, il nous paraît que cette orthographe est vicieuse.

L'inscription de Tigzirt (2) donne l'orthographe du mot dans une dédicace quasi officielle :

GENIO MVNICIPII RVSVCCVRITANI

---

(1) Cf. *Les Divinités libyques* (Recueil de Constantine, vol. 34, année 1900).

(2) *Corpus Inscrip. lat.*, t. VIII, 8955-20710.

D'autre part, Ptolémée, cité par Gsell [1], nous donne l'orthographe grecque du nom, dans la liste des localités comprises entre *Rusguniae* (Cap Matifou) et *Saldae* (Bougie), savoir : 'Ρουσγονιον, 'Ρουσιβικόρ... 'Ρουσουκκόρου. Il nous paraît donc que la prononciation du nom était bien : *Rous-oukkourou*, avec deux k.

2° La consonne ק, Q du mot Q'art, ville, n'a jamais été voyellée en *ou*. Exemple : *Abd-Melqart*, *Q'arthage*, *Q'artagenna*, ou *Q'irta* (Cirta); 3° enfin, jamais les Phéniciens, dans leur propre langue, n'auraient laissé tomber le *t* final qui fait partie intégrante de ce radical.

L'étymologie de Gesenius, comme le pensait déjà le général Hanoteau en 1861 [2], nous paraît donc à rejeter. Nous ne sachons pas qu'on ait jamais tenté de lui substituer une autre étymologie purement phénicienne.

Il est donc tout naturel d'admettre que les Phéniciens ont adopté simplement le nom indigène en le faisant précéder du mot *Rous*, cap.

Mais quel était ce nom libyque antérieur?

Nous retrouvons dans les syllabes finales le radical K K R qui existe dans tous les dialectes berbères et surtout dans la Zenatia : Chaouìa de l'Aurès *Ekker*, se lever; Ghadamès, Ouargla, Djebel-Nefousa *Ekkert*; Mzab *Etcher*; à la deuxième forme, dans tous les dialectes : *Sekker*, faire lever, d'où dérive le substantif : *Tasekkourt*, (Chaouia, Beni-Menacer, etc.), qui signifie *perdrix* (mot à mot : celle qui se se fait lever).

(1) *Atlas arch.*, Feuille 6, n° 87.
(2) *Revue afric.*, 1861, p. 182.

Le *T* ou *th* initial tombe quand le mot se trouve en rapport d'annexion et la voyelle devient *ou* : *Asekkourt* au nominatif fait *Ousekkourt* au génitif.

Les Phéniciens ont pu se trouver en présence d'un cap ou d'une lande, ou d'un pays ainsi dénommé, comme cela existe encore de nos jours. Un affluent du Rhumel qui passe à Châteaudun, porte actuellement encore le nom d'*Oued Ousekkourt*. Nous avons montré ailleurs que la toponymie berbère est tirée à l'origine presque toute entière des noms communs des plantes, des animaux ou des choses, plus rarement des noms propres d'hommes. Il paraît donc probable que le pays, antérieurement à l'arrivée des Phéniciens, portait le nom d'Ousekkourt. Ceux-ci l'ont adopté, en appelant leur emporium et le cap derrière lequel il était abrité Rous-Ousekkourt et par contraction *Rousekkourt*, d'où le latin *Rusuccuru*.

La chûte du *t* final, désinence du féminin, *absolument indépendante* du radical, n'a rien qui doive nous surprendre et se produit couramment, même dans le langage parlé. Au surplus, quand bien même cette lettre aurait fait partie du radical, comme les Phéniciens ne comprenaient vraisembablement pas le sens du nom topique qu'ils avaient adopté, sa disparition en passant dans une langue étrangère ne serait pas faite pour surprendre.

Il semble donc que cette étymologie nous donne, à tout point de vue, satisfaction. Certains textes viennent lui apporter une sorte de confirmation. Prévost, cité par Gsell [1], pense que c'est Rusuc-

(1) *Revue arch.*, XV, 1858-1859, p. 250.

curu qui est mentionné dans le *Bellum africanum* (chap. XXIII), sous le nom d'*oppidum ascurum*. L'ancien topique reparaît ainsi, dépourvu de son déguisement phénicien. Que ce soit un *oppidum* ou un *cap* (Ṛous), la vieille désignation libyque *asekkourt*, *askourt*, *ascurum*, apparaît seule, et se suffisant à elle-même. Nombreux sont les vocables berbères dans cette toponymie ancienne aux consonnances bizarres, qu'une recherche un peu patiente et suffisamment documentée sur les radicaux et la morphologie des dialectes africains pourrait mettre au jour!

GUSTAVE MERCIER.

REFUGES AÉRIENS

DE

ROUMANE (AURÈS)

Nous avons décrit, en 1910, dans le volume 44 du *Bulletin*, les refuges aériens de Kef Tarit, l'habitation construite, entre Zaouïa et Amra, dans l'anfractuosité d'un gros bloc isolé et le rocher-citadelle de Tizi Grarine. Ces trois points jalonnent la piste muletière de Khenchela à Kangua Sidi Nadji et à Zeribet el-Oued. Il nous reste maintenant, pour compléter ce que nous savons sur ces vieux réduits chaouïa, à signaler un autre groupe d'habitations aériennes qu'on rencontre plus à l'ouest, sur la piste de Zeribet-el-Oued à Timgad, par Tekkout et Medina.

L'oued Mekreuz, qui coule du nord au sud, sort de la montagne par une gorge étroite formée par les contreforts du Ras Agram à l'est et du Kef Madjouba à l'ouest. Aussitôt cette coupure franchie on aperçoit à gauche, sur les bords de l'oued, des jardins d'arbres fruitiers et, derrière, une haute falaise. C'est dans cette muraille que sont les habitats qui nous occupent. Ils ont nom respectivement, en allant du sud au nord : Roumann, Djemina et Oum el-h'abel

et les gourbis groupés au pied de la roche portent les mêmes noms [1]. D'après les indigènes, Roumann est le nom des anciens habitants, les Romains, dont on retrouve encore par endroits des vestiges de constructions ; Djemina est le nom d'une *reine* romaine, épouse d'un roi berbère nommé Tarit ; le nom d'Oum el-h'abel, qui signifie textuellement *la Mère du cordage*, a été donné à cause du moyen d'accès utilisé pour parvenir aux galeries de refuge

Comme à Kef Tarit, en effet, la montagne se présente sous forme de couches superposées et alternantes de roches dures et de roches tendres, celles-ci étant légèrement en retrait sur les autres. On distingue, depuis les jardins, des murs en pierres sèches qui clôturent ces sortes de terrasses sur le devant. Pour parvenir aux habitations on se sert d'une grosse corde (حبل habel) glissant dans une poulie fixée au plafond d'une des galeries et attachée, chaque bout, à un panier, destiné à monter les réserves, les provisions et les gens. Un assès (gardien حراسين, qui fait au pluriel haress), est à demeure sur la plate-forme et, selon l'occurence, jette ou retire la corde. Du temps des Turcs, l'apparition des soldats était le signal de la fuite : rapidement on hissait dans le palais, grains, tapis, vêtements, enfants et femmes ; puis les hommes rassemblaient à la hâte les bêtes de somme et le bétail, chassaient devant eux ces animaux et gagnaient la montagne où personne ne se hasardait à les pour-

(1) Carte de l'Etat-Major au 1/200,000e, n° 38 : Aurès ; compter 27 kil. en partant de l'est, et 5 kil. 1/2 en montant du sud, à hauteur du mot Beni de Beni Melkème.

KEF TARIT. — On distingue les murs des hoglodytes à mi-hauteur du rocher, dans la partie en saillie

KEF GATOUS. — Type d'habitation hoglodyte moderne
(Aurès) Piste de Kenchela à Zeribet el Oued

suivre. Aujourd'hui, le pays étant entièrement pacifié, les cases aériennes ne servent plus que de greniers, au même titre que les *silos* dans la plaine et les *galaas* dans la montagne.

On nous a assuré sur place qu'un assès, actuellement encore, continuait à veiller en permanence sur les galeries, et on nous a expliqué que les gros poids étaient enlevés avec le secours d'un mulet, demeurant sur la terre ferme, qu'on attelle à un bout de la corde pour la hâler.

Ajoutons que nous retrouvons, sur notre carnet de route, l'indication de vestiges romains au col, de tombes circulaires en pierrailles et d'alignements en blocs bruts le long du chemin, et d'un tombeau berbère sur un crête voisine. Il y a lieu de retenir enfin certaines appellations, notamment Djebel Berga, à cause de la consonnance de ce mot avec le mot *berg*, de la langue allemande, qui signifie montagne, et la mechta El-Baal (0m07 à l'est et 0m02 au sud de Roumana, sur la carte au 1/200,000e), dont le nom rappelle la caverne artificielle des Ouled Baala, dans le canton de Mila.

L. JACQUOT,

Juge honoraire à Grenoble

LES GENDARMES

DE L'ARMÉE ROMAINE D'AFRIQUE

Aux Gendarmes de la 19e Légion.

Qu'il soit permis à un officier de la gendarmerie d'Afrique de dire quelques mots de ses grands anciens de l'armée romaine de Numidie.

Le corps des *Frumentarii* fut créé vers le Ier siècle avant notre ère. César, qui conquit notre patrie à la civilisation romaine, est le premier auteur qui parle de ce genre de soldats (1).

Ils étaient, à l'époque de leur création, chargés tout spécialement d'assurer l'alimentation en blé des troupes, ou plus exactement de la conduite et de l'escorte des convois.

En effet, la perception de l'impôt militaire ou *annone* était faite par des agents qu'à la fin du IIIe siècle, on appela des *principilares* et qui étaient des fonctionnaires civils (officium civile) alors que les *frumentarii* étaient des soldats « *frumentarii milites* ».

Leur nom provient de ce rôle tout particulier de

(1) Bell. Gall., VIII, 35-4.

garde-convois ; les vivres qui consistaient en céréales s'appelaient frumenta, d'où on a fait froment.

Les *frumentarii* qui remplissaient, comme on vient de le voir, l'un des trois rôles de la gendarmerie en campagne, étaient tous de vieux soldats, des soldats d'élite.

Ils provenaient des légions ou corps de troupes de l'armée et étaient détachés dans la gendarmerie en conservant leur numéro.

On trouve l'épitaphe de l'un d'eux provenant de la Légio III Augusta qui tenait garnison en Numidie [1].

On pourrait même croire que l'on réunissait les hommes de même origine dans un même détachement. On trouve, en effet, un *numerus frumentariorum legionis IIII Flaviæ*; un détachement de frumentaires de la IVe Légion Flavienne [2].

Plus tard, ces militaires furent réunis à Rome, par ordre d'Hadrien, au IIe siècle.

Un des successeurs de cet Empereur, Septime Sévère, un Africain, leur fit construire une caserne spéciale sur le mont Cœlius.

Le corps réorganisé fut chargé de veiller à la sécurité de la ville et des postes furent établis dans différents points de la capitale [3]. Ce fut à cette époque, l'équivalent de ce qu'est notre Garde républicaine. Le peuple romain d'alors, comme le peuple parisien d'aujourd'hui, changea le nom des soldats

(1) *Corp. Inscrip. lat.* VI, n° 232.

(2) *C. I. L.* VI, 3341. — Cette légion avait un détachement à Philippeville.

(3) *C. I. L.* VI, 230-3329.

et le nouveau vocable passa dans les mœurs à tel point que les auteurs l'employent aussi fréquemment que le nom de *frumentarii*. Les gardes de Paris sont dits municipaux, ceux de Rome, au contraire, étaient traités d'étrangers peregrini [1], à cause de leur origine étrangère, à la ville s'entend, car, de par le fait de leur origine de Légionnaires, ils étaient citoyens romains.

Le corps fut très fortement organisé; mais étant donnée sa composition spéciale, les officiers reçurent des titres spéciaux.

Placé sous l'autorité suprême du Préfet du Prétoire, gouverneur militaire de Rome, il était sous les ordres d'un prince des étrangers, *princeps peregrinorum* [2], assisté d'un sous-prince, *subprinceps peregrinorum* [3]. C'étaient le colonel et le lieutenant-colonel.

Puis ce furent des capitaines, *centuriones frumentarii* ou *frumentariorum* [4], assistés de lieutenants, *optiones peregrinorum* [5].

Un autre officier s'appelait *exercitator frumentariorum* [6]; c'était le maître de manège; ce qui tendrait, en dehors d'autres considérations, à prouver que les frumentarii étaient montés. Mais le titre de *centurio* donné à leurs capitaines indique une organisation toute particulière parce que les cavaliers ordinaires

(1) *C. I. L.* VI, 231-334.

(2) *C. I. L.* II, 484, VI, 354-428-3326.

(3) *C. I. L.* VI, 3329.

(4) *C. I. L.* II, 484, III, 2053-2066-4738, VI, 423-428-1110-3336-3331, VIII, 2825, X, 2657.

(5) *C. I. L.* VI, 3324-3328.

(6) *C. I. L.* VIII, 1322.

étaient formés par groupes de 30 et étaient sous les ordres de decurions, alors que c'étaient les fantassins qui formaient des compagnies de 100 hommes, sous les ordres de centurions.

Les hommes de ce corps d'élite étaient chargés de faire la police de la ville, ou plutôt de remplir le rôle d'agents de la force publique.

Le Préfet du Prétoire s'adressait à eux pour faire exécuter les mandats de justice et opérer les arrestations [1] ; l'empereur leur faisait surveiller les gens jugés dangereux [2]. Cette dernière fonction découlait tout naturellement de ce que, dans leurs courses à la recherche ou à l'escorte des vivres, ils étaient fort souvent mis au courant de situations équivoques.

Mais ils ne restaient pas indéfiniment attachés à la ville de Rome, ils étaient fort souvent détachés dans les provinces.

Ils le furent d'abord pour exercer leurs fonctions de gardes de convois et même pour surveiller les employés aux vivres. On peut citer un *frumentarius missus in legionem II Italicam ad frumentarias rescurandas* [3], un frumentaire détaché à la IIe Légion italique pour s'occuper des vivres.

De ce rôle de surveillance un peu spéciale, ils arrivèrent tout naturellement, comme je l'ai dit, à un rôle de surveillance générale. Ils devinrent ainsi des agents de la force publique, des auxiliaires de la justice et des officiers de la police administrative.

---

(1) Vita Commode, 4.
(2) Vita Hadriano, 4.
(3) *C. I. L.* VI, 3340.

Comme agents de la force publique, on les mit dans les carrières [1], où le personnel a besoin d'être surveillé; on les mit même à la tête de détachements [2] tirés des corps de troupe pour accomplir des missions déterminées. *Vexilatronis leg. II Piæ et III Concordia pedites CC subcura P. Cæli Amyntiani centurionis frumentari leg. II Trajanæ.* Deux cents fantassins vexillaires de la IIe Légion Piæ et de la IIIe Légion Concordia furent mis sous les ordres de P. Cælius Amyntianus, capitaine frumentaire de la IIe Légion Trajane.

Comme auxiliaires de la justice, ils opéraient les arrestations.

Comme officiers de la police administrative, ils étaient chargés de surveiller les suspects :

Imperator Hadrianus per frumentarios occulta omnia explorabat [3]; l'empereur Hadrien découvrait les choses cachées, par l'intermédiaire des frumentaires. Ils étaient employés dans certaines circonstances comme courriers [4] ou comme estafettes pour le transport des vivres et de la correspondance.

Eos quos nunc agentes in rebus vel veredarios appelant, veteres frumentarii nominabant; ceux que maintenant on appelle agents d'exécution ou courriers, les anciens les appelaient frumentaires [5]. Ils furent même, à une certaine époque, chargés de la poursuite des chrétiens [6].

---

(1) *C. I. L.* XI, 1322.
(2) *C. I. L.* III, 980.
(3) Vita Hadriani II.
(4) *C. I. L.* III, 2063.
(5) Hiéronyne. In abdiam I.
(3) Enseb. *H. Eccles.* VI, 40. Ciprian *Epist.* 81.

Pour remplir ces différents rôles, les gendarmes romains étaient montés et avaient un esclave chargé de soigner leurs chevaux [1]. Ce privilège semble indiquer que ces soldats d'élite avaient un rang spécial dans la hiérarchie militaire.

Les trois rôles que nous venons de voir dévolus aux frumentaires, sont bien ceux que remplissent les gendarmes en temps de paix.

En temps de guerre, les fonctions de nos ancêtres se rapprochaient bien plus encore de celles qui nous incombent actuellement.

Une force publique était détachée auprès des Légions « *numerus frumentariorum legionis Flaviæ.* »

Elles avaient les trois rôles modernes de la prévôté en campagne :

Le service de police ;

L'escorte des convois ;

Et la direction des prisons [2].

Leur expérience, d'autre part, leur faisait attribuer quelques fonctions un peu spéciales. On vit un gendarme nommé Aurelius Pertinax réorganiser le cercle (schola) des sous-officiers éclaireurs (*speculatores*) des Légions I et II adjutrix [3]. C'est là une nouvelle preuve que les frumentaires avaient rang de sous-officiers.

Leurs officiers se recrutaient en partie, comme cela se passe actuellement, dans les corps de troupe. Une des rares inscriptions africaines qui parlent de ce corps d'élite, a trait à un officier qui, d'abord

(1) Cod. Theod. VIII, 4, 2.
(2) *C. I. L.* III, 433.
(3) *C. I. L.* III, 3524.

centurio, capitaine d'infanterie à la IIIe Légion Auguste de Numidie, passa avec son grade dans la gendarmerie *centurio frumentarius*, puis devint capitaine instructeur ou maître de manège des courriers impériaux, *exercitator singularium imperatoris* (1). Cette inscription fut découverte à Lambèse.

Une autre tombe, trouvée au même lieu, est celle d'un *frumentarius* de la VIe Légion macédonienne, mort en mission (2).

Par conséquent, mes chers camarades, lorsqu'au cours de vos randonnées à travers le *bled*, vous découvrirez une pierre portant les mots FRVMENTARIVS ou FRVM, portez respectueusement votre main droite à la visière de votre casque, du même geste qu'auraient fait les Romains (3); vous serez devant la tombe d'un de vos grands anciens à la gendarmerie d'Afrique.

A. MAITROT,

Centurio frumentarius, Legio XIX africana. Ala III.

---

(1) *C. I. L.* VIII, 2825.

(2) *C. I. L.* VIII, 2867.

(3) Le salut militaire des Romains, d'après plusieurs lampes découvertes dans les ruines africaines, était exactement semblable à celui de l'armée française.

Monographie Géographique et Historique

DE LA TRIBU

DES SELLAOUA KHERAREB

CHAPITRE Ier

§ Ier. - Description géographique; Orographie; Hydrographie

I. La tribu des Sellaoua Kherareb a une superficie totale approximative de 89,968h 91a 85c. Elle est divisée en deux parties par le territoire de colonisation de Renier; la partie principale d'une superficie de 80,000 hectares environ, forme une longue bande à la limite sud du Tell de la province de Constantine; sa longueur moyenne est de 60 à 80 kilomètres et sa largeur varie de 6 à 19 kilométres. Elle s'étend, dans les proportions suivantes, sur les communes mixtes d'Oum el Bouaghi, de Sedrata et de l'Oued-Cherf :

Oum el Bouaghi.....	28h 917a 84c
Oued Cherf	20h 025a 99c
Sedrata	24h 394a 14c
Oued Zénati	6h 907a 23c

Elle est comprise entre 4°40′ de longitude est et 5°28′.

Le pays offre l'aspect le plus varié; si on pouvait l'embrasser d'un seul coup d'œil, on y remarquerait de vastes plaines, celle de Temlouka ou de l'Oued Arkou à l'ouest, celle de Sedrata à l'est, encadrés entre trois massifs montagneux bien distincts : 1° les Ouled Si Khalifa au centre, entre les deux plaines ; 2° les montagnes de Bir Stal et de Djaffa à l'ouest de la plaine d'Arkou ; ces montagnes servent en même temps de limite sud-est à la tribu ; 3° le Djebel Korchef et le Djebel Alia, qui limitent de la même façon la plaine de Sedrata à l'est et au nord-est.

Ce système orographique est complété par le massif du Chebka, qui limite la plaine d'Arkou au sud-ouest.

Le système hydrographique est des plus simples ; toutes les eaux se déversent vers le nord ; l'Oued Cherf en reçoit la plus grande partie. Après avoir servi longtemps de limite sud-est à la tribu, il tourne à angle droit vers le nord, et, coupant les Sellaoua en deux portions à peu près égales, descend dans la tribu du Bled Guerfa.

Ses principaux affluents sont l'Oued el Krab, l'Oued Nil, l'Oued Aar (celui-ci à l'est) et l'Oued Mguesbah, qui lui apporte toutes les eaux de la plaine de Temlouka à l'ouest.

Au nord-est, à Ras el Alia, se trouve la tête d'un des plus importants bassins hydrographiques de la côte d'Afrique ; c'est celui de la Medjerda qui y prend sa source; ce cours d'eau, le fleuve Bagrada, des anciens, n'a pas plus de huit kilomètres de son cours sur le territoire de la tribu de Sellaoua et n'y reçoit que quelques torrents sans importance.

Après avoir traversé la région de Souk Ahras, ce fleuve coupe la Tunisie de l'ouest à l'est et va se jeter dans la Méditerranée, un peu au nord de Tunis.

A l'ouest, dans les azels de Bir Stal et de Djaffa, qui dépendaient de la zone des Ameur Cheraga, mais n'ont pas été compris dans la répartition de cette tribu en douars, et par conséquent ont été englobés dans la tribu des Sellaoua, quelques ravins déversent leurs eaux vers le nord-ouest; ce ne sont point là des ruisseaux à proprement parler, mais plutôt des canaux d'écoulement pour les pluies d'orage dont les eaux vont se perdre dans les vastes plaines des Seguia ou des Ameur Cheraga.

La partie, isolée du groupe principal par le territoire de Renier, a une superficie d'environ 10,000 hectares, et se relie au reste de la tribu par le lit de l'Oued Cherf, qui lui sert de limite à l'est.

Le Djebel Ancel au sud-ouest et le Djebel Tessaa au nord-ouest, sont les points marquants du système montagneux qui couvre cette région de ses ramifications; ils sont reliés par une ligne de crêtes qui forment presque partout la limite ouest du douar.

Les nombreux ravins qui descendent de ces montagnes se réunissent en deux cours d'eau, l'Oued bou el-Frech au sud et l'Oued bou Deb au nord, qui se jettent dans l'Oued Cherf. En outre, quelques ruisseaux, qui prennent naissance sur le versant nord du Djebel Saada, se jettent dans l'Oued Announa, autre affluent de l'Oued Cherf, dont le cours est presque tout entier dans la commune de Clauzel.

Cette fraction des Sellaoua dépend de la commune mixte de l'Oued Cherf.

II. *Nature du sol. Cultures.* — Le sol de la tribu des Sellaoua Kherareb est en grande partie constitué par un immense amas de carbonate de chaux ; toutes les montagnes en sont formées de la base jusqu'au sommet.

On rencontre dans le Chebka quelques stratifications de coquilles de mollusques peu différentes de celles qui existent encore dans la mer Méditerranée ; ce qui tente à prouver qu'elles sont de formation tertiaire.

Les vallées contiennent de puissants dépôts d'argile plastique d'une grande pureté. Ces bancs atteignent, dans plusieurs endroits, une épaisseurde 8 à 10 mètres, après quoi on retrouve le calcaire dur, qui compose le squelette de la contrée, et quelquefois du grès.

Enfin, la surface du sol est recouverte par une couche de quartz désagrégé, de débris de calcaires, de marnes ou d'humus. Cette couche, qui atteint une assez grande épaisseur dans les bas-fonds, disparaît en grande partie sur les hauteurs, qui sont, par suite, d'une aridité désolante; les terrains bas, par contre, sont d'une remarquable fertilité, surtout lorsqu'ils peuvent être irrigués.

A part quelques amas lenticulaires de sulfate de chaux, que l'on rencontre au Chebka, et quelques masses de grès mêlées d'oxyde de fer, on ne trouve aucune espèce de pierres qui diffèrent sensiblement de celles énoncées ci-dessus.

Constitué comme nous venons de l'indiquer, le sol est éminemment propice à la culture des céréales qui constituent les seules ressources agricoles

des indigènes; mais les récoltes n'y sont abondantes que dans les années exceptionnellement pluvieuses.

III. *Sources et puits.* — Il existe dans la tribu un très grand nombre de sources; mais la plupart d'entre elles tarissent pendant l'été. Quelques-unes ont été aménagées soit par les indigènes, soit par l'Administration pour servir d'abreuvoir aux troupeaux.

Les principales sont :

L'Aïn Melouk, dans la partie ouest de la tribu;

L'Aïn Arkou, source intermittente;

L'Aïn Khamissa, sur la limite nord-est;

L'Aïn Alia, dite aussi Aïn Medjerda, source de la Medjerda, au pied du Ras Alia;

L'Aïn Snob, sur le versant sud du Djebel Saada.

On rencontre un assez grand nombre de puits qui ont été creusés à diverses époques et dont quelques-uns remontent même à l'occupation romaine.

Les seuls intéressants sont :

Le Bir Stal, qui a donné son nom à un des azels de la zone des Ameur Cheraga;

Le Bir Menten, dans les montagnes des Ouled Si Khalifa.

IV. *Voies de communication.* — La tribu est traversée par un grand nombre de routes et chemins dont quelques-uns sont classés comme chemins vicinaux. Ce sont :

Le chemin de grande communication n° 1, de Guelma à Khenchela, par Aïn Beïda et Sedrata;

Le chemin de grande communication n° 10, de l'Oued-Zénati à Aïn Beïda;

Le chemin d'intérêt commun n° 23, d'Aïn Amra à l'Oued Zénati, par Renier et Aïn Trab ;

Le chemin vicinal ordinaire n° 4, de Sedrata au moulin Rochefort.

D'autres chemins moins importants réunissent les diverses parties de la tribu ou rayonnent dans les directions de Souk Ahras, Tifech, Aïn Beïda, Oum el-Bouaghi, Aïn Fakroun, Aïn Abid, Oued Zénati et Guelma. La plupart d'entre eux aboutissent soit dans la plaine de Temlouka, soit au marché de Sedrata.

V. *Mines et carrières.* — Un gîte de minerai de calamine existe au Djebel Kamimat Arkou. Ce gîte était concédé au sieur Barnouin, de Constantine, qui y a exécuté quelques travaux de construction ou d'études préparatoires. Mais les filons exploitables passent pour être complètement épuisés, et les travaux de recherches sont abandonnés depuis longtemps.

Aucune carrière ne fait l'objet d'une exploitation régulière; celles qui ont été ouvertes à l'occasion de la construction des routes ont été abandonnées dès que les travaux qui en avaient motivé l'exploitation ont été terminés.

VI. *Forêts.* — La tribu des Sellaoua Kherareb ne contient pas de richesses forestières proportionnées à l'étendue de son territoire.

Les seuls boisements qui méritent le nom de forêts sont ceux des montagnes des Ouled Si Khalifa, dont une partie est, depuis 1882, soumise au régime

forestier. Le surplus ne constitue que des taillis dont le bois a vieilli sans prendre de développement.

A la date du 17 décembre 1880, M. le Gouverneur Général prit un arrêté soumettant au régime forestier les boisements situés dans les azels domaniaux des Sellaoua. La délimitation de ces peuplements a eu lieu en 1881, et il en a été formé treize massifs d'une superficie totale de 1,427^{h} 50^{a}, remis, le 15 février 1882, par le service des Domaines, à l'administration des Forêts. Ces massifs, qui ont été prélevés sur les azels de Ben Bedjaoui, Salah ben Rodban, Taïeb ben Aïed, Ben Zebla, Sidi Affif houd Debba, Aïfa Aïn Sultan, Ben Abid, Ben Hacida ben Saïd, comportent un peuplement important et fort dense de pins d'Alep et de chênes verts, à l'état de taillis sur les versants exposés au sud, et de futaies sur les pentes qui dominent l'Oued el-Aar et l'Oued Cherf.

Le massif dit du Djebel Korchef et de Khamissa, d'une contenance de 3,240 hectares environ, qui a fait en 1885 l'objet d'une reconnaissance sommaire, dont le peuplement consiste en taillis de chêne vert assez bien venant, malgré des exploitations abusives et sans contrôle, et malgré les atteintes du pâturage, est en réalité situé dans la tribu des Sellaoua pour 1,000 hectares, et pour le surplus, soit 2,240 hectares, sur la tribu voisine des Mahatla.

Il existe, sur la limite nord de la tribu, deux petits massifs, dits du Ras el-Alia et du Coudiat Touila, qui abritent des terrains à pentes rapides et protègent de nombreuses sources ; ils sont situés dans un pays où le bois est assez rare et leur conservation

offre beaucoup d'intérêt. Le premier de ces massifs est entièrement situé dans la tribu. Celui du Coudiat Touila, au contraire, se trouve partagé en deux parties inégales par la limite qui, sur ce point, suit la ligne de partage des eaux.

L'ensemble du domaine forestier de la tribu comporte une superficie d'environ 3,044^{h} 69^{a} 50^{c}.

Ainsi qu'il sera dit plus loin, les indigènes ont, sur une partie de ce domaine forestier, des droits d'usage consistant en droits de parcours pour les troupeaux, droits au bois de construction et au bois de chauffage (V. chap. V, § 2, ci-après).

§ 2. — Caractère de la propriété; mœurs; industrie

I. *Caractère de la propriété dans la tribu.* — Le caractère général de la propriété dans la tribu des Sellaoua Kherareb est *arch.*

Quand un chef de famille meurt, la terre qu'il occupe passe à ceux de ses héritiers capables de la faire fructifier, à l'exclusion des femmes.

Malgré le caractère nettement déterminé que présente la possession immobilière dans la tribu, les indigènes n'en transmettent pas moins la propriété de leurs immeubles par contrat de vente et surtout de nantissement; mais il faut ajouter que ces contrats ne font pas l'objet d'actes réguliers, parce qu'ils ont trouvé opposition de la part des cadis.

Ces transactions, faites en fraude des droits de la collectivité, n'ont pas paru suffisantes pour modifier le mode de possession du sol; en conséquence, les

terres indigènes des Sellaoua Kherareb ont été classés dans la catégorie des terres *arch*.

II. *Mœurs, industrie.* — Ainsi que nous le verrons au chapitre suivant, en notant l'origine des diverses fractions qui composent la tribu des Sellaoua Kherareb, la population de cette contrée est de race berbère, mélangée, en faibles proportions, avec la race arabe. Le Chaouïa, qui constitue presque exclusivement son langage, suffirait à lui seul pour l'établir d'une façon non douteuse.

Tenus en mouvement par la recherche de l'eau et des pâturages, habitant sous la tente, possesseurs de chevaux, de nombreux moutons et chameaux, les Chaouïa des Sellaoua se rapprochent bien plus, par les habitudes et le genre de vie, des Ouled Derradj du Hodna, devenus leurs voisins, et du monde saharien, que leurs congénères de la Grande Kabylie avec lesquels ils n'ont plus de commun que l'idiome.

Comme le Kabyle cependant, le Sellaoui est plus superstitieux que religieux ; il ne suit à proprement parler aucune espèce de religion et se borne à quelques pratiques extérieures du culte musulman qu'il a apprises de ses pères.

L'industrie est encore, dans les Sellaoua, à son état élémentaire; on fabrique, il est vrai, dans les douars, des étoffes de laine pour les tentes, des cordes en laine, des nattes en alfa, etc., etc., mais tous ces objets, qui sont en usage sous la tente, ne se vendent pas ou presque pas, et les indigènes les conservent pour leurs besoins.

Le marché de Sedrata, qui se tient le vendredi de

chaque semaine, n'est fréquenté que par les indigènes de la partie est du territoire. Les autres se rendent aux marchés d'Aïn Abid, de Guelma, d'Aïn Beïda et surtout à celui de l'Oued Zénati, où ils vont vendre des céréales et les produits de leurs troupeaux.

CHAPITRE II

ORIGINES DE LA TRIBU

§ 1er. — Période antérieure à la conquête française

I. Les indigènes des Sellaoua Kherareb sont de race presque entièrement berbère, mélangée en faible proportion avec la race arabe; on peut dire, d'une manière générale, que toutes les fractions qui composent la tribu sont venues de l'Aurès à diverses époques, comme le prouvent, du reste, leurs noms qui sont presque tous ceux de quelqu'une des grandes tribus de la montagne.

Ces fractions sont au nombre de dix, savoir :

1° Les Sellaoua ;
2° Les Oued Si Kalifa ;
3° Les Oued Kassem ;
4° Les Beni Oudjana ;
5° Les Oued el-Guerfi ;
6° Les Beni Melkem ;
7° Les Ouled Daoud ;
8° Les Oued Bou Afia ;
9° Les Oued Zirhoum ;
10° Les Oued Si Amor,

Fort byzantin Ksar El Kebir

auxquels il convient d'ajouter les Ouled Derradj, originaires du Hodna, actuellement établis en cantonnement dans les anciens azels d'El-Guechi et d'El-Aïchia, et les Ouled Mrabet Moussa, déplacés des environs de Djidjelli, à la suite de l'insurrection de 1871, et recasés sur les azels de Bir Stal, Djaffa, Ben Abid et Ben Hacida bou Saïd.

La langue qu'ils parlent, presque exclusivement, le *Chaouïa*, serait un indice de l'origine des Sellaoua Kherareb, si quelques rares et confuses traditions ne suffisaient pas à nous éclairer sur ce point, car il est principalement admis aujourd'hui que le Chaouïa n'est autre chose que l'ancien idiome berbère corrompu, c'est-à-dire la langue des peuplades autochtones, modifiée par des assimilations successives, conséquence forcée des nombreuses invasions dont le pays a été le théâtre.

II. Les Romains paraissent avoir occupé cette contrée dès les premiers temps de leur conquête, après la mort de Juba, c'est-à-dire vers l'an 46 avant Jésus-Christ, et peu de points, dans la province de Constantine, furent couverts d'établissements plus florissants ; on y trouve des restes très importants au point de vue archéologique, qui permettent de bien apprécier encore la grandeur des villes tombées.

En ce qui concerne le territoire de la tribu des Sellaoua Kherareb, les ruines de Khamissa, l'ancienne Thubursicu, qui font l'objet du chapitre suivant, sont une des épaves les plus considérables et les mieux conservées de tous les restes romains qui couvrent le sol de l'Algérie.

Il est plus que probable qu'au moment de l'invasion arabe de 680 à 690 (70 à 80 de l'hégire), les peuplades berbères, d'où est issue la tribu qui nous occupe, prirent part aux luttes acharnées que les montagnards de l'Aurès livrèrent aux envahisseurs. C'est même à cette résistance énergique que se rattache une des versions qui nous ont été données sur l'origine du nom de la tribu. Suivant la tradition, la Kahenna, reine de l'Aurès, après avoir victorieusement repoussé les premières incursions des Arabes, fut obligée de reculer devant une seconde invasion et d'abandonner la Tunisie qu'elle avait reconquise; elle résolut, avant de rentrer dans ses montagnes, de faire un véritable désert devant ses ennemis et elle détruisit de fond en comble toutes les villes qui couvraient la plaine des Haracta et les bords de l'Oued-Cherf. Quelques habitants continuèrent cependant à occuper le pays, et, du mot Krerba, الخربة, ruine, serait venue l'expression el-Kherareb, الخرارب, les habitants des ruines.

Cette version ne paraît pas avoir un fondement bien sérieux. El-Kherareb vient de الخروبة et veut dire les fractions; nous retrouvons, en effet, cette même expression employée dans ce sens pour désigner deux des anciennes divisions administratives de la tribu des Haracta, Kherareb Cherga et Kherareb Guebala; à proprement parler, les Sellaoua ne ne sont pas une tribu, c'est une agglomération de fractions provenant de diverses tribus de l'Aurès; les Sellaoua étant la plus considérée d'entre elles, la tribu a pris le nom de Sellaoua Kherareb.

III. D'après les traditions le plus généralement

répandues dans la tribu, l'occupation du territoire par les diverses fractions ne serait point fort ancienne et n'aurait fait que coïncider, pour la plupart d'entre elles, avec l'époque de l'invasion turque, c'est-à-dire vers le deuxième quart du seizième siècle.

On trouve néanmoins, dans le *Kitab el-Adouani*, une des plus complètes chroniques sur les origines des tribus du sud, le passage suivant :

« Une famine désastreuse força les populations « de l'Aurès à se disperser. Les familles des Sel- « laoua, des Ouled Dan et des Ouled Khian, quittè- « rent les montagnes et allèrent s'établir dans les « plaines. »

C'est la première fois qu'il est parlé, dans cet ouvrage, des Sellaoua, et, quoiqu'on ne puisse assigner au fait ci-dessus qu'une date fort vague, l'auteur le mentionne en même temps que d'autres faits qui se rapportent à une époque peu éloignée de l'arrivée des Turcs dans la province.

Un autre passage raconte, comme antérieur à l'invasion turque, le fait suivant :

« Les Ouled Saoula chassèrent les Beni Oudjena « de l'Oued el-Abiod, et ceux-ci, par contre-coup, « firent déplacer les Sellaoua du Cheliah en les obli- « geant à leur céder leur pays. »

Toujours d'après les mêmes traditions, toutes les fractions diverses qui composent aujourd'hui la tribu des Sellaoua Kherareb seraient venues s'établir à peu près à la même époque dans le pays, reculant devant les Ouled Saoula, sauf cependant les Beni Oudjana et quelques sous-fractions des Ouled Si Khalifa, dont l'arrivée dans le pays est beaucoup

plus récente. Il paraît, du reste, que ce territoire était presque complètement inhabité et que les quelques indigènes qui l'occupaient ne firent aucune difficulté pour résister à l'invasion.

IV. D'autres traditions veulent, au contraire, que les diverses fractions soient venues du sud par émigrations successives. L'Aurès, comme on le sait, a, sur certains points, une population très dense et les terrains de culture y sont rares ; ce serait simplement cet excédent de population de l'Aurès qui, voyant à demi-inhabités les vastes territoires qui sont au nord de leur pays, serait venu s'y établir peu à peu, l'exemple donné par les premiers émigrants encourageant les autres dans cette voie.

Ceux qui soutiennent cette opinion assignent même à chacune des fractions un rang d'arrivée, et le mode d'occupation du pays semble prouver l'exactitude de leurs dires, en ce sens que les fractions, qu'ils prétendent être les plus anciennement établies, sont bien massées, tandis que les autres, ayant dû se contenter des terrains qui leur restaient, ont leurs territoires des plus enchevêtrés.

Selon ces dernières traditions, les Ouled bou Afia, qui viennent des environs de Khenchela, paraissent avoir commencé le mouvement d'émigration à peu près en même temps que les Ouled Daoud, qui venaient de la vallée de l'Oued el-Abiod. Le territoire qu'ils occupaient dans les premiers temps était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui ; ainsi, les Ouled Bou Afia occupaient le pays au sud de l'Oued Hamimim, où se trouvent actuellement les Ouled

Zirhoum et les Ouled Si Amor. Du temps des Turcs, les Ouled bou Afia, resserrés par l'arrivée de ces deux fractions, dépendaient de l'Agha des deïras du Bey ; c'était à lui qu'ils payaient l'impôt en argent et en nature. Les Beys assuraient des revenus à leurs fonctionnaires, ou aux hommes influents dont ils avaient besoin, soit en leur donnant le droit de percevoir l'impôt de telle ou telle fraction, soit en leur donnant la jouissance de quelque azel, provenant de confiscation ou de terrains abandonnés.

Les Ouled Daoud occupaient, outre leur territoire actuel, la contrée où se trouvent aujourd'hui les Ouled Kacem et les Beni Oudjana, la rive gauche de l'Oued Hamimim et tous les azels de la rive droite de l'Oued Cherf. Ils furent longtemps en lutte avec les Haracta pour les terrains du sud de l'Oued Hamimim, et c'est El Hadj Ahmed Bey, qui avait été caïd El-Aouassi, qui les leur a définitivement enlevés pour les donner en toute propriété aux Haracta.

Sous les Turcs les Ouled Daoud relevaient directement du beylik.

V. Les Ouled El-Guerfi prétendent avoir une toute autre origine que les autres fractions ; ils croient que leurs ancêtres sont venus de la Medjana, de Sétif, et ils s'enorgueillissent d'avoir, dans les veines, beaucoup plus de sang arabe que leurs voisins ; il est, du reste, évident que, quelle que soit leur origine, il doit y avoir quelque fondement dans cette tradition, car chez eux la langue usuelle est l'arabe, presque à l'exclusion du chaouïa.

Les Ouled El-Guerfi occupaient primitivement tout

le territoire situé entre les massifs des Djebel Halia et Maïda et la plaine de l'Oued Hamimim.

Les Beni Melkem arrivèrent de l'Aurès presqu'en même temps qu'eux et durent se contenter des terrains qui restaient inoccupés ; de sorte que les terres de ces deux fractions sont complètement mélangées, dans les bons terrains de la plaine, et qu'il n'y a que la ceinture montagneuse de leur territoire commun où les mechtas d'une de ces fractions soient un peu massées.

Il y eut dans les premiers temps des luttes sanglantes entre eux, mais les Turcs en firent un seul cheïkat, dit des Sedrata, relevant directement du beylik ; le cheikh était toujours choisi parmi les Ouled el-Guerfi, qui sont de beaucoup les plus nombreux.

Au dire des gens de Sedrata, trois de leurs cheiks portèrent, au temps des Turcs, le titre de caïd ; mais un caprice du Bey donna tout leur pays au cheikh des Hannencha, sous la dépendance duquel il était encore au moment de l'occupation française.

L'arrivée des Sellaoua aurait à peu près coïncidé avec le moment de l'invasion turque. Ils s'étendirent tout d'abord sur une très vaste région ; ils occupaient les plaines de Temlouka, d'Arkou, le Chebka, le Bled Gouru et l'Oued Dahman ; mais sur ces deux derniers points leurs terres étaient mélangées avec celle des Haracta. Ce dernier fait viendrait à l'appui de l'opinion de M. l'interprète principal Féraud, qui croit que les Sellaoua, de même que les Haracta, tireraient leur origine ou plutôt leur autonomie politique de la désagrégation d'un vaste fief concédé, au

XIIIe ou au XIVe siècle, par le Gouverneur hafside, à une famille soleïmite de la deuxième invasion. Les Sellaoua dépendaient du reste, sous les Turcs, du caïd El-Aouassi, ainsi nommé de Aïssa, nom d'un des premiers chefs des Haracta. C'est l'autorité française qui en organisant, tel qu'il existait en 1870, le caïdat des Kherareb Sellaoua, composé d'éléments si divers, y a fait entrer cette grande fraction, et lui a enlevé en même temps le Bled Gouru et l'Oued Dahman, qui sont restés aux Haracta.

VI. A la même époque que les Sellaoua, plusieurs sous-fractions des Ouled Si Khalifa, les Ouled Ali ben el-Hadj, les Ouled Bahamed et les Ouled Si Drif vinrent de l'Aurès chassés par les Ouled Si Zerora. Leur ancêtre, disent-ils, était un marabout du nom de Sidi Khalifa Cherf, dont le tombeau, des plus vénérés, est à Foum el-Amia, dans le pays des Ouled Si Zerora.

Ils occupèrent les terrains qui sont actuellement arch et une partie des azels de la rive droite ; de là, les luttes continuelles entre eux et les Ouled Daoud. La sous-fraction la plus nombreuse, les Ouled Atsman ben Mançour était d'abord venue s'établir chez lesMahatla, àpeu près à la même époque que leurs frères arrivaient sur l'Oued Cherf ; ils y restèrent pendant toute l'occupation turque, et ce n'est qu'au moment de l'arrivée des Français qu'ils profitèrent du désordre des premiers temps pour venir s'établir près des autres sous-fractions et pour occuper, sans aucun droit, les azels des Beni Mehemi, des Ben Rodban, d'El Goufi ben Seggueur, d'El Hofra ben Amor et des Ben Arâar.

Sous les Turcs, les Ouled Si Khalifa payaient l'impôt au caïd Ez Zmala et en dépendaient

Les Ouled Zirhoum et les Ouled Si Amor vinrent en même temps de l'Aurès et s'établirent sur l'Oued Hamimim. Les Turcs leur assignèrent un territoire, et cantonnèrent, au nord de la rivière, les Ouled bou Afia qui avaient plus de terrain qu'il ne leur en fallait. Les Ouled Zirhoum dépendaient de l'Agha des deïras et les Ouled Si Amor du caïd Ez Zmala ; c'est à ces deux chefs qu'ils versaient le montant de leurs impôts.

VII. Les Ouled Kassem se disent originaires des Rihras de Sétif, mais les indigènes sont presque toujours d'une grande ignorance sur ces questions ; les Ouled Kassem parlent exclusivement le chaouïa. Or, on sait que le langage est le principal indice ethnographique qui permet de distinguer les Arabes des autochtones. Il paraît donc fort probable que les Ouled Kassem sont des berbères et qu'ils viennent de l'Aurès, comme toutes les fractions de la tribu ; mais il est certain que leur installation dans le pays est beaucoup plus récente ; ce sont les Turcs qui leur ont donné des terrains sur l'Oued bou Kourdou et au-dessous de l'Oued Krab, ce territoire étant un véritable Bled el-Barroud entre les Ouled Daoud et les gens de Sedrata. Les Ouled Kassem payaient leurs impôts au Bach Serradj, chef des écuries du Bey, et ce revenu est resté, jusqu'à notre conquête, l'apanage de ce fonctionnaire.

Quant aux Beni Oudjana, il n'y a pas un siècle qu'ils sont venus de l'Aurès ; ils s'installèrent d'abord

sur les bords de l'Oued el-Aar, au nord de la tribu, et ce n'est que peu à peu qu'un petit nombre de familles sont venues occuper les terres des bords de l'Oued Nil et de l'Oued Deguensouf, laissées disponibles par les Ouled Kassem et les Ouled Daoud ; c'est ce qui explique pourquoi les terrains qu'ils possèdent dans la tribu sont complètement mélangés avec ceux de ces deux fractions. Les Ouled Daoud se regardèrent toujours, du reste, comme les propriétaires du sol jusqu'à l'occupation française, et les Beni Oudjana leur payaient l'impôt, les Ouled Daoud seuls étant responsables du payement vis-à-vis du beylik.

Tels sont les renseignements, malheureusement peu précis, que nous avons pu recueillir sur les origines des diverses fractions qui composent la tribu.

§ 2. — Période postérieure à la conquête française

En 1836, l'arrivée des Français se présentant à leurs yeux comme un danger commun, l'union se fit entre les Sellaoua, les Guerfa et les Haracta, et, dans les combats que nos colonnes eurent à soutenir à Ras el-Akba et à Sidi Tamtam, les guerriers de ces trois tribus nous opposèrent une même et énergique résistance.

Les expéditions conduites par les généraux Négrier, en 1838, et Galbois, en 1839, principalement dirigées contre les Haracta, donnèrent à réfléchir aux anciens alliés, et lorsqu'en 1840, à la Meskiana, le sort des Haracta se décida par une déroute com-

plète, les Guerfa et les Sellaoua firent une soumission plus sérieuse que celle qu'ils nous avaient offerte auparavant. Les Ben Merad furent conservés à la tête de la tribu des Sellaoua, et Bâ Ahmed, investi des fonctions de Khalifa des Haracta, fit respecter les territoires de l'Oued Cherf. Le pays jouissait d'une entière tranquillité quand la révolte des Haracta, que les exactions de Bâ Ahmed et de ses fils avaient exaspérés, vint augmenter les difficultés résultant d'un soulèvement général des tribus du nord-est de la province (5 juin 1852).

Les Sellaoua en restèrent spectateurs d'autant plus calmes que leurs chefs voyaient avec satisfaction la mésaventure d'un rival qui les gênait dans leurs projets d'ambition.

De 1852 jusqu'à notre époque, les événements politiques sont nuls dans cette contrée, et il n'y à mentionner que des modifications administratives qui présentent peu d'intérêt.

Disons seulement que, depuis 1874, les sections des Sellaoua Announa d'Aïn Melouk, de Sidi Mach et de Bir Menten ont été placés sous le commandement de cheiks distincts, et qu'il en a été de même, au fur et à mesure de leur annexion au territoire civil, des fractions des Beni Oudjana, des Ouled Daoud, des Ouled bou Afia et des Sedrata. Seule cette dernière fraction a été partagée en deux sections, Maïda et Khamissa, à cause de son étendue.

CHAPITRE III

RUINES ROMAINES DE KHAMISSA

(Ancienne Thubursicu Numidarum)

I. De nombreuses ruines attestent que le pays a été occupé en totalité par les Romains; parmi ces ruines, et en dehors de celles présentant le caractère d'établissements agricoles, il faut citer d'abord celles, en partie debout, d'un ancien fort romain, situées au lieu dit Guelaa Sidi Yahia, sur la limite nord de la tribu, au-dessus de la route de Guelaa à Sedrata, et surtout celles de *Khamissa*, l'ancienne *Thubursicum*, ou mieux *Thubursicu*, où l'on a trouvé de nombreux monuments dans un très bon état de conservation, et qui méritent une mention toute spéciale. En raison du grand intérêt archéologique qui s'attache à ces ruines, que fait fouiller et mettre à jour en ce moment le Service des Monuments historiques, nous croyons devoir leur consacrer un chapitre spécial.

La terminaison de *Thubursicum* a été adoptée par la généralité des savants modernes, mais avec M. Gsell[1], nous lui préférons celle de *Thubursicu*, car il est probable que le mot ne se déclinait pas; *Thubursicu* a été le nom d'une autre ville dans la Tunisie centrale, *Thubursicu Bure*, aujourd'hui Téboursouk. Les deux premières syllabes consti-

(1) Gsell et Joly, *Compte rendu des fouilles de Khamissa*, 1914, A. Jourdan, éditeur, Alger, et Fontemoing et Cie, éditeurs, Paris, p. 11 et 12.

tuent un mot de signification inconnue qui se retrouve dans d'autres villes, *Thuburbo (Maius et Minus)* en Tunisie; les habitants de *Thubursicu* s'appelaient soit Thubursicitani, soit Thubursicenses [1].

Le nom de *Thubursicu Numidarum*, trouvé dans un certain nombre de documents, avait peut-être été donné à cette localité pour la distinguer de *Thubursicu Bure*, mais il pouvait provenir aussi de ce que cette ville était située dans la *gens Numidarum*; le mot *gens* étant pris ici dans le sens de tribu [2], ainsi que le laisserait supposer une inscription trouvée à Khamissa [3], signalant un *prœfectus gentis Numidarum*, qui remplissait cette fonction à la fin du règne de Néron. Les *prœfecti gentium* étaient des chevaliers romains qui exerçaient leur autorité sur un ensemble de tribus, et, au-dessous, chaque tribu avait son *princeps* indigène [4]. C'est ce que semble confirmer la dédicace au *Genius gentis Numidiœ* retrouvée sur la place publique de *Thubursicu*; les habitants de cette cité tenaient à conserver le souvenir de la tribu à laquelle avaient appartenu leurs pères, et ils avaient également, pour ce motif,

---

(1) Gsell et Joly, *loc. cit.*

(2) Les savants ont longuement discuté sur l'origine du mot *Numidiœ* qui, d'après certains, aurait une origine grecque νομάδες. Hérodote (IV, 181, 186-192) et Hellanicos (*Fragmenta historicorum græcorum*, éd. Muller, I, p. 57) qualifiaient ainsi les Lybiens à cause de leur genre de vie; Salluste reproduisant le récit d'Hiempsal (*Jugurtha*, XVIII, 7) prétend que ce furent les habitants de l'Afrique qui se qualifièrent eux-mêmes *Nomades*; Pline (V. 22) « *Ab Ampsaga Numidia est ... metagonitis terra a Græcis appellata, Numidiœ vero Nomades a permutandis pabulis....* »

(3) Cagnat, *L'année épigraphique*, 1896, n° 10.

(4) Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 16.

conservé le nom de *Thubursicu Numidarum*, qui persista jusque sous le Bas-Empire.

D'abord bourg fortifié, *Thubursicu* devint bientôt une grande ville ; en l'année 100, la *civitas Thubursicitana*, d'après une inscription découverte en 1901, faisait une dédicace à Trajan ; elle reçut de ce prince, un peu avant 113, le titre de *municipe*, et fut rangée dans la tribu *Papiria* (1).

La grande fréquence des épitaphes de gens qui, d'après leur nom, ne devaient pas être citoyens romains, porte à croire que *Thubursicu* resta pendant longtemps municipe latin, et ne devint que beaucoup plus tard municipe romain.

Les inscriptions trouvées à *Thubursicu* révèlent les noms des magistrats des municipes, édiles, duumvirs, duumvirs quinquennaux, questeurs, ainsi que des décurions qui composaient l'*ordo* (conseil municipal) (2). La somme fixe, *summa honoraria*, que devaient verser les divers magistrats avant d'entrer en charge, était à Thubursicu de 4,000 sesterces (environ 1,000 francs) pour le décurionat et l'édilité, peut-être aussi pour le duumvirat, et de 6,000 sesterces pour le flaminat ; ces sommes qui variaient suivant l'importance des communes, étaient aussi élevées à Thubursicu que dans les colonies florissantes de Theveste et de Thamugadi (3), ce qui témoigne de l'importance de la cité.

Thubursicu envoyait des délégués aux cérémonies du culte impérial qui se célébraient annuellement à

(1) Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 20.
(2) *C. I. L.* 4874, 4888, 17164; Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 24.
(3) *C. I. L.* 1842, *Recueil de Constantine*, 1900, p. 283.

Carthage, capitale de la Proconsulaire dont elle faisait partie : un Calpurnius Asprenas fut le premier citoyen de la ville qui eut l'honneur d'être prêtre de la province d'Afrique.

Le municipe fut érigé en colonie probablement au IIIe siècle, mais avant 270, date d'une inscription qui nomme la Respub(*licæ*) Coloniæ Tuburs(*icensium*) Nu(*midarum*), sous Claude le Gothique [1].

D'après une autre inscription du temps de Dioclétien, l'*Ordo* et le *populus* firent dresser une statue à *Hercules Invictus*, ce qui prouve que le peuple prenait part encore aux affaires communales [2].

II. Les ruines de Khamissa, ou mieux de l'ancienne *Thubursicu Numidarum*, sont situées à 32 kilomètres au sud-ouest de Souk-Ahras, et à 14 kilomètres au nord-est du village français de Sedrata, au pied de la montagne dite Rass el-Alia; elles furent visitées une première fois, en 1732, par deux médecins allemands, Ludwig et Hebenstreit, qui en ont parlé avec admiration dans les *Nouvelles Annales des Voyages* [3].

Au mois de juin 1843, le chef d'escadron Mitrecé, qui campa à Khamissa avec une colonne expéditionnaire française dont il faisait partie, étudia rapidement les ruines, en releva les inscriptions qu'il fit paraître dans la *Revue archéologique* [4]. En 1850,

---

(1) *C. I. L.* 4876.

(2) *Bull. des Antiquaires*, 1903, p. 251; — *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 567; Gsell et Joly,, p. 25.

(3) XLVI, 1830, p. 39; Gsell et Joly, *loc. cit.*,, p. 7.

(4) Tome XII, 1855-1856-637-651.

Porte de Tipasa

le capitaine du génie A. Karth leva de ces ruines un plan très soigné, que notre collègue, M. Robert, a reproduit à une petite échelle dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine* de 1899 (1). Trois ans plus tard, M. Léon Renier releva de nombreuses inscriptions qu'il publia dans son recueil épigraphique des *Inscriptions romaines de l'Algérie* (2).

En 1865, M. Chabassière fut chargé par la Société archéologique de Constantine d'explorer Khamissa, et il en rapporta, avec quelques dessins de divers monuments, des inscriptions qui furent publiés dans le *Recueil* de cette Société (3).

M. Masqueray en 1877, M. Farges en 1879 et M. Goyt en 1882 firent aussi quelques découvertes intéressantes rapportées au *Recueil* de notre Société (4); M. Gsell, en 1891, ajouta aux inscriptions déjà connues et étudiées par M. Héron de Villefosse (5) et M. Wilmanus (6), un grand nombre d'épitaphes copiées dans les cimetières (7) et, en 1902, il résuma, dans l'*Atlas archéologique de l'Algérie*, tout ce que l'on savait sur *Thubursicu Numidarum* (8); à l'appui de ce résumé il reproduisit un plan des ruines dressé par M. Bévia.

---

(1) p. 240.

(2) p. 352-363.

(3) Vol. X, 1866, p. 111-113 et 118-125.

(4) Vol. XVIII, 1876-77. p. 634, vol. XIX, 1878, p. 297-307 et vol. XXII, p. 301. V. aussi Gsell, *Bull. arch. du Comité des travaux historiques*, 1902, p. 530, et *Monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 53.

(5) *Archives des Missions*, 3e série, II, 1875, p. 460-471.

(6) *C. I. L.*, p. 489-503.

(7) *Recherches archéologiques en Algérie*, Paris, 1893, p. 293-354.

(8) Feuille 18, publiée en 1906, n° 297; addition en 1911.

Depuis 1900, le Service des Monuments historiques, sous la haute direction de M. Ballu, inspecteur général des Monuments historiques de l'Algérie et membre honoraire de notre Société, s'est chargé de faire procéder d'une manière régulière aux fouilles de ces ruines, d'abord avec le concours de M. Bévia, et aujourd'hui avec celui de notre distingué collègue M. Joly, maire de Guelma, à la grande obligeance et la grande amabilité duquel nous devons des renseignements précieux sur ces ruines, ainsi que les belles photographies jointes à cette notice.

Dans le *Recueil* de notre Société de 1905 (1), M. Joly a fait paraître, sur les fouilles exécutées à cette époque, une notice détaillée que nous ne ferons que compléter et pour ainsi dire mettre à jour, en nous inspirant des rapports de M. Ballu, parus à l'*Officiel* (2) et plus particulièrement du compte rendu des fouilles publié en 1914 par M Gsell, l'éminent professeur au Collège de France, membre honoraire de notre Société, et par notre collègue M. Joly, pour le compte du Gouvernement général.

III. Thubursicu était placée sur l'importante route qui reliait le port d'Hippo-Regius (près de Bône) à Théveste (Tébessa); cette voie coupait la vallée de la Medjerda, dans laquelle elle a laissé des traces, traversait la ville et se dirigeait ensuite vers Tipasa; entre Khamissa et Tifech, elle est presque partout apparente et en certains endroits bien conservée.

Une autre route reliait Thubursicu à Thagaste,

(1) Vol. XXXIX, 8e de la 4e série, p. 165-189.

(2) *J. O.* 13 janvier 1911, 20 avril 1912, 19 janvier 1913 et 20 janvier 1914.

une autre se dirigeait vers Calama et une dernière vers Cirta [1].

La ville qui, primitivement, n'était qu'un bourg numide, devint une grande cité ; elle s'élevait sur une colline ayant à peu près la forme d'un triangle, dont la base, au sud, est orientée de l'est à l'ouest, et dont la pointe s'avance vers la vallée de la Medjerda; très escarpée sur son flanc méridional, elle s'abaisse rapidement vers le nord, et forme de ce côté une sorte de ressaut assez large au lieu où subsistent les ruines du fort byzantin dit Ksar el-Kebir. L'altitude est de 960 mètres (875 mètres au théâtre), et la superficie couverte est supérieure à 65 hectares, sans compter les immenses cimetières qui l'entouraient de tous côtés.

Plusieurs sources naissent aux alentours ; la plus abondante est celle de l'Aïn el-Youdi, dont il sera parlé plus loin; comme ses eaux sont saumâtres, les habitants durent utiliser celles de l'Aïn es-Saïd, située à 5 kilomètres de la ville, et construire des citernes; trois arches de la conduite qui amenait ces eaux sont encore debout [2].

Le sol accidenté de la colline sur laquelle Thubursicu était construite ne lui permettait pas de se développer suivant un plan régulier, aussi n'a-t-il pas été possible, du moins jusqu'à ce jour, de suivre les phases du développement de cette grande cité. Le capitole, situé dans le voisinage de la vieille place, *platea vetus*, fut élevé sous Trajan, mais on n'a pas

(1) Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 30.

(2) Gsell, *Les Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 225 et pl. LXXXI ; Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 26.

pu encore fixer avec précision les diverses époques auxquelles furent édifiés les monuments publics, le théâtre, les thermes et les édifices qui entourent l'Aïn el-Youdi ; seules, des fouilles profondes permettront de démêler ce chaos; l'arc de triomphe, situé dans le quartier nord-ouest, paraît avoir été dressé sous Septime Sévère [1], ainsi qu'un autre élevé au sud de la cité, sur la colline Damous el-Kasba [2]. Le *forum novum* et la porte monumentale du sud-est, sur la route de Tipasa, seraient d'un âge assez récent [3]. Sous le Bas-Empire, des restaurations diverses furent apportées à la ville, notamment par Nonius Marcellus, qui remit en état la vieille place [4].

Non loin de Tubursicu, pense-t-on, s'était formé un bourg assez important, connu sous le nom de *Nova (villa) Germaniæ*, et où existait une église dont les *seniores* étaient, au début du Ve siècle, en discussion avec l'évêque de Thubursicu [5].

IV. La civilisation carthaginoise avait exercé une profonde influence sur toute la proconsulaire, et, même sous l'Empire romain, les gens du peuple, sans oublier la langue de leurs pères, continuèrent longtemps à parler le punique dans le nord-est de l'Algérie. C'est ce qui explique qu'on ait trouvé à Thubursicu des inscriptions libyques qui semblent

(1) *Rec. de Constantine*, vol. XXXIX, 1905, p. 174.

(2) *Rec. de Constantine*, vol. XL, 1906, p. 415. *Bulletin arch. du Comité*, 1907, p. 244.

(3) Gsell, *Monuments antiques*, I, p. 156.

(4) Voir le § VIII, ci-après.

(5) Germaniæ serait un nom de famille; Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 29.

La Maison des vetidii

Tombeaux des vetidii

de l'époque romaine, et il est à présumer que les fouilles qui se poursuivent permettront d'en découvrir de nouvelles.

Mais la romanisation se faisait peu à peu, ainsi qu'en attestent les épitaphes latines placées sur des tombes qui ne semblent pas avoir été celles de citoyens romains; cependant les inscriptions nous apprennent que des romains et même des étrangers vinrent peu à peu s'établir à Thubursicu et que certains y tinrent un rang assez élevé; un Laberius Largus, de la famille Sicca [1], un Avianus Marcellus Pescennianus, d'une famille d'Hippone [2] furent élus duumvirs; un chevalier fut préfet de cohorte; une série d'inscriptions révèle le nom des membres de la famille de *Vetidii* [3], qui obtinrent les honneurs municipaux : édilité, flaminat perpétuel, duumvirat, duumvirat quinquennal; un Thubursicitain, du nom de Postumius Romulus, auquel ses concitoyens élevèrent une statue, fut admis dans la noblesse sénatoriale et devint tribun de la plèbe [4]. Au nombre des écrivains, originaires de la cité, on trouve le nom d'un certain Nonius Marcellus, qui se faisait appeler le « Péripatéticien de Thubursicu », sans doute parce qu'il avait écrit quelqu'ouvrage philosophique. [5]

IV. Au sud de Thubursicu, sur la colline appelée

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 375; Gsell et Joly, *loc. cit.* p. 33.
(2) *C. I. L.* 17164; Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 33.
(3) Voir ces inscriptions au *Rec. de Constantine*, 1903, p. 277.
(4) *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 224.
(5) Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 36.

aujourd'hui Damous el-Kasba, existait un temple dédié à *Saturnus*, le *Deus frugifer*, qui assurait les récoltes ; dans les ruines de ce temple, on a trouvé la tête de la statue de ce dieu, et plusieurs inscriptions donnent les noms de *Sacerdotes Saturni* ou *Frugiferi Saturni*, qui étaient des citoyens romains [1].

La déesse *Tellus*, la terre nourricière, avait également des prêtresses à Thubursicu ; les inscriptions ont révélé le nom de deux, dont l'une tout au moins ne semble pas avoir appartenu à une famille de citoyens romains [2] ; cette divinité ne paraît avoir existé que dans les provinces d'Afrique et de Numidie.

Le dieu de la vigne, ou mieux de la végétation, *Liber Pater*, avait aussi un culte dans cette localité, un temple, des prêtres et des prêtresses. On a découvert la tête de la statue de ce dieu [3].

Parmi les nombreuses statues élevées par les habitants de Thubursicu, il faut citer celle qui avait été érigée à *Hercules Invictus*, pour le salut de Dioclétien et Maximien.

Aucune inscription chrétienne n'a été découverte ; il existait cependant à Thubursicu, au commencement du Ve siècle, un évêque catholique du nom de Maurentius, avec lequel, ainsi que nous l'avons déjà dit, eurent des difficultés les *seniores* de la *Nova*

---

(1) *C. I. L.* 17165 et 17166. *Rec. de Constantine*, 1906, p. 415 et 417.

(2) Elle s'appelait *Matrona*, *Pulkri fil(ia)*. L'autre, *Ruffina*, était probablement la fille d'un citoyen romain, Rufinius Crassus. Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 38.

(3) Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 39.

Germaniæ. Saint Augustin, évêque d'Hippone, fit partie de la commission des évêques chargée de régler ces différends à Thubursicu. L'évêque Maurentius assista, en 411, à une conférence religieuse à Carthage, ainsi que son adversaire donatiste Januarius ou Januarinus [1].

Comme partout dans le nord de l'Afrique, les Donatistes avaient des églises à Thubursicu; un de leurs évêques, Fortunius, accepta une conférence publique avec Saint Augustin [2]; les doctrines et les pratiques de la secte nouvelle des Celicoles [3] (*Cœlicolæ*) avaient également des adhérents dans la ville.

On ne sait rien de l'histoire de Thubursicu pendant la domination vandale, sauf le nom d'un évêque, Frumentius, qui, en 484, assista à la conférence tenue à Carthage [4].

A l'époque byzantine, la ville fut en partie reconstruite avec des débris romains; une chapelle chrétienne, dont les ruines se voient encore sur la partie nord-ouest de la colline, entre le Ksar el-Kebir et le *forum novum*, remonte à cette époque; ses murs fort épais sont construits avec des matériaux de démolition et offrent le mode de construction adopté généralement par les Byzantins. Le Ksar el-Kebir

---

(1) Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 29, v. supra, p. 140-28.

(2) Lettres de Saint Augustin, XLIII et XLIV.

(3) Cette hérésie, répandue surtout par les juifs, était un mélange de judaïsme, de christianisme et de paganisme. En 407, Honorius attribua aux églises catholiques les édifices où ils célébraient leur culte, en même temps que les édifices des donatistes, des manichéens, des priscillianistes et des païens. (Code Théodosien, XVI, 5-43; Gsell et Joly, *loc, cit.*, p. 42.

(4) Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 43.

lui-même, dressé sur le ressaut qui domine le théâtre, est sans doute de la même époque, ainsi qu'un autre fortin établi sur des ruines de thermes vers le bas de la colline, au nord-ouest [1].

Cette ville portait encore au XVe siècle le nom de Téborsoq [2], qui fut remplacé, à une époque qu'on ne peut préciser, par celui de *Khamissa* « la cinquième », que lui ont donné les Arabes et qui subsiste encore.

VI. Parmi les sources qui émergent au pied de la colline sur laquelle était construite la ville de Thubursicu, nous avons cité l'*Aïn el-Youdi,* dont l'eau est saumâtre, ce qui avait obligé les habitants, pour avoir de l'eau potable, de construire des citernes et de recourir à l'Aïn es-Saïd qui prend naissance à cinq kilomètres à l'est de Khamissa ; la conduite, partant de cette source, traversait un ravin sur un pont à trois arches, qui existe encore [3].

L'Aïn el-Youdi, qui donne naissance à l'Oued el-Khamis, était considéré par les anciens comme étant la source du fleuve Bagrada [4] (aujourd'hui la Medjerdah, qui se jette dans le golfe de Tunis). Fiers de posséder la source de ce fleuve célèbre, ils construisirent pour en recueillir les eaux, deux grands bas-

---

(1) Gsell, *Monuments antiques*, p. 387-8 à 390.

(2) *Rec. de Constantine*, 1867, p. 99 ; Gsell et Joly, p. 44.

(3) Gsell, *Les Monuments historiques de l'Algérie*, I, p. 225, et pl. LXXI.

(4) *Fluvius Bagrada nascitur in Tubursicu Numidarum*, dit Julius Honorius ; V. Riese, *Geographi latini minores*. p. 52 ; Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 86. La véritable tête du fleuve est au Ras el-Alia, à environ six kilomètres en ligne droite au nord-ouest des ruines de Khamissa. Mais les indigènes ont eux aussi adopté l'opinion des anciens et considèrent l'Aïn el-Youdi comme la source de la Medjerda.

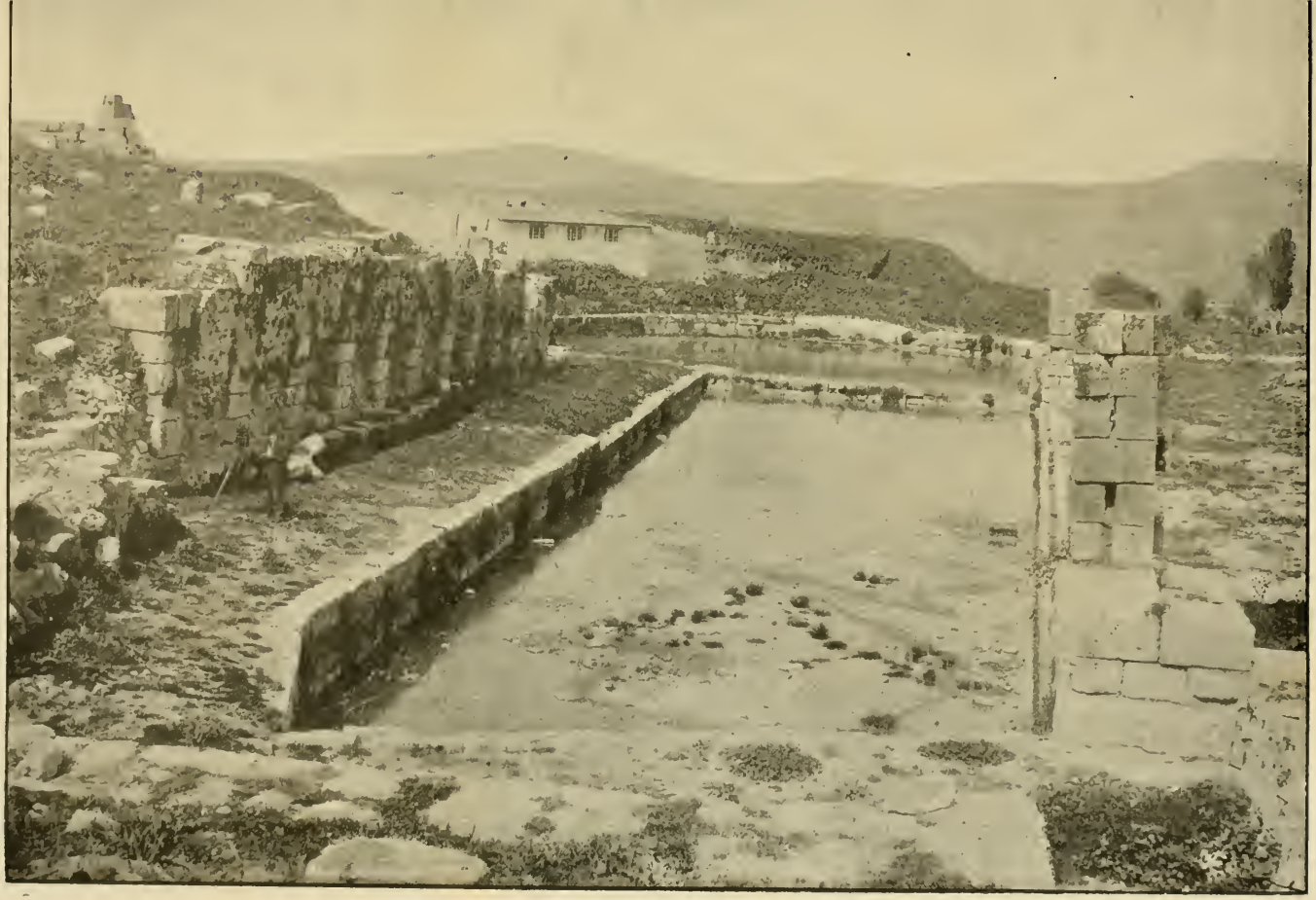

Le Nymphée

sins, formant un décor pittoresque, et qui ont été mis récemment à jour par le Service des Monuments historiques ; le premier de ces bassins a une longueur de 47m50 sur 13m20 de large et 1m40 de profondeur ; le second est plus vaste ; il se compose d'une partie rectangulaire longue de 18m50, large de 23m60 - 24m80 et d'une partie courbe dont le diamètre est de 26m50 ; les parois de ces deux bassins, séparés par un espace de 24 mètres formant un troisième bassin, étaient constituées par trois assises de pierres de taille. Des vannes permettaient de régler le niveau des deux grands bassins, qui pouvaient être utilisés pour des bains. Aucun texte épigraphique n'est encore venu nous apprendre de quand datent ces bassins ; d'après la construction soignée des murs, on peut les considérer du IIe siècle.

Par suite des déblaiements effectués, l'Aïn el-Youdi vient sourdre, aujourd'hui comme dans l'antiquité, dans le premier bassin. Le long de la piscine rectangulaire existait une salle large de 9m10, profonde de 5m60, dont la paroi extérieure très épaisse formait soutènement et dans laquelle deux niches étaient destinées, sans aucun doute, à recevoir les statues des divinités protectrices de la source (1). Sur la face septentrionale de cette piscine existaient trois portiques, plaqués de marbre, dont il ne reste presque rien.

Au-delà du portique septentrional, il existe une salle rectangulaire qui, d'après M. Gsell, devait être un sanctuaire, peut-être un temple à Neptune.

---

(1) Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 95-96.

VII. Le théâtre est à quelques pas de la source; avec celui de Djemila, c'est un des mieux conservés de l'Afrique du Nord ; il est élevé au pied de la colline sur laquelle la ville est construite et son hémicycle (*cavea*) est tourné vers le nord-ouest; il mesure 70 mètres dans sa plus grande largeur.

L'édifice est entièrement en pierres de taille, et bien que l'architecture en soit ordinaire, maintenant qu'il est entièrement déblayé, le coup d'œil en est néanmoins imposant et il produit une forte impression.

La scène *(proscœnium)* n'avait pas de sous-sol; plus vaste que de coutume, elle mesurait 43^{m}60 de largeur sur 9 mètres de profondeur, et elle dominait l'orchestre d'environ un mètre; elle était flanquée de deux grandes salles qui servaient de foyers.

La muraille dressée au fond de la scène s'élève encore à 9 mètres à son extrémité occidentale. Cette muraille qui, dans les théâtres antiques, représentait la façade d'un palais, recevait à l'époque romaine une riche décoration architecturale et sculpturale; à Thubursicu ce complément nécessaire du gros-œuvre ne fut sans doute jamais achevé; on y avait cependant construit un socle destiné à porter des colonnes.

Ce théâtre, bien construit, date du IIe ou au plus tard du IIIe siècle. Quoique inachevé, il reçut les aménagements nécessaires pour les représentations qui se donnaient à l'époque : sottises du mime, dialogue des comédiens, exercices périlleux du danseur de cordes, escamotage du prestidigitateur, gesticulations de l'histrion, ou pour les conférences des rhéteurs [1].

(1) Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 98-113.

Le Théâtre

VIII. Thubursicu, comme Calama (Guelma) et Cuicul (Djemila), possédait deux places d'époques différentes, autour desquelles avaient été élevés les monuments et les édifices les plus importants de la cité. L'une de ces places, la plus ancienne, portait le nom de *platea vetus* et l'autre de *forum novum*; cette dernière, créée peut-être lorsque Thubursicu devint colonie, existait probablement sous Constantin ; elle était située au pied de la colline, au nord-ouest ; d'un accès plus commode que la vieille place, elle détrôna celle-ci, qui passa au second rang et fut même négligée, puisqu'on n'y faisait plus les restaurations nécessaires.

La *platea vetus*, dont le nom est indiqué par une inscription (1) gravée sur deux plaques de marbre, et qui a été transportée au Musée d'Alger, est située sur la pente septentrionale de la colline ; avec les ruines qui l'entourent, elle présente un ensemble imposant. D'après les débris de deux inscriptions trouvées sur cette place, quatre ans avant la mort de Trajan, en 113, le proconsul de la Province d'Afrique, C. Pomponius Rufus, accompagné de ses deux fils, ses légats, fit la dédicace des statues du Capitole. La transformation de la *civitas* en *municipium* eut donc lieu, ainsi que nous l'avons déjà dit (2), avant l'an 113.

Cette place fut restaurée par Nonius Marcellus, qui en fit refaire le dallage, mais on ne peut pré-

(1) Inscription trouvée par M. Masqueray ; il en reste douze morceaux. *C. I. L.* 4878 ; Gsell, *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 531.

(2) V. supra, chap. Ier.

ciser l'époque à laquelle elle fut créée ; on n'est pas mieux renseigné sur la date des édifices qui l'entouraient et dont les ruines existent encore; certains d'entre eux ont pu remplacer ceux qui existaient primitivement ou avoir été construits après un élargissement provenant d'une coupure pratiquée dans le flanc de la colline.

Les piétons seulement pouvaient accéder, par deux escaliers, à la *platea vetus* qui était quadrangulaire; elle mesurait 29m30 et 2m80 de deux côtés, et 21m70 pour les deux autres; elle n'avait pas de porte monumentale, mais des portiques, auxquels on montait par deux marches, et qui ornaient les côtés sud, est et nord (1).

Au sud-ouest, se dressait un temple, établi sur la pente de la colline, quatre mètres au-dessous du niveau de la place; il n'en reste que le bas; ce monument avait été pris tout d'abord pour la Curie, mais rien ne l'établit d'une façon certaine; on est plutôt porté à croire, à cause des débris de statues trouvées à proximité, que c'était un édifice consacré à la triade capitoline, à Jupiter Optimus Maximus, à Junon Reine et à Minerve. Deux inscriptions retrouvées, dont l'une est une dédicace à Minerve et l'autre une dédicace à Junon Reine, semblent justifier cette opinion (2).

---

(1) Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 47.

(2) Les textes de ces inscriptions ont été ainsi restitués par M. Cagnat, le très éminent professeur d'épigraphie au Collège de France, membre honoraire de notre Société, dans *Florilegium melchior de Vogüé*, p. 98-103 ; Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 63-64.

Minervae [*Aug*(*ustae*) *sacr*(*um*), *Imp*(*eratore*) *Caes*(*are*)] *Nerva Traiano* [*Aug*(*usto*) *Germanico Dacico Optimo,*

A l'est de la place, une basilique rectangulaire, pour la construction de laquelle on avait dû creuser et niveler la colline, s'étendait dans la direction du midi. Les murs, construits en moellons, avec des chaînes en pierres de taille, existent encore, de même que le dallage en calcaire ; vingt-six bases de colonnes sont en outre restées en place ; d'après les dimensions des fragments retrouvés, ces colonnes qui avaient environ 8m50 de hauteur, portaient un entablement en pierre, avec une corniche de 0m35, des chapiteaux d'ordre corinthien, le tout d'un bon travail paraissant remonter au IIe siècle. Sur le dallage, réparé, sur divers points, avec des morceaux d'inscriptions monumentales, on voit encore les socles de nombreuses statues, qui ont disparu.

Cette basilique était entourée de galeries latérales de 6 mètres à 6m30 de large et devait servir de promenoir, de bourse et de lieu de réunion ; elle don-

---

p]ontif(ice) max(imo), trib(unicia) pote[st(ate) XVII, imp (eratore) VI, co(n)s(ule) VI, p(atre) p(atriae)], C. Pom[po niu]s,... [f(ilius), Rufus Aciliu[s... Coelius Sparsus pon tif(ex),...., pro]co(n)s(ul), cum Q, P[om]pon[io Marcello, f(ilio), co(n)s(ule desig(nato), sodali Titi]o, et [C. Pompon]io P[...]iu[..., f(ilio), leg(atis) suis. D(ecreto) d(ecurionum)], p(ecunia) p(ublica).

[Iunoni Regi]nae [sacr(um). Pro sal(ute) Nerv]ae T[raiani Ca]esaris Au[g(usti) Germ(anici) Dac(ici) Optimi, pontif(icis) max(imi), trib(unicia) pot(estate)] XVII, imp (eratoris) [V]I. [co(n)s(ulis) VI, p(atris) p(atriae), C. Pomponius.... f(ilius). Rufus Acilius....]us Coelius S[p]arsus, pon[tif(ex),..., proco(n)s(ul), cum Q. Pomponio Marcello f(ilio), co(n)s(ule) d]esig(nato), sodal[i] Titio, et C. Pomp [onio] Pro [..., f(ilio), leg(atis) suis]. D(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).

nait accès à la *platea vetus*, et pouvait contenir plusieurs milliers de personnes; il n'y reste aucun vestige laissant supposer qu'on y a rendu la justice.

De nombreuses et importantes substructions précédaient la place au nord; par-dessus s'élevaient le portique septentrional et les bâtiments auxquels ils donnaient accès; non loin de là étaient installées de spacieuses latrines publiques.

Du côté méridional, à l'extrémité occidentale d'une galerie dépendant d'un bâtiment dont l'identification n'a pu être établie, deux tables de mesures (1) placées bout à bout, reposaient, lors de leur découverte, sur deux chapiteaux et sur une base, qui ressemblent exactement aux chapiteaux et aux bases des portiques du forum; l'une de ces tables a $1^{m}27$ de long et $0^{m}64$ de large, l'autre $1^{m}33$ sur $0^{m}65$.

Aux alentours de cette place existent de nombreux restes de constructions non encore fouillées, et qui paraissent avoir appartenu à de simples habitations.

Dans la partie sud de la ville, à 300 mètres environ de la *platea vetus*, M. Joly a fini de déblayer un édifice, en forme d'hémicycle, dont on ne peut encore préciser la destination, qui comporte une cour rectangulaire, avec portiques sur les côtés est, ouest et sud, constituant une sorte d'enceinte, ouverte au nord, limitée par une clôture en pierres; il a dégagé, en outre, au-dessus de la basilique, une jolie maison dont le sol est recouvert de mosaïques de marbre d'un bon dessin, composé de rinceaux légers, de

(1) Joly, *Rec. de Constantine*, 1905, p. 174.

Vieux forum

fleurs et d'ornements délicats, se détachant sur fond blanc.

Enfin, le hasard a fait découvrir, au vieux forum, le dallage de l'*area*, dissimulé sous une épaisse couche de terre, et une inscription composée de six lettres en relief liées ensemble : TRA et DIT, représentant peut-être une marque de livraison, *tradit(a)* ou *tradit(um)* (1).

IX. Le *forum novum*, ou place neuve, ne présente, au point de vue architectural, aucun intérêt et ne mérite pas de description particulière. C'était plutôt un marché qu'un lieu de réunions publiques. On y accédait par un arc à trois baies, donnant accès à une avenue dallée, bordée de boutiques des deux côtés; de nombreuses statues l'embellissaient. Elle était dominée, à droite par un fortin byzantin, voisin de thermes, dont les couloirs et les fourneaux ont été déblayés; à gauche, une grande chambre, dont le sol était revêtu de mosaïques, semble avoir appartenu à des thermes.

Un peu au nord et au sud de ces ruines, deux piliers restés debout ont permis de reconnaître un arc triomphal, qui paraît avoir été élevé sous Septime Sévère, d'après un reste d'inscription dédiée à cet empereur. La voie romaine, qui passait sous cet arc de triomphe, se dirigeait vers le fort byzantin, actuellement appelé Ksar el-Kebir, et laissait à gauche une basilique chrétienne fortifiée (1).

---

(1) *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, année 1914, 2e livraison, p. 282-284.

(2) Gsell et Joly, *loc. cit.*, p. 43.

Ajoutons que les dernières fouilles ont entièrement mis à jour, dans la partie occidentale de la ville, à 200 mètres au-dessus du *forum novum*, un bâtiment, qui servait peut-être d'entrepôt ou de grenier, construit en bonnes pierres de taille pour les jambages et les linteaux des baies, avec remplissage en moellons bien taillés, comprenant en façade trois chambres voûtées en berceau, aux murs épais de 1m00 à 1m70 ; la pièce centrale mesure 6 mètres sur 7, et les deux autres 5 mètres sur même profondeur ; on y accède par deux portes latérales. On a trouvé dans les déblais beaucoup de bois carbonisé, des débris de tuiles et de poteries, du blé brûlé, des morceaux de colonnes, des débris de statues, une tête de Julia Domna et une inscription funéraire (1) portant :

D. M. S.

FORTVNIA MATRONA

X. En dehors des monuments dont nous venons de parler, un certain nombre d'autres ont été mis à jour, notamment des thermes, le gymnase à côté du Numphée, la maison et les tombeaux des Vetidii, et plusieurs autres dont il n'a pas encore été possible de fixer la destination d'une manière suffisamment précise.

De tous côtés d'ailleurs, apparaissent des vestiges confus représentant des habitations, qui semblent être pour la plupart de basse époque, et qui ont été bâties avec des débris antiques. Ces ruines ne sont

(1) *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, année 1914, 2e livraison, p. 282-284.

Les Thermes

pas encore toutes déblayées ; seules des fouilles profondes permettront d'en reconnaître les dispositions et de suivre avec quelque sûreté le développement de cette grande cité.

CHAPITRE IV

—

HISTORIQUE ET UTILISATION DES AZELS DE LA TRIBU

§ 1er. — Historique

I. Il n'est pas sans intérêt de compléter l'historique de la tribu par les renseignements suivants sur les territoires dénommés *azels* qui, au nombre de 47, font partie de la tribu des Sellaoua. Ces renseignements, recueillis dans les archives des bureaux arabes, alors que les anciens chefs du pays vivaient encore, ont un caractère d'authenticité absolue ; ils ont d'ailleurs servi de base aux travaux de classement sanctionnés par le décret du 21 décembre 1867 (1).

La plupart de ces azels faisaient autrefois partie du caïdat des Guerfa qui comprenait, sous les Turcs, une partie des Sellaoua, l'Oued Zénati, le Bled Guerfa, le Bled Gandoura et la Mahouna.

Le premier caïd qui en eut le commandement paraît être un nommé M'rad ben M'rad, venu de l'ouest sous le règne du bey Hussein, et ancêtre du caïd

(1) *B. O. de l'Algérie*, 1868, p. 439.

actuel de la tribu des Guerfa, auquel il se relie par une suite de six générations.

Les membres de cette famille se succédèrent dans l'exercice des fonctions de caïd, mais ce ne fut jamais d'une façon régulière. Bien souvent ils ressentirent les révolutions de palais si fréquentes à Constantine et durent chercher un refuge chez les Zardezas. Durant ces intervalles, le pays était administré par des caïds turcs envoyés par les Beys.

Tous les caïds qui se succédèrent dans les Guerfa étaient chargés de la perception de l'impôt, mais là se bornait leur action sur le pays.

Les indigènes de Guerfa avaient reçu une organisation militaire et étaient placés sous le commandement immédiat de l'agha El-Deïra, fonctionnaire turc résidant à Constantine.

De ce groupe principal, dont nous venons de retracer succinctement la position politique sous les Turcs, il convient de distraire d'abord les azels de Ben Sultan Arkou, de Ben Kara, d'El-Aïfa, de Ben Hamza, d'El-Aïchia, d'El-Guechi, de Ben Zemouli, de Ben Zedira, qui suivaient le drapeau du caïd El-Aouassi, caïd des Haractas, fonctionnaire turc qui était toujours pris dans la famille du Bey.

Puis les 14 azels de Ben Mehenni, de Bled ben Rodban, de Ben Arioua, de Taïeb ben Aïed, de Bled ben Bedjaoui, d'El-Aïfa ben Sultan, de Ben Hacida bou Saïd, de Bled ben Abid, de Bled ben Zaoui, d'El-Kebassi ben Kantouch, d'El-Raïlessi, d'Ali Derradj, de Saakseli, de Ben Saad Allah, qui faisaient partie du commandement des Ouled Daoud, et à la tête

desquels étaient placés des cheiks relevant tantôt du caïd Ed-Dar, tantôt du bach Serradji et tantôt du bach Moukah'li des Beys.

Quant à l'azel de la smala ben Miad, il était dans des conditions toutes spéciales. C'était en quelque sorte l'apanage du caïd qui avait le commandement des Guerfa, et les gens qui y étaient installés étaient exempts de toute charge, à l'exception du service militaire.

Cet azel fut d'abord occupé par les Guerfa et les Senessra ; puis les smalas de Bou Kouffia, des Semadla, des Ferkat ben M'rad, de Ben Zekri et des Bou Aoun s'y succédèrent.

Ensuite, vinrent s'y établir celles de Ali Turki, d'Hassen Mamlouk, et des caïds Kour'Kli.

Puis les Guerfa s'y installèrent à nouveau avec le cheik Mohammed ben M'rad (1824).

Après l'arrivée des Français, la smala du caïd El-Anabi, puis celle du caïd Seliman vinrent y planter leurs tentes.

Outre le service militaire auquel ils étaient astreints, tous les indigènes, installés sur les azels de cette zone, payaient un impôt uniforme : trois bacetas et demie (8 fr. 75), un sâa de blé, un sâa d'orge et un filet de paille par charrue.

Six azels seulement étaient frappés de l'impôt du Djabri, redevance annuelle en nature :

Les azels de Bled el-Guechi, M'guesba ben bou Khenessa, Bled ben Rodban, Bled ben Bedjaoui, payaient chacun 25 sâas de blé et 25 sâas d'orge.

Celui de Bled ben Zemouli payait 6 sâas de blé et 6 sâas d'orge.

A part les six azels que nous venons de nommer, et qui furent saisis par le Bey à la suite d'une migration complète de la population, à une époque qu'il a été impossible de préciser, tous les azels de la zone que nous décrivons ont eu un sort commun dont il convient de dire quelques mots.

II. Tous ces terrains faisaient partie, à une époque reculée et fort variable pour chaque azel, du territoire *arch* de la tribu de Guerfa.

Les gens de Guerfa payaient au beylik turc l'impôt habituel des terres *arch*, la gherama ; ce paiement s'effectuait en trois versements : le premier avait lieu en hiver sous le nom de chettouïa et s'élevait à 25,000 francs ; le second, au printemps, sous le nom de rebaïa, se montait à 12,500 francs ; le troisième, en été, sous le nom de selfïa ; il s'élevait à 27,500 fr.

Ces impôts, fort lourds pour l'époque, en raison du peu de sécurité dont jouissaient les fellahs, n'étaient pas toujours payés exactement et souvent des fractions entières, ne pouvant verser la part qui leur incombait, émigraient en masse pour éviter les razzias que les Beys n'auraient pas manqué de leur faire essuyer.

Pour remédier à ce mal, les Beys imaginèrent d'autoriser des personnages influeuts du pays ou des riches particuliers de Constantine à avancer aux tribus les sommes dont elles étaient débitrices envers le Beylik ; puis, changeant la nature des terres occupées par ces tribus, ils les déclarèrent azels et les laissèrent aux mains de ceux qui avaient fait des

avances, comme gage de leurs créances, à la charge par ces derniers de payer, à leur trésor, les impôts particuliers des terres azels, c'est-à-dire 8 fr. 75, plus un saâ de blé, un saâ d'orge et un filet de paille par charrue.

Un acte constatant cette transaction était passé devant le Cadi ; on y réservait au profit des tribus la faculté de rachat de leurs droits sur les terres ainsi engagées, mais comme il était facile de s'en rendre compte, les tribus n'usèrent jamais de cette faculté.

Les Beys ne songèrent jamais à déposséder de leurs gages les détenteurs d'azels ainsi constitués ; aussi les terres de cette zone ne changèrent-elles pas constamment de mains comme celle d'origine Djouabria, dont le sort dépendait des offres plus ou moins avantageuses faites au cadi Ed-Dar qui en avait l'administration.

III. Telle était la situation sous les Turcs lorsque le bruit de la prise d'Alger se répandit dans le pays ; les Haracta et les diverses fractions dont se compose la tribu des Sellaoua Kherareb se jetèrent aussitôt sur le pays et le razzièrent complètement.

Les habitants, trop faibles pour résister, se dispersèrent dans les montagnes, et, lorsque nous occupâmes, cette région, nous trouvâmes les terres entre les mains de tous ceux qui avaient profité de ces temps de trouble pour s'y installer à leur aise. Reconnaitre ceux de ces nombreux habitants dont les droits devaient être sauvegardés et que l'on

avait à indemniser par la cession d'une étendue de terrain proportionnelle à celle qu'ils labouraient sur les azels, telle est la mission qu'a eu à accomplir la Commission des Azels dans les caïdats des Sellaoua, des Haracta et de Bled Guerfa.

Ses investigations ont porté sur 75 azels qu'elle a groupés, d'après les divisions administratives existant alors, en trois zones.

SELLAOUA

Ben Mehenni, Bled Hofra ben Amor, Bled el-Raïlessi, Salah ben Rodban, Bled ben Zaoui, Ben Abid, Bled ben Arioura Aïn Djemol, Ben Hacida ben Saïd, Taïeb ben Aïed, Bled ben Bedjaoui, El Khebassi ben Khantouche, Zmimit ben Mzaoura, Bled ben Djoudi, Zmimit ben Seggueur, Bou Maraf ben Menasseur, Bled ben Zedira, Ben Ariba, El-Aïfa, Ben Kara, Ben Hamza, El-Messoï, Bled el-Gouffi ben Seggueur, Ben Babès, Ben Saad Allah, El-Ketaa ben Hacida, Bled ben Zeblah (partie), Ben Araar, M'guesba ben bou Khenessa, Zaouia Sidi Affif et Houd Debbah.

HARACTA

Ben Saad Allah, Ali Derradj et Saakseli.

BLED GUERFA ET BLED GANDOURA

Si Mohammed ben el-Abiod, El-Mrabet Abbas el-Bedjaoui, Aïn Delia, Ben Zeblah (partie), Adjbilet ben Chelr'oum, Ben Seggueur Ouled M'naïl, Mohammed ben Djaballah, Bled ben Biskri, Bled ben Talha, Aïn el-Hamra, Bled ben Merzoug, Bled ben Foudi,

Chérif ben Aoun, Gabel el-Hannada, Bled Toufi, Bled el-Hafsi ben Aoun, Aïn R'rab, Bled ben Tounsi, Bled ben Selman, Ben Djelili, Ben Kahela, Ben si Saïd, El Guechi, Abdi ben el Abiod, Ras Aïn Temloka ben el-Abiod, Saïd ben ez-Zemouli, Bled ez-Zorha, Ben el-Haffaf, Bled ben el Raffar, Bled ben Rehâb, Hadjar Ouennas, Bled ben el-Merouani, Malek ben el-Arbi, El-Aïchia, Ben R'zil, Si Mohammed ben el-Abiod, Ouled si Boubeker, Bled el-Khabstani, Zemala ben M'rad, Bled ben Arioua, Lakdhar ben Saïd, Helima ou el-M'ra.

§ 2. — Utilisation des azels

Ce territoire, d'une superficie totale d'environ 51,147 hectares 33 ares 78 centiares, était occupé par 2185 familles, dont 840 seulement, établies depuis au moins trente ans sur les azels, ont été reconnues, par la Commission, comme devant recevoir des compensations proportionnelles à l'étendue des terres labourées par elles antérieurement sur les azels.

Pour toute la région, il a été fait trois cantonnements : les deux premiers de quatre azels et le troisième de huit. Le cantonnement du nord se divise en deux groupes : le premier, composé des azels Hafsi ben Aoun, Chérid ben Aoun, Ben Selman et El-Foudi est en entier dans la tribu des Sellaoua Kherareb ; le second, comprenant les azels Mohammed ben Djaballah, Mohamed ben el-Abiod, M'rabet Abbas el-Bedjaoui et Aïn Delia, se trouve dans la tribu de Bled Guerfa, à l'exception de la partie ouest

de l'azel Mohammed ben Djaballah située sur la rive gauche de l'Oued Cherf, qui dépend de la tribu des Sellaoua.

Le cantonnement du sud-ouest, comprenant Bou Maraf ben Menasseur, Ben Zedira el-Aïchia et El-Gueschi, est tout entier dans la tribu; quant au cantonnement du sud-est, trois des quatre azels qui le composent : Ben Raïlessi, Ben Zaoui et El-Khebassi ben Kantouche, se trouvent dans les Sellaoua; le quatrième seulement Saakseli fait aujourd'hui partie de la tribu des Haracta.

Il a été ainsi attribué aux indigènes, à titre définitif, une superficie totale d'environ 11,660 hectares cinq ares 30 centiares et la superficie définitivement attribuée au Domaine de l'Etat s'est trouvée réduite à 39,487 hectares 28 ares 48 centiares. Cette situation, consacrée par le décret du 21 décembre 1867[1] a, depuis, subi de nombreuses modifications dont nous croyons intéressant d'indiquer les résultats.

Les azels suivants de Bled ben Djoudi, Zmimit ben M'zaoura, Zmimit ben Segugeur, El-Ketaa ben Hadida, Ben Si Saïd, Abdi ben el-Abiod, Ras Aïn Temlouka ben el-Abiod, Saïd ben Ez-Zemouli, Bled el-Zorha, Ben el-Haffaf, Bled ben Raffar, Bled ben Rehab, Hadjar Ouennas, Malek ben el-Atbi, Ben Kahela, Si Mohammed ben el-Abiod, Bled el-Messaï (partie) ont été concédées par l'Etat à la Compagnie Algérienne[2]; ils sont tous situés dans la commune de plein exercice de l'Oued Zénati.

(1) *B. O. de l'Algérie*, 1868, p. 439, précité.

(2) Suivant acte administratif du 1er juin 1869, approuvé par décret du 1er septembre 1869, *B. O. de l'Algérie*, 1869, p. 340.

De même, aux termes d'une convention intervenue entre la Compagnie Algérienne et le Domaine de l'Etat, les azels d'El-Merouani, de Ben Saad Allah et d'El Messaï (partie), ont été cédés à cette Compagnie [1] en échange des azels Ras Aïn Temlouka, Ben el-Abiod et Si Mohammed ben el-Abiod, qui ont servi, avec les azels domaniaux des Ben Kara, Ben Sultan Arkou, Ben Hamza et El-Aïfa à former le périmètre du centre européen de Temlouka (aujourd'hui Montcalm).

Trois azels ont été remis au service de la colonisation qui les a affectés à la création de lots de ferme. Ce sont ceux de Bled Khabstani, Ben Djelili et Aïn R'rab.

Neuf autres ont été donnés en compensation à des indigènes des douars d'Arb Skikda, de Mellila et de Radjetas, dépossédés pour la création des centres de Djendel (Lannoy) et d'Aïn Cherchar (Auribeau), des fermes de Las Ahas et l'agrandissement de Gastu. Ces azels sont les suivants : Adjbilet ben Chelr'oum, Aïn el-Hamra, Bled el-Toufi, Gabel el-Hannada, Bled Ouled Si Bou Beker, Lakhdar ben Saïd, Bled ben Arioua, Bled ben Talha, Bled ben Merzoug.

L'azel de la smala ben Merad a servi à la création du centre européen de Rénier.

Les azels Ben Abid et Ben Hacida ben Saïd ont été affectés au recasement des Kabyles de M'rabet Moussa, en même temps que les azels Bir-Stal et Djaffa de la zone des Ameurs Cheraga, en échange

(1) Suivant acte d'échange du 30 août 1888, approuvé par décret du 21 janvier 1889.

et compensation des quatre cinquièmes non séquestrés du territoire qu'ils ont abandonné à l'Etat pour la création des centres européens de la plaine de Djidjelli.

L'azel Ben Araar a été attribué aux indigènes des Beni Oudjana, de l'Oued Nil, qui ont abandonné 1,500 hectares pour la création du centre de Sedrata. Il est à remarquer que dans ces 1,500 hectares sont compris 340 hectares de l'azel Khebassi ben Khantouche, que le décret de 1867 avait abandonné aux indigènes.

L'azel Ben Ariba a été cédé aux indigènes de la fraction des Sellaoua, sous-fraction des Ouled Ali, en compensation d'une superficie de 222 hectares qu'ils ont abandonné à l'Etat pour compléter le périmètre du centre de Temlouka (Montcalm).

Les azels Ben R'zil, Ben Seggueur, Ouled M'naïl, Ben Zeblah, Aïfa, Aïn Sultan et Bled ben Biskri ont été donnés aux indigènes des Achèches Ouled Ali et des Achèches Athatfa en compensation des terres dont ils ont consenti la cession à l'Etat en vue de la création du centre de Guelaa (Gounod).

L'azel Ben Babès, sur lequel les droits de l'Etat ont paru contestables, a été restitué à la famille de ce nom.

Enfin, les azels Bled Hofra ben Amor, Bled el-Gouffi ben Seggueur, Bled Behemi, Bled Arioua Aïn Djemol, M'guesba ben bou Kenès, Salah ben Rodban et Bled Toumsi, ont été cédés, à titre d'échange, à la Compagnie algérienne, les deux premiers en 1892[1]

(1) Acte d'échange du 5 mai 1892, approuvé par décret du 7 septembre 1892. *B. O. de l'Algérie*, 1892, p. 1352.

et les cinq autres en 1899 [1] ; les azels Sidi Affid et Taïeb ben Aïed ont été compris en 1912 dans la neuvième série des ventes à bureau ouvert, effectuées en conformité du décret du 13 septembre 1904 [2] et l'azel Bled Halima ou El-M'rah a été donné en compensation aux indigènes dépossédés de leurs terres pour la création du centre de Guelaa (Gounod).

Par suite, il ne reste plus au domaine de l'Etat que les azels Ali ben Derradj et Ben Saad Allah, que le Gouverneur Général destine à la création de lots de ferme et si possible d'un hameau, et qui, en conséquence, seront très prochainement livrés à la colonisation [3].

Ajoutons qu'à l'exception des azels de Ben Saad Allah, Ali Derradj, Saakseli, Ben R'zil, Si Mohamed ben el-Abiod, El-M'rabet Abbas El-Bedjaoui, Aïn Delia, et Bled Seggueur Ouled M'naïl qui sont enclavés, les trois premiers dans la tribu des Haracta, et les cinq autres dans la tribu de Bled Guerfa, les soixante-sept azels dont il vient d'être question font partie de la tribu des Sellaoua Kherareb.

---

(1) Acte d'échange du 11 février 1899, approuvé par décret du 17 septembre 1899. *B. O. de l'Algérie*, 1899, p 973.

(2) *B. O. de l'Algerie*, 1904, p. 1008.

(3) Décision de M. le Gouverneur Général du 2 décembre 1911; une Commission spéciale, dite Commission des Centres, s'est déjà transportée sur place pour examiner le meilleur parti à tirer de ces azels.

CHAPITRE V

§ 1er. — Délimitation de la tribu et des douars

Délimitation de la tribu. — La tribu des Sellaoua Kherareb fait partie de quatre communes différentes : Oued Zénati plein exercice, arrondissement de Constantine ; Oued Cherf mixte, arrondissement de Guelma ; Sedrata mixte, et Oum el-Bouaghi mixte, arrondissement de Constantine.

Son territoire, situé à l'est du chef-lieu du département, s'étend dans la direction de l'est à l'ouest ; mais il ne forme pas une masse compacte.

Un premier groupe d'une superficie de 11,778 hectares 75 ares, est séparé du surplus de la tribu par le territoire de colonisation du centre de Rénier, commune de l'Oued Zénati.

Le second groupe, de beaucoup plus considérable, puisqu'il contient 78,190 hectares 16 ares, s'étend, depuis le sud de la commune d'Aïn Abid, a près de 10 kilomètres de Constantine, jusqu'au-delà de Sédrata, à égale distance de Guelma, de Souk Ahras, d'Aïn Beïda et de l'Oued Zénati (50 kilomètres environ).

L'ensemble de ce territoire est borné à l'ouest par les douars d'Ahsanah et des Ouled Dreïd ; au sud, par les douars d'Aïn Diss, d'Aïn Babouch, de Gourn, de Bir bou Haouch et de Moul Hadeïn ; à l'est, par la tribu de Mahatla, les douars de Tifech, Mahia et Mechala ; au nord, par la tribu du Bled Guerfa, le

territoire de colonisation du centre de Renier, et les territoires cédés par l'Etat à la Compagnie Algérienne.

Le groupe nord isolé est limité, à l'ouest par les azels cédés à cette Compagnie, au sud par le territoire de colonisation de Renier, à l'est par la tribu de Bled Guerfa et le douar des Ouled Harrid; au nord par le territoire de colonisation de Clauzel et le douar de Bou Hamdan.

DÉLIMITATION DES DOUARS

Douar d'Aïn Melouk. — Il est limité au nord-est, au nord, à l'ouest et au sud par des territoires n'appartenant pas à la tribu ; il est séparé du douar Sidi Mach, qui le joint au sud-est, par des limites naturelles, l'Oued Messerech el Anech et le chemin de Constantine à Aïn Beïda.

Cette délimitation n'a donné lieu à aucune réclamation.

Douar de Sidi Mach. — La limite est commune entre les douars de Sidi Mach et de l'Oued M'guesba ; comme le douar de l'Oued M'guesba est composé d'azels domaniaux faisant partie de la commune de plein exercice de l'Oued Zénati, les limites de ce dernier douar sont les mêmes que celles de ces azels telles qu'elles résultent du plan au 1/40.000 annexé au décret du 21 décembre 1867.

Douar d'El-Zouabi. — Sept bornes déterminent la limite commune aux douars d'El-Zouabi et de Sidi Mach ; la limite du douar d'El-Zouabi est formée par

13 bornes savoir : de 1 à 11 sur la limite du douar de Bir Menten, de 11 à 13 sur la limite du douar de l'Oued M'guesba. La limite Est du douar, constituée par des lignes naturelles (cours d'eau et chemins), n'a fait l'objet d'aucun bornage.

Douar de l'Oued Hamimim. — Le douar de l'Oued Hamimim est limité au sud par les douars de Bir bou Aouch et de Moulad'hein, à l'est par la tribu des Mahatla, à l'ouest par le territoire de colonisation de Sedrata ; il n'est séparé, au nord, du douar de Khamissa, par aucune limite naturelle. Sa délimitation sur ce point est fixée par 30 bornes.

Douar de Khamissa. — La limite séparative des douars Khamissa et Maïda est constituée par un chemin et par l'Oued Maïda.

Ces limites sont d'ailleurs celles de la section communale actuelle de Khamissa.

Douar de Maïda. — La délimitation du douar Maïda est déterminée au sud, à l'est et à l'ouest par des limites naturelles et au nord par la limite de la tribu.

Le périmètre de ce douar comprend le territoire de colonisation de Sedrata.

Douar de Bir Menten. — 19 bornes déterminent la limite commune aux douars de Bir Menten et de l'Oued M'guesba.

Douar de l'Oued M'guesba. — Le douar de l'Oued M'guesba a pour limites celles des douars de Sidi Mach, d'El-Zouabi et de Bir Menten, qui

sont déterminées par les bornes 7-51 de Sidi Mach, 11 à 13 d'El-Zouabi, 1 à 19 de Bir Menten.

Douar des Sellaoua Announa. — Le douar des Sellaoua Announa est formé de la fraction de ce nom, séparée du surplus de la tribu par le périmètre du centre de Renier.

Ses limites sont donc celles de la tribu.

§ 2. — Droits d'usage des indigènes dans les forêts domaniales

Les forêts domaniales de la tribu des Sellaoua Kherareb peuvent se diviser en deux catégories : celles qui ont été prélevées sur les azels domaniaux et qui ne sont soumises à aucun droit d'usage ou de parcours; celles qui ont été prélevées sur le territoire *arch* de la tribu, et sur lesquelles les indigènes ont exercé de tout temps les droits les plus étendus.

Dans cette dernière catégorie sont comprises :

1° Les forêts des Ouled Khalifa..... 1.090h 90a

2° Le massif du Djebel Abiod, prélevé sur le territoire des Ouled Daoud..... 58h 50a

3° Le massif du Djebel Korchef et de Khamissa prélevés à concurrence de 200 hectares sur l'arch des Ouled bou Afia et de 800 hectares sur le territoire des Sedrata (Ouled el-Guerfi et Beni Melkem)..... 1.000h 00a

4° Le massif de Ras el-Alia prélevé sur le territoire des Sedrata..... 35h 00a

5° Le massif du Coudiat Touila prélevé sur le même territoire et aussi celui de la tribu voisine de Bled Guerfa . . .	120h 00a
TOTAL.....	2.304h 40a

Les droits d'usage des indigènes consistent dans le parcours des troupeaux, et surtout dans le droit au bois, bois de construction et bois de chauffage.

En voici le détail d'après l'arrêté gouvernemental du 2 mai 1891 (1), qui a homologué les opérations de délimitation et de répartition prévues par le Sénatus-Consulte du 22 avril 1863, et appliquées dans la tribu de 1888 à 1891.

Sont réservés :

1° Les droits d'usage exercés par les Ouled bou Afia, les Ouled Amor et les Ouled Zirhoum sur les forêts domaniales du douar d'Oued Hamimim, d'une superficie approximative de 105 hectares (groupes nos 2 et 3 du dit douar) ;

2° Les droits d'usage exercés par les Ouled Guerfi et les Beni Melkem sur les forêts domaniales du douar de Khamissa (groupes nos 1 et 2) et sur celles du douar de Maïda (groupes nos 1 et 2), d'une superficie de 627 hectares environ ;

3° Les droits d'usage exercés par le douar de Zouabi sur la partie Est de la forêt domaniale de Bir Menten (groupe n° 1), d'une superficie approximative de 58 hectares 50 ares ;

4° Les droits d'usage exercés par les Ouled Si

(1) *B. O. de l'Algérie*, 1891, p. 611.

Sition du territoire de la tribu

NOMS des DOUARS	DOMAINE public			PÉRIMÈTRES de colonisation			TOTAL des contenances		
	H	A	C	H	A	C	H	A	C
Aïn-Melouk..	376	70	»	»	»	»	16.671	»	»
Sidi-Mach ..	81	66	»	»	»	»	10.650	»	»
El-Zouabi .	60	»	»	»	»	»	12.323	»	»
Oued-Hamim	21	»	»	»	»	»	5.233	»	»
Khamissa...	48	82	»	»	»	»	7.718	32	»
Maïda	40	»	»	3.724	40	»	10.257	91	85
Bir-Menten..	103	30	»	»	»	»	8.413	93	»
Sellaoua-Ann	135	39	»	563	55	»	11.778	75	»
Oued-Megues	77	»	»	»	»	»	6.923	»	»
TOTA	943	87	»	4.287	95	»	89.968	91	85

NOTA. — Les us-Consulte du 22 avril 1863, ont été homologuées pa

(1) *B. O. de l'Al*

TABLEAU indicatif de la population et résumant la répartition du territoire de la tribu des Sellaoua-Kerareb

NOMS des douars	POPULATION	IMMEUBLES DOMANIAUX — Forêts			IMMEUBLES DOMANIAUX — Autres immeubles			IMMEUBLES affectés à des services communaux			GROUPES de propriété collective			DOMAINE public			PERIMETRES de [illegible]			TOTAL des contenances		
		H	A	C	H	A	C	H	A	C	H	A	C	H	A	C	H	A	C	H	A	C
Ait M[illegible]	2.746		»	»	2 938	40	»	88	60	»	13 267	30		476	70	»	»	»	»	16 671	»	»
Sidi-Mach	2 389		»	»	47	98	50	62	62	30	10 450	73	20	81	66	»	»		»	10 [illegible]		
F[illegible] Z[illegible]	2 358			»		»	»	94	63	26	12 168	30	74	60	»	»	»	»	»	12 323	»	»
Oued Hon[illegible]	1. 35	105	»	»	2 06			92	36	»	5 152	58	»	21	»	»		»		1 243		
Ikhemisso	1.787	610	94	»	59	05	»	74	76	»	6 924	75	»	48	82	»		»	»	7 718	32	»
Maida	2.051	46	12	50	27	94	75	87	33	10	6 362	12	50	40	»	»	3 724	40		10.257	91	85
Bir-Menteo	1 [illegible]	2 312	63	»	1 540	78	»	16	21	»	1 441	01	»	103	30	»	»		»	8 413	93	
Sellaoua Announa	2 320	»	»	»	6 192	10		72	43		1 815	28	»	135	39	»	563	55	»	11.778	75	»
Oued-Meguesba	824	»	»	»	5.404	»	»	»	»	»	1 442	»	»	77	»	»	»	»	»	6.923	»	»
TOTAUX	17.214	3 044	69	50	19 212	31	25	556	90	66	61 924	08	44	943	87	»	4 287	95	»	89.968	91	85

NOTA. — Les opérations de délimitation et de répartition effectuées dans la tribu en vertu du Sénatus-Consulte du 22 avril 1863, ont été homologuées par arrêté du Gouverneur Général du 2 mai 1891 (1)

(1) *B. O. de l'Algérie*, 1891, p. 541

Khalifa et les Ouled Si Moumem sur les forêts domaniales, d'une superficie approximative de 124 hectares 26 ares formant les groupes n°s 2 (partie nord), 4 (totalité) 6 (partie ouest), 15 et 16 (totalité);

5° Sont réservés, à l'égard des terrains qu'ils cultivent dans la tribu, les droits des habitants de Bled Guerfa, fraction des Beni Oudjana;

6° Sont également réservés les droits d'usage exercés par les nomades du cheikhat de Gherabet Oumach, tribu des Zibans, sur le groupe de propriété collective n° 28, d'une superficie de 13,700 hectares environ, pendant la période de l'enlèvement des récoltes jusqu'aux premières pluies d'automne.

Une mention spéciale doit être faite pour les droits des indigènes sur le massif du Coudiat Touila. Les indigènes de Sedrata y ont toujours exercé les droits d'usage les plus étendus, spécialement en bois de chauffage. Mais ce massif, situé sur les deux versants d'une ligne de partage des eaux, renferme des enclaves occupées par des gens des Beni Oudjana et de l'Oued el-Aar, de la tribu de Bled Guerfa, et, pour respecter ces possessions, la limite a été fixée par la ligne de crête qui laisse 35 hectares environ de ce massif dans la tribu précitée.

Comme conséquence de cette délimitation, les droits d'usage des gens de Sedrata ont été expressément réservés sur la totalité du massif.

Ajoutons, en terminant, que les immeubles domaniaux de la tribu et ses parcours ne sont grevés d'aucun droit d'usage au profit des tribus ou des douars voisins.

(Voir le tableau ci-contre)

CHAPITRE VI

LA COLONISATION DANS LA TRIBU DES SELLAOUA KHERAREB

En dehors des azels, qu'on peut considérer comme une véritable distraction territoriale, divers prélèvements ont été opérés sur le territoire de la tribu des Sellaoua Kherareb au profit de la colonisation française :

Dans la période de 1861 à 1865, les parties appelées Aïn Amara, Aïn Hessimia, Hadjar el-Raiane et Announa situées sur les deux rives de l'Oued Announa, au nord de la section actuelle des Sellaoua Announa, occupées par des gens de Sellaoua et par quelques kabyles des Beni Foughal, et qui avaient toujours dépendu du cheikhat des Sellaoua Announa, furent annexées au territoire civil de Guelma et constituèrent les hameaux de Clauzel, d'Aïn-Amara, d'Aïn Charles et d'Aïn Roul. Ces immeubles ont été régulièrement remis au Service de la colonisation.

Il en a été de même des terrains ci-après :

Concession	El-Hadj Tahar.....	141h 40a 43c
—	Milhes.....	9 00 00
—	Seignette.....	99 00 00
—	Mustapha ben Otsman... .	253 36 91
—	Taïeb ben Zerguine (partie).	124 49 50
Soit une superficie totale de.....		627h 26a 84c

Les concessions suivantes ont été prélevées sur les

azels domaniaux et ne constituent pas, dès lors, une distraction territoriale proprement dite sur le territoire de la tribu.

Concession	Brahim ben Aïssa.....	99h 00a 00c
—	Ben M'rad.....	49 00 00
—	El-Hadj Sadok b. Belkassem.	49 00 00
—	Ahmed ben Mustapha ben Otsman..	42 99 75
—	Amar ben Sliman.....	127 48 00
—	Taïeb ben Zerguine (partie).	151 50 00
Superficie des concessions prélevées sur les azels.....		518h 97a 75c

En 1886, l'Administration décida d'introduire l'élément européen dans cette vaste région. Le programme, adopté à cet effet, comportait la création de quatre centres à l'occasion desquels des modifications ont été apportées au territoire de la tribu. Ce sont les centres de Smala ben M'rad (aujourd'hui Renier), de Sedrata (dont le nom indigène a été conservé), de Temlouka (aujourd'hui Montcalm), et de Guelaâ (aujourd'hui Gounod).

Le centre de Smala ben M'rad et les fermes qui l'entourent ont été créés à l'aide de l'azel domanial de ce nom. Peuplé en 1886 et 1887, ce centre, qui a reçu le nom de Renier, est situé dans la commune de plein exercice de l'Oued Zenati et divise le territoire de la tribu des Sellaoua Kherareb en deux parties.

La création du centre de Sedrata, situé au 64e kilomètre de la route de Guelma à Khenchela par Aïn Beïda, à proximité du bordj administratif, a donné

lieu aux modifications suivantes du territoire occupé par les indigènes.

Par délibérations des 10 mars et 10 mai 1886, approuvées par l'Autorité supérieure, les djemaâs des fractions de Sedrata, des Ouled bou Afia et des Beni Oudjana ont cédé à l'Etat, pour servir à la création du centre de Sedrata, les superficies ci-après :

Beni Oudjana.....	1.514 hectares
Sedrata.....	2.100 —
Ouled bou Afia.....	600 —

Les terres cédées par les Ouled bou Afia ont servi à compenser, à due concurrence, les indigènes de Sedrata, qui reçurent en même temps le surplus des compensations à eux dues sur les communaux des douars de Moulad'hein et de Bir bou Haouch, de la tribu des Haracta. Les Beni Oudjana acceptèrent, en échange de leurs terrains, l'azel Ben Araar, d'une superficie de 1,204 hectares 57 ares. Le centre de Sedrata a été mis en peuplement au commencement de la campagne agricole 1889-1890.

A la date du 30 juin 1887, le Gouverneur Général décida que le centre de Temlouka (Montcalm) serait créé à l'aide des azels domaniaux d'El-Aifa, de Ben Kara et de Ben Sultan Arkou, d'une superficie de..... 2.521^{h} 91^{a} 42^{c}

des anciens azels de Temlouka et de Mohamed el-Abiod, concédés à la Compagnie Algérienne.....	660 10 00
et du territoire de la fraction des Ouled Ali, de la tribu des Sellaoua Kherareb.....	222 00 00

En échange des immeubles par elle cédés à l'Etat, la Compagnie Algérienne accepta les azels d'El-Merociani ben Saad Allah et la partie disponible de l'azel d'El-Messaï.

Les Ouled Ali, en échange des terres qu'ils cédèrent, reçurent l'azel domanial de Ben Ariba.

Le centre de Temlouka, auquel a été donné le nom français de Montcalm, est situé dans la plaine de ce nom, à 18 kilomètres de l'Oued Zénati, sur le chemin de grande communication de l'Oued Zénati à Aïn Beïda. Il a été livré au peuplement en 1896.

Le quatrième centre est celui d'El Guelaâ (Gounod) sur le versant sud de la Mahoua, dans les fractions des Acheiches de la tribu du Bled Guerfa.

Suivant décision gouvernementale du 20 novembre 1886, le territoire de colonisation d'El-Guelaâ (Gounod), fut fixé à 1,039 hectares, que les diverses fractions des Acheiches avaient cédés à l'Etat par convention du 4 janvier 1886. En échange de cet abandon, les indigènes reçurent les parties disponibles des azels de Ben Seggueur, des Ouled M'naïl, de Ben Zebla, d'Aifa Aïn Sultan, de Ben Halima ou El-M'ra, de Bled ben Biskri et de Ben R'zil.

La création de ces quatre centres et de celui de de Ksar Sbaï sur la limite sud de la tribu, dans les Haracta, ont introduit la colonisation européenne dans cette région.

Cette colonisation s'est développée et se développera encore de plus en plus, au fur et à mesure de la constitution de la propriété indigène dans la tribu;

les indigènes ne peuvent qu'y trouver de réels avantages.

J. MAGUELONNE.

NOTICE

SUR DEUX VASES KABYLES

TROUVÉS A CONSTANTINE

L'honneur revient à M. Van Gennep, l'actif et savant ethnographe, d'avoir, le premier en France, entrepris une étude méthodique des poteries kabyles. En 1911, il a publié sur cette céramique primitive, dans la *Revue* qu'il a fondée, un travail des plus ingénieux et que je crois utile d'analyser sommairement ici [1].

Après avoir marqué les caractères communs à toutes ces poteries, qui sont, dit-il : « 1° d'être faites à la main, 2° par des femmes, 3° d'être cuites en plein air, 4° de servir aux usages domestiques locaux, 5° d'être tantôt nues, tantôt peintes d'un dessin rectilinéaire », il indique les conditions de leur production et de leur vente ; il note la localisation des ateliers, nous parle des techniques très variées de

(1) Pour la bibliographie de la question, voir les notes de A. Van Gennep, *Etudes d'ethnographie algérienne*, tirage à part de la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1911, pp. 13-67. Ajoutez les ouvrages cités par S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 1913, I, p. 349, n. 4, p. 350, n. 1-4.

façonnage à la main dans toutes les contrées du monde où ce genre de travail a pu être observé, et nous dit à quel genre se rattache la technique des femmes de Kabylie; il décrit les outils dont elles se servent pour le polissage et pour la peinture du décor, expliquant par là la prédominance des ornements rectilignes dans certaines céramiques protohistoriques ; il traite ensuite de l'engobe, cette couche de terre blanche ou colorée qui doit dissimuler la couleur naturelle de la matière dont est fait le vase ; il examine les éléments du décor et leurs combinaisons typiques, enfin il émet des hypothèses quant à l'origine de cette industrie. Considérant les analogies frappantes qui existent entre ces œuvres modernes et les pièces chypriotes datant de l'âge du Bronze, il n'hésite pas à considérer les poteries kabyles comme représentant, par leur technique et par leur décor, un art prodigieusement cristallisé depuis le deuxième millénaire avant l'ère chrétienne.

Il ne nous appartient pas de discuter des conclusions qui ne semblent d'ailleurs pas inacceptables. Nous n'avons d'autre but que d'apporter ici une modeste contribution en faveur de l'antiquité notable de ces poteries.

Remarquons en effet que cette antiquité n'est, à tout prendre, qu'une hypothèse. « Quoique l'opinion de M. Van Gennep soit, à notre avis, probable, dit M. Gsell [1], nous estimons qu'il faut attendre pour l'adopter des découvertes attestant que cette classe de poteries est vieille dans le Maghreb de plus de quatre mille ans. » Or, les plus anciennes dont M. Van

(1) Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I, 350.

Gennep nous parle ont une douzaine d'années d'existence. Il serait, croyons-nous, aisé d'en trouver de plus vieilles, mais on n'aurait guère de chance de remonter au-delà de la conquête française, ce qui est peu. Une telle considération peut, croyons-nous, donner quelque valeur à la découverte que vient de faire, à Constantine, le service des Ponts et Chaussées, et dont M. Boisnier, ingénieur en chef, a eu l'amabilité de nous faire part.

En pratiquant des sondages pour l'établissement du boulevard Joly de Brésillon, sur le côté nord du rocher de Constantine, au-dessous de la Kasbah, à quelque distance avant d'arriver à l'angle où s'élève une poudrière, les terrassiers rencontrèrent un abri sous roche que dissimulaient des éboulis de pente visiblement antérieurs aux déblais rejetés des constructions fort anciennes établies au-dessus. Cette barrière ayant été éventrée, un ouvrier put pénétrer dans l'abri et en retira trois vases, intacts ou peu s'en faut.

L'un de ces vases est une coupelle basse à bord rentrant de 72 millimètres de diamètre extérieur (fig. 1). Elle est en terre mate, très rouge, et faite au tour à potier.

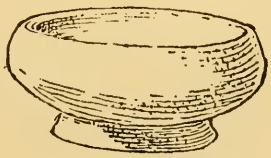

(Fig. 1)

Il n'en est pas de même des deux autres vases, qui sont façonnés sans tour et formés d'une terre rosée, tirant par endroits sur le gris. Tous deux ont à peu près même galbe et mêmes dimensions. L'un d'eux cependant, qui ne porte aucun décor, présente un profil moins régulier que l'autre. Il a 127 millimètres

de haut, 10 centimètres de large à la base et 14 centimètres d'ouverture. L'autre (fig. 2) est plus soigné comme exécution ; l'imperfection du façonnage à la main y est moins visible ; l'épaisseur en est bien régulière ; les parois ont sans doute été polies à l'aide des outils dont M. Van Gennep nous a indiqué la nature et l'emploi : le galet pour l'intérieur, la palette de bois

(Fig. 2)

pour l'extérieur. Il mesure 145 millimètres de diamètre à la partie supérieure, 95 millimètres à la base et 155 millimètres de hauteur. Le décor, qui a dû beaucoup pâlir, est d'un ton bistre sur un côté et presque noir sur l'autre. Ces variations de la couleur, fréquentes dans les poteries kabyles, sont des accidents de cuisson dus, d'après M. Van Gennep, à des projections de fumées résineuses. La moitié supérieure seule est ornée.

Le décor est composé de motifs uniquement recti-

linéaires. Il comporte deux parties : une bande horizontale entourant la panse et des triangles formant denticules sur l'épaulement. La bande centrale est meublée de losanges marqués en leur centre d'une petite croix et séparés entre eux par des triangles remplis du ton qui a servi pour tout le décor. La série des losanges est interrompue de distance en distance par des rectangles meublés de motifs en dents de peigne.

De grands triangles à peu près équilatéraux reposent par un des côtés sur cette ceinture. Ils sont ornés de lignes parallèles aux côtés obliques. Dans la moitié des triangles, ces parallèles se recoupent pour constituer un damier; dans les autres, ils flanquent une bande médiane qu'occupe un décor en arête de poisson. Une bande noire couvre le rebord du vase.

Si l'ordonnance générale de cette ormentation est peu fréquente dans la poterie kabyle moderne, les éléments qui y entrent sont presque tous d'un usage courant.

La répartition du décor sur la partie supérieure du pot, à l'exclusion de la base, se rencontre notamment dans les pièces fabriquées à Toudja. La bande noire pourtournant l'ouverture est presque une règle dans les poteries des Msirda, près de Nedroma. Les grands triangles posés un angle en haut et meublés de lignes parallèles à leurs côtés obliques se remarquent en plus d'un centre, par exemple à Taourirt Amokrane et chez les Benî 'Aïssî. Les damiers se trouvent un peu partout, notamment chez les Aït Daoûd de la commune de Sîdî 'Aïch (tribu des Benî

Ourliss). Chez les mêmes Aït Daoûd, on note la présence du décor en arête de poisson; dans la région de Bouira et de Palestro, l'emploi du décor en dents de peigne. Enfin MM. Randall Mac Iver et Myres ont relevé, sur des vases kabyles, la combinaison de losanges marqués au centre d'une étoile et séparés entre eux par des triangles noirs, très analogues à ceux que nous avons trouvés sur le pot de Constantine. Les petites croix à branches égales, quoique plus rares dans la poterie moderne, n'y sont cependant pas inconnues, nous affirme M. Van Gennep.

On voit que les éléments du décor de ce vase sont nettement caractéristiques de la céramique dite kabyle.

Bien que l'on ne puisse pas la rattacher avec certitude à tel ou tel centre encore existant, on ne peut nier que, par le facies général, par la technique, par la coloration [1] et la disposition du décor, par les thèmes qui en composent l'ornementation, se révèle l'évidente parenté existant entre les poteries fabriquées de nos jours et cette pièce très certainement ancienne.

La place où les deux vases ont été trouvés, cette excavation bouchée par des éboulis antérieurs aux déblais de la citadelle de Constantine, semblait, dès l'abord, leur assigner une date fort reculée. La présence d'une coupelle déposée au même lieu, sans doute vers le même temps et pour le même but, permet de préciser quelque peu leur âge.

---

(1) M. Van Gennep nous écrit : « Le fait que le décor est tout en noir le situerait en Petite Kabylie, s'il était moderne. »

Cette coupelle est très probablement d'époque punique. Le R. P. Delattre, à qui nous en avons communiqué un dessin, a reconnu sans hésitation l'analogie très nette de forme qu'elle présentait avec des coupelles trouvées par lui dans la nécropole carthaginoise des Rabs. Il date cette nécropole du IVe siècle avant J.-C. environ Ces coupelles, dit le savant archéologue, qui semblent provenir d'Italie et appartenir au genre étrusque, sont revêtues d'un vernis noir. Il croit toutefois en avoir vu de rouges comme celle de Constantine.

Et certes, elles ne paraissent pas très rares dans la région constantinoise. Le musée de la ville en contient plusieurs très bien conservées. Il conviendrait peut-être de les considérer comme des imitations africaines des modèles importés d'Italie vers le IVe siècle, et de retarder quelque peu leur apparition dans cette partie extrême du domaine soumis à Carthage et en ayant subi l'influence.

Nous ne doutons d'ailleurs pas qu'elles aient joué, ici comme à Carthage, le rôle d'ex-voto et aient été associées à des rites funéraires. Il semble légitime d'en rapprocher les brûle-parfums modernes que l'on rencontre dans les cimetières musulmans de la banlieue de Constantine et qui sont, soit posées près de la pierre marquant la tête du mort, soit enfoncées dans le petit édicule de maçonnerie construit à cet effet au bout du tombeau. Nos vases, façonnés à la main, que nous trouvons associés à la coupelle faite au tour, remplissaient le même office. Ce rôle rituel de l'une et des autres explique assez qu'ils aient été respectés des hommes et nous soient parvenus

intacts. Les éboulements, qui les ont isolés, les ont, par la suite, protégés pendant quelque vingt-deux siècles.

Grâce à cet heureux concours de circonstances, nous savons maintenant que les poteries dites kabyles étaient, vers le IVe ou IIIe siècle avant J.-C., en usage dans la région de Cirta, qu'elles avaient dès ce temps le caractère de poteries communes, façonnées à la main, non au tour à potier, peintes directement (sans vernis, émail, ni engobe) d'un seul ton et suivant un décor uniquement rectilinéaire, qu'elles étaient, pour certains usages, employées dans les cités (1) concurremment avec les poteries faites au tour et d'une technique plus savante (2).

Nous sommes certes loin encore du deuxième millénaire que M. Van Gennep donne comme l'époque probable de leur production dans le bassin oriental de la Méditerranée, voire de leur introduction dans l'Afrique du Nord. Toutefois les remarques précédentes, qui confirment en grande partie ses conclu-

---

(1) Nous ne pouvons accepter sans restriction l'affirmation de M. Van Gennep (p. 18) que les poteries kabyles « n'eurent pas accès dans les villes ». Les vases qui nous occupent sont une preuve du contraire. De même, les plateaux et vases des Msirda se rencontrent dans beaucoup de maisons musulmanes de Tlemcen. A Constantine, j'ai vu des hommes vendre les « ga'da » décorés que façonnent les femmes d'un village à droite de la route du Hamma. Les citadins s'en servent couramment. En ce qui concerne les poteries non décorées, on sait qu'outre les brûle-parfums des tombeaux, on fabrique dans les familles citadines des fourneaux portatifs : ce sont les mejmar de Nedroma, les boû jouâl de Tlemcen, les kanoun de Constantine, etc.

(2) Bien que M. Bel ait trouvé à Agâdîr (cf. Bel, *Un atelier de Poteries et Faïences*, Constantine, Braham, 1914, p. 53-55), des vases faits au tour, rappelant beaucoup, par la technique et le caractère du décor peint, les vases kabyles, et datant du Xe ou XIe siècle de J.-C., nous ne pouvons admettre qu'ils soient les modèles *savants* des vases *communs* de Kabylie. Peut-être sont-ils au contraire une adaptation par une technique plus perfectionnée de modèles façonnés à la main.

sions pour une date assez ancienne, si elles ne résolvent pas le problème délicat des origines de cette céramique, permettront, en le reculant, de le circonscrire un peu dans le temps. Cela suffit pour que nous n'ayons pas jugé inutile de les publier.

G. MARÇAIS.

UNE VISITE
AU
TOMBEAU DE LOLLIUS

Le Docteur Leclerc a, dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, de l'année 1864, consacré quelques pages très documentées au Tombeau de Lollius. Au cours d'une excursion chez les Mouïa, il fit, de ce monument, une étude trés complète, qu'à la vérification nous avons trouvée, en outre, fort exacte. Mais, l'auteur n'a mis aucune planche à l'appui de son texte, s'en rapportant aux reproductions par dessin de MM. Creuly, en 1852, et Delamare, en 1863. Il nous a paru intéressant, à soixante ans de distance, de présenter, avec quelques photographies, une petite étude comparative qui nous permet de rappeler, en même temps que le souvenir de Lollius, celui de MM. Creuly, Renier, Boissonnet, Delamare, nos érudits devanciers à la *Société archéologique*.

Le Tombeau de Lollius est situé au lieu dit " El Heri ", à 22 kilomètres au nord-ouest de Constantine. On peut y accéder soit, en partant de la mechta El-Hamma, vers le point kilométrique 22 de la route carrossable aboutissant à Grarem ; soit en sui-

vant la piste qui, se détachant vers le nord-ouest, au point kilométrique 6k500 de cette même route, prend la direction de l'Oued-Smendou-Grarem et vient passer aux mechtas Sidi Hafane et Safsafa, puis au pied même du monument. Le premier de ces itinéraires comporte, en outre, vers l'ouest, un trajet de

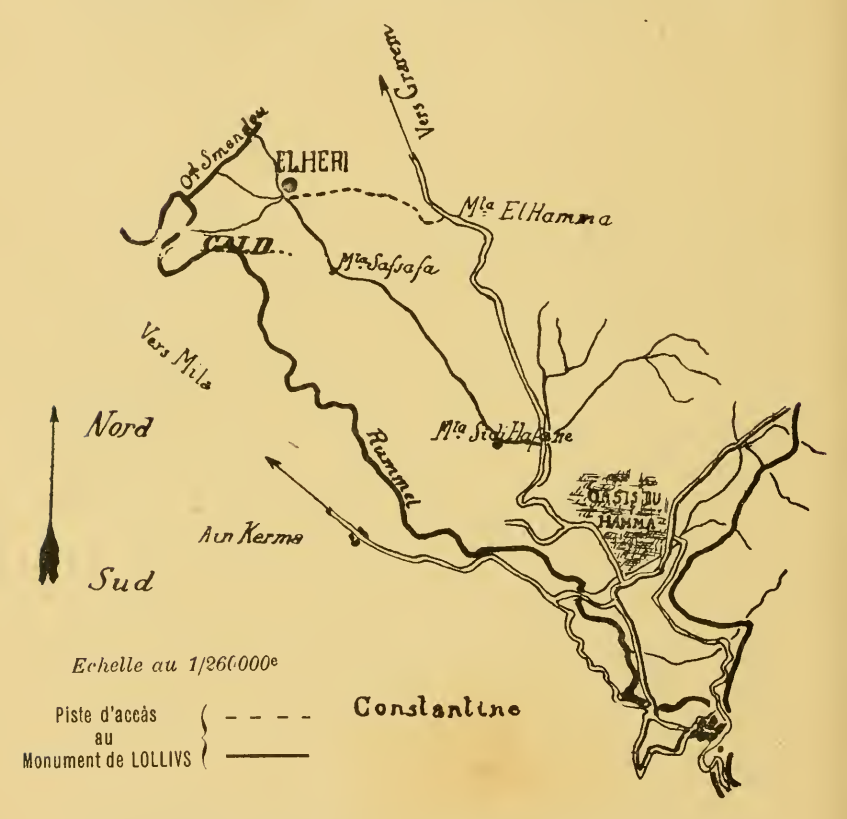

4 kilomètres sur piste non accessible aux voitures. Le second itinéraire est le plus court, mais la partie du trajet sur piste n'est praticable seulement que pour les chevaux et les mulets.

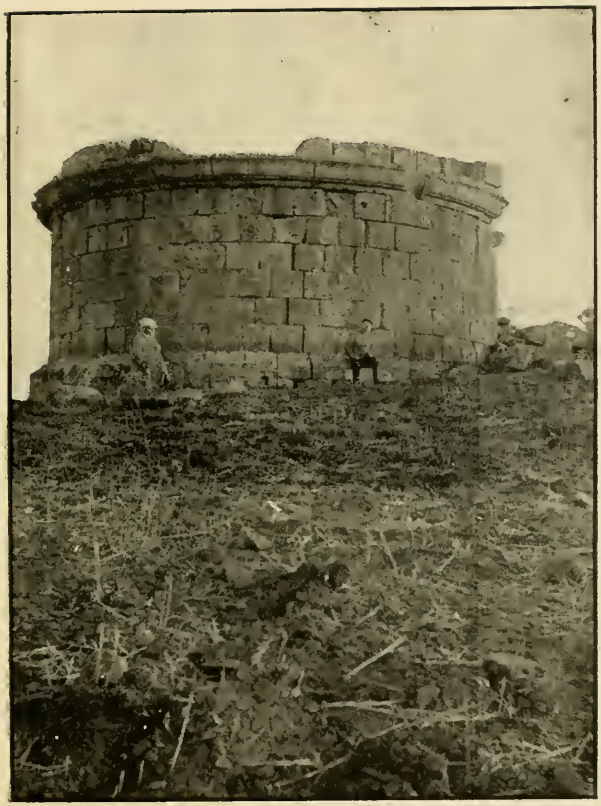

Pl. I.

Le monument s'élève sur un petit plateau couronnant un éperon se détachant du Djebel-Chouafa, se dirigeant ensuite vers le nord, puis le nord-ouest, pour se terminer à l'Oued-Smendou (Pl. I).

Il est construit en pierres de grand appareil, mesurant $0^{m}50$ de hauteur, $0^{m}60$ de largeur à la périphérie. Quant à leur longueur, de la périphérie à la queue, elle est de $1^{m}85$ pour le soubassement, $1^{m}50$ pour le fût, 2 mètres pour la corniche.

L'ensemble forme une tour cylindrique se composant de quatre parties :

Le soubassement ;

Le fût ;

La corniche ;

Une assise surmontant la corniche.

Le soubassement, comprenant trois assises, est en saillie de $0^{m}35$ sur le fût, auquel il se raccorde par les moulures de son assise supérieure.

A l'est, l'assise inférieure est encore apparente jusque vers son milieu, mais la pente du sol, remontant vers l'ouest, arrive à masquer, de ce côté, non seulement le soubassement entier, mais encore l'assise inférieure du fût.

Le fût se compose de six assises en pierres superposées à la façon dite "à la Louve". Ces pierres sont taillées à bossage. La circonférence du fût, mesurée sur le rentrant, est de $31^{m}70$, ce qui donne un rayon de $5^{m}045$, soit $5^{m}05$ en chiffres ronds. Le rayon intérieur est de $5^{m}05 - 1^{m}50 = 3^{m}55$, en déduisant $1^{m}50$, épaisseur de la construction[1]. Trois pierres

(1) Delamare donne $7^{m}00$ comme diamètre intérieur, soit $3^{m}50$ de rayon et $3^{m}50$ sur $1^{m}50$ d'épaisseur de fût, $5^{m}00$ de rayon extérieur.

Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n° 2320 : A El-Heri,

de 1m15 de large et 0m60 de hauteur, portent chacune une inscription de six lignes; une quatrième pierre, identique aux trois précédentes, a disparu; l'encadrement de l'inscription est agrémenté à droite et à gauche par un motif en queue d'aronde.

Ces inscriptions sont orientées par opposition :

1re nord-est (disparue) et 3e sud-ouest.

2e nord-ouest et 4e sud-est.

La corniche forme une assise. Elle est en saillie de 0m50 sur le fût, auquel elle se raccorde par des moulures. Les pierres de la corniche portent, sur chaque côté, deux repères en queue d'aronde qui permettent l'ajustage.

L'assise de faîte ou attique se compose de pierres semblables à celles du fût.

Quelques pierres sont écaillées ou détachées, mais le monument est bien conservé dans son ensemble. (Pl. II).

Les dégradations les plus importantes sont : la disparition de l'inscription nord-est ; la brèche formée par la chute . de quatre pierres de la sixième assise du fût, des cinq pierres de la corniche, superposées à celles-ci, et des sept pierres de l'attique superposées à ces dernières.

De nombreuses pierres manquent à l'attique et beaucoup de celles qui restent ne sont plus en place. Il est vraisemblable de penser que les tremblements de terre n'ont point été étrangers à ces dégâts. Comme on peut s'en rendre compte par les photo-

---

à trois ou quatre kilomètres au nord des ruines de Tiddis, sur un grand tombeau circulaire de 10m10 de diamètre et 5m10 de hauteur Hauteur du cadre dans lequel l'inscription est gravée : 0m48, largeur, 0m87.

(Pl. II)

graphies, aucune végétation parisite ne rompt l'harmonie à l'extérieur.

Le tronc du térébinthe signalé par Leclerc, au nord entre deux pierres de l'attique, n'étend plus de branches et paraît mort ; l'aubépine également signalée a disparu ; seuls deux tout petits figuiers poussés entre les assises du fût, projettent timidement à l'intérieur leur branche unique.

Le fond du monument paraît constitué par une maçonnerie qui peut être la partie supérieure d'une voûte. Il n'est tombé à l'intérieur aucune des pierres de grand appareil constituant la tour.

Il est à noter qu'aucune trace d'ouverture n'existe ni dans le fût, ni dans le soubassement.

Qu'est réellement ce mausolée ? Un cenotaphe, un tombeau honoraire, ainsi que l'indique Leclerc, ou bien la sépulture réelle d'une famille.

La première de ces hypothèses paraît plausible.

Cependant, le fond de l'édifice est formé d'une maçonnerie. Est-ce la partie supérieure de la voûte d'un caveau ?

En outre, l'emplacement choisi pour l'édification du tombeau devait faire partie d'une nécropole, si nous en jugeons par deux stèles funéraires, d'un travail soigné, situées à 200 mètres, environ, vers l'ouest, Elles gisent encore, à moitié enfouies, au bord du sentier conduisant à la mechta Nahar. L'une d'entre elles présente une amphore en relief sur l'une des faces, une couronne également en relief sur l'autre face. La seconde n'offre, à l'air libre, qu'une seule face sur laquelle ne se remarquent ni inscription, ni sculpture.

D'autre part, l'inscription [1] répétée quatre fois sur la partie extérieure du fût, comprend cinq noms. Pour quelle raison cette répétition de l'inscription complète ?

Elle a certainement été rédigée après la mort des cinq personnes qui y sont mentionnées, fait absolument normal, si nous sommes en présence d'un simple cenotaphe.

Mais si les corps sont inhumés à cet endroit, la répétition de l'inscription pourrait indiquer ou bien que les corps exhumés ont été remis en un seul caveau sur lequel la tour a été ensuite élevée, ou bien que les inhumations ont été successives, mais antérieures, également, à l'érection de la Tour.

Aux quels cas pourrait ne se rencontrer aucune ouverture venant de l'extérieur.

Les fouilles, que la saison ne permet point en ce moment, pourront seules donner à la question une solution définitive.

Il y aura lieu, également, de vérifier les dimensions des pierres qui, à la périphérie, portent le cadre de

---

(1)

M LOLLIO·SENECIONI·PATRI
GRANIAE HONORATAEMATRI
L·LOLLIO·SENI· FRATRI
M·LOLLIO·HONORATO FRATRI
P·GRANIO·PAVLO·AVONCVLO
Q·LOLLIVS·VRBICVS PRAEFVRBIS

l'inscription, et de déterminer la cause de la disparition totale de l'inscription nord-est. Elle est tombée toute entière, comme une écaille, et il est curieux de constater qu'il n'existe plus le moindre vestige sur la pierre, où des traces de lettres, même à demi-effacées, devraient subsister. Cette singularité amène à penser que le cadre de l'inscription pouvait être simplement plaqué. Il sera du reste facile de contrôler cette hypothèse lors d'une étude prochaine et plus complète que ne l'a permise, jusqu'à présent, le peu de temps dont nous avons pu disposer.

Novembre 1913.

Capitaine CABON.

NOTICE

SUR

QUELQUES FRAGMENTS PUNIQUES

ET ROMAINS

La découverte que j'ai faite l'année dernière, à Bellevue, d'une stèle punique, m'a incité à poursuivre mes investigations.

Il devait, en effet, exister sur ce plateau, d'après mes présomptions, des vestiges pouvant donner la preuve de l'existence, aux périodes de Carthage et de Rome, de monuments sacrés.

Mes recherches ont été couronnées de succès. Au mois de mars dernier, à une quarantaine de mètres du lieu de ma première découverte, je remarquai, dans un fragment de maçonnerie de blocage, une pierre portant des traces de lettres. Je la dégageai délicatement des matières dans lesquelles elle était empâtée et vis alors apparaître un fragment de stèle punique votive, dont le sommet et la base avaient disparu : sur la partie restante, de $0^{m}22$

de largeur sur 0m09 d'épaisseur, deux lignes étaient gravées. La première ligne commence par l'extrémité d'un *noun* mutilé qui ne pouvait être que la lettre finale du nom de la divinité à laquelle la consécration avait été faite. En tenant compte du peu d'harmonie qui présidait au traçage des caractères par les épigraphistes puniques, on peut restituer de la manière suivante la partie inférieure disparue et que surmontait l'emblême divin :

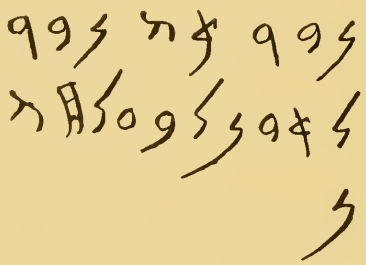

Le restant de l'inscription se composait des noms du dédicant et de son père et de la cause du vœu : Zenbaal, fils de Merech, parce qu'il a entendu sa voix.

Il existait une cinquième ligne à notre épigraphe mentionnant le seul mot de la bénédiction, *berna*, bénis-le. L'amorce des parties supérieures de l'*aleph* final de ce mot est très visible et c'est, du reste, la conformité de la formule habituelle.

La stèle, dans son état primitif, devait donc porter sur sa partie pyramidale supérieure, l'emblême conique de la divinité les bras levés au ciel et au-dessous l'indication d'un vœu fait à un seul Dieu de la trinité

carthaginoise, Baal-Hammon. Elle se transcrit de la façon suivante :

נדר אש נדר
לאדן לבעלחנ
זין בעל בן
מרש בשמע קלא
ברנא

nadar ach nadar
el aden el Baalhammon
Zenbaal ben
Merech bechmaa qla
berna

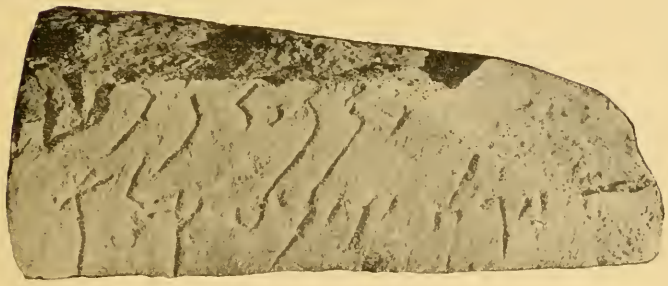

« A voué ce qu'a voué au Seigneur Baalhammon Zenbaal, fils de Merech, parce qu'il a entendu sa voix, bénis-le ! »

Ce nom de Zenbaal « la beauté de Baal », figure pour la première fois dans l'onomastique punique de Cirta. C'est bien là un de ces noms divinisés purement carthaginois qui étaient dispensés avec tant de profusion. Il est à rapprocher de ceux que nous connaissons déjà, Hennbaal « la grâce de Baal », Natanbaal

« le don de Baal » etc., qui figurent sur les autres stèles cirtéennes. Et n'avons-nous pas aussi des appellations comparables, Théodore, Dieudonné, etc.?

J'ai dit que le fragment de stèle qui nous occupe, était noyé dans une maçonnerie romaine, ce qui lui fixe un âge.

Etant donné la décadence de l'écriture et l'inhabileté du lapicide, qui a hésité dans la taille de plusieurs lettres, entr'autres le *rech* du premier mot de la deuxième ligne et la presque totalité du mot *qla*, on peut sans crainte affirmer que cet ex-voto est contemporain de la chute de Carthage ou même quelque peu postérieur. En le comparant à celui dont j'ai donné la reproduction dans le volume 46 du *Recueil*, on peut remarquer que ce dernier, dont les lettres, aux formes géométriques, sont gravées dans un cadre poli, remonte à une époque plus reculée, celle de l'apogée de la civilisation carthaginoise à Cirta. Il est probable que dans les siècles qui suivirent il se produisit un relâchement des relations entre la ville didonique et ses emporia, ce qui amena, parallèlement à la conquête romaine, la ruine de l'écriture.

Après l'occupation de Cirta par les Romains, ces derniers recueillirent sur le plateau et les coteaux actuels de Bellevue, pour y édifier les monuments dont nous retrouvons les traces, toutes les pierres éparses ainsi que les cailloux roulés et débris de stèles et les incorporèrent dans leurs maçonneries de blocage, comme l'attestait notre fragment d'inscription au moment de sa découverte.

Cette maçonnerie dont je parle forme aujourd'hui, à

quelques mètres à peine au-dessous de l'enceinte de la caserne d'artillerie actuelle, une muraille apparaissant sur une soixantaine de mètres et orientée sud-nord avec une épaisseur approximative d'un mètre. Ce devait être la garniture intérieure d'un mur destiné à soutenir l'area des temples qui couronnaient le mamelon et dont les pierres de revêtement se retrouvent encore dans les angles des constructions voisines et des murs des jardins.

L'hypothèse émise en 1878 par le docteur Reboud, et que timidement je cherchais à étayer l'année dernière, paraît devoir prendre un caractère de certitude, ainsi que je vais essayer de le démontrer.

Les innombrables ex-voto puniques qui jalonnaient toutes les pentes de la colline faisaient une ceinture sacrée aux sanctuaires des principales divinités de la grande Carthage. Les Romains, à leur arrivée, et suivant leur politique connue, par laquelle ils incorporaient dans leur Olympe les dieux des peuples conquis, transformèrent les sanctuaires de Tanit et de Baalhammon en ceux de Cælestis et de Saturne. Cælestis était l'émanation, sous l'appellation de Vénus, de la Tanit Astoreth phénicienne et il paraît assez probable que c'est à elle que doivent être attribués les débris de statue trouvés sur ce point.

Dans les champs immédiatement voisins, le soc de la charrue, pénétrant un peu plus profondément dans le sol, s'arrêta net sur un obstacle invisible dont la vigueur des bœufs ne put vaincre la résistance à plusieurs reprises. Les laboureurs, pour se débarrasser de cet objet gênant, se mirent à piocher et amenèrent au jour un bloc de marbre empâté d'ar-

gile, et qui nettoyé, rendit après bien des siècles à la lumière la belle tête de femme ci-après représentée :

Cette tête, à la coiffure soignée, aux cheveux ondulés, suivant le genre dénommé *antiœ*, mesure 28 centimètres du menton au sommet du front, ce qui correspond à une hauteur de 3 mètres à 3^{m}25 pour la statue entière. Fait rare, le nez est intact et ne porte que quelques éraflures provenant du choc des outils, lors de sa récente découverte. A quelques mètres de là, fut exhumée la partie supérieure d'une cuisse à laquelle adhère la partie inférieure de la fesse.

Les faces postérieures de ces deux fragments, tête et fesse, présentent un méplat. Cette statue était, par suite, adossée à un mur et comme la figure est tournée de trois quarts, par rapport à ce méplat, elle devait décorer l'entrée d'un vaste monument et faire pendant à une autre statue orientée aussi de trois quarts.

La pureté de la sculpture dénote la belle époque. Elle peut donc être contemporaine d'Hadrien, voire même de Septime Sévère. L'artiste a donné à son sujet des traits durs qui dénotent l'énergie et la

cruauté. Le facies n'a plus l'expression de la jeunesse, mais celui de la femme mûre. La cuisse entièrement nue nous indique aussi qu'il ne s'agit, en l'espèce, ni d'une impératrice, ni d'une grande personnalité de Cirta.

Seule une déesse impudique pouvait être dévêtue de la sorte. Mais nous ne pouvons cependant la comparer à Vénus, dont le visage exprimait la pure beauté et la jeunesse. A mon avis, nous nous trouvons en présence des fragments d'une statue de Cælestis.

En examinant ces débris, j'ai constaté que cette statue avait subi deux destructions successives. En effet, peut-être à la suite d'un tremblement de terre ou d'un siège, elle avait été une première fois renversée, puis les différents morceaux avaient été raccommodés au moyen de goujons de bronze qui existent encore. Ultérieurement cette statue restaurée a été définitivement renversée et détruite avec le temple auquel elle attenait, soit lors du sac de Cirta par Mexence, en 310, soit au moment du triomphe du christianisme qui entraîna la destruction des idoles.

Il est d'ailleurs indéniable que cette divinité a été adorée à Cirta et que son culte y a même été fort en honneur. Il devait avoir atteint vers le IIe siècle un développement comparable peut-être à celui du Jupiter du Capitole de Cirta, dont le temple existait sur la partie la plus élevée de la ville, à l'endroit où ont été édifiés les bâtiments militaires de la Casbah.

Une preuve de la richesse et de la grandeur du culte de Cælestis nous est donnée par une inscription votive trouvée dans un lieu de Cirta qui n'a

jamais été déterminé. Le dédicant, P. Paconius Cerialis, édile et triumvir, nous est connu par différentes inscriptions : il avait élevé, entre autres, un autel à Jupiter Sylvain et une statue d'airain à Mercure. Mais son autel votif nous fait connaître l'opulence et la splendeur du culte de cette divinité à Cirta [1] :

FORTVNÆ
CÆLESTIS
SACRVM
P PACONIVS
CERIALIS
V ☙ S ☙

Cette inscription est à rapprocher du fragment d'autel à Saturne, trouvé par Delamarre sur un point également non déterminé de la ville et qui a été envoyé au Musée du Louvre [2] :

SATVRNO AV(*g*)

Le nom du dieu y est surmonté d'un cadre dans lequel sont représentés une femme et un homme debout.

Si nous rapprochons ces vestiges des débris de notre statue de femme, ne pourrions-nous pas en conclure que ces deux aræ se trouvaient dans le périmètre des temples élevés à ces divinités aux endroits que j'indique ? Dès lors, la tête et la cuisse récemment découvertes, auraient bien appartenu à une Vénus Cælestis, substitution de Tanit Astoreth.

Les très anciens habitants de Constantine se rappellent qu'il existait autrefois sur ce plateau un mur

(1) *C. I. L.* 6943.
(2) *C. I. L.* 6959.

de grand appareil ayant encore une certaine hauteur et que le sol était jonché de débris. Tout cela a disparu depuis un demi siècle, par suite de la construction de bâtiments militaires, et la riche moisson de documents, qui avait résisté à tant de siècles et à tant d'invasions successives, a disparu sous la massette des casseurs de pierre pour être transformé en un vulgaire béton.

Il est encore un rapprochement à faire, c'est que tout le terrain qui descend du plateau vers la ville, et sur lequel sont édifiées aujourd'hui la gendarmerie et la prison, était dénommé m'salla مصلّى, oratoire, par les musulmans. C'est probablement par suite de tradition que ce lieu avait été choisi pour la prière, comme il l'avait été par les rab de Carthage et les flamines de Rome.

Et quel endroit pouvait être mieux choisi que ce plateau et ses pentes pour la célébration des cultes phéniciens et romains et pour l'édification des sanctuaires s'y rapportant. Les mystères de Tanit-Cælestis, *cujus nomen unicum multiformi specie, ritu vario,* comme l'a écrit Apulée, pouvaient y être pratiqués sous les ombrages épais et les frondaisons toujours vertes du lucus qui environnait les sanctuaires.

L'avenir et le hasard, ces grands maîtres en fait de découvertes, nous dévoileront certainement les secrets que cèlent encore les entrailles du sol.

E. THÉPENIER,

Secrétaire de la Société.

SUR L'AGE
DE L'*ELEPHAS AFRICANUS*
EN NUMIDIE

PAR L. JOLEAUD

J'ai montré récemment que l'on peut distinguer, en Algérie, trois âges d'Eléphants quaternaires [1] :

1° L'âge de l'*Elephas meridionalis atlanticus* remontant au Pléistocène ancien et moyen ;

2° L'âge de l'*Elephas antiquus iolensis* correspondant au Pléistocène récent et au début du Néopléistocène ancien ;

3° L'âge de l'*Elephas africanus* s'étendant de la fin du Néopléistocène ancien au Néopléistocène récent et à l'époque historique.

Un humérus d'*E. africanus*, trouvé dans les berges de l'oued Senhadja, à l'est de Jemmapes [2], est certainement du Néopléistocène récent [3]. Des restes

(1) L. Joleaud, *Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, VI, 1914.

(2) Pomel, *Les Eléphants quaternaires*, *Carte Géol. Algérie*, 1895, p. 29.

(3) L. Joleaud, *Etude géologique de la Chaîne Numidique et des Monts de Constantine (Algérie)*, *Thèse Fac. Sciences*, *Paris*, 1912, p. 304, 317.

de la même espèce, datant de la période historique ont été aussi rencontrés sur divers points de l'Algérie, et notamment à Philippeville où Guyon [1] faisait connaître en 1841 la découverte d'ossements d'éléphants au milieu de « déblais pratiqués près du bord « de la mer... dans l'enceinte même de la ville, à « une profondeur d'environ 30 pieds, avec une mul- « titude de morceaux de poteries et de débris orga- « niques. » [2]

Si, au Néopléistocène, le troupeau berbère de l'*Elephas africanus* pouvait être nombreux, le dessèchement saharien, plus qu'à toute autre espèce, lui porta un coup funeste en réduisant considérablement les surfaces sur lesquelles il pouvait vivre et en l'isolant complètement de son centre de développement originel, de sa puissante agglomération spécifique de l'Afrique centrale. Cette disjonction dans l'aire d'habitat de l'*Elephas africanus* a eu évidemment une grande influence sur l'évolution ultérieure du groupe ainsi resté au nord des régions désertiques. Les auteurs anciens [3] nous apprennent, en effet, que l'éléphant de Berbérie était plus petit et moins vigoureux que celui d'Asie. Or, l'on sait que l'éléphant de l'Afri-

---

(1) *Compte rendu Acad. Sciences*, XII, 1841, p. 1195; *Voyage d'Alger au Ziban*, 1852, p. 35-36. V. aussi Gervais, *Compte rendu Acad. Sciences*, XXVIII, 1849, p. 362 (*E. primigenius errore*); *L'Institut*, 1849 et 1850; *Mém. Acad. Sciences, Montpellier*, I, mars 1849, p. 415 et II, avril 1850; *Zoologie et Paléontologie françaises*, 2e édition, 1859, p. 73.

(2) Au S.-E. de Constantine, l'Eléphant serait représenté sur les gravures rupestres d'El-Aria [Bosco et Solignac, *Rec. Not. Mém. Soc. Archéol. Constantine*, 2, V (XLV), 1911 (1912), p. 338-340]. — Suivant Delamare, deux Eléphants affrontés figuraient sur un ancien pont de Constantine (*Explor. scient. Algérie, Archéol.*, pl. CXVIII, fig. 1).

(3) Pline, VIII, 27. — Tite-Live, XXXVII, 39, 13. — Diodore, II, 16 et 35. — Strabon, XV, 1, 45.

que centrale et méridionale (*E. africanus capensis*) est plus grand que celui des Indes. Il semble donc que, à l'époque carthaginoise, l'éléphant de Berbérie (*E. africanus berbericus*) était en pleine régression, et depuis longtemps déjà sans doute, par rapport à ses congénères habitant au sud du Sahara.

Le genre de vie de ces animaux leur imposait sans doute le séjour de la région sylvatique littorale et de quelques zones de l'intérieur, où se développait une abondante végétation forestière susceptible de leur fournir les branches formant le fond de leur nourriture et suffisamment encore pourvue d'eau.

On connaît la légende des troupes d'éléphants descendant des forêts mauritaniennes[1] au fleuve Amilus[2], pour s'y purifier à l'apparition de la nouvelle lune[3].

La toponymie nous a transmis, d'ailleurs, le souvenir de la présence de l'éléphant en divers lieux de la Numidie[4], qui évidemment réunissaient jadis les conditions que je viens d'indiquer[5].

Je citerai ainsi :

Le djebel *Filfila*, à l'est de Philippeville ;

Le djebel bou *Ioula*, au sud-ouest de cette ville ;

---

(1) La Mauritanie fournissait aux Eléphants des aliments de toute sorte, Ἐλεφάντων παντοδαπὴ τροφὸς ἡ χώρα ἐστί (Strabon, XVII, 3, 4).

(2) La Moulouya ou l'un de ses affluents (V. Tissot, *Géographie de la Province romaine d'Afrique*, I, p. 368.

(3) Pline, VIII, 2.

(4) J'entends ici par *Numidie* la région naturelle correspondant à la partie orientale du département de Constantine (V. L. Joleaud, *Bull. Soc. Géog. Alger*, 1913).

(5) Parmi les nombreux auteurs anciens qui mentionnent la présence de l'Eléphant en Berbérie, il faut citer : Polybe, XII, 3, 5 ; Pline, V, 5 ; VIII, 31 ; Juvénal, XI, 124-125 ; Lucien, *Quomodo historia conscribenda sit*, 28 ; Appien, XIII ; Frontin, *Stratagèmes*, IV, 7, 18, etc.

L'oued *Fenteria*, qui se déverse dans le Bou Merzoug, au sud-est de Constantine.

On peut y ajouter :

Le castellum *Elefantum*, près de Rouffach, à l'ouest de Constantine[1].

Et, en dehors de la Numidie :

L'antique cité d'*Elephantaria*, dans la Mauritanie césarienne[2] ;

La ville d'*Elephantaria*, dans le voisinage de Medjez el-Bab (vallée de la Medjerda) ;

Celle de *Iol* [Ἰώλ, Ἰουλίου ἄκρα[3]], devenue *Cæsarea* (*Cæsaria*), puis Cherchell ;

L'Aïn *Tellout*, à l'est de Tlemcen ;[4]

Le *Tafilalet*, etc.

A toutes ces expressions de géographie locale ancienne ou actuelle correspond, en effet, manifestement le nom même de l'éléphant dans les différentes langues des peuples qui ont eu une prédominance prolongée dans l'Afrique mineure : *Ilou* en berbère, *Kaisar*, *Cæsai* ou *Cæsa* en berbère ou en punique, فِيل, *Fil*, d'origine essentiellement sémitique, Ἐλέφας, *Elephas*, *Elefas*, *Elephans* et *Elephantus* importés par les Grecs et les Romains.

Il est infiniment probable que le nom sémitique de l'éléphant فِيل (de فال, *obesus evasit*) fut introduit en Berbérie par les premières colonies phéniciennes,

(1) Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 1, 1913, p. 79.

(2) M. Bosco (*Rec. Soc. Archéol. Constantine*, 4, VII (XLVII), 1913 (1914), p. 723-724), pense que cette *Elephantaria* aurait été située au voisinage d'El-Aria, près Csnstantine,et aurait tiré son nom de la figuration rupestre de l'Eléphant, que l'on croit y avoir reconnu (V. note infrapaginale ci-dessus).

(3) Périple de Seylax, § 111.

(4) Basset *in* Gsell, *loc. cit.*, p. 79.

qui purent y observer cet animal, lorsqu'elles s'y installèrent, plus de 15 siècles avant notre ère.

L'appellation de *Filfila,* appliquée à une montagne des environs de Philippeville, remonterait-elle à cette lointaine époque ? C'est possible, car le mot *Fil* avait très anciennement passé en Afrique, comme en témoigne le nom de *Philæ* (Φίλαι) donné à une ville et à une île du Nil, sur les confins de l'Egypte et de l'Ethiopie. Ce même nom semble avoir, d'ailleurs, dès longtemps pénétré dans la Méditerranée, où un îlot du groupe de Malte est encore appelé *Felfela*[1].

Spartien[2] nous enseigne que, dans la langue des Maures, l'éléphant était appelé *Cæsai,* et Servius[3] nous dit qu'il était nommé *Cæsa* en punique. Auquel de ces deux idiomes appartenait réellement ce vocable ? Peut-être au punique, car dans certaines inscriptions trouvées à Carthage[4], l'éléphant est désigné par le mot *Kaisar*, dont *Cæsai* et *Cæsa* ne sont que des variantes. Tous ces mots pourraient être apparentés à la racine sémitique *kasar*, attacher, sangler, et auraient pu désigner spécialement l'éléphant dompté.

Quoiqu'il en soit, c'est sans doute de *Cæsa, Cæsai, Kaisar* que Juba II tira le nom de *Cæsarea* qu'il appliqua à sa capitale, l'antique cité de *Iol* depuis devenu eCherchell. Sur les monnaies de Juba II figure

---

(1) Il n'est pas sans intérêt de noter en passant que cet ilot est dans une zone remplie de brèches quaternaires, où abondent les restes fossiles d'Eléphants nains.

(2) *Ælius*, II, 3.

(3) *In Æneid*, I, 286.

(4) *Corpus inscriptionum semiticarum* I. n s 339, 589 (cf. Clermont-Ganneau, *Rec. Archéol. orient.*, I, p. 230-234.

un éléphant devenu ainsi le symbole de la Mauritanie cæsarienne. *Iol*, *Iout*, devait être le nom berbère du même animal que nous retrouvons dans la forme *Ilou* chez les Azdger et dans le Ahaggar. Ce nom fait au féminin *Telout* et le nom actuel de l'Aïn *Tellout* en Oranie y rappelerait ainsi le souvenir du grand pachyderme. Il n'est pas douteux que ce nom ait été en usage autrefois chez tous les Berbères du Nord et, s'il a disparu de leurs dialectes, c'est faute d'objet. Ce qui est curieux, c'est qu'il se soit conservé au voisinage de Philippeville, dans « djebel Bou *Ioula* », où il représente évidemment une *couche linguistique* plus ancienne que celle qui a donné « djebel *Filfila.* »

Un fait bien digne d'attention, c'est que le mot grec ἐλέφας passant en Egypte s'y fixa à côté de *Philæ* dans le nom de la ville et de l'île d'*Elephantine*, comme, plus tard, devenu d'un usage courant chez les Romains de Berbérie, il patronna *castellum Elephantum*, *camp des éléphants*, peut-être lieu de dressage et les deux *Eléphantaria* (cf. jumenterie), *dépôts d'éléphants* sans doute. C'est évidemment ce dernier nom qui survit aujourd'hui dans « kef *Fenteria* », « oued *Fenteria* », appellations dont l'origine ne remonterait ainsi qu'aux temps qui ont suivi l'invasion arabe.

Si l'Egypte ancienne nous montre côte à côte *Philæ* et Eléphantine correspondant à deux époques distinctes, la stratigraphie linguistique de la Numidie est singulièrement plus riche, puisqu'elle nous présente la quadruple superposition, dans le temps, des noms :

Djebel bou *Ioula* de l'époque berbère ancienne;

Djebel *Filfila* des temps phenico-carthaginois[1] ;

Castellum *Elephantum* et *Elephantaria* de l'occupation romaine ;

Kef et oued *Fenteria* datant sans nul doute d'une époque postérieure à la conquête arabe.

Si l'on raccorde à ces données purement linguistiques les renseiguements fournis par la paléontologie et si l'on y joint les notions précises que les artistes néolithiques nous ont laissées de l'existence d'éléphants en Berbérie, on voit que la présence et le souvenir de ces grands animaux forment une chaîne ininterrompue s'étendant de la fin du Pliocène à l'époque actuelle.

On s'est souvent demandé à quelle époque avait disparu l'*Elephas africanus* de Berbérie. L'on admet géneralement aujourd'hui que c'est entre le IIe et le IIIe siècle de notre ère. Il est certain que la chasse qu'on lui faisait pour la conquête de l'ivoire ou en vue de son emploi à la guerre, l'exportation qu'en firent les Romains pour les jeux du cirque, les grands incendies de forêts aggravèrent rapidement la situation peu favorable dans laquelle se trouvaient les éléphants berbères pour les causes que j'ai dites, mais il est impossible de rien préciser à cet égard et je suis porté à croire que cette extinction a été beaucoup plus tardive qu'on ne le pense généralement.

Si, au IVe siècle, Themistius[2] crut pouvoir affirmer la disparition de ces animaux dans l'Afrique romaine, Isidore de Séville[3], trois siècles après,

(1) Nom peut-être rajeuni par les Arabes.

(2) *Discours*, X, p. 166.

(3) *Etymolog.*, XII, 2, 16; XIV, 5, 12.

témoigne du souvenir persistant de leur présence dans la Mauritanie tingitane. Si aujourd'hui même il est encore très difficile de se documenter exactement sur l'aire de dispersion des grands mammifères, il était certainement impossible de le faire aux premiers siècles de notre ère. L'on ne saurait donc attacher aux dires de Themistius et d'Isidore de Séville qu'une valeur relative : il faut sans doute en retenir que les éléphants étaient devenus fort rares à leur époque ; mais on ne peut guère en conclure qu'ils avaient alors totalement disparu de toute la Berbérie (1).

L. JOLEAUD.

(1) Il est probable que les Eléphants, communs dans le sud orano-marocain à l'époque des gravures rupestres décrites par Mardochée, Douls, Lenz et M. Flamand, et nombreux encore dans certaines régions de la Berbérie à l'époque des guerres puniques, après avoir disparu de la zone littorale au IIIe siècle, se maintinrent longtemps encore au pied du Haut-Atlas. Ainsi avait peut-être déjà persisté, dans les temps historiques, le *Buffelus antiquus* Dur. à la saquiet el-Hamra.

NOTICE

SUR

L'EMPLACEMENT D'UN OPPIDUM

du nom d'ELEFANTARIA

dans la région du Khroub (Constantine)

INTRODUCTION

Lorsque nous abordâmes pour la première fois l'étude archéologique de la région dont il va être question ci-après (1), la moisson qui s'offrait à nos regards charmés était si splendide, et d'une nature si spéciale qu'elle nous contraignait, tout en limitant notre champ d'action, à n'orienter nos investigations que vers un point de vue exclusivement déterminé, le point de vue préhistorique (2).

Sans toutefois épuiser le sujet, brisant ce cercle trop restreint, nous avons voulu en élargir l'horizon.

Nous avons vu alors surgir, là où on le soupçonnait le moins, aux portes de Constantine, un nouveau foyer, et non des moindres, de l'antique et féconde activité humaine.

---

(1) Joseph Bosco et Marcel Solignac. *Notice sur les vestiges préhistoriques de la commune du Khroub, Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*, année 1911. p. 330-334.

(2) *Ibidem*, p. 320.

Ce foyer c'est Elefantaria (1).

Démontrer qu'il est bien nôtre, que c'est par méconnaissance de nos droits qu'il a été exclu de notre territoire, soulever un peu le voile qui le recouvre, voilà la tâche que nous assumons, et à laquelle nous allons nous employer avec toute l'ardeur de notre conviction, toute la vigueur de notre foi, basées d'ailleurs sur des données irréfutables (2).

Constantine, 28 décembre 1914.

Dans la région du Khroub fleurissait une petite cité appelée Elefantaria ou Elephantaria;

Primitivement Elefantaria constituait une station préhistorique ;

L'habitat se transformait sous les Romains en oppidum.

Ces trois assertions découleront et vont trouver leur justification de trois sortes de faits :

1° Faits géographiques ;

2° Faits toponymiques ;

3° Faits archéologiques.

---

(1) Joseph Bosco, *Notes sur deux nouvelles inscriptions latines*, et *sur l'emplacement d'Elefantaria*, *Rec. de Const.*, 1913, p. 783-789.

(2) Il nous faut donner quelques explications en ce qui concerne la partie matérielle de ce travail. Celui-ci aurait gagné à être illustré d'une carte et des clichés de la région; nous y reviendrons probablement, en des moments plus propices. En outre, afin de ne point allonger notre étude outre mesure, nous nous dispensons de reporter en un index bibliographique nos références ; bien entendu celles-ci y sont produites, et d'une façon très soignée, en notes infrapaginales Enfin, nous nous dispensons également de dresser en tableau séparé notre système de transcription de mots arabes; ce système, au surplus, apparaîtra d'autant mieux que le plus souvent, à côté du mot transcrit, nous y joindrons le mot en caractères originaux; d'ailleurs les termes de cette catégorie sont, on le verra, très limités et n'embrassent pas tous les phonèmes de la langue arabe.

1° Faits géographiques

Le nom d'Elefantaria n'est pas inconnu des géographes. En Sardaigne, il était porté par une localité sur l'emplacement de laquelle s'élève, suppose-t-on, le bourg de Tempi, entre Molania et Valentia (1).

Dans le nord de l'Afrique, on désignait ainsi une ville selon les uns (2) deux suivant les autres (3).

A vrai dire, les *Tables de Peutinger* (4), l'*Anonyme de Ravenne* (5), et la *Notice des Evêchés* (6), qui sont la base de tout ce qu'on a écrit au sujet d'Elefantaria, mais que nous n'avons pu consulter qu'en seconde source, n'indiquent en Afrique qu'une unique localité de ce nom.

Les *Tables de Peutinger* et l'*Anonyme de Ra-*

---

(1) Dr Guil. Freund, *Grand Dictionnaire de la langue latine*, traduction de N. Theil, in-4°, Paris, 1855, 1, p. 920.

(2) Marquis de Fortia d'Urban, *Recueil des anciens itinéraires (Tabula Peutingeriana)*, in-4°, Paris, 1845, p 292; *Ravennate anonymo* (probablement III, 6), apud *Voyages de Monsr Shaw M.D dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, La Haye, in-4°, MDCCXLIII, II, Extraits, p. 97; *Notice des Evêchés*, n° 96, in Steph. Antonii Morcelli. *Africa christiana*, Brixiæ, in-4°, MDCCCXVI, I, p. 154; Charles Tissot, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, Paris, in-4°, II, 1887, p. 249; L. Charrier, *Description des monnaies de la Numidie et de la Maurétanie*, Macon, in-4°, 1912, p. 143, note infrap.

(3) Lud. El. Dupin, *Collatione Carthaginensi, Notitia Episcoporum Africae sub Hunerico Concilio Carthaginensi, sive Notitia omnium Episcopatuum, Ecclesiae Africae quae prefigitur S. Optati De schism. Donatistorum libris septem*, Antverpiae, 1702, apud Shaw, *loc. cit.*, II, Extraits, p 3, 87, 89; Sancti Optati Afri, Milevitani Episcopi, *De Schismate Donatistorum*, Collection Migne, in-4°, Paris 1845, p. 845, 861; P.-J. Mesnage, *L'Afrique chrétienne*, in-8°, Paris 1912, p. 22, 491, 492; Stéph. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris 1, in-8°, 1913, p. 79 et notes infrap.

(4) Fortia d'Urban, *Recueil des anciens itinéraires*, *loc. cit.*

(5) *In* Shaw, *loc. cit.*

(6) *In* Morcelli, *loc. cit.* Elle est aussi appelée *Notice de l'Eglise* (L Charrier, *loc. cit.*), et *Notice épiscopale de 481* (Gsell, *loc. cit.*, note infrap.).

venne sont formels en ce qui concerne l'emplacement d'Elefantaria. Elle serait située à dix milles de Clucar[1] ou Chulcar[2], du côté opposé à Theveste, et dans la région des villes de Thuraria, Thoburbimus, etc., etc.[3]

La *Notice des Evêchés* fixe cet emplacement en la province de la Maurétanie Césarienne et Tingitane[4].

Fortia d'Urban identifie l'Elefantaria de Peutinger avec un centre de la Tunisie, Haouch-el-Bahrein[5].

Tissot est également d'avis que c'est dans la Régence qu'il faut chercher l'antique castellum, mais, s'appuyant aussi bien sur la première autorité que sur celle de l'*Anonyme de Ravenne*, il croit le retrouver en un autre point, dans la ruine couvrant la *qobba* de Sidi Djedidi[6].

Sans apporter plus de précision au débat, Morcelli, qui semble ignorer totalement en la circonstance *Peutinger* et l'*Anonyme de Ravenne*[7], épouse tout simplement l'opinion de la *Notice des Evêchés*[8]. C'est là aussi, à ce qu'il nous apparaît, l'opinion de M. Charrier[9].

---

(1) Fortia d'Urban, *loc. éit.*

(2) *Ravennate Anonymo*, in Shaw, *loc. cit.*, p. 97.

(3) « *Item ad aliam partem sunt civitates id est... Thebeste... Item ad aliam partem id est Thuraria, Thoburbimus... Elefantaria* », *Ravennate Anonymo*, *loc. cit.*, p. 97.

(4) *In* Morcelli, *loc. cit.*, p. 154.

(5) *Loc. cit.*

(6) *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, *loc. cit.*, p. 249; la référence qu'il indique de l'Anonyme de Ravenne est III, 6 Cf. *Atlas archéologique de la Tunisie*, f. 27, *in* Mesnage, *loc. cit.*, p 22.

(7) *Africa Christiana*, I, p. 154.

(8) « *Elephanteria... quamquam, Geographi veteres non memoravunt* », I, p. 154.

(9) *Description des monnaies de la Numidie*, *loc. cit.*

Dupin nous présente deux évêchés appelés Elefantaria : l'un situé sur le territoire de la province ecclésiastique de la Proconsulaire, et l'autre dans la province ecclésiastique de la Maurétanie Césarienne et Tingitane[1].

Des deux textes pourtant bien concordants de *Peutinger* et de l'*Anonyme de Ravenne,* Migne, l'éditeur de *De schismate Donatistorum*[2], conclut comme Dupin, et il précise que l'Elefantaria de la Proconsulaire se trouvait placé non loin d'Utique[3].

Le P. Mesnage, en ce qui concerne l'identification de l'Elefantaria de la Proconsulaire, hésite entre Si Ahmed Djedidi et Si Saïd[4], et tirant un argument, que pour notre part nous ne pouvons pas contrôler, de l'*Anonyme de Ravenne*, il établit, en l'un des évêchés non encore identifiés des ruines peu importantes avoisinants le camp de l'Harrache, Blida, etc., l'Elefantaria de la Maurétanie Césarienne, qui est dénommée alors *Castellum Helephantaria*[5].

Enfin, M. Stephane Gsell suppose celle-ci au pied des montagnes de la Mitidja, et la première dans la

---

(1) *Collatione Carthaginensi, in* Shaw, *loc. cit.* p. 87, 89. Dupin a édité, Paris, in-fol. 1700, et commenté l'ouvrage capital de S Optat *De Schismate Donatistorum*, V. *De Schismate Donatistorum*, *Notitia litteroria*, de Schoenemann, Coll. Migne, p. 875.

(2) *Loc. cit.*, p. 845, 861.

(3) *Elefantariensis : In tabulis Peutingerianis occurit in provincia proconsulari Elefantaria non procul ab Utica, diversa ab Elefantaria Mauritaniae Caesariensis, Duas Etiam Elefantarias recenset Anonymus Ravennas... Duplex erat in Africa locus hujus nominis (Elefantaria), ut patet ex Anonymo Ravennate, quorum unas erat in provincia proconsulari, ut etiam ex Tabulis Peutingerianis constat »*, (*Notitia omnium episcopatuum Ecclesiae Africanae*) p. 845, 861.

(4) *L'Afrique chrétienne, loc. cit.*, p. 22.

(5) *Ibidem*, p. 491, 492.

vallée de la Medjerda et le voisinage de Medjez-el-Bab[1].

De cette courte analyse de textes, il appert que l'existence en Afrique, bien que ne ressortant d'aucun monument épigraphique, d'une localité, probablement en double exemplaire, si nous pouvons nous exprimer ainsi, portant la dénomination d'Elefantaria, est hors de conteste.

Comme on le voit, deux régions se disputent la possession d'Elefantaria. A qui appartient la possession légitime de l'*oppidum* convoité ? Est-ce à la Proconsulaire ? Est-ce à la Maurétanie Césarienne ? Est-ce aux deux provinces à la fois ?

Nous n'élèverons notre voix dans ce concert de revendications non point tant afin d'appuyer l'une ou l'autre des parties en cause, pour employer le langage du Palais, que pour y faire valoir les droits de notre Numidie, totalement mis de côté en la circonstance.

Ses titres sont de bon aloi, énumérons-les.

2° Faits toponymiques

Dans la commune du Khroub, le nom d'Elefantaria s'est perpétué chez les indigènes de génération en génération. Il a cet avantage inappréciable, à l'exclusion de toutes autres localités de l'île sarde et de l'Afrique mineure, *de survivre encore toponymiquement.*

---

(1) *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, *loc. cit.*, p. 79. V. aussi sur Elefantaria Mgr Toulotte, *in L'Afrique chrétienne*, du P. Mesnage, *loc. cit*, p. 22 et 491, et *Géographie de Ravenne*, III, 8e édit., Pinder et Parthey, p. 151, 157, *in* Gsell, *loc. cit.*, p. 79, notes infrap.

C'est donc la toponymie qui sera notre premier guide dans nos recherches. Elle nous conduira sûrement, vers le but envisagé, sur les lieux mêmes où s'élevait jadis, pendant une suite non interrompue d'un grand nombre de siècles, une agréable et utile agglomération humaine, Elefantaria de Numidie.

A. *Données linguistiques*

Elefantaria, dans la bouche de nos indigènes, est devenue *Fenterïa* ou mieux, selon la prononciation locale que nous ne négligeons jamais de souligner, *Fentseriya*[1].

Peutinger et l'*Anonyme de Ravenne* ont orthographié le nom de l'antique cité *Elefantaria,* pour *Elephantaria*[2]. Il s'est écrit, selon le P. Mesnage, nous l'avons vu, *Helephantaria*[3], et aussi *Elfantaria*[4], ce qui lui donne un faux air arabe.

Les Arabes ont-ils cru voir dans les deux premières lettres d'*Elefantaria* leur article *El* ال ? Ils les auraient alors supprimées par pure raison euphonique. C'est en effet une loi chez eux, du moins en Algérie, d'omettre l'articulation en question lorsqu'elle est devant certains noms de lieux commençant par l'une des lettres dites *lunaires* et de la maintenir

---

(1) On sait qu'à Constantine et ses environs particulièrement, le *t* ت devient *ts* ث. On est allé chercher un équivalent de ce son justement là où il n'existait pas, dans le *th* anglais, alors qu'il se rencontrait notamment dans les langues slaves, germanique, en italien dans le mot *zappatore* « laboureur », et en maltais dans le mot *zappap* « boiter ».

(2) Charles Tissot, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique, loc. cit.*, II, p. 249.

(3) *L'Afrique chrétienne, loc. cit*, p. 491.

(4) « ... *Erat Elfantaria, quae et Elephantaria* », Morcelli, *Africa Christiana, loc. cit.*, I, p. 154.

devant certains autres, si cette règle souffre quelques exceptions, dont le développement nous entraînerait trop loin, *elle est absolue en ce qui concerne les désignations toponymiques qui ont initialement l'f pour phonème.* Ainsi ils disent : *El-Qala* (La Calle), *El-Qoll* (Collo), *El-Kentsour* (El-Kantour), *El-Khroub, El-Hamma, El-Khneg* (Tiddi), mais jamais *El-Fedj-M'zala, El-Fentseria*[1].

B. *Données cartographiques*

Les documents cartographiques ont enregistré l'archaïque dénomination telle qu'elle est prononcée par les Arabes *Fenteria*, c'est-à-dire *Fentseriya.*

En effet, la carte au 1/50.000e de la région du Khroub[2] permet de constater, près de la cote 722, à cinq kilomètres à vol d'oiseau au Nord, au 54° Est de la moderne petite ville, un ensemble de blocs et de rochers portant la désignation générique de *Kef Fenteria*, ou " rocher de Fenteria ".

A un kilomètre au sud-ouest de *Kef Fenteria*, un cours d'eau, qui dans sa partie supérieure y est dénommé *Oued-en-Nhas*, ou le " ruisseau du cuivre ", y prend , à ce point de confluence avec un autre cours d'eau, un second vocable qu'il conservera désormais jusqu'à son embouchure au Bou-Merzouq, celui de *Oued-Fenteria.*

Il nous faut nous arrêter un instant au sujet de ces indications cartographiques, les rectifier sur certains points, les compléter, s'il y a lieu, sur d'autres,

---

(1) La carte indique *Oued-el-Fenteria.* Cf. *Carte topographique de l'Etat-Major, feuille d'El-Aria.*

(2) *Carte topographique, loc. cit.*

nous entrerons de cette façon sans transition dans le vif de la toponymie.

La toponymie indigène est riche et variée. Elle est d'âges et d'apports divers. Le plus souvent, le dernier occupant marquant du sol a raison de la désignation primitive et imposant la sienne propre fait oublier l'ancienne. Celle-ci parfois survit péniblement juxtaposée à celle-là, réduite à un rang secondaire. C'est le cas pour la région qui nous occupe.

Le nom par lequel est connue la région est celui, nous l'avons déjà dit ici même, d''Aïn-en-Nḥas [1]. C'est sans doute de ce nom que vient l'appellation du ruisseau dont nous avons parlé. Or, la source alimentant le petit cours d'eau est dénommée Ras-el-'Aïn [2] ; ses eaux pas plus d'ailleurs que celles de l'oued ne renferment, en dépit de la prétentieuse appellation, la moindre parcelle métallique [3] ; il serait nécessaire d'aller au-delà, à une distance relativement éloignée, dans la direction d'El-Haria, vers l'ancienne propriété Ménéraud, actuellement ferme Fontenaux, pour y trouver, nous assure-t-on, une nappe aquifère méritant peut-être, à cause de son *impotabilité* et de ses reflets cuivrés, le terme sonore.

On voit d'ici l'extension prise par le vocable désignatif : humble petit nom toponymique local, étranger à la contrée, il a fini par envahir le pays tout entier, réléguant au second plan les désignations

---

(1) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *Notice sur les vestiges préhistoriques de la commune du Khroub, loc. cit.*, p. 332, 333.

(2) *Ibidem*, p. 332.

(3) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *Notice sur les vestiges préhistoriques de la commune du Khroub, loc. cit.*, p. 334.

antérieures, s'imposant même à un ruisseau avec lequel il n'a aucune sorte d'affinité.

C'est ainsi que Kef-Fenterïa n'est plus dans la région d''Aïn-en-Nḥas qu'une simple enclave alors qu'autrefois il en constituait, par l'ancienneté du nom, l'importance qu'il revêtait, le lieu principal autour duquel rayonnaient les diverses autres agglomérations.

Il faut donc dépouiller l'Oued-Fenterïa de la désignation superflue qu'on lui octroie généreusement, et dont il n'a que faire, du reste. Il faut encore appliquer celle-ci, et plus justement, au ruisseau voisin, son tributaire [1].

Au surplus, la logique viendrait nous contraindre à donner à cette désignation une étendue plus vaste, à la faire partir, tout au moins, de l'endroit d'où l'oued tire son nom, c'est-à-dire de Kef-Fenterïa. On ne concevrait pas, en effet, un cours d'eau qu'on ne gratifierait du nom d'un centre qu'après avoir, comme fait la carte, cessé de traverser ce centre.

Les Arabes donnent le nom de *Fenterïa* (*Fentsériya*) فنتسرية à une bande de terre, de la superficie de plusieurs hectares, qu'encercle presque deux cours d'eau, l''Oued-en-Nḥas et l'Oued-Fenteria, et sur laquelle se développe, dans un quadrilatère quasi parfait [2], cette masse de blocs de grès que la carte englobe sous la désignation de *Kef-Fenteria* [3].

La masse elle-même de blocs se divise en deux

---

(1) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *Notice sur les vestiges préhistoriques de la commune du Kroub*, *loc. cit.*, p. 332, 333.

(2) *Ibidem*, p. 332, 333.

(3) *Carte topographique de l'Etat-Major*, *loc. cit.*

portions bien tranchées. Dans la première se remarque la grotte, désormais célèbre, aux gravures et peintures primitives, dénommée Khelouet Sidi-Bou-Ḥdjar [1]. Dans la seconde, le Bordj-Ben-Ṭobbal, campé pittoresquement au milieu de ruines [2] de divers âges.

La carte ne mentionne ni l'une ni l'autre.

Ici aussi la capricieuse fantaisie des Arabes s'est donnée libre cours. Ici aussi nous constaterons des appellations modernes parallèlement à la désignation archaïque. Nous nous proposons de mettre un peu d'ordre dans ce chaos toponymique; nous y parviendrons, la patience aidant, encouragés d'ailleurs par la bienveillance de nos lecteurs.

Nous laisserons volontiers la dénomination que les indigènes ont pris la coutume d'appliquer, celle de Kef Sidi-Bou-Ḥdjar, au premier groupe de rochers, contenant la *Kheloua* خلوة (ou cellule) d'un de leurs marabouts les plus vénérés, dont la sainteté, remarquons-le en passant, ne s'est toutefois manifestée en ces lieux que depuis l'occupation française. Quant aux roches du Bordj-Ben-Ṭobbal, un nom également de fraîche date, nous lui restituerons le vocable auquel il a droit, *Kef-Fenterïa*, que les Arabes redisent encore, évoquant ainsi sur place, en ces solitudes mornes, la bruyante et gaie animation d'une petite cité aujourd'hui disparue, d'un centre aujourd'hui mort, *Elefantaria*.

Les Ben-Ṭobbal, propriétaires de Kef-Fenterïa, par

(1) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *Notice sur les vestiges préhistoriques de la commune du Khroub*, *loc. cit.*, p. 332, 333.

(2) *Ibidem*, p. 331.

leur successive et graduelle main mise du sol, ont fait généraliser la dénomination d'Aïn-en-Nḥas[1] qui est celle, sans doute de leur berceau agricole dans le pays. Cela explique comment on était arrivé à comprendre sous ce vocable non seulement la source, et par extension le bordj installé sur les ruines de Kef-Fenterïa, mais encore toutes les terres que la riche famille acquerrait aux Djouablia[2]. Il est certain que la source alimentant le bordj a dû, antérieurement aux Ben-Ṭobbal, s'appeler 'Aïn-Fenterïa ; des Arabes de la localité ne nous ont-ils pas affirmé, tout dernièrement, sans pouvoir toutefois en préciser l'endroit, qu'il existait une source de ce nom dans le voisinage?

Un phénomène qui se produit de nos jours, nous fait toucher du doigt, pour ainsi dire, l'influence que peut exercer, sur la toponymie d'une contrée, l'agglomération en une seule de plusieurs propriétés parcellaires. Les Ben-Ṭobbal ont déserté le bordj exigu portant leur nom[3], ils l'ont affermé avec ses dépendances, et ils ont choisi une résidence plus confortable dans leur terre d'Aïn-el-Ghda عين الغدا[1]; or on a tendance maintenant à confondre toponymiquement, au détriment d'Aïn-en-Nḥas, les deux propriétés bien qu'elles soient éloignées l'une de l'autre de plus de quinze cents mètres à vol d'oiseau.

---

(1) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *loc. cit.*, p. 334.

(2) *Ibidem*, p. 331.

(3) Il est appelé *Haouch Ettbal* par L. Joleaud et A. Joly, *Nomenclature des vestiges anciens relevés dans la province de Constantine*, 1907-1908, *Recueil de Constantine*, 1908, p. 40.

(4) On l'a orthographiée notamment Aïn-Leghda, (Joseph Bosco et Marcel Solignac *loc. cit.*, p. 334 ; Joseph Bosco, *Notes sur deux nouvelles inscriptions latines* et sur l'*emplacement d'Elefantaria*, *Rec. de Const.*, p. 783.

3° Faits archéologiques

A. *Philologie*

Là où aucune note discordante ne s'élève chez les indigènes, c'est en ce qui concerne l'archaïsme du mot *Fenteria*[1]. Il n'a aucun sens à leurs yeux[2]. De quelque façon qu'on le décompose, quelle que soit l'analyse à laquelle on le soumet, il échappe à toutes significations, il est rebelle à tous rapprochements aussi bien dans les langues sémitiques que dans les dialectes du berbère.

C'est un terme exotique au pays, un vocable tout imprégné des suaves parfums de l'Héllade, importé en ce sol sur les ailes puissantes des aigles romaines. *Elefantaria,* qui survit dans notre désignation toponymique, vient en effet du latin *Elephas* (Eléphant), emprunté au grec ἐλέφας[3].

---

(1) Joseph Bosco, *Notes sur deux nouvelles inscriptions latines et sur l'emplacement d'Elefanteria, loc. cit.*, p. 783.

2) *Ibidem*, p 783.

(3) Selon Tissot, du mot sémitique פִּיל (*Fil*), les Grecs firent αφελας, εφελας, puis ελεφας, et c'est sous cette dernière forme que ceux-ci la transmirent aux autres langues. (*Géographie, loc. cit.*, I, p. 371. Cf. Ch. Darenberg et Ed. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, in-4°, Paris, II, 2e partie D, 1892, p 536, note infrap.). Le mot Fil فيل est usité chez les Arabes. Il était employé dans l'ancien Maltais (Michaelis Antonii Vassali, *Lexicon melitense-latino-italum*, Romae, in-4°. MDCCXCVI, p. 201; Giovanni Battista Falzon, *Dizionario maltese-italiano-inglese*, in-8°. Malta, 1845, p. 50; *Dizionario italiano-inglese-maltese*, in-8°, Malta, 1884, p. 263). Nous ne l'avons constaté ni dans l'hébreu biblique, ni en phénicien. Selon le témoignage de Servius . (*Ad. Virg. Aeneid*, I, v, 285, *in* Tissot, *loc. cit* , p. 371), et de Spartien (*Aelius Venus*, II, *in* Tissot, *Ibidem*) les Lybiens désignaient par *Caesa* ou *Caesai* l'éléphant. Le terme était emprunté aux Phéniciens d'Afrique. (Cf. Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord, loc. cit.*, p. 77, 312, 313 et note infrap). Il est appelé en certains dialectes berbères *Elou*. (S. Cid Kaoui, *Dictionnaire français tamâheq*, Alger, in-4°, 1904, p. 356), et *Ilou*, selon M Basset (Gsell, *loc. cit.*. p. 79), lequel a pu former, sous sa forme féminine, peut-être, un nom de localité dans la province d'Oran (*Ibid.*). En certains autres dialectes de la Berbérie, le vieux mot national est tombé dans l'oubli, et l'on a adopté a sa place son équivalent arabe. (R P. J.-B. Creusat, *Dictionnaire français-kabyle*, Alger, in-12°, MDCCCLXXIII, p. 118; P. G. Huyghe, *Dictionnaire français-chaouia*, Alger, in-12, 1906, p. 222; *Dictionnaire chaouia-arabe-kabyle et français*, in-12, Alger, 1907, p. 210).

Nous aurons à démontrer la justesse du choix de cette dénomination, mais au préalable nous irons au devant de l'objection qu'on pourrait nous formuler de ne faire usage, à l'appui de notre thèse, que d'arguments favorables et de laisser soigneusement dans l'ombre ceux susceptibles de nous gêner. Un argument à opposer dans l'ordre linguistique à l'encontre du mot *Fenterïa* est le terme فتّريـة prononcé *Fettseurïa*. Nous n'avons pas cherché si ce terme, que nous supposons bien Constantinois, était usité ailleurs. Il signifie : " clameurs ", " éclats de voix ", " bruits ". Le tout s'entend à propos de futilités. Il répond exactement au mot *qyéma* قيامة . Peut-on dire que *Fenterïa* a pour auteur l'expression belliqueuse ? *Fenterïa* serait alors un rejeton bien dégénéré, car il aurait perdu l'*n* atavique pour gagner, par compensation, le redoublement inutile du *t*. Ce sont là des fantaisies étymologiques qu'admettront difficilement les orientalistes. En réalité, *Fettseurïa* viendrait du mot très moderne maltais, que les lexicographes n'indiquent même pas, *Frattaria*, dont le sens est identique et qui nous semble n'être que la corruption de l'italien *Frattaglia* (1). Son importation coïnciderait avec l'arrivée des Maltais dans la région de Constantine, c'est-à-dire depuis la conquête française.

B. *Epigraphie*

Il n'existe, à notre connaissance, qu'une unique désignation en Afrique mineure du nom de *Fenterïa*,

(1) Cf. Guiseppe Rigutini, *Vocaboloria della lingue italiana*, Firenze, in-8°, édition de 1889. Plusieurs mots maltais, principalement de la langue verte, ont passé dans l'arabe algérien et tunisien.

c'est celle, nous venons de nous en rendre compte largement, affectant, dans la région d'Aïn-en-Nḥas, le bordj Ben-Ṭobbal. Nous avons établi que ce mot de *Fenterïa*, détonnant dans la linguistique du pays, s'offrant à nous à l'état sporadique, ne pouvait être que le nom, à peine altéré, d'*Elefantaria*. Deux sortes de données, dont on ne saurait méconnaître la haute valeur, des données toponymiques et philologiques concourent donc à l'identification, but de cette étude, de la localité arabe en la localité antique.

La question se pose maintenant tout naturellement de savoir si, par suite de confusions dont nos bons indigènes nous donnent de multiples exemples, confusions que nous constatons également dans les classiques, on n'aurait pas enlevé Elefantarïa à la Numidie pour en doter une province voisine, la Maurétanie.

L'épigraphie locale semble pouvoir à cet égard nous mettre sur la voie.

L'épigraphie de Kef-Fenterïa n'est pas d'une richesse bien excessive jusqu'ici ; elle se réduit à deux inscriptions : une funéraire assez commune (1) et une borne terminale (2).

Cette dernière est précieuse à un double titre. La qualification que l'on y donne à l'empereur Hadrien de *P(ater) P(atriae)* apporte la certitude absolue qu'à l'époque où le monarque romain reçut l'hommage

(1) L. Joleaud et A. Joly, *Nomenclature des vestiges anciens*, *loc. cit.*, p. 41.

(2) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *loc. cit.*, p. 334, note infrap.; *Inscriptions inédites*, recueillies par M. J. Bosco, *Rec. de Const.*, 1911, p. 407; Jules Toutain, *Nouvelles inscriptions de Constantine et de la région*, recueillies par M. J. Bosco, *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques de France*, 1912, p. 504.

ainsi enregistré, c'est-à-dire de l'an 128 à l'an 138 et peut-être avant [1], l'Elefantaria de Bordj-Ben-Ṭobbal existait déjà. Elle indique en outre que *la localité se trouvait être aux confins d'un ou de plusieurs territoires* [2], qu'on ne sera exactement fixé à ce sujet que lorsque l'on parviendra à interpréter de plus satisfaisante manière les formules abréviatives sous lesquelles, aussi bien ces territoires que ceux des bornes similaires de la région du Bou-Merzoug [3] sont épigraphiquement énoncés [4].

---

(1) Cf. R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 3e édition, 1898, Paris, in-8°, p. 128.

(2) Joseph Bosco, *Notes sur deux nouvelles inscriptions latines et sur l'emplacement d'Elefantaria*, *loc. cit.*, p. 784.

La borne de Bordj-ben-Ṭobbal, que nous avons relevé et estampé une première fois avec notre ami et confrère Marcel Solignac, se termine par une ligne se lisant ainsi : P.PASSAPP, — il y a un sigle de l'A avec l'avant-dernier P — sans toutefois qu'il y ait certitude absolue en ce qui concerne le premier S, lequel a l'allure d'un C, et la dernière lettre qui ressemble à un L. Notre lecture rectificative résulte d'un nouvel examen, bien attentif auquel nous nous nous sommes livrés sur le monument épigraphique, très usé en cette partie, le 8 mars 1914. Celui-là même qui, cette fois, nous accompagnait sur les lieux, Louis-Achille-Alexandre Marcou, devait, quelques mois plus tard, le 17 novembre, succomber héroïquement, près de Tracy-le-Val, en repoussant l'assaut de l'ennemi. Passionnément épris de Constantine, sa ville natale, de ses sites et de son passé, Marcou nous avait souvent reproduit, avec son talent de sincère dessinateur, que la *Société archéologique* a pu et aura sous peu à apprécier, les vieux monuments nouvellement exhumés, ceux peu connus, ou menacés de la destruction. A ce titre, notre Société s'associera à nous au tribut d'hommages que nous adressons à la mémoire de ce preux qui, s'il poussait le patriotisme jusqu'à donner, à 23 ans, librement sa vie au pays, mourant ainsi la mort rêvée et caressée, fut aussi pour nous le plus loyal et le plus affectueux des amis, en même temps qu'un collaborateur des plus dévoués.

(3) *Corpus Inscriptionum latinorum*, VIII, 7084-7088, 7,009, 19,431, 19,432; Joseph Bosco et Marcel Solignac, *Notice sur les vestiges préhistoriques*, *loc. cit.*, p 334, note infrap ; *Inscriptions inédites*, recueillies par M. J. Bosco, *loc. cit.*, p. 467; Jules Toutain, *Nouvelles inscriptions de Constantine*, *loc. cit.* p. 501; Joseph Bosco, *Notes sur deux nouvelles inscriptions latines*, *loc. cit.*, p 784. Cf., en outre, *C. I. L.*, VIII, 19,104. Une borne délimitative similaire, encore inédite, que nous relevions avec M. Solignac, existe à la ferme Boisard, à El-Ḥaria.

(4) Cf. *C. I. L.*, VIII, p. 638, 1850; L. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, in-4°, Paris, *s. d.*, n° 1810, p. 217 ; *Instructions pour la recherche des antiquités en Algérie* *Revue algérienne et coloniale*, novembre 1859, p. 2, 10 du tirage à part ; Stéphane Gsell, *Atlas archéologique*, in-fol., Alger, 1911, feuille 17, n° 167, p. 217.

Il n'en reste pas moins acquis qu'à peine l'Elefantaria de Bordj-Ben-Ṭobbal franchi, on se trouvait sur un territoire étranger.

Il serait puéril d'en conclure, en l'état si complexe de la question, que là était la frontière de la Numidie, et qu'en face commençait la province Maurétanienne. Toutefois en synthétisant, sans trop nous arrêter aux détails chronologiques, les grands faits de l'histoire, on arriverait à admettre la possibilité d'un voisinage très rapproché, vers ce côté du moins, des deux célèbres provinces.

Deux illustres écrivains, contemporains, de l'antiquité latine et grecque, Salluste et Strabon, ont, les premiers, établi la base de la division territoriale, d'où découleront dans la suite toutes les autres, de ce pays que plus de quatre siècles auparavant Hérodote désigait par le nom générique de Libye (1). Et bien qu'ils aient vu les choses sous un aspect différent ces auteurs concordent sur le même point.

Le premier s'en fait une conception toute politique. C'est d'une part le royaume de Jugurtha, comprenant la Numidie, c'est-à-dire toute l'Afrique inférieure (2), ainsi qu'une grande partie du pays des Gétules (3) ; ce sont, d'autre part, les états de Bocchus qui eux embrassent la totalité des régions habitées par les

---

(1) *Histoires d'Hérodote*, traduction de D. Giquet, édition de 1870, Paris, in-12, CXCVII-CXCVIII, p. 281. Pour le texte grec, nous nous reportons aux extraits qu'en donne Shaw, *loc. cit.*, II, p. 278-283.

(2) ... « *Africae pars inferior plerarque ab Numidis possessa est* », C. C. Sallustii, *Bellum Jugurthinum*, XVIII, édition Panckouke, traduction Ch. du Rozoir, p. 41 du texte, in-8°, Paris, MDCCCXXXV.

(3) « *Goetulorum magna pars et Numidia... sub Jugurtha erant* ». *Ibidem*, XIX, p. 46.

Maures (1). Le fleuve *Mulucha* (2) oppose sa barrière limitative aux deux empires (3) rivaux.

Strabon s'inspire plutôt de principes ethnographiques ; il place d'un côté les *Masiliens,* d'un autre le royaume des *Massaesilyens* auquel il assigne également pour frontière le même fleuve ; celui-ci est appelé *Molochat* (2).

Pline soude ces deux conceptions (3).

---

(4) « *Mauris omnibus rex Bocchi imparitabat* », *Ibidem.* La valeur des assertions de Salluste n'est plus à démontrer; le docteur L. Collignon en rendait encore une fois hommage à propos d'une description de la région de Gafsa (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1886, p. 579, 580.

(2) G. Gesenius adoptant l'étymologie d'Hamaker, dit que *Mulucha* viendrait de מלוחה « salsus ». (*Scripturae linguaeque phoeniciae*, in-4°, Lipsiae, MDCCCXXXVII, p. 425). Nous y voyons, pour notre compte, le mot phénicien מלכה «royale», le même que portait comme nous *Malaka*, dont on a fait par inversion *Calama* ou Guelma (Cf. au sujet de Calama, A. Judas, *Sur les inscriptions numidico-puniques, lybiennes ou berbères et palmyrénéennes* insérées dans les deux premiers cahiers de l'*Annuaire* de cette Société, *Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine*, 1856-1857, p. 2, 4, 5).

Au surplus, מלוחה, qui n'existe pas en hébreu biblique, n'a pas le sens indiqué par les deux savants orientalistes, mais, et nous doutons fort qu'il convienne en la circonstance, celui de « salure », « salaisons », qu'on constate en plusieurs langues du groupe dit sémitique, spécialement en maltais. Dans tous les cas, notre étymologie aurait pour racine מלך qui peut tout aussi bien signifier « Moloch » que « roi ». On sait que la désignation actuelle de ce cours d'eau chez les indigènes est *Moulouya.* Selon notre regretté ami Marcou, lequel ayant fait la campagne du Maroc, connaissait cette rivière et qui, en outre, parlait et écrivait l'arabe le nom exact de celle-ci est *Mélouiya* (la transcription anglaise *Mel-wiya* sonnerait mieux phonétiquement). Ce serait alors le participe passé féminin du radical لـو ى, donnant le sens, allusion sans doute aux courants impétueux du fleuve et à ses nombreux lacets de « tordue ».

(3) ... « *Usque ad flumen Mulucham* ... » XIX, p. 46. V. aussi XCII, p. 204. Cf. Pomponius Mela, *De situ orbis*, Collection Nisard, Firmin Didot, éditeur, Paris, in-8°, MDCCCLIV, *Numidia*, I, cap., VI, p. 606.

(4) *Strabonis geographica*, texte grec et version latine, de C Müller et F. Dübner, Firmin Didot, éditeur, 1855, Paris, in-4°, 1885-1897, XVII, 9, p. 704; 1188-1189, XVII, 13, p. 706.

(5) « *Amnis Mulucha Bocchi Massaesyluque finis* », *Hist. nat.*, édition Firmin Didot, texte et version de E. Littré, in-8°, Paris, MDCCCLV, I, p. 211 de la traduction, Livre V, 19 du texte.

Avec ce grand naturaliste[1], avec Ptolémée[2], auxquels on peut ajouter C. J. Solin[3], Isidore de Séville[4] et Martianus Cappelle[5], c'est une expression purement géographique, un cours d'eau dont nous parlerons ci-après, qui vient opérer la disjonction de la Numidie et de la Maurétanie.

Ces provinces, passablement réduites, se subdiviseront encore. Au IIIe siècle, la portion de la Maurétanie Césarienne empiétant sur notre province est appelée *Maurétanie Setifienne*[6] ; la Numidie elle-même se dédouble en *Numidie Cirtéennne*[7] ou *Numidie Constantinienne*[8], et en *Numidie Milicienne*[9] ; sa

---

(1) *Hist. nat. loc. cit.*, V, 2, du texte.

(2) Claudii Ptoelmaei, *Geographia*, I, 1, Firmin Didot, éditeur, texte grec et version latine de C. Müller, Paris, in-4°, MDCCCCI, Lib. IV, cap. II, p. 601 ; cap. III, p. 613.

(3) Solin, *Polystore*, cap, XXVI, Traj.-ad-Rhen., 1689, *in* Shaw, *loc. cit.*, II, p. 1. 62.

(4) Isidori Hispalensis, *Originum*, Basiliae, 1577, libro XIV, *in* Shaw, *loc. cit.*, II, p 1, 84.

(5) Martiani Minei Felicis Cappella, *De Nuptiis philosophiae*, Basiliae, 1577, libro VI, *in* Shaw, *loc. cit.*, p. 1. 82.

(6) A. Poulle, *De l'ère Mauritanienne et de l'époque de la division de la Mauritanie Césarienne en deux provinces*, *Ann. de la Soc. arch. de Const.*, 1862, p. 169 et suiv. ; *Inscriptions de la Mauritanie Sétifienne et de la Numidie*, *Rec. de Const.*, 1876-1877, p. 495 ; Poulle fixe ce pa tage en 292, à l'époque de Dioclétien, en se basant notamment sur un texte de Lactance (L.-C. Firmiani Lactancii, *De Mortibus persecutorum ad Donatum Confessorem*, in-12, Paris, 1836, VII, p. 303) qu'il reproduit (*Ann. de Const.*, 1862, note infrap.). Dom H. Leclercq (*L'Afrique chrétienne*, Paris, in-12, 1904, I, p. 5), se réfère à ce sujet à la même autorité. S. Rufus, qui est de la fin du IVe siècle (Bescherelle ainé, *Nouveau dictionnaire national, dictionnaire universel de la langue française*, in-4°, Paris, 1887, IV, p. 1389), dit « ... *Mauritaniae duae hoc est Sitifensis et Caesariensis...* » (*Brev. Hist. Rom.*, Hanov, 1611, *in* Shaw, *loc. cit.* II, p. 1, 79). Cf. aussi Isidore de Séville, *loc. cit.*, p. 1, 86.

(7) Poulle, *Inscript. de la Mauritanie*, *loc. cit.*, p. 491 ; *C. I. L.*, VIII, 5526, 18860 ; Ch. Vars, *Inscript. inéd. de la prov. de Const.*, *Rec. de Const.*, 1891, n° 79, p. 650, 651 ; Gsell, *Atlas arch.*, *loc. cit.*, feuille 17, p. 13.

(8) Ch. Vars, *Ibid.*, n° 78, p. 649 ; Gsell, *Ibid.*, p. 14.

(9) Poulle, *Ibid.*, p. 495 et note infrap.

personnalité s'estompe ainsi ; son territoire n'est plus vaguement confondu avec celui de Carthage sous la non moins vague appellation d'*Afrique* (1).

Entre temps, des remaniements profonds se produisent sur le territoire de Cirta : donnée en apanage par César à Sittius (2), la vieille cité devient, au IIe siécle, la métropole d'une confédération (3), et jouit, de cette manière, d'une organisation qui forme, si nous pouvons nous exprimer ainsi, un état dans l'état.

A la faveur de tous ces bouleversements territoriaux, n'aurait-on pas pu attribuer une localité à une province plutôt qu'à telle autre ?

Quoiqu'il en soit, un texte de Ptolémée rapproche singulièrement Elefantaria de Bordj-Ben-Ṭobbal du territoire de la province voisine. L'illustre astronome et géographe place, on le sait, dans la Maurétanie Césarienne les sources du cours d'eau séparant la Numidie de la Maurétanie (4) et auquel nous avons fait déjà allusion, l'*Amsaga* (5).

Au témoignage de Saint-Victor de Vite, l'*Amsaga*

---

(1) Cf. Pomponius Mela, *loc., cit.*, I, VIII, p. 607; Cf. Ptolemaei, *loc. cit.*, p. 571.

(2) Cf. Pomponius Mela, *Ibid.*, p. 606; L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, in-4°, Copenhague, III, 1862, p. 60, n° 74 *Supplément*, 1874, p. 67; L. Charrier, *Numismatique africaine*, *Rec. de Const.*, 1895, p. 310; *Description des monnaies de la Numidie et de la Maurétanie*. *loc. cit.*, n°s 72, 73, 74, p 26. pl. VI; Pomponius Mela, *De situ orbis*, *loc. cit.*, I, cap. VI. p. 606.

(3) Ch. Vars, *Recherches archéologiques sur Cirta*, *Rec. de Constantine*, 1894, p. 295 et suiv., et notes infrap.; Stéphane Gsell, *Atlas archéolog. loc. cit.*, feuille 17, 9, 11, 12, n° 126. C. Pallu de Lessert, *Les Colonies attribuées à César* (*Coloniae Juliae*) *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXXI, tirage à part, Paris, in-12, p. 45, 51 et suiv. et notes infrap.

(4) *Geographia*, *loc. cit.*, IV, II, 5, p. 604.

(5) Le nom a été écrit chez les classiques *Ampsaga*, *Ampsacus*, *Amisiga*, *Masaga* et épigraphiquement *Amsaga*, *Anspaga*.

est un fleuve fameux passant à Cirta [1]. Or, comme il est formé, du moins depuis la conquête islamique, de l'*Oued Bou-Merzouq*, " Oued bienfaisant ", et de l'*Oued-er-Rmel* (Rhumel), " Oued aux sables ", dont la jonction s'effectue au lieu dit *El-Mentaq* المنتاق à deux kilomètres environ au sud de Constantine, il s'agirait de déterminer le point de départ de la désignation antique.

On l'a appliquée, avec hésitation toutefois, à l'*Oued-er-Rmel* [2], parfois aussi à la partie de la rivière qui, de notre ville, va à la mer [3], parfois encore à partir de l'endroit où le cours d'eau, changeant de nom, ne s'appellera plus que *Oued-el-Kbir* [4]. Une inscription que découvrait le regretté Cherbonneau en 1863 et qu'il publia en ce recueil cinq années plus tard, reporta au *Bou-Merzouq* [5] la vieille dénomination. Le nouveau texte épigraphique avait en effet cela de particulier qu'il indiquait le vocable d'*Amsaga* [6], et qu'il

(1) *De persecut. vand.* II, *in* Shaw, *loc. cit.*, I, p. 115.

(2) Cf. L. Féraud,, *Notice sur les Oulad Abd-en-Nour*, *Rec. de Const.*, 1864, p. 152, note infrap.

(3) A. Cherbonneau, *Excursions dans les ruines d Mila, Suferar Sila et Sigus pendant l'été de 1863*, *Rec. de Const.*, 1868, p. 421.

(4) Féraud, *Ibidem.*

(5) Cherbonneau, *Ibid.*, p. 455.

(6) Cherbonneau l'a lue de cette manière : « *Geni(o) (Fl)uminis Catu Amsagae Sacrum, C(aius) Arruntius Faustus Arruntii Proculi filius magistratus permisso ordinis, suis pecuni(i) fecit idemque dedicavit libens animo.* » (*Excursion, loc. cit.*, p. 423, et note infrap., p. 456 et eote infrap.). L'inscription a été reproduite au *Corpus* (5881) avec la correction, contre laquelle s'est élevé Cherbonneau (*Ibid.*, p. 422, 456. notes infrap.), de *Caput* au lieu de *Catu*, qu'avait indiquée Nau de Champlonis, ainsi que De Lacroix (*Ibid.*), L. Féraud, (*Notice sur les Oulad Abd-en-Nour*, *loc. cit.*, note infrap.), et qui fut corroborée ensuite par Chabassière (Poulle, *Inscript.*, *loc. cit.*, p. 547. Elle a été en outre insérée dans les mêmes conditions par Ch. Tissot, *Géographie*, *loc. cit.*, I, p. 403, ainsi que par Müller (*Claudii Ptolemaei Geographia*, *loc. cit.*, p. 600, 601, note infrap.). Le capitaine Ch. Cabon (*Inscription trouvée à Ain-Aziz-Ben-Tellis*, *Rec. de Const.*, 1912, p. 276 et note infrap.), l'a republiée selon la lecture de l'auteur de la trouvaille.

était trouvé dans le voisinage des sources de l'Oued, auxquelles d'ailleurs il se référait, c'est-à-dire à Aïn-el-Tsour, administrativement Aïn-Riren [1].

Il fut admis alors que le cours supérieur de l'*Amsaga* était constitué par l'*Oued Bou-Merzouq* [2], et le cours inférieur par l'*Oued-el-Kbir* [3].

Sur des textes qui n'ont rien de très précis, tels que ceux de Pline [4], de Ptolémée [5], et de Solin [6], on décida également, que l'*Oued-el-Kbir,* appelé ainsi à sa sortie des gorges du Khneg, et qui débouche dans le golfe numidique, entre la pointe de Djidjelli et le promontoire Sebâ-Rous [7], partagerait la Numidie de la Maurétanie [8].

La dénomination d'Amsaga revient sur le tapis à propos d'un second texte épigraphique mentionnant une fontaine-source de ce nom, *Fontem Caput Amsagae,* trouvé en mars 1913, et relevé par notre ami et collègue le capitaine Cabon [9]. L'inscription [10] provient cette fois d''Aïn-Aziz-Ben-Ṭellis, sur l'Oued-Bou-Mraḥ, à quelques kilomètres au nord-ouest de Châteaudun [11], c'est-à-dire du territoire des Oulad-

---

(1) A. Poulle, *Inscription*, *loc. cit.*, p. 547.

(2) *Claudii Ptolemaei*, *Ibid.*

(3) Ch. Tissot, *Ibid.*, p. 42.

(4) « *Ab Ampsaga Numidia est* ». V. 2 du texte.

(5) IV, II, 1, p. 592; IV, II, 2, p. 601; IV, III, p. 613.

(6) « *Quo est a flumine Ampsaga Numidiae datur* », *in* Shaw, II, p. 1, 62. Cf. aussi Isidore de Seville, XIV, *in* Shaw, II, p. 1, 84, et Martianus Cappelle, *in* Shaw, II, p. 1, 82.

(7) Ch. Tissot, *Géographie comparée*, *loc. cit.*, I, p. 42.

(8) *Ibidem.*

(9) Capitaine Cabon, *loc. cit.*, p. 271.

(10) *Ibidem*, p. 272.

(11) *Ibidem*, p. 271.

Abd-en-Nour, lequel est traversé par le Rhumel[1] dont le Bou-Mraḥ est l'un des affluents[2].

Voilà donc le Rhumel régulièrement nanti, à l'égal du Bou-Merzouq, d'un respectable état civil que nous aurions mauvaise grâce à contester. Nous ne le chicanerons pas là-dessus. On remarquera toutefois, la nuance observée en cette impartition d'un nom commun à deux cours d'eau différents, dans les deux textes épigraphiques respectifs ; l'un, en effet, manifeste un caractère hautement religieux[3], alors que le second n'est que l'exposé d'une banale œuvre d'architecture[4]. Volontiers, nous admettrons avec le lapicide antique qu'ʿAïn-ʿAziz-Ben-Ṭellis constitue la source de l'Amsaga du Rhumel[5], ce qui est très discutable d'ailleurs[6] ; mais il nous sera permis en revanche, de rechercher comment ce vocable d'Amsaga — nous rejetons, et pour cause[7] le *Catu* dont on l'avait orné — a pu frapper, chose anormale, un fleuve, désignons-le à l'instar des anciens, dans les deux principaux affluents qui le forment.

Nous allons appeler à notre aide en premier lieu, et cela fera sourire de prime abord, le folk-lore local.

Il est une légende très suggestive que nous transmettent les indigènes et qu'il faut savoir dépouiller,

---

(1) L. Féraud, *Notice sur les Oulad Abd-en-Nour*, *loc. cit.*, p. 149, 152.

(2) Capitaine Cabon, *loc.*, *cit.*, p. 274, et carte à la suite de la page.

(3) « *Gent(o) fl(uminis) Caput Amsagae sacrum* », Cherbonneau, *Excursion*, *loc. cit.*, p. 422. Cf. Basset, *Recherches sur la religion des anciens Berbères*, *Annales du Musée Guimet*, 1910, p. 300.

(4) Cf. Capitaine Cabon, *loc. cit.*, p. 272, 273.

(5) *Ibidem.*

(6) Cf. Capitaine Cabon, *loc. cit.*, p. 274.

(7) Cf. Poulle, *Inscriptions de la Mauritanie Sétifienne*, *loc. cit.*, p. 547, au sujet de la rectification de *Catu en Caput*.

pour en retirer tous les fruits, de certains anachronismes dont elle est émaillée, c'est celle de Ṭina. Elle a trait à l'alimentation en eau potable de notre cité [1].

Nous la développerons prochainement avec tous les soins qu'elle comporte. D'ores et déjà néanmoins, nous identifirons l'héroïne avec l'*Athéna* Ἀθηνᾶ dont parle le vieil Hérodote. C'était une déesse libyenne [2]. Elle avait chez les riverains du lac Tritonis sa fête annuelle [3]. On lui offrait des sacrifices [4]. On voyait enfin en elle une personnification de la sage Minerve [5].

Or, Ṭina est d'importation phénicienne et nous en avons pour preuve la façon dont les indigènes prononcent le nom, lequel signifiant "figue", devrait se dire en arabe *Tsina* et s'écrire en conséquence non pas طـيـنـة [6] mais تـيـنـة [7].

Nous nous trouvons de cette façon en présence d'une légende libyco-phénicienne. D'après cette légende, la mithologique reine de Cirta avait voulu introduire l'eau en sa ville. Une première tentative échoua, une seconde fut couronnée de succès.

Le fait matériel d'une captation d'eau préromaine

---

(1) Cf. Cherbonneau, *Extrait de la Faresiade, Journal asiatique*, 1848, p. 256.

(2) *Histoires d'Hérodote, loc. cit.*, IV, CLXXX, p. 276.

(3) *Ibidem.*

(4) *Ibidem*, IV, CLXXXVIII, p. 279.

(5) *Ibidem*, IV, CLXXX, p. 276. Le traducteur a rendu *Athéna* par Minerve.

(6) Cf. Cherbonneau, *Journal asiatique*, *loc. cit.*, p. 256.

(7) תאנה *Téna*. Le mot a le sens de « figue », et de « figuier » en plusieurs passages de la Bible, notamment dans la *Genèse* 3, 7, et dans les *Rois* 2, 20, 7. Nous aurons à étudier le nom de Ṭina philologiquement et numismatiquement.

à Cirta ne peut être contesté. On admettra difficilement que les habitants d'une ville telle que la nôtre, qui constituait une place forte inexpugnable (1), qui pouvait armer dix mille cavaliers et vingt mille fantassins (2), qui avait été pourvue de tous les organes d'une opulente métropole (3), qui servait de résidence aux souverains du pays (4), qui atteignait enfin, sous Siphax (5), et sous Micipsa (6), un degré inoui de splendeurs, aient été contraints, comme à l'époque néfaste et barbare des Turcs, à puiser le liquide au Rhumel, et à attendre pour avoir une eau saine et potable, la captation du Bou-Merzouq, au IIIe siècle (7), par les Romains.

Un mot expliquant admirablement cette utilisation des eaux du Bou-Merzouq antérieurement à ces derniers est le nom phénicien d'*Amsaga* אם שקה (8). Il signifie, non point comme l'ont affirmé de très doctes autorités : " Rivière large " (9) ou " Mère du partage " (10) mais, " Mater irrigationis " (11), c'est-à-dire,

(1) Salluste, *Bell. Jugurth.*, *loc. cit.*, XXIII, p. 52.

(2) *Strabonis Geographica*, *loc. cit.*, 13, 1188-1189, p. 706.

(3) *Ibidem.*

(4) Pomponius Mela, *De situ orbis. Numidiae*, VI, p. 600.

(5) *Ibidem.*

(6) *Strabonis Geographica*, *Ibidem.*

(7) Ch. Vars, *Rec. de Const.*, 1899, p. 695-8; Joseph Bosco, *Notice sur deux inscriptions funéraires hébraïques de l'ancienne Batterie turque de la rue Thiers, et sur une stèle votive punique d'El-Hofra*, *Rec. de Const*, 1912, p. 241 et note infrap. Cf. Cherbonneau, *Ann. de Const.*, 1853, p. 108, 115, 116.

(8) Joseph Bosco, *Notes sur deux nouvelles inscriptions latines et sur l'emplacement d'Elefantaria*, *Rec. de Const.*, 1913, *loc. cit.*, p. 781, note infrap.

(9) « *Aphsach* », Bochart, *Chan*, I, 21, *in* Shaw, I, p. 116, note infrap. V. aussi D'Avezac, *Afrique ancienne*, Paris, 1844, p. 7, note infrap., dans l'*Univers*, *Histoire et description de tous les peuples*, collection Firmin Didot.

(10) G. Gesenius, *Scripturae linguaeque phoeniciae*, *loc. cit.*, p. 420, d'après Hamaker.

(11) Joseph Bosco, *Notes sur deux nouvelles inscriptions*, *loc. cit.*, p 781, note infrap.

par extension, le cours d'eau par excellence, celui qui convient le plus à la boisson, à l'irrigation. Le premier terme אם entre en arabe dans la toponymie locale impliquant toujours l'idée d'abondance. Le second שקה a le sens dans les langues sémitiques, en hébreu, en arabe, en maltais et en éthyopien, de " boire ", " abreuver ". L'appellation antique pourrait se rendre en arabe par ام السقى *Omm-es-Sqa*, selon la phonation vulgaire.

L'*Amsaga* se reflète encore dans la désignation arabe de *Bou-Merzouq* بو مرزوق . Il est en effet le cours d'eau bienfaisant, vivifiant les champs, abreuvant les cités ; il n'est pas jusqu'à son spécificatif de *Caput*, pléonasme probablement de אם, qui ne soit reproduit dans le vocable *Ras* راس , appliqué à la source. Aussi les Romains qui appréciaient son utilité lui élevèrent-ils un autel (1).

Même en ayant les eaux de sa source captées, le Bou-Merzouq pouvait remplir ce double rôle Il est indéniable que si les anciens lui ont donné le qualificatif de " fleuve " qui nous fait tant sourire aujourd'hui, c'est qu'il était plus abondant (2). Depuis deux mille ans un changement a bien pu se produire dans le climat de la région, haussant notamment la moyenne thermométrique, diminuant le volume du liquide (3). Quoiqu'il en soit, le Bou-Merzouq, actuellement, en cas de crue excessive, est susceptible de

(1) Cherbonneau, *Excursion dans les ruines de Mila*, *Rec. de Const.*, 1868, *loc. cit.*, p. 422, 423.

(2) Son débit est de 900 litres environ à la seconde, (Ville, *Notes d'un voyage d'exploration dans les bassins du Hodna et du Sahara*, in-12, Paris, 1865, p. 7).

(3) Cf. Bourguignat, *Histoire des monuments mégalithiques de Roknia, près d'Hammam-Meskoutin*, in-4°, Paris, 1868. p. 93.

recevoir par débordement de Chott en amont, jusqu'à une partie des eaux du revers nord-ouest de l'Aurès [1].

Ptolémée indique au voisinage des sources de l'Amsaga une éminence qu'il désigne du vocable, très suggestif en la circonstance, de *Buzara* BOYZAPA [2]. Cherbonneau pense retrouver ce mont au pied même des sources du Bou-Merzouq [3]. L'infatigable chercheur a-t-il vu juste ? Son identification, néanmoins, est certainement plus rationnelle que celle consistant à vouloir faire revivre le terme toponymique antique dans l'appellation d'un centre moderne des parages de Mila, Zeraïa [4].

Buzara אבי-זרע est encore une désignation phénicienne, rappelant la Bouzaréah d'Alger, et qui se dirait en arabe *Bou zrâ* بو-زرع , en maltais *Buzara*. Elle signifie : " Père de la semence ", " de la culture ", c'est-à-dire terrain très propice à la culture et très productif. Ne conviendrait-elle pas à merveille à la vallée du Bou-Merzouq dont la fertilité est proverbiale ?

Nous avons construit le mot " Père " conformément au génie de la langue hébraïque, c'est-à-dire *Abi*, mais il est certain que les Phéniciens ont connu une autre construction du terme avec chute de l'alef prosthétique, *Bou*, comme cela se passe en arabe parlé et dans le maltais. Ceux qui nous objecteraient

(1) L. Joleaud, *Sur l'évolution de l'Hydraulique quaternaire dans la région de Constantine*, *Comptes rendus Académie des sciences, géologie*, avril 1910, p. 2.

(2) *Claudii Ptolemaei Geographia*, IV, II, 4. 6, p. 604.

(3) *Excursion dans les ruines de Mila... Rec. de Const.*, 1868, *loc. cit.*, p. 456.

(4) *Ptolemaei Geographia*, *loc. cit.*, note infrap., p. 601.

que cette règle n'est en usage que dans les langages sémitiques modernes trouveront en l'un des plus anciens idiomes du même groupe, l'Assyrien, où le mot " Frère " est écrit *Khou* (1), avec chute identique la justification, par analogie, de notre opinion.

L'identification de Zeraïa avec Buzara, malgré l'amputation des deux lettres initiales qu'il faudrait alors pratiquer à celui-ci, restera toujours défectueuse, attendu que les indigènes le prononcent, non point tel qu'il est officiellement transcrit, mais *Zghaia* زغايـة , ce qui n'est pas du tout la même chose.

En adoptant le mot désignatif local, nos colons, et c'est ce qui a induit en erreur l'auteur de la proposition, ont négligé de distinguer au moyen d'une apostrophe une liquide d'une gutturale, l'*r'* figurant conventionnellement le غ arabe, qu'on représente également par le groupe *gh*, de l'*r* simple.

Nous conclurons de cet exposé trop hâtif que l'appellation d'*Amsaga*, après avoir été le monopole exclusif du Bou-Merzouq, a gagné ensuite le Haut-Rhumel ; il est probable que la captation du premier de ces cours d'eau a influé sur l'extension toponymique que nous constatons.

Nous conclurons également qu'il y aurait lieu de tenir compte du Haut-Amsaga, représenté par le Bou-Merzouq, dans la ligne de démarcation des deux antiques provinces, et à considérer les sources de ce dernier, Ras-el-'Aïn-Bou-Merzouq, situées à une vingtaine de kilomètres d'Elefantaria de Bordj-Ben-

(1) A. De Saulcy, *Lexique de l'inscription assyrienne de Bêhistoun*, *Journal asiatique*, 1855, p. 141.

Ṭobbal [1], comme la limite extrême, vers ce point, de cette partie de la Maurétanie Césarienne dénommée dans la suite *Sétifienne*, laquelle paraît s'être étendue jusqu'à Saldae [2] (Bougie), et qui était située à l'ouest de la Numidie [3].

Une confusion de territoires est donc possible.

Il ne nous reste plus, afin d'épuiser le dernier élément de discussion, qu'à visiter Elefantaria, et à faire part des réflexions que cette visite nous suggérera.

C. *Description*

Définition

Dans notre description nous comprenons par la désignation générale de "Bordj-Ben-Ṭobbal" l'ensemble des vestiges antiques de divers âges qu'enferment actuellement une enceinte soit naturelle, soit artificielle, de ces époques lointaines, ou les débris de cette enceinte, et dans l'intérieur de laquelle se dressent le bordj et la mechta indigènes.

Les ruines de Bordj-Ben-Ṭobal

A. *Situation*

Le Bordj-Ben-Ṭobbal est à 500 mètres environ et au-delà de la grotte aux peintures et gravures préhistoriques appelée Kelouet-Sidi-Bou-Ḥdjar [4], c'est-à-dire au Nord 54° Est de celle-ci.

Sa direction générale comprend les points suivants : nord-est, sud-est, nord-ouest.

---

(1) Joseph Bosco, *Notes sur deux nouvelles inscriptions latines et sur l'emplacement d'Elefantaria*, *Rec. de Const.*, 1913, *loc. cit.*, p. 784.

(2) Dom. H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, *loc. cit.*, I, p. 4.

(3) Isidore de Séville, *loc. cit.*, XIV, *in* Shaw, II, p. 1, 84.

(4) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *Notice sur les vestiges préhistoriques de la commune du Khroub*, *Rec. de Const.*, 1911, *loc. cit.*, p. 333.

Il développe sa plus grande longueur en bordure presque d'un ancien chemin du Génie desservant, par l'Oued-Hamimin (exactement Oued-el-Hmimime), le centre d'El-Haria; cette voie d'accès peut être encore utilisée par le petit charroi.

De réguliers alignements de gros blocs gréseux medjaniens, au ton fauve qu'accentuent parfois des plaques de végétations cryptogamiques, lui constituent, sur trois de ces côtés, devant, à gauche et en arrière, ou mieux, au nord, au sud et à l'ouest, un rempart naturel qu'il suffisait de prolonger artificiellement à droite pour faire de l'endroit un abri de premier ordre. De plus, des eaux vives sillonnent, nous l'avons vu, le territoire Ces avantages n'ont pas échappé à l'homme préhistorique. Ne trouvait-il point là réunis deux des facteurs essentiels à la prospérité d'un stationnement permanent : sécurité [1] et alimentation en eau [2] ?

B. *Vestiges préhistoriques*

L'homme primitif n'a négligé aucune des ressources topographiques des lieux. Il a utilisé comme vigie un énorme bloc de 10 mètres de hauteur de la muraille

---

(1) Cette remarque s'applique notamment à notre ville et à Tiddi (El-Khneg الخنـــق). Ces ressources de défenses naturelles ont été d'ailleurs utilisées partout. Cf. C. Viré, *Les antiquités de la commune mixte de Taher*, *Rec. de Const.*, 1894, p. 561; J. B. M. Flamand et lieutenant-colonel E. Laquière, *Nouvelles recherches préhistoriques dans le Sahara*, *Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1905, p. 278; *Revue africaine*, 1906, p. 207, 208. Cf. aussi Latapie et Reygasse, *Bull. de la Soc. préhist. franç.*, 20 mars 1912, *in* Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique*, *loc. cit.*, p. 187, note infrap.

(2) Le docteur L. Collignon (*Les âges de la pierre en Tunisie*, *loc. cit.*, p. 680) avait déjà remarqué, en 1886, que les stations préhistoriques importantes se rencontraient auprès des points d'eau. Cf. Paul Pallary, *Instructions pour les recherches préhistoriques dans le nord-ouest de l'Afrique*, Alger, in-4°, 1909, p. 61; Gsell, *loc. cit.*, p. 187.

rocheuse du sud ; ce bloc domine par son élévation les autres roches ; la vue y embrasse une vaste étendue du pays ; des entailles pratiquées dans ses flancs, corrodées maintenant la plupart par les agents atmosphériques, en facilitaient l'escalade. En un point différent de l'enceinte de blocs, à l'ouest, il s'est également aménagé, entre des roches diasclasées, une rampe de 10 mètres de longueur et de la largeur de 1 m50 à la naissance, 2 mètres à la base.

Il s'est senti, et cela démontre l'importance de la station, trop à l'étroit en son camp retranché, bien que la superficie de ce camp soit supérieure à l'assiette de quelques *oppida* du voisinage de Constantine, devenus des évêchés, tels qu'Arsacal (1) (El-Glia'a), Tiddi (2), et il en a franchi les limites. On s'en rend compte à ces restes d'alignements caractéristiquement préhistoriques qu'on constate hors la dite enceinte, au débouché de la rampe. D'ailleurs, il avait réservé une portion de son habitat à ses chers morts : une basina vraisemblablement, et probablement des tumili en témoignent, vers l'est.

Il a voulu enfin embellir sa demeure. La muraille

---

(1) Cf Morcelli, *Africa christiana, loc. cit.*, I, LIII, p. 83.
On peut voir dans les trois premières lettres du nom composé phénicien le mot ארץ « terre ». Nous ne connaissons pas suffisamment l'oppidum pour que nous nous hasardions à traduire le reste. Au sujet de cet antique évêché, voir en outre chanoine Jaubert, *Anciens évêchés et ruines chrétiennes de la Numidie et de la Sétifienne, Rec. de Const.*, p. 11.

(2) Cf. Morcelli, *loc. cit.*, I, DLXXXXVIII, p. 320, 321; Jaubert, *Ibidem*, p. 93. Morcelli, p. 320, identifie *Tiddi* avec le *Tisidium* de Salluste (*Bell. Jugurth.*, LXII, p. 139) Les indigènes lui donnent le nom de *El-Khnèg*, et encore *El-Khnèg-mta'a-Ben-el-Bdjaoui*. D'après un taleb de l'endroit, le nom primitif arabe de la localité serait *qaçr*, *Lamès*. Gesenius (*Scripturae linguaeque phoeniciae*, *loc cit.*, p. 428, indique pour Tiddi une étymologie qui nous paraît fantaisiste : *Bethidid*. « *Domus amici* ».

de roches de l'ouest a une longueur atteignant une centaine de mètres, elle se trouve être éventrée à ses deux tiers. A droite de l'échancrure, sur la paroi très lisse d'un de ces blocs, on remarque des traces incontestables de peintures de la coloration analogue à celle des peintures rupestres de la région, c'est-à-dire d'un rouge brun[1]. Que représentaient-elles ? Etant donné la proportion du tableau que vient révéler l'éparpillement pictural, le sujet traité comportait certainement quelques scènes intéressantes. C'est une perte irréparable, nous privant d'un document des premiers âges de l'homme, d'une page du passé d'Elefantarïa. Ne la déplorons pas outre mesure, le talent artistique de l'homme primitif a été fécond et le temps a respecté la plupart de ses œuvres. Elefantarïa a été le foyer de ces productions. C'est là que s'est épanoui pour la première fois en Algérie[2] cet art de la représentation des objets, et probablement des idées[3] qui a fait dire au regretté savant Philippe Berger « qu'il était aussi ancien que l'homme lui-même[4] ». Il rayonne face à ce tableau à 12 mètres de distance à peine[5] ; plus au nord[6] ; à Khelouet-Sidi-Bou-Ḥdjar[7] ; et au Guéchguèch[8].

Ces titres suffisent à illustrer un pays. Elefantarïa

---

(1) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *loc. cit.*, p. 340.

(2) On a relevé également des peintures rupestres dans le Sahara algérien. Nous regrettons que les circonstances nous obligent à cette sèche constatation. Voir ci-après.

(3) Cf. Bosco et Marcel Solignac, *loc, cit*, p. 241, pl. VI.

(4) *Histoire de l'écriture*, in-4°, Paris, édition de 1892, p. 1, 2.

(5) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *Ibidem*, pl. V, 1.

(6) *Ibidem*, pl. V, n° 4; pl. VI, p. 341.

(7) *Ibidem*, p. 333, 338, 343, pl. IV ; n°s 2, 3, 4.

(8) *Ibidem*, p. 343, pl. V, n° 3 et pl. VI.

en revendique d'autres, la domination romano-byzantine les mettra en évidence.

C. *Vestiges romano-byzantins*

A ces derniers débris[1] d'une civilisation si archaïque[2], qui s'est manifestée en outre sous la forme glyptique[3], le vieux sol nous fournit de nombreux vestiges de l'époque romaine et byzantine, dispersés tant au Bordj-Ben-Ṭobbal qu'aux alentours.

Le monument le plus remarquable de ces ruines est la muraille. Elle est encore, en grande partie,

---

(1) Certains points de nos investigations sur les peintures et gravures rupestres de la région du Khroub méritent d'être mis un peu plus en relief. Ce sera, nous l'espérons, notre tâche de demain. En attendant, rassurons M. Stéphane Gsell qui, après avoir parlé dans son *Histoire, ancienne de l'Afrique du Nord*, (*loc. cit.*, I, p. 206, 216, 226, 227, 257 260, 262, 265, 267, et notes infrapaginales), avec son indiscutable science d'archéologue consommé, de ces investigations, s'est demandé si les peintures rupestres de la commune du Khroub, ne seraient pas des *raclages* (p. 257). Nous avons décrit le procédé d'exécution des peintures en question (Joseph Bosco et Marcel Solignac, *loc. cit.*, p. 340). Nous ne reviendrons point sur ce sujet. Il n'y a pas de comparaison à établir entre les fresques de la région et des gravures rupestres sahariennes, obtenues par le grattage de la patine environnante, qu'on remarque à Toulaoune, à Aguelmas-Tamana, à Oued-Taghit, à Tin-Senasset, et dont parle E.-F. Gautier, (*Sahara algérien*, in-8°, Paris, I, 1908, p. 102, fig. 20-23). Ajoutons que certaines de nos fresques, telles que le bélier casqué de Khelouet-Sidi-Bou-Hdjar (p. IV, n° 4), sans compter « l'homme au boumérang » et l'éléphant (*Ibidem*) de la même Kheloua, ainsi que le bélier casqué de Guéchguèch (*Ibidem*, pl. V, n° 3), peuvent rivaliser, nous le croyons, avec les productions picturales des cavernes préhistoriques pyrénéennes d'Altamira, de Santillane et de Marsoulas. Ce dernier bélier a été par erreur indiqué comme « bouc ». (J. Toutain, *Nouvelles inscriptions de Constantine et de la région*, recueillies par M. J. Bosco, *Bull. arch.*, *loc. cit.*, 1912, p. 504.

(2) Le capitaine Richomme, décrivant les dessins du cirque d'El-Hadj-Mimoun, rapporte ces derniers qu'on peut rapprocher de ceux de la région du Khroub, non pas au néolithique, mais de la période paléolithique ancienne. (*Note complémentaire sur les dessins rupestres d'El-Hadj-Mimoun*, *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Lyon*, 1901, *in* Pallary, *Revue africaine*, 1907, p. 67). C'est l'époque où dans certaines parties de l'Europe, en France notamment, l'art prenait un développement merveilleux, caractérisé par la parure, la peinture, la gravure et la sculpture, (G. Engerrand, *Six leçons de préhistoire*, in-18, Bruxelles, 1908, p. 166); un art dont l'époque Tarandienne marquait le déclin (*Ibid.*)

(3) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *loc. cit.*, pl IV, n° 1, pl. V, n° 4.

sinon intacte du moins en place; aux endroits où elle manque il est aisé de la reconstituer par la pensée car çà et là émergent des repères qui en facilitent la reconstitution.

L'enceinte, décrivant à droite, à l'est, où se trouvent massés les gourbis de la mechta, une ligne ellipsoïdale, protégeait contre les atteintes du dehors, ce point découvert du castellum, rejoignait ensuite un passage de 5 mètres de large, dont nous n'avons pas encore parlé, et situé dans l'axe du bordj, au nord; puis avançant vers la rampe de l'ouest, orientée dans la direction de Cirta, elle revenait défendre l'ouverture du sud, en avant de laquelle existe le bordj.

Elle est en pierres de grand appareil, c'est un produit local; en d'autres termes, la matière a été fournie par les grès des environs. Si nos souvenirs sont exacts, nous avons constaté des carrières antiques au-delà de Bordj-Ben-Ṭobbal, à Ouelleza. Des carrières romaines existent d'ailleurs dans les parages mêmes de Kef-Fenterïa [1]. Disons-le à la louange des anciens, ils ont pris, en des endroits relativement éloignés, les matériaux nécessaires à l'édification de leur petite cité afin d'épargner les blocs, plus à leur portée, renfermant des peintures ou des gravures primitives. C'est là un exemple que nos constructeurs modernes devraient bien imiter. La sollicitude des Romains pour les monuments indigènes se vérifie au surplus partout où les deux éléments hétérogènes vivaient côte à côte; nous le voyons à Tiddi et à

(1) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *loc. cit.*, p. 335, note infrap.

Mḥaïdjiba pour ne citer que des localités proches de notre ville.

Le bordj est d'une facture et d'un style analogues. C'est une construction romaine, probablement remaniée par les Byzantins, pittoresquement assise parmi les roches. L'enduit de lait de chaux, s'étalant copieusement sur ses parois, augmente le bel effet esthétique et archaïque du cadre. Elle est de forme rectangulaire, sans autres ouvertures, si nous ne nous trompons pas, que l'huis que, pour notre malchance, nous avons, à chacune de nos visites, trouvé toujours hermétiquement clos ; ses proportions atteignent quelques mètres en hauteur et en longueur ; une couverture toute récente l'abrite des intempéries ; sans doute, elle constituait un édifice d'utilité publique. Avait-elle une relation quelconque avec des gradins qu'on remarque à gauche, en avant, et paraissant venir s'appuyer contre la " vigie " ?

Le sarcophage, qui est maintenant hors de la muraille auprès de la source, a été exhumé, au rapport des indigènes, probablement avec la pierre tombale dont il a été question plus haut, entre la vigie et la rampe, c'est-à-dire à proximité des gradins.

La borne délimitative est faite sur calcaire, elle est placée également dans l'enceinte, derrière le bordj. De nombreuses pierres de cette nature, ouvrées pour la plupart, gisent pêle-mêle aussi bien ici qu'aux alentours. A ces débris s'ajoutent quelques objets de sculpture, etc. : tronçons de colonnes, meule, mortaises, que nous négligeons de mentionner, notre but étant de ne donner qu'un simple aperçu de la localité, convaincu que nous sommes, c'est la pensée

déjà exprimée par nous à propos des peintures et des gravures rupestres de la région, que des fouilles méthodiques seules peuvent commenter les antiquités du pays d'une façon fructueuse [1].

Des fouilles, en effet, permettraient d'établir spécialement des rapprochements ethnographiques suggestifs, des sépultures préhistoriques paraissant exister à Bordj-Ben-Ṭobbal avec notamment, pour ne pas citer Ras-el-'Aïn-Bou-Merzouq, l'immense cité dolménique, si singulièrement rapprochée relativement de Mazela, étudiée par le Général Faidherbe [2]; elles pourraient, et nous en passons d'autres, mettre à jour la nécropole romaine dont l'emplacement reste encore ignoré.

Les ruines que nous venons de constater sont loin d'être isolées; elles forment au contraire le centre d'autres agglomérations énumérées par nous précédemment [3] et que vivifiaient des travaux hydrauliques [4].

Elles devaient constituer, sur une route jalonnée de débris des temps passés [5], une étape importante

---

(1) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *loc. cit.*, p 346.

(2) *Nécropole mégalithique de Mazela, sur la route de Constantine à Guelma par le Khroub, Bull. de l'Acad. d'Hippone*, 1868, p 1-18. Cf. aussi Julien, *Excursion à la nécropole mégalithique de Bou-Nouara, Association française pour l'avancement des sciences, Congrès d'Alger*, 1881, p. 253-255; *Rec. de Const.*, 1882, p. 214-218.

(3) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *loc. cit*, p. 331, 334, 335 et notes infrap., pl. I, à la suite de p. 330.

(4) *Ibidem*, p. 331, 334, notes infrap.

(5) Nous croyons l'avoir reconnue, depuis le Bardo jusqu'à Fedj-Bou-Ghareb, par une série de ruines romaines qui en repèrent le chemin et dont il convient de citer, dans notre commune, les suivantes : Restes d'un pont à *Medjez-el-Ghnem* (pont d'Arcole); source romaine à *'Aïn-Sahridj* (fontaine du curé, propriété Wol') ; pierres de grand appareil au 4e kilomètre de la route de Batna; autres vestiges entre le 4e et le 7e ; vestiges très importants au 7e, propriété Gustave Mercier; vestiges au 8e. Nous nous bornons là. Cf. Grenville, Temple et Falbe, *Relations*

entre Cirta et Hippo-Regius (Bône) par le Fedj-Bou-Ghareb [1].

L'imposante *Çoum'aa* qu'on aperçoit de notre ville, encore, malgré son état de dévastation, jetait sur cet ensemble, qu'elle dominait, telle un phare éclairant le voyageur, sa note souverainement majestueuse [2]. La seule présence, en ces lieux aujourd'hui déserts, de l'énigmatique et archaïque monument souligne, mieux que nous saurions le dire, l'intensité de la vie antique de la région.

D. *Les évêques d'Elefantaria*

Sur les ruines du panthéon païen où trônait dans la contrée le divin *Ifru* [3], s'élevaient les temples du doux Nazaréen ; l'Afrique se peuplait d'évêchés. Les *oppida*, les *castella*, les *pagi* de Constantine, comme par exemple Tiddi et Arsacal en furent pourvus, on ne comprendrait pas qu'il en eut été autrement en ce qui concerne la localité dont nous nous occupons.

Morcelli assigne à son Elefantaria deux évêques : Migginus, qui prit part en 393 au Concile de Cabarsussi et fut ensuite, l'année suivante, condamné « *in Bagaitano concilio* » ; et Vassinus, que nous voyons assister au Concile de Carthage, en 484 [4].

---

d'une excursion de Bône à Guelma et à Constantine, in-8°, Paris, 1838, p. 88 ; Colonel Mercier, *Notes sur les ruines et les voies antiques de l'Algérie*, recueillies par la brigade topographique, *Bull. du Com. des Travaux historiques*, 1885, p. 556 ; Ch. Vars, *Inscriptions inédites de la province de Constantine*, *Rec. de Const.*, 1904, p. 221, 222 ; Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 17, n° 165.

(1) Colonel Mercier, *Ibidem*.

(2) Joseph Bosco et Marcel Solignac. *loc. cit.*, p. 332.

(3) *Ibidem*, p. 136 Une lecture définitive de l'inscription du dieu indigène a été donnée récemment. Cf. J. Toutain, *Nouvelles inscriptions de Constantine...* recueillies par M. J. Bosco, *Bull. arch.*, 1913, *loc. cit.*, p. 503. Nous nous proposons d'étudier de près cette divinité topique. Cf. *Rec. de Const.*, 1912, p. 247.

(4) *Africa christiana*, *loc. cit.*, I, p 154.

Lorsqu'on vint, ainsi que nous l'écrivons au début, à dédoubler l'oppidum, la question des évêques ne manqua pas d'embarrasser : allait-on les laisser à l'Elefantaria de la Maurétanie Césarienne ou les attribuer à l'Elefantaria de la Proconsulaire? On fit mieux, on partagea, qu'on nous passe l'expression, la poire en deux, et l'on colloqua, bon gré, mal gré, Migginus à la Proconsulaire, Vassinus à la Césarienne [1].

N'y aurait-il pas, tout au moins dans le partage, une petite place pour notre Elefantaria ?

E. *Le nom d'Elefantaria*

Il nous reste, afin de terminer ce travail, qui nous a entraîné au-delà de ce que nous nous étions promis, à grouper, en un faisceau compact, un ensemble de faits démontrant la légitimité de l'appellation donnée dans l'antiquité à l'Elefantaria de Bordj-Ben-Ṭobbal.

Il est universellement admis que l'homme primitif a été contemporain de la faune qu'il a représentée. Dans cette faune, en ce qui concerne l'Algérie et le Sahara algérien, figure l'éléphant que nous ne discuterons pas, pour l'instant, car nous n'effleurerons que le sujet, s'il est l'*Atlanticus*, comme le propose A. Pomel [2], ou l'*Africanus*, ainsi que le suppose M. Stéphane Gsell [3]. Nous en déduisons que l'artiste qui, à Khelouet-Sidi-Bou-Ḥdjar, située à 500 mètres au sud de Bordj-Ben-Ṭobbal, a dessiné l'élé-

(1) Cf. P. J. Mesnage, *L'Afrique chrétienne, loc. cit.*, p. 22, 484.

(2) *Carte géologique de l'Algérie, Paléontologie, Monographies, Les Eléphants quaternaires*, Alger, in-4°, 1895, p. 67, pl. XV, 1-8.

(3) *Hist. anc. de l'Afrique, loc. cit.*, I, p. 77.

phant[1], a vu le *proboscidien* et l'a vu de très près[2].

Paléontologiquement, des preuves surabondantes viennent fournir la démonstration de l'existence de l'éléphant dès les époques tertiaires, ou tout au moins quaternaire. en notre province, dans les régions, nous nous bornons à elles, de Constantine, de Philippeville, de Jemmapes et de Guelma.

A Constantine, un tuf travertineux du Mansoura donnait des dents d'éléphant[3]; les environs fournissaient un proboscidien, l'*Elephas meridionalis*, de Gaudry[4].

On recueillait l'éléphant fossile, déterminé ou non, à Condé-Smendou[5], à Saint-Arnaud[6], à Philippeville[5], à Jemmapes[6], à Millésimo[7] et enfin dans la vallée du Haut-Cherf[8].

---

(1) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *loc. cit.*, pl. IV, n° 4, p. 338.

(2) J. B. M. Flamand, *Les pierres écrites*, (*Hadjrat-Mektoubat*) *du nord de l'Afrique*. .. *Extraits des comptes rendus du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, Paris, 1900, in-8°, p. 268.

(3) Ph. Thomas, *Note sur une tortue fossile des bassins supérieurs du Mansourah*, Extrait de la *Revue des Sciences*, Montpellier ? 1880, p. 1 ; Léonce Joleaud, *Etude géologique de la Chaîne numidique*, in-8°, Montpellier, 1911, p 265-267, 300.

(4) Ph. Thomas, *Sur quelques formations d'eau douce tertiaires d'Algérie*, *Comptes rendus Académie des Sciences ?* 1884, p. 3.

(5) A. Pomel, *Les Eléphants quaternaires*, *loc*, *cit.*, p. 8 ; L. Joleaud, *Ibidem*, p. 253, 295.

(6) A. Pomel, *Ibidem*, p. 11, 14, 15, pl I, fig. 1, 5, 7, pl. IV, fig. 1.

(5) Dr Guyon, *Voyage d'Alger au Ziban*, in-8°, Alger, 1852, p. 35 et 216, note infrap.

(6) A. Pomel, *Ibidem*, p. 29, pl. V, fig. 2, 3.

(7) A. Pomel, *Ibidem*, p. 42 ; J. Blayac, *Esquisses géologiques du bassin de la Seybouse et de quelques régions voisines*, *Bulletin du service de la Carte géologique de l'Algérie*, 2e série, n° 6, Alger, in-8°, 1912; p. 450.

(8) J. Dareste de la Chavanne, *La région de Guelma*... *Bull.*, *loc. cit*, 2e s., n° 5, Alger, 1910, p. 209.

Parmi la faune représentée en la région de Kef-Fenterïa, il semble qu'il y ait *Bubalus* (*Arni*) *antiquus*, Duvernoy [1]. Ce grand bovidé n'est pas étranger à notre région [2]. Il a été le contemporain de l'éléphant avec les ossements duquel on le trouve mêlé [3]. Il lui est associé en de nombreuses représentations rupestres que nous passerons aujourd'hui sous silence. Le changement du climat lui fut funeste [4], et il disparaît, semble-t-il, du Tell au Pléistocène moyen [5]. Sa présence sur les représentations rupestres date toute une époque [6], et fixe, en même temps que l'âge de l'éléphant dans la contrée, celui de l'artiste qui l'a figuré.

L'homme préhistorique, dans la région de Constantine, a vécu en contact de l'éléphant, mais cela n'explique pas comment une localité évoque le souvenir du passage du pachyderme par une appellation

---

(1) Joseph Bosco et Marcel Solignac, *loc. cit.*, pl. IV, n° 1, pl. V, n° 4, p. 338. Cf. A. Pomel, *Bubalus antiquus*, *Carte géologique de l'Algérie*, *loc. cit.*, Alger, in-4°, 1893, p. 3.

(2) A. Ollivier, *Note sur un fragment de tête fossile trouvé près de Constantine*, Constantine, in-12, 1849; Ph. Thomas, *Recherches sur les bovidés fossiles de l'Algérie*, Extrait du *Bulletin de la Société Zoologique de France*, in-8°, Meulan, 1882, p. 30-31, pl. II, fig. A; *Sur quelques formations d'eau douce tertiaires d'Algérie*, *loc. cit.*, p. 3; *Sur quelques formations d'eau douce quaternaires d'Algérie*, février 1884 (sans autres indications), p. 2; *Note additionnelle sur les vertébrés fossiles de la province de Constantine*, Extrait du *Bull. de la Soc. géol. de France*, séance du 20 décembre 1886, p. 140-143; A. Pomel, *Bubalus antiquus*, *loc. cit.*, p. 5, 22, 72, 73, 74, 75, pl. IX, fig. A-E; L. Joleaud, *Le cagnon de Constantine*, Extrait du *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger*, 1907, p. 4; *Etude géologique de la Chaîne numidique*, *loc. cit.*, p. 278, 329. Cf. *Rec. de Const.*, 1882, pl. XI.

(3) Ph. Thomas, *Recherches sur les bovidés*, *loc. cit.*, p. 28; *Sur quelques formations d'eau douce tertiaires*, *loc. cit.*, p. 3; *Sur quelques formations d'eau douce quaternaires*, *loc. cit.*, p. 2; A. Pomel, *les Eléphants*, *loc. cit.*, p. 67.

(4) A. Pomel, *Bubalus antiquus*, *loc. cit.*, p. 90, 91.

(5) L. Joleaud, *Etude géologique*, *loc. cit.*, p. 316; Cf. A. Pomel, *Les Eléphants*, *loc. cit.*, p. 67.

(6) J. B. M. Flamand, *Les pierres écrites*, *loc. cit.*, p. 265.

toute latine *Elefantaria* et postérieure de plusieurs millénaires.

Elle ne s'explique pas davantage sous les rois indigènes, lesquels employaient l'utile animal[1] dans les combats[2] et qu'ils ont figuré en leur monnaie[3], ainsi probablement, comme motif d'architecture[4].

---

(1) Cf notamment Darenberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, *loc. cit.*, p. 539 et note2 infrap.

(2) Cf notamment Salluste, *Bellum Jugurthinum*, *loc. cit.*, LIII, p. 118 du texte.

(3) Shaw, *loc. c.*, *Extraits*, planche à suite p. 156, fig. XVIII; Müller, *Numismatique*, *loc. cit.*, III, 1862, p. 7, nos 16-19, p. 34, n° 43, p. 42-43, fig. et nos 55-56, p. 103 n° 20, p. 107 n° et fig. 76; *Supplément*, p. 63; Poinel, *Les Eléphants quaternaires*, *loc. cit.*, pl XIV, fig. 3; Charrier, *Description*, *loc. cit.*, n° 7, pl. I, p. 4-5; n° 51, pl. IV, p. 18; n° 58, pl. V, p. 21; n° 113, pl. IX, p 61; n° 114, pl. IX, p. 63; n° 115, p. 92; n 199 et 199 *bis*, pl. XV, p. 104; n° 286, pl. XIX, p. 126; n° 269, pl. XXI, p. 143. Le numéro 7 de la planche I est attribué, et avec raison, nous le verrons une autre fois, par l'auteur, au roi Massinissa. Il y a aussi des médailles représentant l'Afrique ou plutôt la Numidie? coiffée de la dépouille d'éléphant (Müller, *loc. cit.*, III, n° 54, p. 4; n° et fig. 18, p. 103; Charrier, *loc. cit.*, n° 61, pl V, p. 21; n° 68, même planche, p. 22; n° 119, pl. X, p. 65; n° 289, pl. XIX, p 126; nos 350-352. p 141; n° 404, pl. XXII, p 148; Georges Doublet et Paul Gauckler, *Musée de Constantine*, Paris, in-4° oblong, 1872, p. 100-101, pl. IX. La plupart de ces monnaies existent au Musée de la ville. Cf. H. Hinglais, *Catalogue du Musée archéologique de Constantine*, 2e supplément, *Rec. de Const.*, 1904, n° 7323, p 195; n° 3745, p 198; n° 3756, p. 200; n° 3757, p. 201, n° 3767, p. 209.

(4) Nous faisons ici allusion au bas-relief de l'ancien pont d'El-Kantara, qu'on peut voir encore et que nous attribuons à l'époque numide. Contrairement à Vars, *Rec. de Const.*, 1893, p. 312-313, et *Rec.*, 1899, p. 381 385, ce bas-relief était en place antérieurement à la reconstruction du pont sous Salah-Bey, par l'architecte mahonnais Don Bartholomeo. Cf Desfontaine, *Fragments d'un voyage dans les régences de Tunis et d'Alger*, in-12, Paris, 1838, p. 216. Cf. pourtant Cherbonneau, *Extrait de la Farésiade*, *Journal asiatique*, 1849, p. 210, et *Ann. de Const.*, 1853, p. 11, note infrap.; Playfair, (*Travels in the footsteps, of Bruce in Algeria and Tunis*. Lonodn, in-4°, 1877, p. 48-49) fait remonter le curieux morceau de sculpture aux origines mêmes du pont. Il est regrettable que Bruce, qui avait pris un dessin du pont (*Ibidem*, gravure à suite, p. 48), en ait négligé les détails. Au sujet de ce panneau, cf. Shaw, *loc. cit.*, I, gravure à suite, p. 158; Amable Ravoisié, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, Beaux-Arts, Architecture et Sculpture*, in-folio, Paris, 1846, I, pl. IV, fig. 2, p. 127; Ad. H. M. Delamarre, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1845*, *Archéologie*, Paris, in-4° 1850, pl. 118; Ch. Nodier, *Journal de l'expédition des Portes de Fer*, in-8°, Paris, 1844, p. 163; Dr Guyon, *Voyage d'Alger au Ziban*, *loc. cit.*, p. 67 et note infrap ; Ch. Tissot, *Géographie comparée*, *loc. cit.*, I, fig. 42, p. 372; Daremberg et Saglio, *loc. cit.*, p. 536 et note infrap.; Gsell, *Texte explicatif des planches de Ad. H. Al. Delamare*, in-8°, Paris, 1912, p. 116, n° 1 On peut le comparer, bien que d'une époque différente, aux deux bas-reliefs sculptés, dont parle Merlin, (*Forum et Maisons d'Althiburos* (Tunisie), in-4°, Paris, 1913, p. 47.

De tous les classiques grecs et latins qui ont mentionné, plus ou moins explicitement, l'éléphant en Afrique [1], depuis Hérodote [2], le père de l'histoire, jusqu'au poète décadent Maxilius [3]. Salluste est le seul qui vient nous apporter au sujet du proboscidien une indication toute locale : c'est Metellus sommant Jugurtha à lui livrer, avec une partie de ses trésors, tous ses éléphants, ainsi qu'à répondre à son appel, à Tisidium [4], le Khneg [5], située à une vingtaïne de kilomètres de la ville, et qui se trouve au voisinage d'un autre centre antique évoquant le pachyderme, *Kastellum Elephantum* [6].

On peut se demander si les éléphants du monarque numide n'étaient pas parqués, de là le nom imposé dans la suite par les Romains, soit en ce *pagus*, où s'élève actuellement le village de Rouffach, soit, et ici la vraisemblance est plus probante, à Elefantaria de Bordj-Ben-Ṭobbal.

Par un phénomène d'adoption analogue à celui que nous offre ce *Fundus olivetensis* de la rive droite de la Seybouse [7], devenu chez les Arabes *Henchir-Bou-Zitoun*, on peut encore se demander

---

(1) Cf. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, *loc. cit.*, p 539 et note infrap.; Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique*, *loc cit.*, I, p, 74 et suivantes et notes infrap.

(2) *Loc. cit.*, CXCI, p. 279, 280.

(3) *In* Shaw, *loc. cit.*, I, p. 59.

(4) *Bell. Jugurth.*, *loc cit.*, LXIII, p. 138.

(5) *Tiddi*. Cf. Morcelli, *Africa Christiana*, *loc. cit.*, I, p. 320.

(6) Territoire de Rouffach. L'inscription a été publiée par Blanchet, (*Bull. du Comité des Travaux historiques*, 1899, p. CCV), et par Vars, *Reb. de Const.*, 1899, p. 282. Nous l'avons vue avec ce dernier à Rouffach en 1899. Elle a été déposée depuis au Musée épigraphique de la ville. Au sujet de *Kastellum Elephantum* Cf. Vars, *loc cit.*, et p. 384, 385; Gsell, *Atlas arch.*, feuille 17, n° 93; Jaubert, *loc. cit.*, p. 60.

(7) Cf. Dr V. Reboud, *Excursion dans la Maouna et ses contreforts*, *Rec. de Const.*, 1882, p. 50.

si l'appellation latine de notre Elefantaria n'est pas simplement la traduction d'une désignation plus ancienne.

Elefantaria, dont l'existence en la région du Khroub découle maintenant, nous espérons l'avoir démontré, d'un faisceau de preuves de nature les plus diverses pourrait, en dernière analyse, emprunter sa désignation frappante, transmise par les indigènes, à l'un de ces épisodes de la conquête ramaine de Cirta, parmi lesquels il conviendrsit de noter spécialement celui qui eut pour théâtre de « larges et vastes champs », *campis patentibus*, non loin de la cité (peut-être dans les parages mêmes de Bordj-Ben-Ṭobbal) et qui a inspiré à l'immortel écrivain la page si émouvante, nous faisant revivre, à vingt siècles d'intervalle, et dans un cadre moins étendu, les horribles scènes de carnage et de sang se déroulant de nos jours (1).

JOSEPH BOSCO,

Membre titulaire de la *Société archéologique de Constantine*,
Membre correspondant de l'*Académie d'Hippone*,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

(1) *Bell. Jugurth*, CI, p. 127.

Voyage du cheikh Sidi Mohamed Taïeb ben Brahim, naïb de l'ordre El-Kadria, d'Ouargla à Ghadamès et à Ghate.

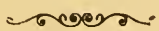

Depuis une quinzaine d'années je suis détenteur d'un manuscrit qui m'a été remis, à son retour de Ghate, par le naïb Taïeb ben Brahim, de l'ordre des Kadria, alors qu'il venait d'arrêter à Ghate les assassins du marquis de Morès.

Ce manuscrit est le récit très intéressant, en ce sens notamment qu'il relate des inscriptions libyques et des traces de la présence des Romains tout le long de la route suivie, du voyage de Si Taïeb ben Brahim, de Ouargla à Ghadamès et de Ghadamès à Ghate.

Il m'a été remis par le cheikh Si Mohamed Kebir ben Brahim, de la zaouïa de Nefta, frère de Si Taïeb, tué depuis dans un combat sur la frontière marocaine.

En voici la traduction fidèle :

1° De Ouargla à Ghadamès

En partant de Ouargla, notre première halte fut Hassi (puits) El Ganami ; la seconde Hassi Ouled Salah ; la troi-

sième Hassi Edéoui; la quatrième Hassi Lakdar et, jusque-là, nous avons marché droit vers le sud; nous inclinâmes vers le sud-est par les étapes suivantes, qui nous menèrent : la cinquième à Audian-el-Beguèle; la sixième à El-Hiad; la septième à El-Merkh; la huitième à Garet ed-Diab (colline des loups); la neuvième au marabout Richard, personnage vénéré qui fut assassiné par les châambas : Hama bou Saïd et son frère Essaïach. A la fin de la dixième marche, nous arrivâmes à Hassi Maoulaï. Au nord de ce puits se trouve une montagne de sable peu éloignée et la source est entourée d'une petite forêt d'arbres appelés *tarfas*. Ces arbres ne portent point de fruits et ne sont employés que comme bois à brûler ou pour faire du charbon. Au sud du puits se trouve El-Gour (collines de sable), et à l'ouest commencent des collines de granit qui indiquent que le pays change d'aspect. La onzième marche nous fit arriver jusqu'auprès de Ghadamès. Durant cette dernière journée, nous traversâmes d'abord un oued appelé Ouakden, puis un second nommé Merkssen, qui alimente un puits. Un peu plus loin nous trouvâmes une source que les indigènes appellent Tabia, qui est ombragée de sept palmiers et au sud de laquelle s'élèvent de hautes collines granitiques. Le soir venu nous couchâmes dans la petite mosquée dite Zaouiet-Sidi-Mahed, située à peu de distance de Ghadamès où nous entrâmes le lendemain matin.

2° De Ghadamès à Ghate

La ville de Ghadamès est assez grande; on y entre par sept portes : devant l'une de ces portes, celle appelée Bab-El Garbi (la porte ouest), on remarque sept statues presque en ruines, datant des *Romains* et que les gens de Ghadamès appellent El-Asnoun (les faux Dieux). Nous demeurâmes dans la ville dix-huit jours pour goûter le repos dont nous avions besoin. Puis nous nous remîmes en route pour

Ghate. Nous franchîmes d'abord les deux montagnes Akbou et Hamel, et le premier soir nous couchâmes à Hassi Maoulaï, qui avait déjà été notre dernière étape avant d'arriver à Ghadhamès. Le lendemain matin, nous prîmes la direction du sud-ouest et parvinrent le second jour à Temissit, qui est environné de grands bois de tarfas.

La journée suivante, la troisième, fut marquée par une halte à Mazlaou, où se trouvent encore des forêts de tarfas et se termina à l'oued Tin-Fouchaï, dont les abords sont aussi garnis des mêmes arbres. Durant la quatrième marche, nous rencontrâmes l'oued Telmenjenin. Les bords en sont très bas. Le long de ses rives il y a des massifs de tarfas et aussi d'autres arbres appelés *béguèle* et *doumrane*. Après une courte halte, nous continuâmes notre route pour arriver jusqu'à l'oued Akouz. Cet oued était à sec, mais il suffisait de creuser le lit à une profondeur de cinquante centimètres pour trouver une eau douce et courante. Les rives sont basses et d'un sol rougeâtre. Nous bivouaquâmes à peu de distance. Notre cinquième étape nous reconduisit jusqu'à un oued auprès duquel se trouve le puits Haou Houret. Là est un grand arbre appelé *thbïa zérèma* du nom de Zérèma, originaire du Souf, qui, envoyé en mission par le gouvernement français, fut assassiné en cet endroit par Bou Saïd Echâambi. Nous passâmes la nuit au milieu d'arbres non fruitiers des espèces *ertheur*, *drin* et *chebrough*. Dans le puits, l'eau ne se trouve qu'à deux mètres de la surface du sol ; aussi est-elle abondante, douce et paraît inépuisable.

Durant cette journée, notre route avait eu un caractère particulier. En effet, dès le départ, en quittant l'oued Akouz, nous rencontrâmes une montée pierreuse que nous eûmes de la peine à gravir. Puis nous traversâmes l'oued Théhéla dont les bords sont rocheux et très élevés et dont les environs sont plantés d'ertheur, de drin et de doumrane. De là, jusqu'au bivouac Zérèma, nous suivîmes une

route rocailleuse. Le lendemain matin nous repartîmes, nous dirigeant toujours vers le sud-ouest. Nous traversâmes l'oued Teselmouni, puis une sorte de pont en granit. Nous rencontrâmes une montagne de sable appelée Erg-Ermel-Déhémorane et nous fîmes notre sixième arrêt à Gour-Aït-Derjane où se trouvent trois collines.

Dans la journée suivante, nous avons pris un instant de repos à Garet-el-Aïd, point après lequel nous avons trouvé une grande plaine rocailleuse dont les pierres sont rondes et lisses, de grandeurs et de couleurs très variées. Notre campement du soir fut établi près d'une colline de sable désignée sous le nom de Téjédaknine. Nous avions quitté Ghadamès depuis sept jours.

En partant pour la huitième étape, nous eûmes à traverser l'oued Tajauttourine aux abords duquel se trouvent en grand nombre des arbres non fruitiers dont le nom indigène est *el-had* et aussi des drins et des talhas. Une petite halte nous reposa sur les bords de l'oued Toustahara, ombragés d'arbres du même genre. Vers quatre heures de l'après-midi, nous étions à l'oued Tejeuttoura-Tenza-Ouatène, où nous vîmes encore des bois de tarfas et de el-had. Enfin, le soir nous trouva sur les bords pierreux et rouges de l'oued Tengouli, à un endroit dont le nom Emkeb Chéabette-Enar signifie littéralement : le couvercle du ravin de feu. La journée du lendemain, la neuvième, fut marquée par une halte à Emkeb-oued-Tarate-Sakfafa. Plus loin, vers cinq heures du soir, nous dûmes cheminer sur un terrain rocailleux et traverser l'oued Tékamaline-el-Guedima ; à six heures, nous parvînmes auprès d'un autre oued appelé aussi Tékamaline, de près d'un kilomètre de large et au nord duquel se trouve un bon puits. A l'ouest, s'élèvent des collines de sable, et la région est parsemée de bouquets de *lethle*, de drin, de el-had et de lartha. Ces divers arbres ne portent point de fruits, mais dans cet endroit il existe une autre espèce d'arbre appelé *télagouda*, précieux au point de

vue comestible, car il constitue un élément très important de la nourriture des Thouaregs, après toutefois que ses racines ont subi une certaine préparation. Sollicités par l'agrément du site et fatigués par les marches précédentes, nous avons pris à cet endroit trois jours de repos.

A partir de là, notre direction fut droit vers le sud. Le jour de notre départ, notre route nous mena à une haute montagne de sable appelée Tezenkafate, auprès de laquelle les Thouaregs et les Châambas s'étaient livré, quelque temps auparavant, un combat dans lesquels les premiers furent vaincus et laissèrent un certain nombre des leurs sur le terrain. Notre dixième étape se termina au pied d'une colline de sable nommée Tinkili.

Le lendemain, après avoir traversé l'oued Telitla, nous longeâmes deux montagnes appelées El-Bagra-ou-Heurtha (la vache et sa fille); nous goûtames les plaisirs de la sieste à l'oued Zekrahe, près du puits Régiane, dont les abords sont plantés de lethle, de lartha, de gassal et autres espèces d'arbres ou d'arbrisseaux. Nous passâmes la nuit dans cet endroit, habité par une tribu composée d'une vingtaine d'hommes et appelée Fougasse-Ettaïour (la tribu des oiseaux).

Dès l'étape suivante, la douzième, nous inclinâmes vers le sud-est, suivant une route qui avait à l'ouest des étendues immenses de sable, à l'est, au contraire, des rochers. Bientôt même, nous éloingant des sables, nous entrâmes dans un défilé bordé de chaque côté de montagnes hautes de trois à quatre cents mètres, d'une roche noirâtre. Le défilé qui les sépare a environ vingt mètres de large. A sept heures du matin, deux montagnes paraissant plus élevées se dressaient à notre vue, mais encore dans le lointain. Vers huit heures, nous passions à un endroit que les indigènes nomment Gahar-Mélel, puis nous traversions l'oued Tarate aux abords boisés de la même façon que les précédents. Après une halte à l'oued Tinsboutine, notre bivouac eut

lieu le soir à Tinlelète. Dans cet endroit, nous avons rencontré des arbres que nous n'avions pas encore trouvés : talhas et crenkas. L'arbre qu'on appelle dans le pays crenka est fort original; par sa forme et ses feuilles, il ressemble absolument à l'oranger ; ses fruits ont la forme de rognons de mouton, mais sont verts, et quand on les ouvre on trouve à l'intérieur de la *soie blanche*. Les habitants de ce pays forment une tribu d'une quarantaine d'hommes, sous le nom de M'gata.

Dans notre treizième marche, après avoir parcouru une certaine distance, notre chemin nous fit passer entre des collines rocheuses dont la partie inférieure est blanche et la partie supérieure noire ou rouge. Elles ont environ quarante mètres de hauteur. Toute la région environnante est boisée de crenkas. Poursuivant notre route, nous rencontrâmes un nouvel oued qui porte aussi le nom de Tarate et après une halte sur ses bords nous reprîmes la marche, laissant à l'est une colline appelée Megathe et à l'ouest une autre colline du nom de Onèje-Midène. C'est là que furent assassinés les gens d'Asgueur, par les Thouaregs Hoggar. Notre nuit se passa auprès du puits Thénout-Melit, situé au pied d'une colline de sable et environné de bosquets de lethle, de drin et de lartha. Le lendemain, après avoir traversé une montagne, puis une colline de sable, tandis que nous avions à notre gauche une colline de roche noire, nous établîmes notre quatorzième bivouac à l'oued Alloume. Dans l'étape du jour suivant, nous eûmes à gravir au prix de pénibles efforts une montagne de roches noires et très abruptes. Au sommet de cette montagne, à droite et à gauche du sentier tracé, se trouvent de hautes colonnes de granit lisse. On appelle cet endroit Trarit; nous y fîmes une halte. Faisant face à l'est, il y a là un tombeau de 3^{m}50, qui doit dater du temps des *Romains* (opinion du Naïb).

Continuant notre route, nous recontrâmes plus loin des colonnes de granit hautes et nombreuses, semblant être des

vestiges d'une ville en ruines. Ces colonnes portent presque toutes des inscriptions dont voici un exemple :

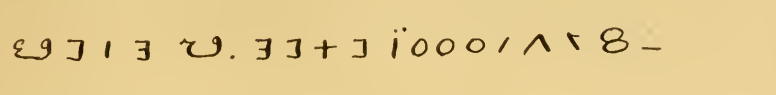

Notre coucher se fit à l'oued Abbeka. Au départ de cet endroit nous traversâmes une montagne d'un accès mal aisé. Une sieste nous reposa sur les bords de l'oued Temesnanine, ombragés par des lathiles. Ces arbres ont l'aspect des pêchers, mais leur fruit ressemble au raisin.

Nous allâmes terminer notre seizième étape à l'oued Tikouba, auprès d'une citerne d'un mètre de profondeur. Tout proche de cette citerne s'élève un singulier monument : il est formé de trois colonnes de granit lisse de 3m50 de haut, au-dessus desquelles repose une énorme pierre ayant un mètre d'épaisseur, dix mètres de long sur dix de large; vu ainsi, ce monument ressemble à une table à trois pieds. Sur les trois colonnes du soubassement sont gravées des inscriptions pareilles à celle-ci :

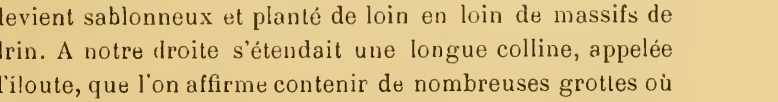

Notre marche suivante commença dans une vaste plaine nue, à droite et à gauche de laquelle on aperçoit, mais très éloignés, des bois de lethle et de talha ; ensuite le terrain devient sablonneux et planté de loin en loin de massifs de drin. A notre droite s'étendait une longue colline, appelée Tiloute, que l'on affirme contenir de nombreuses grottes où les Thouaregs cachent le butin rapporté de leurs expéditions. De cette colline jaillissent des sources d'eau douce qui l'entourent de ruisseaux. Après une halte à l'oued Titakssine, nous bivouaquâmes le soir auprès de nombreuses sources d'eau douce appelées Hauaren. C'était notre dix-septième étape. La dix-huitième devait, le lendemain,

nous conduire jusqu'à Ghate. Durant cette dernière journée nous fîmes une halte au pied de la colline Takluche, laissant à notre gauche une hauteur plus importante, appelée Garet-el-Djenoun (la colline des revenants).

3° Gathe

La ville de Ghate est située à l'est de la route de Ghadamès, dans une plaine sablonneuse. Au sud de la route, se trouve une seconde agglomération appelée Tadramète. Plus au sud et à un kilomètre environ de celle-ci, est un grand village du nom de El-Barkète. A l'ouest, un gros bourg, peu distant de Ghate, est Touine, et à un kilomètre dans la même direction, se trouve encore Dijane. Entre Ghate et Touine, et à l'ouest de la route, existe un petit bordj où est casernée une section de soldats turcs commandée par un officier. Ghate et tous les autres villages sont entourés de plantations de palmiers et de crenkas, au milieu desquels coulent de nombreuses sources d'eau douce. De Ghate jusqu'au Soudan, il y huit étapes et quinze de Ghate jusqu'à Cordane, première ville soudanaise.

Ghate compte trois cents habitants sédentaires, et les Thouaregs, campés autour de la ville, sont au nombre de deux cent cinquante environ, appartenant à diverses tribus : Jouad, M'gata et Abid. Les chefs thouaregs s'appellent Guédazèn, Mekdou ben Aouka et Oufraïd. Le caïd de Ghate s'appelle Hassène. A l'est de Ghate, s'élèvent d'abord des collines de sable assez élevées, puis un oued s'étend au milieu de plantations de crenkas, et plus loin, dans la même direction, on aperçoit des montagnes. Nous séjournâmes à Ghate pendant cinq jours, après lesquels nous nous remîmes en route pour revenir.

4° De Ghate à la frontière tunisienne

Deux jours après notre départ de Ghate, nous arrivâmes au puits dit In-Messire. Le quatrième jour nous traver-

sâmes l'oued Belgaâmar. Quatre jours plus tard, nous rencontrâmes d'abondantes sources d'eau douce. Pendant tout ce temps, nous nous étions dirigés droit vers le nord. L'un de nos bivouacs suivants eut lieu à l'ouedMananède. Deux jours après nous étions au pied d'une montagne appelée Nazoua et après avoir franchi l'oued Ouenbahloul, nous arrivions au pied d'une montage, portant le même nom que la précédente et où nous eûmes l'avantage de trouver de l'eau. Quatre nouvelles journées de marche nous amenèrent à un oued auprès duquel se trouve le puits Enazar, et après quatre jours encore, nous étions à Bir Ettoutate (puits des mûriers). Ce puits est situé au milieu d'un terrain accidenté et sur ses bords ont poussé trois palmiers encore jeunes. Deux jours plus tard, notre campement fut établi pour la nuit à l'oued Touaroute. Plus loin, nous rencontrâmes, à la fin de nos étapes, des villes : Dergen d'abord, ensuite T'gouta, où se trouve une colonne de granit lisse, très haute, se voyant de fort loin et que l'on regarde comme datant des *Romains*. Après des bivouacs nocturnes dans la ville de Metresse, à l'oued Guendane, à l'oued Tifeste, à l'oued et au puits Bassous-ed-Dib (oued du chacal), nous arrivâmes à la ville de Sinaoun. Notre chemin nous fit ensuite traverser une colline de sable, et à onze heures du matin nous entrions à Dehiba, où nous nous reposâmes un jour. Deux jours après nous étions à Foum-Tatahouine, où je rencontrai l'officier français à qui je remis ceux que je voulais livrer à la justice.

Mon départ de Ouargla avait eu lieu le 1er mai 1898 et j'arrivai à Tatahouine le 23 juin de la même année. Le voyage avait duré quatre-vingt-quatre jours.

Certifié pour traduction conforme :
Le Secrétaire interprète,
ABD EL AZIZ OSMAN.

Si Taïeb fait allusion à un *arbre à soie* que les indigènes dénomment *Crenka* ; il m'en avait rap-

porté des graines et aussi de la soie extraite du fruit, il en avait également donné à M. le Gouverneur général Lafferrière. J'ai essayé d'ensemencer ces graines dans des conditions diverses ; je n'ai réussi à rien.

Georges BARRY,
Administrateur principal en retraite,
Directeur des Fouilles de Timgad et de Tipaza

HUILERIES ROMAINES

DE

LA RÉGION DE SÉTIF

Alors que l'olivier a complètement disparu aujourd'hui de la région de Sétif, cet arbre devait au contraire être cultivé sur une grande échelle à l'époque romaine, si nous en jugeons par le nombre considérable d'huileries dont on retrouve encore les vestiges de tous côtés.

On reconnaît ce genre d'établissement soit aux pressoirs complets qu'on y rencontre, soit aux pierres ayant servi autrefois à des pressoirs détruits depuis lors, ou encore aux cuves à presser. Les plus caractéristiques des pierres d'huilerie sont évidemment les dalles à rainure circulaire ou à cuvette centrale et les cuves ; mais on ne retrouve le plus souvent que les pierres à encoche en queue d'aronde ayant servi à fixer le levier de manœuvre dans les ateliers bien conditionnés.

L'industrie de l'huile d'olive était alors tellement en honneur qu'il existait des pressoirs rituels, destinés vraisemblablement à presser les premières olives cueillies (les prémices) ou les fruits prélevés sur la récolte et offerts aux temples (la dîme). Les pierres qui constituaient ces pressoirs d'un genre particulier étaient ornementées et se distinguent facilement des

matériaux plus simples utilisés dans les fabriques usuelles.

Les établissements pourvus de pressoirs, dont nous avons retrouvé les traces, variaient beaucoup comme dimensions; nous pensons que certaines ruines ont pu être de petits pressoirs isolés, et que d'autres étaient des exploitations agricoles dans lesquelles les ateliers de presse n'occupaient du reste qu'une partie minime des bâtiments.

Parfois même il n'existait pas de pressoir proprement dit, mais seulement des cuves en pierre dans lesquelles on écrasait les fruits à coups de pilon. Nous avons relevé plusieurs de ces cuves qui étaient taillées dans un quartier de roc en place, sans aucune trace de construction à côté; c'est un peu le pressoir kabyle, encore en usage de nos jours dans les environs de Fort-National. Dans ces fabriques, forcément très rudimentaires, l'huile est recueillie par décantation et les cuves sont alors vidées de loin en loin pour permettre d'en débarrasser le fond des corps lourds qui ne tardent pas à s'y accumuler : noyaux, pulpe écrasée, corps étrangers, etc.

Ces données exposées, nous allons décrire maintenant les différentes huileries que nous avons observées autour de Sétif.

AÏN NEGA

(Chemin de Sitifis à Horrea Aninisensis)

Page 67 de « *Voies romaines de la région de Sétif.* » — L'établissement comprenait plusieurs constructions, larges de 4 à 7 pas et longues de 40 pas, bâties en pierres de grand appareil. Entre ces bâtiments étaient

des dépendances en matériaux communs. Un mur, aujourd'hui enterré, paraît avoir entouré tout cet ensemble (douteux)

Une seule pierre de pressoir.

MECHTA KHERBA ou KHERBET TA AÏN GUESSAA
(Itinéraire contournant au sud le Djebel Anini)

KHERBET TA AÏN BEÏDA

Page 101. — Ces deux ruines sont voisines et comprennent chacune une construction en pierres de taille entourée de constructions en matériaux communs.

Dans la première, une seule pierre de pressoir.

Dans la seconde, aussi une pierre de pressoir.

On remarquera que le chemin d'accès ou rampe conduisant de la route au cœur de l'agglomération, est construit à droite; nous avons observé cette disposition dans un certain nombre de ruines, notamment à celle qui se trouve entre le Bou Thaleb et le Guetiane, à l'entrée sud du grand passage de transhumance faisant communiquer le Hodna avec Aïn Azel.

KHERBET TA MECHTA KHAMRI
(Itinéraire de Sitifis à Ad Savam, par le nord du Djebel Anini)

Au milieu des bois et au fond d'un profond ravin, encaissé entre deux pentes de montagne, est un éperon étroit, escarpé et entouré de trois côtés par deux cours d'eau torrentueux. Ce point n'est accessible que par l'ouest et il est dominé de toutes parts sans avoir lui-même aucune vue.

Ce ne pouvait être qu'une exploitation forestière,

servant en même temps de relais et de poste de police.

Deux pierres de pressoir, une pierre de moulin.

KHERBET TA GAROUDJIA
(Chemin frontière de Sillègue aux lacs du sud)

Page 45. — Entre la mechta Klaoui au nord et Aïn Setta au sud.

Type *hacienda*. C'est une ruine romaine en assez bon état, comprenant une enceinte en pierres de taille, avec constructions intérieures et extérieures. Elle mesure près de 100 mètres de long sur plus de 60 mètres de large.

On y remarqne un petit pressoir (3 mètres sur 7) adossé intérieurement à la muraille ouest et quatre pierres de pressoir contre la muraille est, sur une seule ligne.

AÏN TAHLI ou AÏN MADER
(Sur l'itinéraire de Sétif à Takitount)

Page 65. — Ruine frustre de 50 mètres sur 40, au pied d'un col.

Une seule pierre de pressoir.

MECHTA BOU KANOUFA
(Même itinéraire)

Page 65. — Ruine de 350 à 400 mètres sur 100 environ, presque tout entière en harpes (moellons soutenus par des montants en pierres de taille).

Une seule pierre de pressoir.

GUELT ZERGA
(Ligne frontière le long de l'Oued Medjiz, à l'est de Sétif)

Page 25. — Ce n'est qu'une construction isolée, à 1,000 ou 1,500 mètres au nord de Kherbet Abder-

rhaïm et sur un piton dominant la vallée. Elle mesure 13 mètres de long sur 4m50 de large et est construite en maçonnerie.

Dans l'angle ouest-nord-ouest, grosse pierre de pressoir en queue d'aronde.

KHERBET ER-R'IHBA

(Sur la route de Sétif à Mons, par Aïn Merdja)

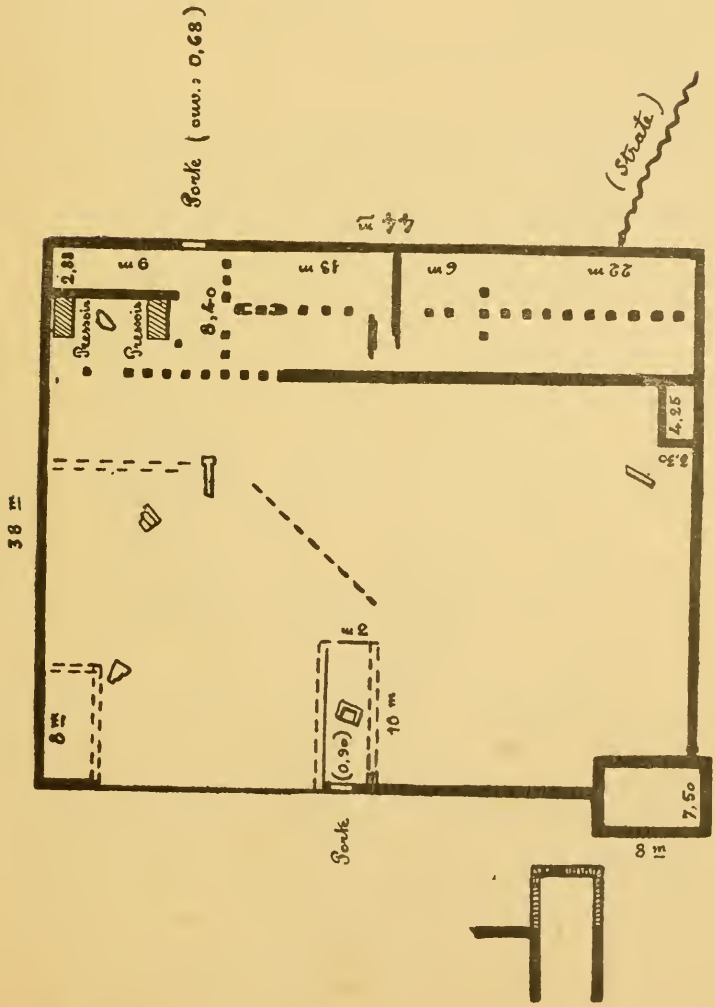

Pages 31 et 32. — Cette ruine comprend des constructions isolées et trois très grands bâtiments.

L'un d'eux, le plus régulier, est un rectangle de 44 mètres sur 38, avec un bastion extérieur (angle sud-ouest) de 8 mètres sur 7m50 et un certain nombre de constructions intérieures. Les pressoirs occupent l'angle nord-est; il y en a deux, bien en place. Ils se composent d'une plate-forme en dalles épaisses de 2m10 de long. La pierre à encoche qui décèle le pressoir a 2m40 sur 0m70.

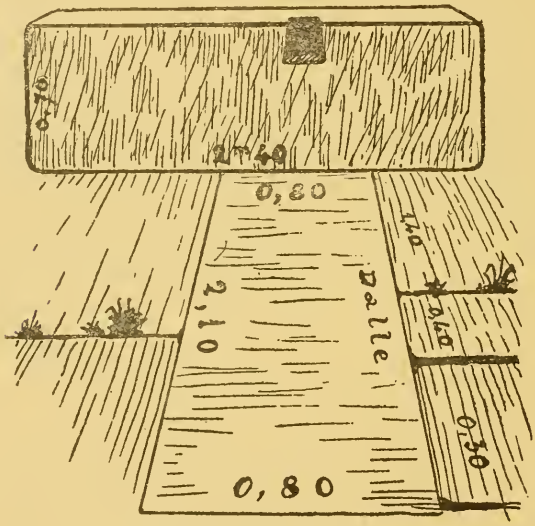

Pressoir (vu en perspective)

L'autre bâtiment est d'un contour beaucoup moins régulier, offrant plusieurs saillants et rentrants dont nous n'avons pas à tenir compte. Dans une sorte de cour intérieure nous avons vu deux pierres de pressoirs, à peu près à l'angle sud-est, avec leurs bassins.

Les gros murs sont partie en grand appareil et partie du type dit en harpes.

KHERBET K'BOUR
(Chemin de Sétif à Brao)

Page 138. — Près de la mechta Marabtine, qui s'est édifiée avec les matériaux empruntés à la ruine romaine.

Une pierre de pressoir.

MECHTA HAMEIDA
(Extrémité est du Djebel-Youssef)

Nous n'avons pas trouvé ici de pressoir proprement dit; ce qui s'explique, car nous avons quitté la région montagnense pour la plaine et nous sommes désormais dans la zone des chotts saumâtres.

Mais nous tenons à faire connaître une pierre très curieuse, déjà signalée dans notre ouvrage « *Voies romaines* », et que nous croyons avoir été une pierre de pressoir rituel. Elle a la forme d'un demi cercle

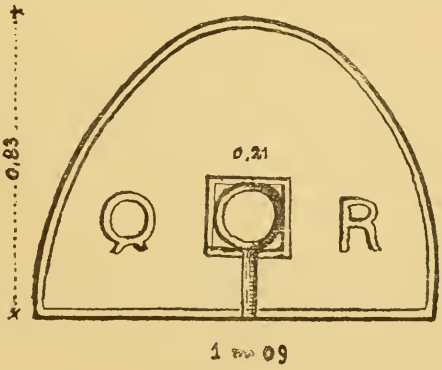

ovalisé, mesurant 1m09 de largeur et 0m83 de longueur, avec un contour mal tracé. A l'intérieur est inscrit en relief un carré d'environ 0m30, ouvert en bas; dans ce carré est un cercle de 0m21 de diamè-

tre, creux et communiquant avec l'extérieur de la dalle par une sorte de petit chenal qui vient aboutir au milieu du grand diamètre. La pierre est bordée d'un cordon uni en saillie. De chaque côté du carré intérieur est une lettre majuscule romaine : à gauche un Q, à droite un R.

Cette pierre est très intéressante.

MECHTA BEL AROUG
(Près de la précédente)

Page 134. — Ruines d'un hameau ou d'une grande ferme.

Deux pierres de pressoir et une pierre à canal courbe.

BIR ROMADA
(Un peu plus loin)

Ruines d'un village et d'un hameau.

Une pierre de pressoir.

BIAR HADDADA

Page 123. — Relais et maison cantonnière sur la route de Sétif à Batna, entre Guellel et Ampère.

Ruine très étendue, avec nécropole, mais pillée. Curieux souterrain en labyrinthe. Grandes citernes au sud de la route.

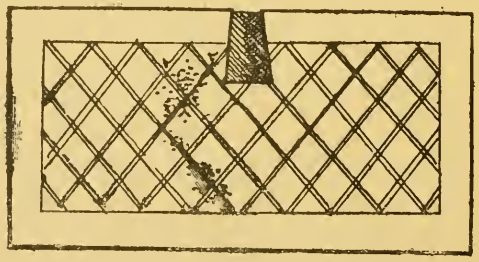

Pierres tombales de Biar Haddada

Une pierre à pressoir. Une autre pierre, tombale celle-ci, a été appropriée en pierre à pressoir : c'est un beau caisson dont les deux faces portent un réseau de nervures en relief imitant un treillage.

KSIR GHOUL
(Au sud-est de Sétif, vers Tocqueville)

Page 115. — Grande ruine, avec un faubourg considérable. Source et rivière.

Nombreuses pierres de pressoir.

L. JACQUOT,
Juge honoraire à Grenoble.

NOTE

SUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION LIBYQUE

DU

DJBEL-EL-OUAHCH (Constantine)

Les inscriptions libyques sont d'une très grande rareté à Constantine. Jusqu'ici on n'en avait relevé qu'un fragment à El-Ḥofra [1]. L'inscription que nous présentons aujourd'hui est donc la seconde de cette espèce rencontrée ici.

Elle a été trouvée, le 17 mars dernier, par notre ami Kolle, à l'est de la ville, sur le groupe du Djbel-Tafrent, un peu en avant de la borne kilométrique 4, à 4 mètres de la route de la pépinière du Djbel-el-Ouaḥch, entre cette route et la piste de Constantine à Condé-Smendou par Fedj-l'Enzaouèt [2].

Ce nouveau texte épigraphique est gravé sur un calcaire blanchâtre de 0m64 de hauteur, 0m35 de lar-

(1) Dr V. Reboud, *Inscriptions des environs de Milah et de Souk-Ahras*, *Rec. de Const.*, 1878, p. 200, 212, pl. XI, n° 289, et *Rec. de Const.*, 1876-1877, p. 458 ; Stéphane Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 17, p. 18, 19.

(2) « Col des Tumuli » فج الازواث. Il y a là, sur la rive gauche de l'Oued-Khenga (Oued-Anka des cartes), une nécropole, préhistorique suivant une version indigène, plus récente suivant une autre.

geur et 0m08 de profondeur. Il ne comprend que trois lettres présentant la première 0m06 de hauteur, la deuxième 0m05, la dernière 0m04.

Notre ami H. Castelli l'a reproduit, réduit à la moitié et d'après un estampage, dans le dessin ci-contre.

Nous avons déjà appelé l'attention du monde savant sur cette région[1], où nos distingués confrères Joleaud, Joly[2] et Debruge[3] ont, en ces derniers temps, recueilli des vestiges d'un intérêt si puissant. Elle mérite d'être mieux connue, nous espérons pouvoir le démontrer un jour.

JOSEPH BOSCO.

---

(1) U. Hinglais, *Inscriptions inédites de la province de Constantine*, *Rec. de Const.*, 1906, p. 431, 432.

(2) *Nomenclature de vestiges anciens relevés dans la province de Constantine*, *Rec. de Const.*, 1908, p. 36-37; *Rec. de Const.*, 1909, p. 153; *Rec. de Const.*, 1911, p. 30-32.

(3) *La station préhistorique du Djebel-Ouach*, *Rec. de Const.*, 1912, p. 219-229; Doumergue, *Sur quelques relations de la préhistoire de la région de Constantine, avec celle des environs d'Oran*, *Bull. trimestriel de la Soc. de Géograph. et d'Arch. d'Oran*, 1913, p. 505, 506.

Inscription libyque du Djbel-el-Ouaḥch (Constantine)

NOTICE

SUR UN

NOUVEAU FRAGMENT D'INSCRIPTION GRECQUE

de JULIUS GEMINUS MARCIANUS

trouvé à Constantine

Dans les démolitions du magasin à orge, place Nemours à Constantine, nous avons découvert, le 13 août 1914, un fragment d'inscription grecque dont voici ci-après la reproduction très fidèle, réduite à un tiers d'après notre estampage, par notre ami et confrère, M. Marcel Solignac.

Nous lisons ce nouveau texte épigraphique de la manière que voici :

[ΠΙΟΥΛΙΟΝ ΓΕΜΙΝΙΟΝ
ΜΑΡΚΙΛ]ΝΟΝ
[ΠΡΕCΒΕΥΤ]ΗΝ. CΕΒΑ[C
ΤΟΝ]. ΑΝΤΙCΤΡΑΤΕΓΟ[Ν
ΥΠΑΤ]ΟΝ.ΗΒΟΥΛΗ. ΚΑ[Ι
ΟΔΗ]ΜΟC. ΑΔΡΑΗΝΟ[Ν
ΔΙΑ]//ΕΟΥΗΡΟΥ ΚΑ[Ι]
////// ΩΗΔΟΥC. Α//
//////// ΒΔΟΥ. ΠΡΕ[C
ΒΕΥΤ]ΟΝ. ΕΥΕΡΓΕΤ[Η
ΘΕΝΤ]ΕC. ΥΠΑΥΤΟ[Υ
ΑΝ]Ε[ΘΕCΑΝ] (1)

(1) Cette inscription a fait l'objet d'un travail à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, de la part de M. René Cagnat, à qui nous l'avions communiquée à cet objet. (*Comptes rendus des séances de l'année* 1914,

P(ublius) Julius Geminius Marcianus est connu épigraphiquement à Cirta par une inscription grecque suivie d'une mention en langue latine[1], par une deuxième inscription également en grec[2], et par une autre en latin[3]. Il figure, en outre, probablement[4] sur une inscription des Ouled-Djebarra[5]. Il est mentionné enfin dans une inscription grecque d'Aphrodisias[6], et dans une inscription latine de Bostra[7].

Le fragment nouvellement mis à jour, dont la hauteur est de 0m67, la largeur variant entre 0m28 et 0m40, la profondeur de 0m50, avec des lettres de la hauteur de 0m03 et 0m04, avait été employé dans la maçonnerie du magasin à orge actuellement en démolition, et avait été, dans ce but, mutilé sur ses côtés, à la base, et au sommet ; il fournit aux lignes 6, 7 et 8 des renseignements inédits[8] au sujet de la magnifique carrière, que tous ces textes nous font connaître, parcourue par l'illustre Cirtéen, depuis la

---

séance du 30 octobre 1914, p. 583-585). D'après la lecture de l'éminent savant, il y a lieu de faire précéder le mot ΕΟΥΗΡΟΥ, à la 7e ligne, de la lettre C. Nous avons fait transporter le nouveau fragment au Musée épigraphique, c'est-à-dire au square de la République. A défaut de l'epsilon et de l'omega épigraphique, nous représentons ici ces deux caractères par des caractères de l'alphabet grec ordinaire.

(1) *C. I. L.*, VIII, 7052.

(2) *Ibidem*, 7051.

(3) *Passim*, 7050.

(4) A. Poulle, *Inscriptions de la Mauritanie Sétifienne et de la Numidie*, *Rec. de Const.*, 1876-1877, p. 534.

(5) *C. I. L.*, VIII, 7934.

(6) *C. I. L.*, III, 96.

(7) *C. I. G.*, 2742, *in* Hermmanus Dessau, *Prosopographia Imperii Romani*, Berolini, MDCCCCLXXXXVII, II, 227, p. 135.

(8) Cf. R. Cagnat, *loc. cit.*

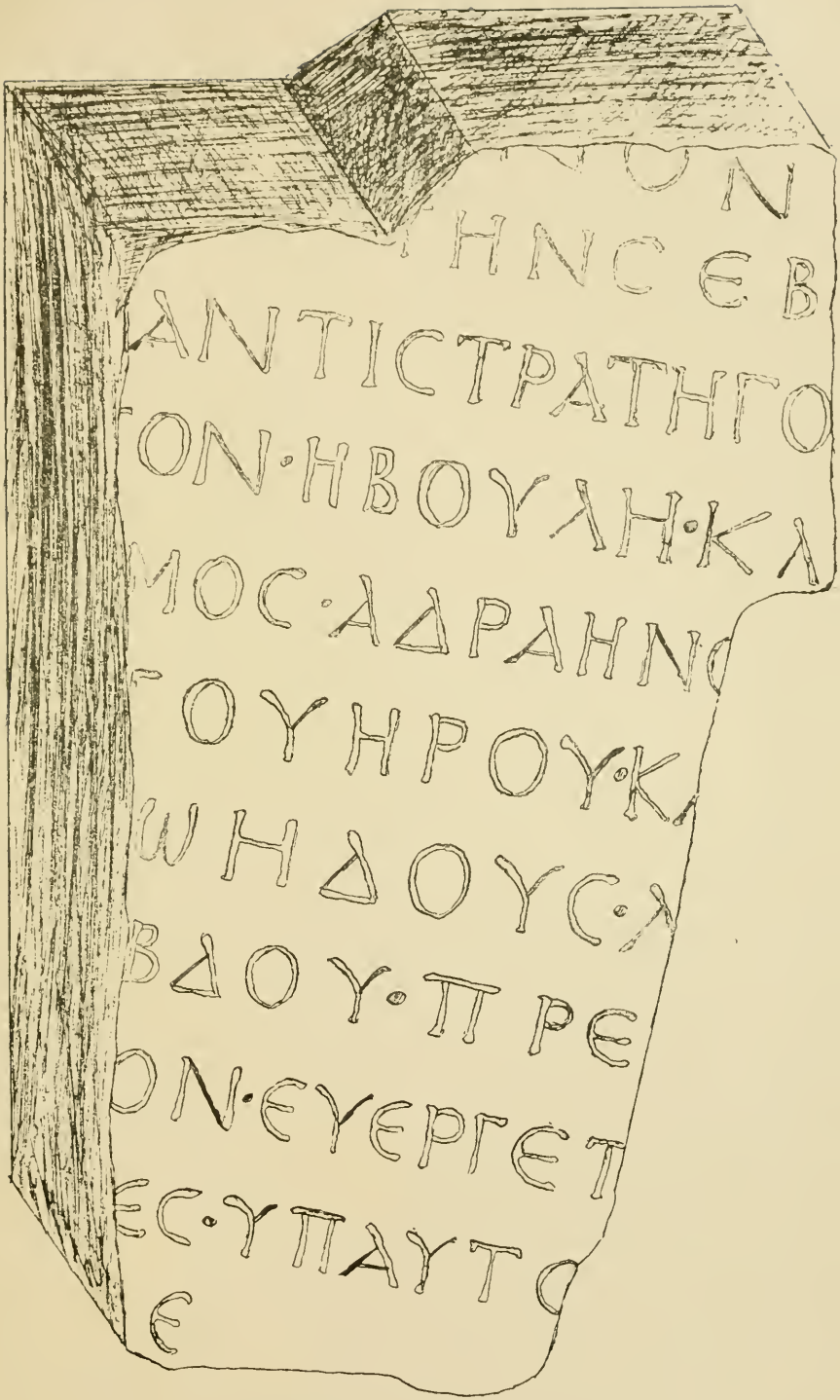

Inscription grecque de Constantine

charge de Triumvir Capital jusqu'à celle de Proconsul en Asie, sous Commode, en l'an 186[1].

La ville d'Arabie Adraa, que mentionnent ce fragment et les inscriptions grecques de Constantine, est également appelée ainsi dans les listes épiscopales[2], Ἀδρα dans Ptolémée[3], ادرعات chez les géographes arabes[4]. On l'a identifiée avec une localité biblique אדרעי l'*Edrai* de la *Vulgate*[5].

Bien que provenant de trois gisements différents : la Place Nemours, la Place Valée et la Porte Djabia, les quatre inscriptions de notre cité semblent n'avoir eu à l'origine qu'un emplacement unique, la Place Valée.

A ce propos, nous croyons utile de rappeler les constatations faites par nous au printemps de 1913 sur cette place, où l'on va construire le nouveau palais de justice : des puits de sondage avaient été pratiqués à cette fin entre le square de la République et le boulevard Joly de Brésillon. Or, à *quatorze mètres de profondeur,* deux de ces puits, au moins, distant l'un de l'autre d'une trentaine de mètres,

---

(1) Waddington, *Fastes des provinces asiatiques in Prosopographia, loc. cit.* Au sujet de P. Julius Geminius Marcianus, cf. en outre, *Moniteur de l'Algérie,* 26 avril 1838 ; Renier, *Trois inscriptions de Constantine relatives à un légat impérial de la province d'Arabie, Mélanges d'épigraphie,* IV, Paris, in-8°, 1854 ; Poulle, *loc. cit.,* p. 533-535 ; Pallu de Lessert, *Fastes de la Numidie, Rec. de Const.,* 1888-1889, p. 235, 236, 241 ; Stéphane Gsell, *Atlas archéologique,* Alger, in-fol., 1911, feuille 17, p. 13 ; Evariste Lévi, *Note sur un fragment de Cursus sénatorial, relevé à Constantine, Revue africaine,* p. 1 du tiré à part et note infrapaginale.

(2) Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle* VII, p. 203.

(3) *Claudii Ptolemaei Geographia,* Parisiis, MDCCCCI, in-4°, I, 2, X, XVI, p. 1000 et note infrap.

(4) Guil. Gesenius, *Lexicon manuale hebraïcum et chaldaïcum* édition de MDCCCXLVII, Lipsiae, in-8°, p. 17.

(5) Larousse, *loc. cit.*

— —

révélaient un sol pavé de mosaïques. Elles reposaient sur un lit de béton, étaient colorées diversement et faites en cubes géométriques de calcaire et de porphyre. A ces débris, portant des traces évidentes de calcination qu'accentuaient encore des amas de cendre, venait s'ajouter un tronçon de colonne en onyx d'Aïn-Smara, que l'on peut voir aussi au square de la République, à quelques pas de l'inscription du célèbre personnage dont nous avons parlé. Un grand et somptueux édifice ornait donc ce quartier à l'époque antique. Il n'est pas trop téméraire de rattacher à cet édifice les inscriptions de P. Julius Geminius Marcianus.

Constantine, 8 septembre 1914.

JOSEPH BOSCO.

INSCRIPTIONS INÉDITES

1° Région de Souk-Ahras

(Département de Constantine)

HENCHIR LIL LIALI *(Nuit des Nuits)*

1.

A 2 kilomètres au nord du bordj du cheik des Ouled-Driss, entre le Chabet-el-Balout et le Chabet-el-Ouzera.

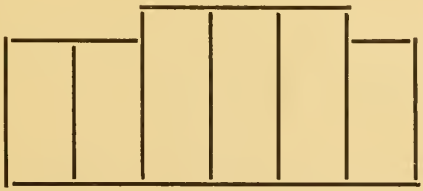

Cadre anépigraphe sculpté sur un rocher, en face de la ruine.

2.

D M S
P. LOLIVS
FAVSTI NVLI
RIVS VIXIT
ANNIS C
H S E

P. Lolius Fausti Nulirius a vécu 100 ans,

3.

////////////////////////////

/////SI	NIA
//ΛΛΕ//	ARIA
L^X L/V	VIXI
A VI	T AN
XIT A	NIS
NIS	LXXV
CIII	

..... a vécu 103 ans.
.....nia Aria a vécu 75 ans.

4.

/////VI	SE////////
XIT AN	H O N O
LXXXX	R A T V S
V	V I X I T
SIEMES	AN LXXI
I PII Γ	H S E

..... a vécu 95 ans.
.... Honoratus a vécu 71 ans.

5.

D M S	D M S
MARIS	CATTA
VARX	ADI I
VIX AN	LISS
LXXXV	VI AN
H S E	LXXX
	III

Mari Varus a vécu 85 ans.
Catta Adi.... a vécu 83 ans.

6.

D M S
STATORIVS
ADI VIO NIVS
VIXIT ANNIS
L X X
H S E

Statorius Adivionius a vécu 70 ans.

7.

D M S
AVG SA
LIS VIXI
T ANIS
XXXX

Aug... Salis.... a vécu 40 ans.

8.

D M S
SEXTIA AV
RIOLA PIA
VIXIT ANNIS
XXVIII H S E

Lextia Auriola a vécu pieusement 28 ans.

MUSÉE DE SOUK-AHRAS

9.

D N FLAVIO
VALERIO
CONSTANTIO
NOBILISSIMO
CAES PRINCIPI
IV VEN TVTIS

Sur un tronçon de borne milliaire.

10.

PRO SALVTE IMP
ANTONINI AVG
FIL LIBERORVMQVE
EIVS DATVS AFRI
CANI · F · SACERDOS · SA
TVRNI IANVAAA FECIT ET DE

Sur un linteau de porte.

11.

Inscription chrétienne

MVMIVS IVLIVS
BARSEVS NEI CSVI L HONI
SIVS VICXIT IN PACE FIDELIS
ANIS XXXIII MENSIBVS III
DIES II //IVE//VS///
TEMBRI/////////
ESEC

33 ans, 3 mois, 2 jours, aux îdes de septembre, sans doute.

12.

D M

SANA MA
PRI AAI V
IXIT ANI
S XII

Sana ma.... pria..... vixit anis 12.

Ruines d'ENCHIR-EL-M'OTT

13.

Douar Yabous (Khenchela mixte, près de Touffana) supposée l'ancienne ville de Boseth Amphorariæ?

Cassure.

//////}ATA
//////}NA
//////}NIS
//////}XXII
//////}E

22 ans ou davantage.

2° Département d'Alger

FÉLIX FAURE

Pierre trouvée dans une ruine de la commune de Félix Faure et placée par le Maire, M. Hertmann, dans un mur de sa maison.

14.

D M S
MEMORI
A LVCI VIC
TORIS VIX SI
TAN · P · M LXXXV
A PRO CCXCII

A la mémoire de Lucius Victoris, qui a vécu pieusement 85 ans. Année provinciale 292.

COURBET

15.

MEMORI VINCAS
A MON //////)E DIXI
NOSI A PR CCCXVII
ARC//ECTOR MARCVS

A la mémoire de Monosius Vincas, année provinciale 317.

Trouvée à Port aux Poules, ancienne Rusubiccari Matidiæ.

A été apportée au village de Courbet pour y être conservée.

A. VEL,

Directeur de l'Hôpital civil de Souk-Ahras.

Chronique Archéologique Départementale

I.

Les travaux de fouilles entrepris par les « *Monuments historiques* » au cours de l'année 1914, ont été forcément ralentis et même suspendus, à cause de la guerre, pendant le 2e trimestre, mais ils avaient été suffisamment avancés pendant le 1er trimestre pour obtenir des résultats intéressants (1).

Ces travaux ont permis de mettre à jour : à Tipaza, dans le département d'Alger, une intéressante mosaïque représentant trois personnages enchaînés et semblant être les justiciables d'un tribunal; le *forum*, qui mesure 46m55 de longueur du nord au sud, sur 26m75 de largeur; une *église chrétienne*, signalée par M. Gsell, professeur au Collège de France, une *mosaïque* dans l'église dite de l'évêque Alexandre, et quelques inscriptions tumulaires dans la nécropole située à l'ouest de *Rapidum*.

Dans le département d'Oran, ils ont uniquement consisté en réparations au Musée, aux mosquées de Tlemcen, aux anciens remparts de Mansourah et au palais des sultans de Sidi-Bou-Médine.

Dans le département de Constantine, les fouilles

(1) Voir *Journal officiel* du 21 mars 1905, p. 255.

ont été particulièrement importantes à *Madaure*, à *Khamissa*, à *Guelma*, à *Lambèse*, à *Djemila* et à *Timgad*, et les résultats ont été très satisfaisants.

Madaure. — Dans cette localité, les fouilles, dirigées par notre distingué collègue M. Joly, maire de Guelma, ont dégagé une basilique chrétienne, découverte à la fin de 1913, et construite avec des matériaux de réemploi; cette église, large de 12m50 sur 17m50 de long, avait trois nefs et on y accédait par quatre marches; l'architecture en est de basse époque, mais on y a découvert des inscriptions intéressantes, dont quatre ont été publiées par M. Gsell dans le *Bulletin archéologique de l'Afrique du Nord* de janvier 1914, et quatre concernant des évêques ou des prêtres ont été communiquées par M. Paul Monceaux à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Une neuvième inscription, sur calcaire jaune de Naples, dont les lettres ont 55 centimètres, porte :

HIC GENETRIX POSITA EST DVDVM FAMVLA XP*isti*
HAE MERITVS DANTVR SEDES QVAS OPTIMA MATER
TENES CVIVS ////// AMPLISSIMA FACTA
DICERE IAM EAM TOTVM DIE FVDIT IN AEVVM
MATRICIA GALLA
IN PACE VIXIT ANNIS LII

Ici gît une mère, autrefois servante du Christ. Cette demeure est donnée à ses mérites que, ô mère excellente, tu occupes, toi dont..... répandit déjà dans l'éternité tout entière. Mauricia Galla vécut en paix pendant cinquante-deux ans.

Khamissa. — A Thubursicum, ou mieux Thubursicu Numidarum (1), les fouilles de M. Joly ont

(1) Voir dans ce volume, notre *Notice sur la tribu des Sellaoua Khereareb* et le chapitre sur *Thubursicu*.

Les Réservoirs

donné, comme les années précédentes, des résultats remarquables :

A l'est du *vieux forum*, un petit établissement de bains, de 400 mètres environ de superficie, construit en moellons et en briques, a été dégagé ; il comprend une entrée de 3 mètres sur $3^{m}10$, une salle d'exercices autrefois voûtée en arêtes de $6^{m}50$ sur $6^{m}20$, un frigidarium, avec deux piscines demi-circulaires, un tépidarium, et trois salles à hypocautes, desservies par un couloir de chaufferie possédant une entrée particulière.

Dans une maison sise en haut et au sud de la basilique judiciaire du *vieux forum*, dégagée l'an passé, a été découvert le *tablinum* de cette jolie demeure romaine ; le dallage en mosaïque, représente un triomphe d'Amphitrite, enfermé dans un cadre orné de fleurs, de fruits, de guirlandes, de feuillages et de masques. Se détachant sur le fond clair du tableau, la déesse, nimbée et surmontée d'un voile demi-circulaire retenu par ses mains, est assise dans une conque marine que soutiennent, de leurs bras repliés, deux tritons à la queue tortueuse. Entre ces tritons, sous la déesse, un enfant nu, les jambes écartées, jette, à droite, une sorte d'épervier dans les mailles duquel s'agitent de nombreux poissons.

Les pieds posés sur les extrémités supérieures de la conque, sont représentés deux jeunes pêcheurs, également nus ; l'un jette le filet, l'autre saisit avec un trident un poulpe aux tentacules crispées.

Sur le côté gauche de la conque, un quatrième personnage, non vêtu, se livre à la pêche et retire

de l'eau un gros poisson suspendu à une ligne que le pêcheur tient des deux mains.

Viennent ensuite, autour de ces figures, les variétés les plus grandes de tous les animaux vivant dans la mer : lamproies, langoustes, dorades, vieilles, pieuvres, maquereaux, sèches, rougets, congres, merlans, coquillages, etc., au nombre de trente-huit, aux vives couleurs si spéciales aux poissons de la Méditerranée.

Cette belle mosaïque, qui est intacte, a été enlevée et sera placée dans le musée de Guelma, où elle se trouvera à l'abri de toute détérioration.

M. Joly a, en outre, mis à jour deux inscriptions, dont M. Carcopino, inspecteur des Antiquités et professeur à l'Université d'Alger, a rendu compte dans le *Bulletin archéologique de l'Afrique du Nord* (mai 1914). L'une, gravée sur un bloc de grès, réemployée dans un mur intérieur du fort byzantin, est ainsi conçue :

Au siècle heureux de notre auguste maître Julien, vainqueur et triomphant, sous le proconsulat d'Hermagenianus, homme clarissime, Atilius Theodotus, vir clarissime, son légat, orna de colonnes et de statues, qu'il ajouta, la nouvelle place publique qu'il a installée, terminée et dédiée (1).

La seconde provient d'un monument inconnu, probablemnt, pense M. Carcopino, un temple consacré à la Victoire. En voici la lecture faite par M. Carcopino :

Pour le salut de nos maîtres Dioclétien et Maximien les Modestti, prêtres : Castinianus, père. Festucius et Purpurius, ses fils, construisirent à partir du sol et dédièrent ce temple avec son sanctuaire qui est par derrière ; à cette consécration affluèrent, des villes voisines et de tous les bourgs, toutes les statues divines (avec leurs adorateurs) (1).

(1) *J. O.* du 21 mai 1905, p. 258.

Guelma. — La reconstitution du théâtre antique de Guelma se poursuit toujours avec succès sous la direction de M. Joly, qui a également continué les fouilles des grands thermes, situés dans la Casbah. Il a, en outre, découvert et fait enlever, pour l'installer sur un des murs du musée, une mosaïque de pavement d'une maison antique dont les substructions avaient été relevées à 80 mètres environ à l'ouest du théâtre romain.

Lambèse. — M. Décori, directeur de la Maison centrale, a mis à découvert diverses voies romaines, dont la mise à jour entraînera fatalement celle du *forum* qui n'a pas encore été trouvé.

Au nord-ouest du Capitole, des petits thermes ont été dégagés, et plusieurs inscriptions intéressantes ont été recueillies. Ce sont des dédicaces à Jupiter, à Junon reine, à Minerve, par le légat Marcus Veterianus; au dieu invaincu Mithra, par M. Valerius Maximianus, legat impérial, propréteur ; à la déesse Fortune, par M. Aurelius Decimus, homme perfectissime, præses de la province de Numidie; à Esculape et à Higie, dieux de la santé, par Domitius Geno et Gusug (?) avec Sexta Caliste; à Minerve et à Mercure, pour le salut d'un empereur (le nom manque) par un légat impérial, propréteur, homme clarissime, consul (dont le nom manque aussi).

Djemila. — Les travaux des fouilles fort bien conduits par le dévoué M. de Crézolles ont amené la découverte d'une rue à l'ouest et d'une voie à l'est du *forum sud*, de mosaïques de dallage, de la curie attenante au *forum* du Capitole, d'inscriptions diver-

ses et de nombreux objets et fragments de marbre, de bronze et de fer, recueillis au musée.

La grosse découverte est celle de la Curie, qui donne la certitude que la grande cour du Capitole, déblayée l'an dernier, est bien un forum, et que cette place est la première en date et antérieure de près d'un siècle au *forum sud*. Cet édifice ressemble, comme plan, à la curie de presque toutes les villes romaines de l'Afrique, notamment à celle de Timgad. A côté de la porte du vestibule, une pierre porte l'inscription dont voici la traduction :

Consacré au génie du Sénat de Cuicul. Lucius Flavius Celsus, fils de Lucius, de la tribu Papiria, édile, préfet remplaçant le duumvir; duumvir, préfet remplaçant le quinquennal, président des augures, avait, à l'occasion de son augurat, promis trois statues pour vingt-et-un mille sesterces; en plus de la somme fixée par la loi, il a ajouté encore de l'argent, a élevé les statues, avec leurs bases et les a dédiées.

Parmi les inscriptions mises à jour, citons :

Une dédicace au génie du peuple de Cuicul, par L. Flavius Celsus, fils de Lucius, de la tribu Papiria, édile, préfet remplaçant le duumvir, duumvir, préfet remplaçant le quinquennal, augure, président des augures; au divin Antonin, père de l'empereur César, M. Aurèle Antonin, auguste et de l'empereur César L. Aurelius Verus, auguste, par les décurions, avec l'argent de la ville; à la pitié de l'empereur César, T. Ælius Hadrien Antonin, auguste, pieux, revêtu pour la vingtième fois de la puissance tribunice, consul pour la quatrième fois, père de la Patrie, par les décurions, avec les deniers publics; au dompteur des ennemis, au prince victorieux Aurelius Valerius Maximianus, par Flavius Flavianus,

vir perfectissimus, præses provinciæ Numidiæ; à Mars, auguste, et au génie de la Colonie, par T. Flavius Breucus, de la tribu Quirina, vétéran, décurion, flamine perpétuel; à M. Antoine Gordien, invaincu, par la ville de Cuicul; à Sabinia Tranquillina, femme de Gordien III, par la ville de Cuicul; à Jupiter, très bon, très grand, protecteur de l'empereur César M. Aurèle Sévère Antonin, par la ville de Cuicul; enfin au prince éternel, Flavius Claudius Julianus, vainqueur, toujours auguste, par le conseil municipal (*ordo*) dévoué à sa divinité et à sa majesté.

Timgad (1). — Ce sont les fouilles de Timgad qui ont eu le plus à souffrir de la guerre, l'inspecteur-adjoint M. Godet, remplaçant M. Barry, occupé aux fouilles de Tipasa, ayant été mobilisé dès le mois d'août, et les principaux ouvriers s'étant trouvés obligés de quitter le chantier. Des voies et des maisons ont été dégagées et des fragments divers trouvés sur différents points, ont été déposés au musée. Une seule inscription a été découverte, elle a été trouvée au nord-ouest du Capitole, sur un linteau de porte; elle porte le nom d'un certain Julius Respectus qui a fait le monument avec sa femme Dia Firma et ses enfants.

(1) Le vendredi 1er mai 1914, MM. les Ministres de la Guerre et des Finances et M. Lutaud, gourverneur général de l'Algérie, ont visité Timgad, accompagnés de MM. Thomson et Cuttoli, députés, le préfet de Constantine, M. Seignouret, le général Moinier, M. Morinaud, maire de Constantine et les membres de la Municipalité de Constantine.

II.

En ce moment, tout s'efface et tout disparaît devant le drame gigantesque et sans précédent qui met aux prises deux conceptions opposées de la civilisation mondiale, et qui va décider du sort de la vieille Europe.

Nous avions, en France, le souvenir des grandes invasions qui ont foulé le sol gaulois ; nous nous rappelions les Teutons et les Cimbres, écrasés par Marius à Aix et à Verfeil, les hordes sauvages des Huns, anéanties dans les plaines champenoises, et cette autre invasion, Arabe celle-ci, venue du Sud, qui, après avoir dévasté les bords de la Méditerranée, avait succombé sous le formidable effort de Charles Martel ; mais ces souvenirs étaient lointains, et, invoquant une civilisation nouvelle, produit de vingt siècles d'efforts, bien des gens et des gens censés croyaient que la guerre de conquêtes et la guerre d'invasion seraient désormais bannies de l'histoire.

Ils avaient compté sans l'ambition du peuple allemand et de son Empereur. Grisé par ses victoires et par le prestige qu'il en avait retiré, fier de sa prospérité matérielle, de l'extension de son commerce et de son industrie, ce peuple se disait de race supérieure, et proclamait que rien ne devait lui être interdit de ce qui pouvait l'aider à asseoir sa domination. Pour lui, la pensée que la force crée le droit est supérieure à tout, à la parole donnée, au respect de l'humanité, aux traités qu'il a signés ; ces traités, ils n'ont, selon lui, d'autre objet que d'enregistrer les

volontés du vainqueur, et ils ne sont plus que " chiffons de papier ", quand il plait à celui-ci de les violer.

Et tandis que la France, désireuse de continuer son rôle séculaire dans le monde, faisait tous ses efforts pour maintenir la paix, l'Allemagne préparait la guerre, depuis de longues années, par une organisation méthodique poussée jusque dans les moindres détails, par une utilisation pratique des plus récentes découvertes scientifiques, et par un enseignement systématique de la masse populaire orientée vers un seul but : l'Allemagne au-dessus de tout.

Cette guerre, cherchée et voulue par elle, elle l'a déchaînée sous des prétextes puérils et mensongers, et, pour atteindre son but de domination égoïste, elle a employé et elle emploie tous les jours encore les moyens les plus barbares : l'assassinat et le viol, le pillage et l'incendie.

Elle a commencé par la violation de la neutralité de la fière Belgique, et elle a continué par la dévastation des pays qu'elle a occupés, par la destruction inutile, sans but militaire et sans nécessité de guerre, des trésors artistiques, littéraires et religieux de Louvain, par la destruction et l'incendie de la Cathédrale de Reims, notre glorieux sanctuaire historique, merveille incomparable de l'art français du Moyen-Age, par le bombardement des monuments historiques d'Arras, de Soissons et de beaucoup d'autres cités, et même par les tentatives dirigées contre Notre Dame de Paris.

Dans sa séance du 7 octobre 1914, la *Société archéologique de Constantine*, à l'unanimité de ses

membres, a protesté, avec la plus grande énergie, comme d'ailleurs la plupart des sociétés savantes, et comme les Académies elles-mêmes qui constituent l'Institut de France, contre les forfaits monstrueux et froidement prémédités commis par les armées allemandes, et elle a prononcé la radiation de notre Compagnie de toutes les sociétés correspondantes allemandes et autrichiennes.

Dans cette même séance, elle a envoyé l'expression de son admiration et de son entière confiance aux vaillants soldats français, qui, animés des vertus de nos ancêtres, luttent pour défendre le patrimoine que les générations nous ont légué, et pour que ne soit pas interrompue la mission libératrice de la France qui, dès l'âge le plus lointain, n'a cessé de combattre pour la civilisation et pour le droit.

Notre admiration et notre salut fraternel vont également aux soldats alliés qui combattent aussi pour une idée et rivalisent d'énergie et de courage.

Grâce à l'héroïsme des uns et des autres, le militarisme allemand, malgré l'habileté avec laquelle il avait organisé sa campagne de guerre et sa campagne d'espionnage en vue de la conquête de toutes les fonctions de l'humanité et de la subordination de tous les peuples civilisés, sera annihilé, sinon anéanti, et, une fois abattu son despotisme insolent qui voulait dicter sa loi au monde, les générations futures pourront vivre en repos dans l'union et la concorde et se développer dans les labeurs de la paix.

Par ses habituels procédés de mensonges, l'empereur allemand, qui a invoqué tour à tour son vieux Dieu, le Christ, la Vierge, et s'est proclamé en même

temps protecteur de Mahomet, a réussi à décider la Turquie, livrée à Enver Pacha et à la petite bande audacieuse qui, le pistolet à la main, s'est frayée un chemin vers le pouvoir, à intervenir dans le conflit et à prendre part à la guerre. Pauvre Turquie, victime des embûches de l'Allemagne, elle va, espérons-le, disparaître de la carte d'Europe !

Débordée par le nombre, la France a dû subir l'invasion, mais son courage n'a pas faibli. Depuis l'heure inoubliable où, dans un élan impétueux, les armées françaises ont rejeté soudain jusqu'à l'Aisne leur adversaire désemparé, humilié et meurtri, nos généraux et nos soldats n'ont pas cessé de fournir des preuves d'une vaillance et d'une fermeté sans égales, d'une patience et d'une tenacité admirables, d'une volonté de vaincre inébranlable et d'une abnégation poussée jusqu'au sacrifice total.

Les assauts les plus formidables se sont brisés contre leur front, et aujourd'hui, après avoir deux fois vaincu les envahisseurs sur la Marne et dans les Flandres, non seulement nos soldats imposent leur volonté à l'ennemi et le contraignent à la défensive, mais ils le refoulent peu à peu, affirmant sur lui une supériorité qui les mènera à la victoire définitive.

Les Français de 1914 et de 1915 sont les dignes successeurs de leurs valeureux ancêtres et méritent l'admiration du monde civilisé. C'est à eux que notre patrie bien aimée, que notre France immortelle, relevée d'une longue humiliation, devra sa résurrection, et pourra reprendre dans le Monde le rang qui lui appartient et renouer la chaîne un moment interrompue de ses destinées.

Disons donc en terminant avec le poëte :

« Gloire à notre France éternelle !
« Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
« Aux martyrs, aux vaillants, aux forts !
« A ceux qu'enflamme leur exemple,
« Qui veulent place dans le Temple,
« Et qui mourront comme ils sont morts ! »

J. MAGUELONNE
Président de la *Société archéologique.*

NÉCROLOGIE

M. BERTRAND (Louis-Gilbert)

M. BERTRAND (Louis-Gilbert), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Officier de l'Instruction publique, Commandeur du Nichan Iftikar, Membre correspondant de notre Compagnie, est décédé le 3 mars 1914, à Philippeville, où il était Receveur municipal.

Né à Lyon, le 11 mai 1850, M. Bertrand fit ses études au Prytanée militaire de La Flèche; après sa libération du service militaire, il entra comme expéditionnaire à la mairie de Philippeville, dont il devint secrétaire général le 9 février 1885. Du 31 août 1882 au 14 novembre 1894, il remplit les fonctions de trésorier de la Caisse d'épargne et fut honoré, en 1892, à l'occasion de cette fonction, de la médaille d'honneur grand module.

Nommé receveur municipal de Philippeville le 29 septembre 1894, il put alors donner un plus libre cours à ses études archéologiques, vers lesquelles il s'était senti attiré dès sa prime jeunesse.

En vue de rassembler et de sauver de la destruction les nombreuses richesses archéologiques, qui étaient exposées, au théâtre romain, aux intempéries des saisons et au vandalisme des enfants, il créa le Musée de la place d'Isly, y rassembla les médailles et autres objets antiques conservés sans ordre dans une salle obscure de la Mairie et y ajouta une salle de peinture et d'architecture et une autre salle dite des pêches maritimes.

En dehors des Catalogues du Musée, parus successivement en 1890-1892, 1901 et 1914, ce dernier en collaboration avec son fils, Conservateur-adjoint du Musée, M. Bertrand a publié plusieurs travaux intéressants, notamment: *La Nécropole phénicienne de Stora* (1901), *Rusicade d'après ses ruines* (1904) en collaboration avec M. Chabassières, *Les bords du golfe de la Numidie* (1906), *Un tronçon de voie romaine dans les terrains de l'Ecole d'Agriculture* (1906), *Rimes au vent* (1911).

A ses moments de loisir, il collaborait au *Zéramna* sous le pseudonyme de *Loys*. Ses *Notes philippevilloises* étaient justement appréciées.

M. Bertrand était un savant modeste ; il laisse à sa famille le souvenir d'un homme de bien et d'un travailleur infatigable. La grande sympathie que nous avions pour lui, nous sommes heureux de pouvoir la reporter sur son fils, Conservateur-Adjoint du Musée de Philippeville, qui a bien voulu prendre, dans notre Compagnie, la place de correspondant qu'y occupait son père. J. M.

Le Docteur L. BERTHOLON

Le Docteur L. BERTHOLON, de Tunis, membre correspondant de notre Compagnie, est décédé le 4 août 1914 à Lyon, où il était allé soigner un mal insidieux qui le minait depuis quelque temps ; il était né le 30 septembre 1854 à Metz, où les hasards de la vie militaire avaient amené son père, mais sa famille était originaire de Lyon.

Entré au Val-de-Grâce en 1873, il en sortit docteur en janvier 1877, avec une thèse « De la Vitalité des Races du « Nord dans les pays chauds exempts d'impaludisme », qui lui valut les félicitations du Jury ; il fut affecté au 4e régiment de zouaves à Sousse, puis à Gabès et enfin à Tunis, où il se maria en 1890 ; il démissionna à la fin de la même année.

Dans la vie civile, Berthoion fut bientôt apprécié et recherché ; en 1905, il fut élu membre de la Conférence consultative, et en fut nommé secrétaire en 1913. Durant son mandat, il s'occupa surtout de mutualité et d'hygiène ; en 1907, il proposa de stabiliser l'élément ouvrier par la Colonisation suburbaine, et en 1908, il déposa plusieurs rapports contre le paludisme, sur les habitations à bon marché et sur l'alimentation en eau de Tunis, et il demanda la suppression de la zone militaire de Tunis.

Un peu plus tard, il fut désigné pour faire partie de la Commission administrative publique de Tunis.

En 1893, aidé de quelques amis, il fonda l'Association Tunisienne des Lettres, des Sciences et des Arts, devenue peu après l'*Institut de Carthage*, dont il fut le Président en 1894, 1901 et 1912 et, en 1894, il créa la *Revue Tunisienne*, organe de cette institution, très connu aujourd'hui dans le monde savant ; il en resta toujours le Secrétaire Général et le Directeur.

Son érudition, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue des belles-lettres, était remarquable ; les auteurs de l'antiquité, grecs et latins, lui étaient familiers, et sa connaissance de la plupart des langues de l'Europe lui permettait de se tenir au courant du mouvement scientifique dans le monde entier.

Il était correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, membre honoraire de la Société The Royal Antropological Institute Great Britan and Ireland, de l'Institut Egyptien du Caire, des Sociétés d'Anthropologie de Paris, de Bruxelles et de Lyon, des Sociétés de Géographie de Danemark, de Suède, etc.

L'Académie de Médecine lui avait décerné un prix en 1881 pour son mémoire « De la parenté du rhumatisme et de l'impaludisme ».

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite agricole, du Nichan Iftikar et de l'Ordre du Sauveur de Grèce.

Par ses connaissances très variées, et sans parler de ce qui avait trait à la Médecine, il aborda les sujets les plus divers, tels que l'agriculture, la météorologie, l'hygiène, l'économie sociale. M. Ernest Chantre, dans la *Revue Tunisienne* (1) donne la liste fort longue des travaux du Docteur BERTHOLON parus, pour la plupart, dans la *Revue Tunisienne*, la *Revue d'Anthropologie*, la *Revue de Géographie*, les comptes rendus du *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, dans les *Bulletins de la Société Anthropologique de Paris*, et de celle *de Lyon*, etc. et aussi dans des journaux de Médecine.

Parmi ces travaux, on peut citer ses études sur : *La parenté du rhumatisme et de l'impaludisme; Les formes de la famille chez les premiers habitants de l'Afrique du Nord, d'après les écrivains de l'antiquité; La race de Néanderthal dans l'Afrique du Nord; Les origines des Berbères de souche européenne; Les origines européennes de la langue berbère; La religion des Lybiens; Les sépultures en jarres de l'Afrique du Nord*, etc., etc., et, en collaboration avec M. ErnestChantre, *Les recherches anthropologiques dans la Berbérie Orientale, Tripolitaine, Tunisie, Algérie*, ouvrage considérable, illustré de 385 gravures intercalées, accompagné de nombreux tableaux, de cinq cartes en couleur et d'un frontispice en photochromo.

BERTHOLON, dont la vie a été toute de labeur opiniâtre, était, comme le rappelle M. le Dr L. Carton dans le bel éloge qu'il fait, dans la *Revue Tunisienne* (2), de celui qui fut "la tête et le cœur" de l'*Institut de Carthage*, un "homme de bien, bon, modeste, travaillant sans bruit", et on peut ajouter un savant.

J. M.

---

(1) N° 108, de janvier, 1905, p. 1 à 22.

(2) Id. p. 23.

M. POURQUET (Norbert)

M. POURQUET (Norbert), Membre correspondant de notre Compagnie, Officier d'Académie, Chevalier du Mérite agricole, Officier du Nichan Iftikar, est décédé à Périgotville le 11 août 1914.

Né à Sainte Bazeille (Lot-et-Garonne), le 4 mars 1867, M. Pourquet a fourni une brillante carrière administrative. Ses études terminées, il entra à la Préfecture en qualité de Commis auxiliaire, le 1er octobre 1885. Rédacteur le 1er juin 1888, Rédacteur principal le 15 juin 1902, Administrateur adjoint de commune mixte le 8 juillet 1902, il fut nommé Administrateur le 19 mars 1909, d'abord à Sidi-bel-Abbès, et puis à Périgotville, l'ancienne *Satafis*, où l'on voit encore de nombreuses ruines romaines.

L'importance de ces ruines intéressa vivement cette intelligence d'élite, et, travailleur comme il était, notre confrère se promettait d'en tirer parti pour la science archéologique. Il demanda alors à faire partie de notre Société ; nous avions la confiance qu'il y apporterait l'appoint de son érudition et de ses recherches. Malheureusement la mort l'a fauché dans toute la force de l'âge.

Il laisse le souvenir d'un fonctionnaire sérieux, dévoué et consciencieux, et aussi d'un homme de bien, d'une honorabilité parfaite, et ayant su mériter l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Nous adressons à sa famille, avec nos condoléances attristées, l'hommage de notre plus vive sympathie.

J. M.

M. André PIQUET

Nous avons encore à enregistrer la mort de M. André PIQUET, Membre correspondant de notre Société, blessé et fait prisonnier au début de la guerre, décédé à la suite de ses blessures, à l'hôpital de Trèves, dans les premiers jours d'octobre 1914.

Brave parmi les braves, M. André Piquet, ancien Géomètre du Service topographique, Architecte à Aïn-Beïda (département de Constantine), avait des premiers, malgré ses 48 ans, contracté un engagement pour la durée de la guerre, en qualité de maréchal des logis au 3e régiment de Chasseurs d'Afrique. Confiant dans la victoire finale de la France, il partit avec son jeune fils âgé de 17 ans, engagé le même jour que lui, comme simple soldat, au même régiment.

Lorrain d'origine, il avait toute sa vie caressé l'espoir de revoir nos chères provinces d'Alsace et Lorraine délivrées du joug allemand. La mort impitoyable l'a privé de cette douce satisfaction.

D'une intelligence vive et d'une érudition solide, M. Piquet, qui faisait partie de notre Compagnie depuis 1890, aimait à s'occuper des choses d'archéologie. En 1912, notamment, il fit paraître, dans le *Bulletin de la Société* (46e volume), une *Notice sur quelques vestiges romains de la région de Canrobert et d'Aïn-Beïda* et sur une très belle et très intéressante inscription trouvée à Henchir-Oued-Kherouf, au pied du Djebel-Gat, à l'extrémité nord-ouest du douar d'Aïn-Melouk (commune mixte d'Oum-el-Bouaghi.

Notre confrère est mort, on peut dire, au champ d'honneur, en faisant son devoir de bon français; son nom sera inscrit au Livre d'or de la Patrie reconnaissante.

J. M.

M. David BRAHAM

Notre volume de 1914 était sur le point de paraître lorsque la mort nous a brusquement ravi notre éditeur David BRAHAM, qui était en même temps notre confrère et notre ami.

Voici les paroles prononcées sur sa tombe par M. Maguelonne, Président de la Société :

Mesdames, Messieurs,

Au nom de la *Société archéologique de Constantine*, je viens dire un dernier adieu à notre collègue et ami M. David Braham, Membre de notre Compagnie depuis 1903.

M. David Braham était non seulement le représentant d'une des plus vieilles familles de Constantine, mais aussi d'une des plus anciennes et des plus honorables maisons de commerce de notre ville, à laquelle, depuis l'époque de sa fondation, en 1853, notre Société a toujours, et sans interruption, confié l'impression du Recueil des travaux qu'elle fait paraître tous les ans.

En 1877, M. Adolphe Braham, père de notre collègue, qui avait déjà fourni une honorable carrière dans le corps du Génie, prit la suite, comme imprimeur, de M. Arnolet, son beau-frère, qui avait succédé lui-même, en 1860, à MM. Bastide et Amavet; il continua les traditions de la maison et poursuivit avantageusement l'œuvre de ses devanciers. A son décès, survenu en 1894, sa veuve dut prendre momentanément la direction de la maison ; elle la céda deux ans après à son fils David.

Celui-ci se mit résolument à l'œuvre, et par son intelligence, par son travail assidu, opiniâtre, par sa grande activité, il donna à son commerce un développement et une extension inconnues avant lui et dont il était fier.

Mais sa santé ne résista pas à l'effort qu'il avait fourni

et au surmenage qu'il s'était imposé ; en 1903, il dut s'arrêter et aller soigner en France une anémie cérébrale qui l'obligea à suspendre tout travail intellectuel. A peine guéri, il revint en 1907 reprendre la direction effective de sa maison, et tout faisait espérer que son état de santé s'était tout à fait amélioré. Il n'en était malheureusement pas ainsi, puisque la mort aveugle vient de le faucher à un âge où il pouvait espérer fournir encore une longue carrière.

D'un ceractère enjoué, d'une intelligence vive, d'une honnêteté parfaite, David Braham était l'ami de nous tous et c'était toujours avec plaisir que nous allions lui serrer la main en passant devant son magasin.

Comme Membre de la *Société archéologique*, il laissera un vide parmi nous, car il était assidu à nos séances où il apportait l'appoint de sa bonne humeur et d'un sens absolument droit et éclairé.

Comme éditeur de nos travaux, il a continué les nobles traditions de ses prédécesseurs, et la Société n'a jamais eu que des éloges à lui décerner. Le soin apporté dans l'impression du Recueil de notre Société lui valut, du reste, une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900, et c'est à la suite de cette récompense honorifique qu'il reçut en 1903, les palmes d'Officier d'Académie. Six ans plus tard, toujours en récompense des soins apportés à l'impression de notre Recueil et à celle de plusieurs importants ouvrages qu'il avait édités, il obtint, en avril 1909, la rosette d'Officier de l'Instruction publique.

Au nom de mes collègues de la Société archéologique et en mon nom personnel, j'adresse l'expression émue de notre plus vive sympathie à sa veuve éplorée, à sa vieille mère, et à ses jeunes enfants, à qui il lègue l'exemple d'une vie tout entière de travail et d'honneur.

J. M.

BIBLIOGRAPHIE

Les "ARCHIVES BERBÈRES" publication du *Comité d'Etudes Berbères de Rabat* (Maroc), 1 fasc. in-8°, Rabat 1915.

Voici une publication qui arrive à son heure. Après la conquête du Maroc par les armes, la Résidence Générale a songé à fournir à l'Administration française les renseignements sociaux, politiques et économiques sur les groupes berbères qui forment la très grande majorité des populations du Maroc. Ainsi pourra concorder notre action civilisatrice avec leur conquête morale ; ainsi pourra-t-elle se développer sans heurter les mœurs, les coutumes de ceux qu'elle est appelée à guider dans la voie du progrès.

Tel a été le but du Comité d'Etudes Berbères de Rabat. La composition de ce Comité qui a, à sa tête, le Secrétaire Général de la Résidence, le Directeur de l'Enseignement, des spécialistes de marque comme le Colonel Simon, Directeur du Service des Renseignements, M. René-Leclerc, Directeur des Services Economiques, comme les Berbérisants Biarnay, Laoust, Nehlil, est une garantie pour le succès de l'œuvre entreprise.

Autre fait caractéristique : Presque tous les collaborateurs des *Archives Berbères* sont des diplômés en langue Berbère de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger. La valeur de leurs premiers articles est une preuve des services

rendus par notre Université Algérienne qui a su excellemment orienter les travaux de ses maîtres et de ses élèves vers l'exploration scientifique de l'Afrique du Nord.

Cette nouvelle Revue débute par un article programme du Colonel Simon, suivi d'un questionnaire pour guider les recherches linguistiques, sociologiques, etc., des futurs explorateurs en matière berbère. M. René-Leclerc donne ensuite un questionnaire économique important. M. Biarnay donne une étude sur la poésie populaire des berbères Rifains. C'est la première étude de ce genre qui ait paru sur ce dialecte. M. Laoust nous parle des coutumes du mariage chez les Berbères du Maroc central. M. Nehlil nous donne l'*Azref* (sorte de qanoun) des populations du Haut-Guir, œuvre très importante pour l'étude du droit coutumier marocain.

Enfin une *Bibliographie* des ouvrages berbères récemment parus, une *Chronique* sur les faits intéressants de l'enseignement du Berbère, terminent ce premier fascicule de la Revue qui se place d'emblée au premier rang des publications analogues.

A. COUR,

Professeur à la Chaire Publique d'Arabe.

TABLE DES MATIERES

	Pages.
PRÉSIDENTS HONORAIRES. — Composition du Bureau pour 1914 et Commission des manuscrits.	III
MEMBRES HONORAIRES.	IV
MEMBRES TITULAIRES.	V
MEMBRES CORRESPONDANTS.	VIII
SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.	XI
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES	XV
Les statues d'Hercule des Grands Thermes de Lambèse. — M. Jean BAYET.	1
Les Mines antiques de la région de Collo. — M. Gustave MERCIER	37
Notes sur la Préhistoire à Khenchela. — Dr A.-T. VERCOUTRE.	65
Stephane-Antoine Morcelli. — Dom H. JAUBERT	69
Note sur l'Etymologie du nom "Rusuccuru". — M. Gustave MERCIER	95
Refuges aériens de Roumane (Aurès). — M. L. JACQUOT.	101
Les Gendarmes de l'Armée romaine d'Afrique. — Capitaine A. MAITROT.	105
Monographie Géographique et Historique de la Tribu des Sellaoua Kherareb. — M. J. MAGUELONNE	113
Notice sur deux Vases Kabyles trouvés à Constantine. — M. G. MARÇAIS	175
Une visite au Tombeau de Lollius. — Capitaine CABON	185
Notice sur quelques fragments puniques et romains. — M. E. THÉPENIER	193

Pages.

Sur l'âge de l'Elephas Africanus en Numidie. — M. L. Joleaud 203

Notice sur l'emplacement d'un Oppidum du nom d'Elefantaria dans la région du Khroub (Constantine). — M. Joseph Bosco. . . . 211

Voyage du cheikh Sidi Mohamed Taieb ben Brahim, naib de l'ordre El-Kadria, d'Ouargla à Ghadamès et à Ghate. — M. G. Barry. 255

Huileries romaines de la région de Sétif. — M. L. Jacquot. 265

Note sur une nouvelle inscription libyque du Djbel-el-Ouahch (Constantine). — M. Joseph Bosco 275

Notice sur un nouveau fragment d'inscription grecque de Julius Geminus Marcianus trouvé à Constantine. — M. Joseph Bosco . . . 277

Inscriptions inédites. — A. Vel 281

Chronique Archéologique Départementale. — J. Maguelonne 287

Nécrologie :

M. Bertrand (Louis-Gilbert) 299
M. Le Docteur L. Bertholon. 300
M. Pourquet (Norbert). 303
M. Piquet (André) 304
M. Braham (David). 305

Bibliographie :

Les Archives Berbères, publication du Comité d'Etudes Berbères de Rabat (Maroc), 1 fasc. in 8°, Rabat 1915. — M. A. Cour 307

Constantine. Imprimerie D. Braham.

STORAGE

RECUEILS DES NOTICES & MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE CONSTANTINE

1re Série épuisée, sauf les années :

1856-57
1862
1864
1865
1866

qui se vendent à raison de 12 fr. le volume.

2e Série. — 1867-1882 : 10 fr. le volume.

3e, 4e et 5e Séries : 5 fr. le volume.

Ces prix sont réduits de 50 °/o en faveur des membres titulaires de la Société et de 25 °/o en faveur des membres correspondants de la même Société.

EXTRAIT DES STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE

ARTICLE PREMIER. — La Société archéologique du département de Constantine a été fondée en 1852 dans le but de recueillir, de conserver et de décrire les monuments antiques du département ; elle a aussi pour but de favoriser l'étude de l'histoire, de la géographie et de l'archéologie algérienne ; elle peut accueillir également des communications intéressant l'Afrique septentrionale.

ART. 3. — Le nombre des membres titulaires est illimité. On en fait partie après en avoir fait la demande par écrit, avoir été présenté par deux membres et admis au scrutin secret et à la majorité des voix dans la séance qui suit celle de la présentation.

ART. 22. — Les membres correspondants, sur leur demande écrite et sur leur présentation par deux membres titulaires, sont admis à la pluralité des voix dans la séance qui suit celle de leur présentation. La Société peut aussi conférer d'office ce titre à des personnes qui lui adressent des travaux pour son *Recueil* ou des communications utiles.

ART. 29. — La Société laisse aux auteurs la responsabilité des faits et déductions historiques, archéologiques, scientifiques ou autres, exposés dans les mémoires imprimés dans son *Recueil*

ART. 32. — Les membres titulaires de la Société sont astreints à une cotisation annuelle de douze francs, les membres correspondants à une cotisation annuelle de cinq francs, payable intégralement dans le courant du mois de janvier.

Le prix du diplôme est fixé à cinq francs pour les membres titulaires ou correspondants.